

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe et interne de chargé(e) d'études documentaires

Mardi 20 décembre 2011

Épreuve écrite d'admissibilité :

A partir de documents remis au candidat, au choix (exprimé lors de l'inscription), élaboration d'un dossier de documentation, ou traitement d'un dossier d'archives, accompagné d'une note justifiant la méthode choisie (objectifs, contenus, niveaux et conditions d'utilisation du dossier, justification des principes de tri, de classement ou de description retenus), ou traitement d'un dossier de régie d'œuvres.
(durée : 4 h ; coefficient : dossier : 2 ; note : 2 ; note éliminatoire : <5/20).

SUJET

OPTION DOCUMENTATION

Ce document comporte 176 pages au total

Le ministère de la culture et de la communication rencontre les directeurs régionaux des affaires culturelles dans le cadre de leurs réunions régulières. Un des points de l'ordre du jour est l'accès à la culture hors des grands centres urbains. Vous êtes chargé(e) de préparer le dossier documentaire à l'attention du directeur de cabinet qui rédigera l'intervention du ministre.

1. Trier et classer le dossier joint qui ne devra pas être restitué en fin d'épreuve. Proposer un plan de classement en citant les pièces sélectionnées par leur numéro.
2. Justifier, sous la forme d'une note, le plan de classement, en insistant sur les principaux points à traiter dans l'intervention du ministre.

Concours externe et interne 2011 de chargé(e) d'études documentaires
Elaboration d'un dossier de documentation
Pagination des documents

document		pagination
1		1
2		4
3		5
4		7
5		32
6		34
7		39
8		42
9		44
10		48
11		50
12		57
13		59
14		60
15		62
16		69
17		80
18		81
19		86
20		87
21		98
22		99
23		101
24		103
25		107
26		115
27		125
28		142
29		146
30		148
31		153
32		156
33		164
34		165
35		166
36		168
37		169
38		170
39		172

-VI-
**Confédération nationale des foyers ruraux
FNFR**

La Confédération nationale des foyers ruraux, avec le maillage assuré par ses 3 000 associations adhérentes et ses 80 fédérations départementales et unions régionales, est un des rares réseaux d'associations généralistes d'animation du milieu rural pouvant assurer un relais culturel jusque dans le rural isolé (50% des associations étant implantées dans des villages de moins de 600 habitants).

Plusieurs associations membres de la fédération sont devenues d'efficaces centres de ressources : théâtre, musiques actuelles...

La Confédération fait reposer son action sur cinq principes qui affirment son engagement citoyen :

- promouvoir le fait associatif pour une démocratie participative ;
- valoriser et animer le milieu rural ;
- assurer une mission d'éducation populaire ;
- permettre l'accès à des pratiques culturelles et artistiques au plus grand nombre ;
- lutter contre la fracture sociale.

Dans ce cadre, elle participe :

- à la qualification des nombreux acteurs ruraux (salariés d'associations et bénévoles) de son réseau porteurs d'actions culturelles et patrimoniales, notamment les actions liées à la mémoire ;
- l'accompagnement des acteurs associatifs engagés dans des actions de collectage mémoriel et la création d'instance d'échange et de débat avec le milieu scientifique, (ethnologues, historiens...) spécialisés, afin d'inciter les acteurs à dépasser le *story telling* et à mener des actions culturelles et éducatives ambitieuses ;
- au développement de coopération ou compagnonnage avec des artistes, afin de créer des supports de valorisation et de médiation originaux et innovants de l'action mémorielle ;
- à des partenariats avec d'autres associations (culturelles ou d'éducation populaires) à partir d'actions expérimentales dont elles sont les initiatrices : *De l'écriture à la scène et Paroles Partagées* ;
- au développement de contractualisation avec les institutions culturelles notamment dans le domaine du spectacle vivant et aux liens tissés entre les pratiques amateurs et la découverte d'œuvres et de spectacles vivants ;
- à la professionnalisation des bénévoles et leur mobilisation dans la recherche de nouveaux publics ;
- à la mise en place de formations pour professionnaliser les relations entre leur réseau et l'ensemble de leurs partenaires, en particulier, les collectivités territoriales ;
- au développement d'outils variés et innovants de valorisation des actions (Edition papier, DVD, Internet), afin de donner une nouvelle visibilité aux recherches et réalisations novatrices.
- à la mobilisation de ses nombreux réseaux de diffusion du spectacle vivant (festivals de contes et théâtre) et de l'image (cinéma itinérant en milieu rural entre autres), en vue de créer un réel réseau de diffusion et d'actions culturelles en milieu rural.

Ses principales interventions porteront sur les domaines suivants :

1- Structuration du réseau, formation des acteurs culturels et valorisation des actions

Développer une logique de réseau entre l'ensemble des acteurs culturels du mouvement des foyers ruraux, pour mutualiser les savoirs faire et les pratiques ;

En tant que tête de réseau, la Confédération mène des actions qui ont vocation à être reproduites en développant la pertinence des outils et des services à ses fédérations départementales, à ses bénévoles et aux professionnels du mouvement.

- Structuration du réseau culture de la FNFR par la commission « Culture et société » ;
 - fonctionnement de la commission et des groupes de travail thématique pour la mutualisation, le transfert des acquis et des compétences et l'accompagnement des acteurs ;
 - mise en place en interne d'un *pool* de formateurs et d'accompagnateurs de projets culturels ;
 - réflexion sur la mise en commun des différents centres de ressources que compte le réseau, notamment dans les domaines du théâtre et des arts du récit ;
 - mise en place d'un séminaire de rencontres/formation des porteurs de projets ruraux sur le thème des musiques actuelles.
- Formation :
 - *Passeport formation* : un parcours de formation pour les cadres, bénévoles et professionnels : pédagogie de l'accompagnement, ingénierie culturelle et projets de territoire et dans le cadre de l'Union européenne ; développer l'expertise des professionnels du mouvement en matière d'ingénierie culturelle (financement de projet culturel, développement de projets européens, etc.) ;
 - *Artistes compagnons de l'éducation populaire* : cette action fait notamment suite au travail conduit sur l'accompagnement des pratiques amateurs par des professionnels et par la mise en place d'universités rurales ;
- Valorisation des actions :
 - construction et développement des outils de communication permettant une véritable mise en valeur des actions, en particulier les plus innovantes et celles favorisant la mixité territoriale et citoyenne culturelles ainsi que les partenariats professionnels-amateurs.

2-Citoyenneté, démocratisation et accès des publics

La FNFR veut accentuer sa contribution au développement de véritables « espaces publics de culture » dans les zones à faible densité humaine. Beaucoup plus qu'une classique politique de l'offre culturelle, il s'agit de favoriser :

- l'accès des populations les plus éloignées d'une offre culturelle à la parole et à la citoyenneté ; aux pratiques artistiques et à la création en amateur ; aux œuvres et aux institutions culturelles et à la connaissance de l'environnement patrimonial de proximité ; à une offre culturelle de qualité ;
- l'implication active des jeunes dans des actions culturelles mêlant les générations ;
- la reconnaissance des cultures de la population, dans toute sa diversité et l'intégration des nouveaux résidents par la prise en compte de leurs besoins spécifiques ;
- le développement des partenariats entre les citoyens, les artistes et les institutions culturelles en vue de faciliter la circulation des œuvres et des programmes vers les publics empêchés, notamment en milieu rural ;

3- Education artistique et culturelle

De nombreux acteurs associatifs membre de la Confédération portent des actions d'éducation artistique et culturelle, le plus souvent hors du cadre scolaire. L'excellence des pratiques pédagogiques de l'accompagnement artistique est un objectif aujourd'hui largement partagé :

- former les intervenants en éducation culturelle et artistique ;
- faciliter la mise en réseau et l'échange de pratiques innovantes entre les acteurs ;
- contribuer au développement des pratiques artistiques en amateurs et à leur évaluation qualitative et quantitative ;
- faciliter les résidences d'artistes en milieu rural, par la mise en place de projets de résidences croisées.

4 - Mixité territoriale, dialogue interculturel, diversité culturelle :

- mettre en avant les engagements nationaux en faveur de la politique de la ville, à travers notamment la *Dynamique espoir banlieue*, et valoriser les nombreuses actions menées pour développer l'interculturalité et la citoyenneté à travers une offre culturelle et socioculturelle plus forte, grâce notamment à la formation permanente des acteurs culturels ;
- créer des passerelles, avec d'autres fédérations implantées en milieu urbain, entre les jeunes ruraux et les jeunes urbains par la mise en place d'espaces de rencontres entre les acteurs culturels professionnels ou amateurs, bénévoles ou salariés pour créer des actions autour de la mixité territoriale et de la population (opération *Rats des villes et rats des champs*) et en développant son partenariat avec le Conseil national des missions locales ;
- favoriser les mixités culturelles et sociales (intégration des personnes d'origine étrangère, etc.), les mobilités territoriales (entre zone urbaine et zone rurale notamment) et les échanges intergénérationnels grâce à l'action culturelle ;
- amplifier la dynamique d'échanges avec des acteurs culturels européens et internationaux (Hongrie, Lituanie, Estonie, Ukraine) afin de développer des mobilités transfrontalières et la circulation transnationale des productions culturelles, artistiques et des œuvres et promouvoir du dialogue interculturel européen ;
- réaliser une étude-action : *Culture et Territoires* pour confirmer que le « fait culturel » sert la dynamique des territoires et démontrer la place et le rôle de l'intervention de l'éducation populaire dans les nouvelles territorialités en milieu rural et leur capacité à créer du lien social ;
- développer l'accompagnement et de la diffusion des musiques actuelles en milieu rural, création artistique amateur comme support de valorisation du patrimoine (*Courants d'Art*) ;
- agir dans le domaine du patrimoine matériel et immatériel avec formation, valorisation et appui aux projets : *Mémoires vives* et *Paroles partagées : quand la parole est enjeu* (avec d'autres fédérations partenaires de l'éducation populaire : formation au jeu de la parole ; incitation et accompagnement du réseau à la mise en place de ce projet et son extension au niveau européen.

5- Accompagnement des pratiques et de la création artistique des amateurs

Les amateurs existent. Ils sont sans doute plus nombreux que les spectateurs. Dans le mouvement des foyers ruraux ce rapport est une réalité. C'est souvent même le seul acte de culture de nombreux habitants des territoires ruraux : la pratique des amateurs comme acte de création culturelle.

L'action de la FNFR aura donc pour vocation de :

- valoriser les pratiques et la création en mettant en exergue des pratiques courantes et/ou exemplaires ;
- offrir le cadre de l'échange de pratiques ;
- conduire une Université rurale européenne autour des pratiques en amateurs (*MENart*)

6- Education à l'image et cinéma en milieu rural

Education à l'image et enjeux de l'exploitation cinématographique pour le maillage cinématographique du territoire. La question du passage à la norme numérique sera un des enjeux des prochaines années, et nécessite un véritable accompagnement des acteurs : mise en réseau des associations de cinéma itinérant en milieu faiblement urbanisé et favoriser la professionnalisation : éducation à l'image des très jeunes publics et formations et réflexion autour du passage à la norme numérique.

Culture

Bulle ambulante pour spectacles ruraux

Durant des siècles, théâtres et cirques ont parcouru les routes de France allant à la rencontre du public. En Haute-Saône, l'Association départementale pour le développement et l'initiative de la musique et de la danse (ADDIM) a choisi de faire perdurer ce modèle en acquérant un édifice original, baptisé « la Bulle ».

Salle gonflable

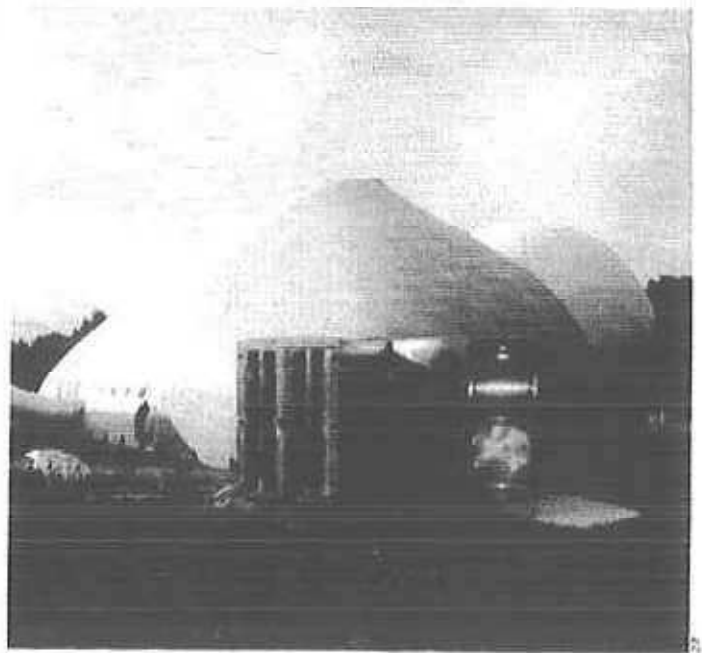
Il s'agit d'une salle de spectacle ambulante équipée de tout le matériel nécessaire (scènes, gradins, lumière, son...). Elle consiste en une scène gonflable, composée de tissu polyester plastifié d'un millimètre d'épaisseur, sur laquelle sont adaptés des gradins, des portes et des dispositifs modulables en dur. Imaginée par un architecte Allemand, Hans Walter Müller, cette bulle se monte en trois jours (10 minutes seulement pour son gonflage).

Service public culturel

Pour la Haute-Saône, département très rural, ce nouvel outil devrait permettre d'aller au-devant du public. Cette

bulle itinérante a décroché le label « pôle d'excellence rurale » (PER), assurant ainsi une grande partie de son financement.

Cet équipement permettra à l'ADDIM de s'installer dans des localités rurales pour diffuser des spectacles mais aussi pour travailler avec les établissements scolaires, les instituts médico-éducatifs... Côté coût, un projet culturel comportant des actions multiples (six représentations d'un spectacle « clé en main », et une série d'actions culturelles pour développer les pratiques amateurs, notamment en direction des écoles) représente environ 50 000 €. La collectivité devra s'acquitter d'environ 20 % de ce montant (soit 10 000 €), le reste étant assumé par les autres acteurs publics (ADDIM,



conseil général de la Haute-Saône, DRAC Franche-Comté et conseil régional de Franche-Comté). Formellement, l'ADDIM encaisse les recettes et s'occupe de tout (régisseurs, techniciens, transport, etc.). Il est simplement demandé à la collectivité intéressée de prêter un terrain et de mettre à disposition l'eau et l'électricité. Le prix des billets est volontairement bas (entre 5 et 10 € selon les spectacles). Pour Fabrice Creux, directeur de l'ADDIM : « La Bulle est un service public qui veut répondre au besoin de proximité culturelle des populations en développant une présence

artistique régulière et durable sur les territoires concernés ».

Pour cette saison 2009-2010, la Bulle est entrée en « phase préparatoire ». Trois spectacles seront ainsi prochainement proposés dans huit communautés de communes, avec de la chanson (Polo), du jazz (Jean-Charles Richard) et de la danse (compagnie Pernette). ■

A.F.

Pour en savoir plus :
www.addim-haute-saone.fr
 Addim 70
 23 rue L. Fayette
 70000 Vesoul
 Tél : 03 84 75 36 37
 contact@addim-haute-saone.fr
www.labulle-haute-saone.com
 Scén&Act : <http://isceneact.fr>

Pôles d'excellence rurale

Bilan satisfaisant pour le Sénat

Le Sénat a publié, le 16 septembre 2009, un rapport d'information établi par le groupe de travail, constitué par la Commission de l'économie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, sur les pôles d'excellence rurale (PER) (1).

Chargé de formuler un avis sur la poursuite éventuelle du dispositif et les améliorations à lui apporter, le Sénat considère que celui-ci « a

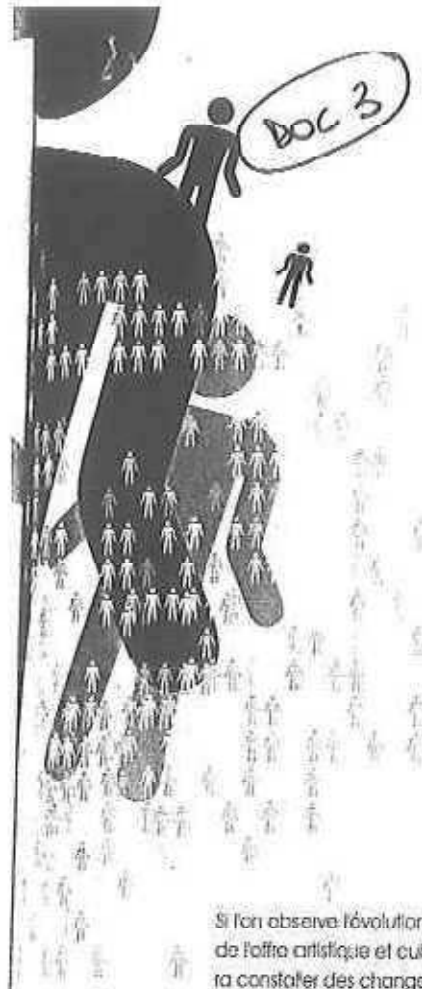
été dans l'ensemble un succès en favorisant la mobilisation des acteurs locaux et en accélérant la mise en œuvre de projets issus des territoires ». Un nouvel appel à projets pourrait être ainsi lancé afin d'améliorer encore le développement des territoires ruraux. ■

Ph.D.

Note
 (1) Texte disponible sur Internet à l'adresse www.senat.fr/ajp/08_6221/08_6221.pdf

Le projet en résumé

- Maîtrise d'ouvrage : Addim 70
- Maîtrise d'œuvre : Scén&Act
- Architecte : Hans Walter Müller
- Superficie totale : 293 m² (hauteur au faite : 9 m)
- Capacité d'accueil : 160 spectateurs assis, 200 debouts
- Espace grill et scène : 42 m²
- Budget de réalisation : 306 589 €
- > Europe (Fedor) : 23 000 € (6 %)
- > Etat / FNADT : 175 000 € (44 %)
- > Conseil général de la Haute-Saône : 59 400 € (15 %)
- > Autofinancement ADDIM 70 : 139 189 € (35 %)



LA DIMENSION ARTISTIQUE DANS LA VIE DES TERRITOIRES RURAUX

Quelles soient pérennes ou événementielles, les actions artistiques sont multiples en milieu rural. Elles sont construites dans des contextes politico-administratifs et professionnels variés qui ont fortement évolué ces 40 dernières années. Le désir des artistes, les attentes des publics sont plus ou moins pris en compte par les politiques territoriales complexes suscitant parfois des réactions vives, d'où la nécessité de médiation. Les trois témoignages présentés dans cet atelier ont contribué à lancer un débat qui est loin d'être terminé.

Si l'on observe l'évolution des formes et des modalités de construction de l'offre artistique et culturelle de ces vingt dernières années, on pourra constater des changements très significatifs tenant tant à la structuration et à la professionnalisation du secteur culturel qu'aux changements du cadre politico-administratif (le déploiement des processus et des procédures de décentralisation-déconcentration ou encore la montée en puissance de l'intercommunalité).

Dès la mise en œuvre des premiers outils de développement local (les contrats de pays des années 1970 par exemple, mais aussi les PNR), un volet culturel a été inclus dans ces procédures dont le contenu ne portait pas seulement sur des aspects patrimoniaux ou identitaires mais cherchait au contraire à proposer une offre artistique en matière de création vivante pour tenter de réaliser la difficile démocratisation culturelle. Par ailleurs, on a pu constater, ici ou là, dans le cadre des phénomènes de desserrement urbain ou pas, des installations d'artistes et d'habitats de culture en territoire rural, venus chercher les uns des espaces disponibles à moindre coût, les autres des lieux de fabrique, qui enfin une population ouverte à des expérimentations artistiques.

Enfin, que ce soit par le biais d'associations-relais ou par celui des autorités locales relayant des demandes explicites ou non, des attentes se sont exprimées qui n'arrivent pas à satisfaire la production artistique et culturelle "pointue" diffusée par le canal des institutions culturelles classiques (scènes nationales, scènes régionales) d'ailleurs largement absentes des territoires ruraux.

De sorte que nous nous trouvons devant une situation contrastée et profondément inégale faite d'un mixte de diffusion de productions d'institutions culturelles standard, d'une vie artistique amateur parfois riche et de bon niveau, de renouvellement des problématiques de éducation socio-culturelle mais aussi d'une économie culturelle souvent frugale, d'une relative absence d'équipements appropriés et d'une volonté politique parfois défailante.

L'atelier a donc cherché, à partir de l'exposé de trois situations-projets suffisamment contrastées et du débat qu'elles pouvaient susciter, à identifier quelques facteurs de réussite, les conditions critiques mais aussi les avantages relatifs et les inconvénients rencontrés dès que l'on se donne comme objectifs la production artistique en milieu rural.

Peut-on identifier des conditions politiques et sociales spécifiques de nature à permettre l'éclosion et le développement de projet artistique ? Les caractéristiques géographiques et morphologiques des territoires ruraux (l'enclavement, l'isolement, les distances...) créent, on le sait, des difficultés particulières à la diffusion des actions artistiques. A ces difficultés s'en rajoutent d'autres relatives à ce que l'on pourrait appeler le non-aménagement culturel du territoire (jouge et équipement des salles, prise de risque financier et artistique,...) : existent-ils des exemples où l'on a réussi à pallier ces diverses difficultés en imaginant des formes de diffusion innovantes ? Est-on parvenu à concilier la tentation événementielle et festivalière et l'action culturelle pérenne ? Sous quelles formes et à quel prix ?

Par ailleurs, après cinquante ans de démocratisation culturelle, la question se pose en milieu rural comme en zone urbaine, de la pertinence de choix faits en matière de formation à la réception des œuvres : a-t-on surmonté la barrière culturelle en élevant le niveau éducatif général ? a-t-on mieux réussi qu'ailleurs à renouveler l'éducation artistique, parent pauvre et mal-aimé en France de tout processus éducatif ?

Trois expériences pour nourrir la réflexion

Le premier projet intitulé "Défiance des petits papiers" cherche à effectuer un travail mémoriel auprès d'anciens ouvriers d'une usine de papeterie - située en Bretagne fondée en 1965 - pour "recycler" dans le quotidien des habitants une histoire qui n'est pas passée et qui doit au contraire nourrir "la pensée de l'instant" des contemporains. Après un travail de recueil de souvenirs, l'action artistique consiste à construire scénographiquement une usine - non pas à rêves mais à pensées -. Si ce projet artistique a pu fonctionner c'est qu'il est apparu comme n'étant pas plaqué sur un territoire et des populations mais a contrario

comme en écho aux préoccupations des habitants, les mobilisant, intégrant les élus, associant des associations locales, bref fournissant des éléments de réponse artistique à des attentes sociales sans s'y soumettre.

Un deuxième projet "les territoires occupés" proposé par Métalvoix dans la Nièvre travaille sur un principe de coopération entre le monde agricole et les artistes : en associant les outils, les savoirs et les spécificités des deux univers, ce projet vise à intégrer des réalisations artistiques dans les paysages du Nivernais Morvan. Concrètement l'action consiste à utiliser des parcelles de prés ou de champs placées aux abords des routes pour en faire des espaces d'expositions (land art, installations plastiques ou scénographiques). Il s'agit de profiter de la mobilité incontournable liée à l'usage de la voiture pour provoquer une rencontre souhaitée ou bien hasardeuse entre un public diversifié et une installation artistique. Au-delà de l'objectif assez général consistant à favoriser le rapprochement entre les territoires ruraux et l'art, l'action cherche à donner une autre vision de la terre et une autre occupation des paysages que celles véhiculées vernaculairement. Ainsi cinq artistes - plasticien, paysagiste, architecte... - associés à des agriculteurs investissent les espaces choisis pour réaliser des installations artistiques visibles depuis les routes départementales.

Le dernier projet présenté, "le Vent des Forêts" dans la Meuse, se situe également dans le champ des rapports entre l'art contemporain, la nature et les paysages, mais il présente quelques singularités étonnantes : d'une part il s'agit d'une action qui s'inscrit dans la durée (le premier projet date de 1997 et ce sont 150 œuvres qui ont été créées depuis), qui articule l'intervention des différents types de collectivités territoriales, celles des services de l'Etat et bien évidemment celles des artistes, d'autre part le projet se situe tant sur le versant production par des résidences d'artistes par exemple, que du côté réception par le travail de médiation opéré.

Le débat a permis d'évoquer ou de rappeler les processus complexes à l'œuvre dès que l'on se donne comme objectif de développer une action artistique en milieu rural qui ne se contente pas de distribuer des "productions" artistiques formatées, relativement indifférentes aux caractéristiques des populations et des territoires concernés. On a pu évoquer les difficultés, voire les antagonismes que suscite la réalisation de tels projets tant dans leur réception par les populations que dans leur acceptation par les décideurs locaux ou non. Même si tout le monde est intellectuellement d'accord pour reconnaître la nécessité d'une action pérenne, durable, il n'est pas toujours évident de résister à l'attrait de l'événementiel, souvent plus accrocheur. Mais l'accord s'est fait pour admettre la nécessité impérieuse de faire partager le projet par le plus grand nombre d'acteurs diversifiés. Le projet doit se faire adopter, "naturaliser". Mais alors, inévitable-

ment surgit la question du mode opératoire : comment s'y prendra-t-on ? Existait-il des outils pertinents ? La demande est forte de disposer de tels outils même si l'on est bien conscient que l'on ne peut pas trouver des recettes toutes faites.

L'importance de la médiation

De manière vraiment non spécifique aux territoires ruraux, la question de la médiation - au cœur de nombre de réflexions critiques sur les orientations et les finalités des politiques culturelles - s'est ainsi imposée comme une des questions incontournables d'une "bonne pratique" du développement culturel. Sans entrer dans le détail des différentes formes de médiation, on peut néanmoins repérer deux registres différents où la médiation est censée opérer :

- d'une part le registre de la médiation entre les artistes et les acteurs locaux. Dans la mesure où la loue et les formes de la légitimité des artistes se sont au cours de ces dernières décennies progressivement autocentrés sur le champ culturel et décentrés des autres mondes sociaux, il n'est pas évident de nos jours de bien savoir relier les liens entre ces autres mondes et les mondes de l'art.

- d'autre part le registre de la médiation entre les artistes et les publics. Si, pour les mêmes raisons, beaucoup d'artistes ont pu imaginer possible de se centrer d'abord et avant tout sur l'œuvre et les conditions de son déploiement au point parfois d'oublier le rapport au(x) public(s), les temps troublés que nous vivons conduisant nécessairement à réanimer les pratiques artistiques à l'ensemble des autres pratiques sociales sous la double contrainte de la commande politique et de la demande sociale.

Très curieusement d'ailleurs, alors même que la question de la médiation a été au cœur des réflexions de l'atelier, le terme même de public a été peu mobilisé dans les débats, comme si finalement les préoccupations des professionnels prenaient le pas sur celles des destinataires de l'action artistique et culturelle. Ou, pour le dire autrement, comme si le rapport au(x) public(s) était étroitement conditionné par la capacité des professionnels à construire les dispositifs les plus pertinents et les plus performants.

Dès lors, une question corollaire ne manque pas de se poser relative aux fonctions attendues des artistes : bénéficient-ils d'un statut particulier leur permettant de jouer un rôle actif de passeurs, passeurs entre les identités sociales hétérogènes, passeurs entre les sociétés et les cultures locales,

passeurs entre des acteurs aux domaines de compétences eux-mêmes variés (économique, social, politique, associatif, éducatif...). Mais alors, à quelles conditions les artistes sont-ils prêts à jouer ce rôle de passeurs sans craindre ou risquer de se voir instrumentaliser comme autant d'outils au service de finalités qui ne sont pas forcément les leurs (puisque cette crainte est très présente chez nombre d'artistes) ?

De même, les associations et les structures relais des attentes locales redoutent fréquemment de se voir réduites à l'état de pourvoyeuses de matériels, de ressources, voire de public alors qu'elles escomptent bien être associées de près aux démarches artistiques.

On trouve alors posée une question forte rencontrée systématiquement dans toute démarche de développement local, celle du rôle respectif et de la tension entre l'expertise (générée par la complexité croissante des procédures et des dispositifs) et la participation (des citoyens et de leurs formes d'agrégation-représentation - associations, syndicats professionnels, collectifs...). L'action artistique en milieu rural nous rappelle, si en était encore besoin, que toute démarche culturelle s'inscrit obligatoirement dans une perspective dialogique. Or, le constat est souvent fait d'une appréhension croisée des artistes d'un côté, des structures locales, expressions des demandes sociales de l'autre, de se voir déposer de leurs initiatives. La relation de confiance est au cœur de la réussite des projets artistiques.

* Jacques Bonniel

Maitre de Conférences de Sociologie
Université Lyon2



Doç4

1/25



“ La culture,
facteur de développement des territoires ruraux
et de cohésion sociale? ”



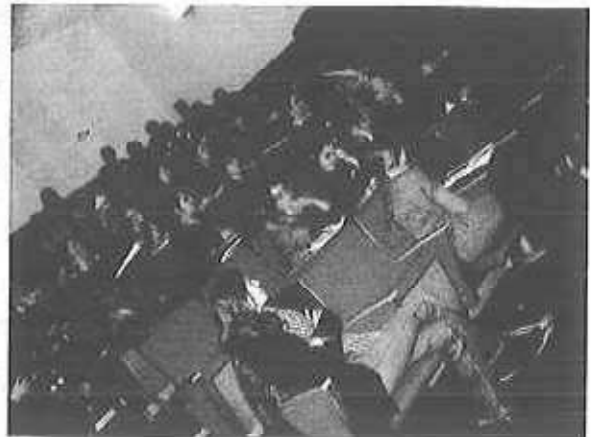
Cofinancé par l'Union Européenne



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural: l'Europe investit dans les zones rurales



Une cinquantaine de personnes se sont réunies les 3 et 4 mars à Lalbenque pour les rencontres autour de « La culture, facteur de développement des territoires ruraux et de cohésion sociale ? », organisées par l'IPAMAC, association des Parcs naturels du Massif central, la Fédération des Parcs naturels régionaux et le Collectif Ville-Campagne.



Ces rencontres se sont déroulées à la Maison communautaire de Lalbenque, capitale de la truffe noire, au cœur du Parc naturel régional des Causses du Quercy.

Après un accueil des participants autour de café, croissants... mais aussi de livres, grâce à la présence de Didier Bardy, de la Librairie-Tartinerie de Sarrant dans le Gers, l'ouverture des journées est lancée par le Maire de la commune de Lalbenque.

Présentation du projet par Nils Brunet, chargé de mission culture au Parc des Causses du Quercy :

« Ces rencontres sont organisées par l'IPAMAC, association des Parcs naturels du Massif central, en partenariat avec la Fédération des PNR et le Collectif Ville-Campagne.

Ces journées s'inscrivent dans le cadre d'une action du Réseau Rural Français soutenue par la DATAR et l'Europe.

Une sortie terrain vous sera proposée le vendredi : découvertes et rencontres avec des acteurs culturels (imprimerie d'art, association Pour les arts vivants ; Saint-Cirq Lapopie : résidence d'artistes internationale, Maison des arts, équipement qui appartient à la région)

L'IPAMAC regroupe 10 Parcs naturels (9PNR, 1 national), structure associative qui vise à réfléchir, construire, mener des actions collectives. 3 axes sont traités par l'IPAMAC :

- tourisme
- corridors écologiques
- accueil et maintien de nouvelles populations depuis 2007 : nécessité que les pouvoirs publics s'impliquent sur ces questions et mettent en œuvre des politiques actives d'accueil et maintien de populations dans le Massif central.

Cette question de l'accueil, nous l'avons posée de manière assez originale : en essayant d'aller dans la finesse des rencontres et en interrogeant les habitants et acteurs du territoire sur leur perception : « pourquoi ils sont ici, pourquoi avoir fait le choix de s'y installer »...

Ne pas être sur le développement économique mais être sur l'ordre du sensible, des perceptions, et la façon dont ces flux migratoires peuvent peser sur les territoires ruraux.

Parcs en Résidences

Une première expérience : Parcs en Résidences. A travers un appel à projet, mobiliser le média culturel, en proposant à des équipes artistiques (dessins, illustrations, spectacle vivant) de prendre le temps de venir sur nos territoires avec un regard extérieur, à rencontrer habitants, élus, acteurs, et poser la question de l'accueil, de l'intégration : comment se tissent les liens sur les territoires, quels éléments de réussite observer. Et que tout ce matériau donne naissance à la création d'une œuvre originale, présentée ensuite sur les territoires. 5 PNR du Massif, 5 œuvres artistiques diffusées.

Souhait d'être dans une liberté donnée aux artistes dans la façon dont ils vont appréhender le territoire, en quoi cela peut nous interpeller, nous amener à avancer (pour les institutions Parcs) et en quoi cela peut nourrir les politiques de développement des territoires.

Cette première expérience a suscité quelques frustrations, la sensation de ne pas être assez loin, d'avoir tâtonné, avancé au fil de l'eau, d'avoir sollicité tardivement le Collectif Ville Campagne sur un aspect capitalisation/observation (comment on va garder une trace de ce projet !)

Télécharger les actes de restitution du projet « Parcs en Résidences »

http://www.parc-massif-central.com/nos-actions-accueil-des-nouvelles-populations_fr_02_03.html

Vivre ensemble à la campagne

« Tous ces éléments nous ont conduits à envisager une suite, Vivre ensemble à la campagne, qui pose la question de manière différente : on ne pose plus la question de l'accueil en tant que tel mais du vivre ensemble, des liens à partir de ces évolutions constatées sur le territoire.

Ce projet est assez proche de la première expérience sur le souhait de mettre les artistes dans cette situation d'observation, rencontre, échanges et production artistique mais le lien est plus fort en terme de coopération : souhait de confronter ce qui se passe dans le Livradois avec ce qui se passe sur Millevaches, dans les Causses du Quercy (...) en invitant une seule équipe artistique à venir sur les 6 Parcs.

Cette expérience est en cours de réalisation, après un appel à proposition, on a retenu une petite équipe, un couple de réalisateurs de films documentaires, Camille Plagnet et Jeanne Delafosse. Un temps long, 6 mois de résidence, et la production d'un film mi-documentaire/mi-fiction suite aux rencontres et à la résidence sur les territoires. »

Dans le même temps, on a souhaité plus en amont que pour l'autre projet, pouvoir observer ce qui est en train de se nouer, de se passer sur les territoires dans l'optique de pouvoir en tirer un certain nombre d'informations, pour nous alimenter dans nos actions à venir. On travaille avec le CVC et Fanny Herbert, sociologue. »

Télécharger le dossier de présentation « Vivre ensemble à la campagne » :

http://www.parc-massif-central.com/presse_fr_30.html

Projet IPAMAC dans le cadre du Réseau Rural Français : « la culture, facteur d'attractivité des territoires ruraux et de cohésion sociale entre les populations de ces territoires ? »

Dernier élément, pour rajouter de la complexité, en 2010, le Réseau Rural Français, (et plus précisément le groupe accueil et maintien de population) qui vise à faire remonter un certain nombre d'expériences à transférer dans le domaine du développement rural, a lancé un appel à contribution. IPAMAC a décidé de proposer une contribution à ce projet national pour élargir nos réflexions et les confronter à d'autres initiatives, projets culturels de développement local s'appuyant sur la culture. Nous avons proposé de recenser des expériences, de les analyser, les capitaliser et les mettre en valeur dans le cadre d'une plate-forme de ressources. On a souhaité constituer un comité de pilotage élargi à différents acteurs (réseaux artistiques, culturels, institutionnels) nous permettant de faire remonter un certain nombre d'expériences en lien avec ce qui nous anime aujourd'hui. Dans ce cadre là, nous avons identifié les expériences qui vous seront présentées cet après-midi.

On s'appuie sur le comité de pilotage et sur une équipe de recherche composée de Pauline Scherer et Vincent Guillon.

Il me semblait important de vous présenter cela, même si ces articulations sont complexes et forment une espèce de poupée russe, qui nous amène à ce temps d'échange aujourd'hui.

+ d'infos sur : http://www.parcs-massif-central.com/nos-actions-accueil-des-nouvelles-populations_fr_02_03.html

Pauline Scherer, conception de projet culturels, association « M'entends-tu » et Vincent Guillon, politologue : équipe de recherche du projet culture/cohésion sociale

Pauline Scherer

Nous formons l'équipe de recherche qui va travailler sur le projet « la culture, facteur d'attractivité des territoires ruraux et de cohésion sociale ? »

Notre participation à ce séminaire aujourd'hui, c'est les prémices donc nous allons simplement expliquer la méthodologie.

Nous allons analyser 4 projets hors Massif central, hors Parcs naturels, pour alimenter les travaux en cours et les projets de plate-forme ressources lancée par IPAMAC.

Petit préalable sur la cohésion sociale

Le terme de cohésion sociale est depuis une vingtaine d'année largement entendu, notamment dans les organismes internationaux qui le posent au rang d'un objectif politique, d'une préoccupation majeure.

Il a été promu en 1995 par l'Unesco à Copenhague, au sommet mondial pour le développement social.

Il fait aussi partie des objectifs du Conseil européen de Lisbonne pour la période 2000-2010.

Au Conseil de l'Europe, il y a une stratégie de cohésion sociale ; le gouvernement français a créé un ministère de la solidarité et cohésion sociale en 2010 ; dans la société civile, de nombreux projets souhaitent répondre à des objectifs de cohésion sociale...

Ce mot risque de devenir un mot un peu fourre-tout, dans lequel on met beaucoup de choses sans de vrais efforts de définition précise.

Alors que mettre derrière ce terme de cohésion sociale ? Petit point historique.

Ce terme a été prononcé pour la première fois en 1893 par Emile Durkheim, père de la sociologie.

Pour lui, la cohésion sociale fait état du bon fonctionnement de la société ou s'exprime la solidarité entre les individus et la conscience collective.

Il a forgé ce terme de cohésion sociale pour rendre compte des différents mécanismes qui vont permettre au tout social de tenir.

C'est un terme qui a plus ou moins disparu pendant une cinquantaine d'années, moins usité mais qui désormais « revient à la mode ». Les observateurs, sociologues font le postulat que face aux mutations que connaît la société (globalisation, mondialisation, multiculturalisme) on passerait du modèle de l'intégration sociale, qui était celui du 20^{ème} siècle, au modèle de la cohésion sociale.

Aujourd'hui, dans son acception courante, la cohésion sociale comporte trois composantes : l'égalité, le lien social, l'unité.

Elle va qualifier un état social dans le quel un écart entre les individus et les groupes sociaux serait réduit ou tout du moins acceptable et où les individus seraient insérés dans des liens d'appartenance leur donnant le sentiment d'être membre à part entière d'une même communauté. On est dans une idée d'une société cohésive qui minimise les inégalités, qui maximise le capital social et le sentiment d'appartenance à la communauté.

Les observateurs remarquent que la question privilégiée par les instances politiques, en terme de cohésion sociale sera de plus en plus la lutte contre les inégalités : ce qui justifiera des programmes de prévention et de lutte contre l'exclusion, la pauvreté, la réduction des inégalités...

Pourtant d'autres facteurs pourraient contribuer à conforter la cohésion sociale.

C'est une notion qui reste complexe avec différentes entrées, certains facteurs pouvant la mettre en péril.

Enfin, la définition de cohésion sociale par le Conseil de l'Europe semble être la plus large. Il a axé son programme sur une vigilance par rapport à la diversité ethnique et culturelle et à la disparité de revenus et ont introduits deux notions importantes : la liberté intellectuelle et la démocratie

La cohésion sociale, pour le Conseil de l'Europe, renvoie à la capacité à garantir le bien être de tous, à minimiser les disparités, éviter la polarisation. Une société cohésive c'est une communauté solidaire, composée d'individus libres poursuivant des buts communs par des voies démocratiques.

Dans le cadre de cette étude, nous allons nous attacher à trouver une porte d'entrée dans ce vaste champ de la cohésion sociale, en prenant en compte la spécificité des territoires ruraux et des changements qui les traversent. On tentera de voir :

- dans quelles mesures les expériences de terrain que nous allons analyser sont liées aux politiques d'accueil de nouveaux arrivants sur les territoires
- quel sens peut prendre la cohésion sociale sur un micro territoire rural
- à quels mécanismes les projets culturels peuvent contribuer au vivre ensemble et à cette cohésion.

Vincent Guillon

Un champ d'expertise assez conséquent s'est développé ces dernières années, à mi-chemin entre le domaine de l'action publique et celui de la recherche scientifique, proposant un discours sur les vertus territoriales de la culture. L'accent est mis sur le lien proclamé ou présupposé entre culture, art, territoire, développement social et développement économique. Ces thèses sont à l'origine d'un vaste ensemble de concepts de plus en plus populaires auprès des décideurs publics qui mettent en avant les ressources culturelles des territoires. Le discours économique sur la culture qui a émergé dans les années 80 se conjugue désormais avec un discours portant sur des vertus davantage sociales ou communautaires. L'action culturelle locale se veut désormais porteuse de différentes perspectives de réappropriation culturelle, de développement communautaire, de cohésion sociale et de promotion de la diversité culturelle, questions qui nous rassemblent aujourd'hui.

Une importance croissante est également donnée au sens de la localité, à savoir la capacité d'attraction de communautés locales en fonction de critères culturels et du capital social qu'elles sont censées développer ou en tout cas accroître. Dans ce vaste cadre ethnologique, le patrimoine n'est pas laissé de côté puisque tous les éléments du passé urbain sont potentiellement utilisés dans l'élaboration de grands récits dans les territoires y compris ruraux destinés à consolider le lien social entre les habitants et par conséquent le sentiment d'une identité locale.

En définitive, **la culture est investie de rôles divers et parfois contradictoires**. Elle doit aussi bien assurer l'attractivité des territoires, notamment dans les espaces ruraux, participer au développement économique, renforcer des liens sociaux distendus, et générer aussi des points de rencontres, des points de références identitaires entre des espaces plus ou moins fragmentés autour d'un même projet.

Ce nouveau cadre général a en fait un double effet sur la définition des politiques culturelles et des politiques de développement territorial. D'un côté il conduit à une instrumentalisation toujours plus importante de la culture, et de l'autre il oblige les stratégies de développement économique à établir des liens avec d'autres objectifs territoriaux comme l'aménagement, le développement social et bien entendu le développement culturel. Je tiens à préciser que le terme d'instrumentalisation n'est pas ici défini dans une perspective normative ou moralisatrice. Les productions culturelles ont en définitive de tout temps été utilisées à des fins multiples. Cependant, on se rend compte que l'éventail d'acteurs qui aujourd'hui tend à instrumentaliser la culture et à la mobiliser dans d'autres perspectives exogènes s'élargit de plus en plus.

Cependant, malgré toutes ces nouvelles théories qui du coup investissent aussi le discours de l'Union Européenne, le discours sur la classe créative, on se rend compte que le lien entre culture et développement territorial demeure assez flou et mal étayé scientifiquement. Les impacts des projets culturels sur les territoires sont complexes et variables et pas toujours sans biais comme certains propos le laisseraient entendre. De ce fait, ce discours sur les vertus territoriales de la culture loin d'être une évidence mériterait d'être davantage confronté, mis à l'épreuve d'analyses concrètes, de terrain. Ce discours relève dans une grande part encore largement de la présomption.

Ces nouvelles perspectives d'utilisation de la culture incitent également les décideurs locaux à concevoir une action publique davantage transversale, décloisonnée, territorialisée. Cela pose en retour bien sûr la question des modes de gouvernances territoriales et des dispositifs d'actions publiques les plus à même de porter ces différentes stratégies.

S'intéresser aux relations entre culture et territoires suppose d'une part d'identifier les conditions nécessaires pour que la culture puisse constituer un facteur de développement territorial et d'autre part de voir de quelle manière elle peut jouer un rôle d'opérateur dans la mobilisation d'autres ressources.

Qu'est-ce qui fait lien dans les territoires ruraux aujourd'hui ? On peut supposer que ce sont par exemple des modes de vie, des représentations partagées, l'existence d'enjeux communs, des lieux ou des événements qui participent à une manière de vivre ensemble. Tous ces éléments sont susceptibles de mobiliser les ressources culturelles. Compte tenu de la définition large qu'a donnée Pauline tout à l'heure du terme de cohésion sociale, il convient donc de préciser de quelle manière les productions culturelles peuvent agir potentiellement sur les processus de cohésion sociale

Pour cela, nous avons identifié plusieurs entrées qui n'ont rien d'exhaustif, qui sont juste des pistes de travail qui nous permettront d'avancer dans l'enquête, de poser des premières questions de recherche :

- Première entrée : c'est la question de la **participation culturelle** : de nombreuses études de cas tendent à démontrer qu'une participation directe aux manifestations et activités culturelles (à contrario d'une simple consommation culturelle si on veut faire une opposition un peu forcée) serait l'une des conditions essentielles d'un apport maximal de la culture à la cohésion sociale et au développement, à la maximisation du capital social de certains territoires. Il peut s'agir assez classiquement d'une participation culturelle via les pratiques amateurs ou des formes un peu plus modernes qui tendent à articuler travail artistique professionnel et participation d'habitants amateurs, des populations sur un territoire. De même il y a donc un effet d'entraînement qui est escompté sur l'ensemble des autres activités sociales. Autrement dit plus vous êtes impliqués dans des activités culturelles, plus vous serez impliqués civiquement. Il y a donc un cercle vertueux de la participation culturelle qu'il faut prendre en compte et qui suppose également que le domaine culturel soit articulé, soit coordonné avec les autres domaines de l'intervention publique.
- Seconde entrée : **les dynamiques interculturelle et interterritoriale**. L'interculturalité renvoie à un processus d'interaction, d'échange entre des cultures ou des modes de vie différents sur un même territoire (non pas à une confrontation mais simplement à une coexistence de ces différentes cultures). De la même manière le principe d'inter territorialité vise à tisser des liens entre des territorialités culturelles multiples et des territoires plus ou moins délimités.
- Troisième entrée : elle relève des symboles d'identification. En effet, on voit que dans un contexte marqué par la mondialisation des formes et des expressions culturelles, les différents lieux conservent de nombreux caractères distinctifs. Ces spécificités entrent dans la construction des identités locales et génèrent à la fois des processus d'identification et d'appropriation territoriale. Ces spécificités

peuvent être le résultat de productions culturelles de longue date, des traditions locales ou bien encore construites à l'initiative de politiques culturelles davantage volontaristes. Elles peuvent prendre la forme d'un festival, d'événements festifs ou encore de traditions locales qui sont réinventées, réinterprétées.

Ces différentes entrées n'ont pas d'ambition exhaustives par rapport à l'ensemble des entrées que l'on peut investir pour saisir cette thématique de la cohésion sociale, elles sont juste un avant goût du travail que nous allons réaliser, des questions que l'on veut soulever.

L'étude que nous allons conduire ne cherchera pas à évaluer les impacts et les effets des projets culturels en terme de cohésion sociale et ce pour deux raisons principales :

- le dispositif d'enquête déployé ne le permet pas. Une telle ambition nécessiterait de mettre en place une étude réellement approfondie portant sur l'évolution des représentations sociales, des modes de sociabilité des individus, ou encore des modes d'identification. Nous ne sommes pas exactement dans ce cadre là.
- la culture ne représente qu'un facteur explicatif parmi d'autres de la cohésion sociale. Il est tout à fait illusoire de penser pouvoir en isoler les effets par rapport à des phénomènes structurels qui sont assez lourds et qui sont impactés par des facteurs sociaux, géographiques, économiques et politiques.

Nous porterons notre regard sur des processus d'élaboration mis en œuvre, en analysant la manière dont cette thématique générale de la cohésion sociale et les différents principes que nous avons vus au préalable, sont traduits en procédure et en dispositifs d'action. La question posée est de savoir de quelle manière toutes ces valeurs là impliquent des choix pendant toute la durée d'un projet, de l'étape initiale de son financement jusqu'à la matérialité de l'action, du projet concret.

Le choix des projets analysés au delà de leur intérêt intrinsèque (on en a repéré beaucoup qui sont fabuleusement intéressants) : on veillera à ce qu'il y ait une diversité de projets représentés, des créations collectives, des lieux culturels, des événements festifs, des traditions locales, avoir un éventail un peu large de projets.

J'aimerais conclure en attirant également votre attention sur les éventuels conflits et controverses liée au statut indéterminé de ces productions artistiques et culturelles qui sont à la croisée de logiques d'actions potentiellement contradictoires.

En effet, ces projets qui mobilisent l'objectif de cohésion sociale dans le fond établissent une convergence ponctuelle d'intérêt entre différents mondes sociaux et professionnels en vue de la réalisation d'un événement ou d'un objet auquel tous ne donnent pas le même sens.

Pour certains cela va être un objet artistique, pour d'autres, un projet de développement local, ou encore un espace de sociabilité...

Tout cela en définitive, ces différentes manières d'étiqueter un projet est source de conflictualité ou en tout cas de controverse. Il convient dès lors de s'entendre dès le départ sur la nature, les critères d'évaluation, la valeur de ce qui est produit, pour éviter que cela crée un objet qui est une boîte trop sensible et qui génère beaucoup de controverse.

Contacts : pauline.scherer@gmail.com ; vincent.guillon@senspublics.com

Fanny Herbert : retour sur l'observation/capitalisation du projet Vivre ensemble à la campagne

Formée aux Métiers des arts et de la culture au sein de la faculté d'anthropologie et de sociologie de Lyon Lumière, elle œuvre à la production de projets artistiques (arts plastiques, arts de la rue, cinéma...). Elle se spécialise ensuite sur l'espace public dans le cadre d'un Master 2 (Espace public : architecture, designs, pratiques) à l'école d'architecture de Saint-Etienne et travaille en tant que sociologue dans une équipe pluridisciplinaire (architectes, designers, artistes, géographes) sur des projets d'aménagements urbains.

Fanny Herbert suit actuellement le projet « Vivre ensemble à la campagne ».

Contact : herbert_fanny@yahoo.fr

Patrick Cosnet, comédien :

La Compagnie Patrick Cosnet, c'est au départ l'aventure magique de La Casquette du Dimanche en 1991, née de la rencontre de Patrick Cosnet et Jean-Luc Placé à l'occasion du festival pouancéen "Graine de Curieux". L'année suivante, la troupe se dote d'une structure associative "Les Fonds de Terroir". Depuis, la Compagnie Patrick Cosnet / association Fonds de Terroir s'est enrichie d'une dizaine de spectacles et de nombreuses activités (production, création et diffusion de spectacles vivants, ateliers, des stages théâtre, cogestion du Petit Théâtre de Pouancé, créateur et organisateur du festival Fermes en Scène, gestion du Théâtre de l'Herberie...)
La ligne artistique s'appuie sur la parole des gens, un regard sociologique mis en poésie, mis en scène, un aller-retour de notre mémoire collective à notre quotidien actuel. La Compagnie laboure une culture accessible à tous, un aménagement culturel du territoire, une diversité de la culture et de la création.

<http://www.compagniepatrickcosnet.com/>

Contact : compagnie.patrick.cosnet@wanadoo.fr

Christelle Blouët, fondatrice du réseau culture 21.

Lecture collective de l'agenda 21 de la culture. Chaque participant doit ensuite donner un mot reflétant sa compréhension ou son ressenti par rapport au texte.

Le Réseau Culture 21 vise à promouvoir la culture comme une composante essentielle du développement durable, notamment à travers une plateforme de ressources, l'échange de bonnes pratiques et la formation professionnelle.

Il s'est constitué en partenariat avec l'Observatoire des politiques culturelles depuis septembre 2009 à la suite d'une enquête sur la mise en oeuvre de l'Agenda 21 de la culture en France, et du mémoire correspondant, réalisé par Christelle Blouët. Cette enquête a mis à jour le besoin de mutualisation de ressources et d'animation du réseau des collectivités qui souhaitent placer les enjeux culturels au cœur de leur politique publique, considérant la culture comme le 4e pilier du développement durable, aux côtés des piliers économique, social et environnemental.

<http://reseauculture21.fr/>

contact : christelleblouet@free.fr

Témoignages de l'après-midi :

Modérateur : Jean-Yves Pineau, Ninon Bardet, Collectif Ville-Campagne

Le Collectif Ville-Campagne est né de l'envie de faire se rapprocher deux mouvements : d'une part la volonté croissante d'individus souhaitant s'installer à la campagne et d'autre part des territoires constatant ou recherchant un apport de population nouvelle. Ainsi, en 1997, 17 structures (associations, collectivités territoriales, médias), impliquées dans l'appui aux porteurs de projets en milieu rural et dans le développement local, ont décidé de mettre en place un lieu de réflexion et d'action autour des migrations ville campagne.

Deux ans plus tard, le Collectif Ville-Campagne se structure en association afin de répondre à la demande et aux besoins croissants des « candidats à l'installation », des territoires et des pouvoirs publics.

Les missions du collectif sont de conseiller et orienter ceux qui souhaitent s'installer à la campagne afin de les accompagner vers une professionnalisation de leur démarche et faciliter leur parcours ; soutenir l'émergence et la mise en place de politiques locales d'accueil et assurer une fonction de centre de ressources ; sensibiliser et travailler avec les pouvoirs publics sur cette nouvelle forme de migration qui pose des enjeux essentiels en terme d'aménagement du territoire et de développement local.

www.installation-campagne.fr

Contact : collectifvc@wanadoo.fr

Didier Bardy, fondateur de la Librairie-Tartinerie de Sarrant

*Au cœur de Sarrant, **Des livres et vous** est une halte à ne pas manquer. Lieu rénové dans le respect des techniques traditionnelles, cette librairie-tartinerie vous transportera dans une autre époque.*

Au rez-de-chaussée, vous apprécierez de passer votre temps à savourer les livres soigneusement sélectionnés à côté d'une tartine artisanale pendant que vos enfants feront leurs premiers pas dans l'espace jeunesse. Mais ce plaisir des mets et des mots ne s'arrête pas là. Au premier étage, vous pourrez contempler les dernières expositions, participer à des débats ou bien vous laisser bercer par le son d'une comptine.



<http://www.lires.org/>

Anne Lalair, directrice de les Pratos, ferme culturelle et artistique installée dans la Bretagne romantique.

Projets présentés : les Pots Potins ; la saga Fabrika Mémoire ; les Créanomades.

L'association Les Pratos a été fondée en 2007 par un collectif de 5 structures œuvrant dans le spectacle vivant : les compagnies Machtiern, Lettre, Vent d'Etoiles, du moulin et l'association la Régie Roulotte.



L'association Les Pratos se définit comme un pôle de compétences et de solidarités où sont mutualisés des moyens de production artistique, des outils de gestion et des savoir-faire. Elle s'engage également à contribuer au développement artistique et culturel du territoire de la Bretagne Romantique par tous les moyens jugés adéquats. Ce projet prend corps dans une ferme déjà occupée par la Compagnie Machtiern depuis quelques années. Cet espace rend possible l'invention et l'expérimentation d'une plate-forme d'échange, de solidarité, de mutualisation mais aussi de réflexion, de création, d'apprentissage et de rencontre avec les populations.



Le collectif Les Pratos souhaite ainsi créer et développer un lieu artistique comme un pôle de rencontre riche, créatif et solidaire.

<http://www.lespratos.org/>
contact : annelalaire@lespratos.org

Vincent Dumesnil, co-directeur de La Chambre d'eau, structure régionale de résidence d'artistes implantée dans l'Avesnois.

Projet : Campagnes vidéos
<http://www.lachambredeau.com/>
contact : vdumesnil@lachambredeau.com

La chambre d'eau est une structure régionale, implantée au Favril (Nord Pas de Calais) dont l'objet est le développement culturel des territoires et le soutien à la création artistique interrogeant des problématiques territoriales.

Le projet de La chambre d'eau se singularise par sa volonté de mettre en relation la création artistique contemporaine pluridisciplinaire avec les territoires en créant les conditions nécessaires à des processus de création artistique fondés sur un échange entre artistes, territoires et habitants. Pour y parvenir La chambre d'eau s'appuie d'une part sur des démarches artistiques mettant en jeu des problématiques territoriales (réflexion, interrogation d'artistes concernant le patrimoine, la transformation du paysage, l'environnement, les axes de transport, le rapport ville campagne...) et d'autre part sur sa mission d'appui qui lui permet d'initier, d'accompagner et d'ancrer dans les territoires de nouvelles démarches artistiques et culturelles et de favoriser la mise en réseau des acteurs.



Yves Pasquier, directeur de Solid'Art Maurienne, association qui propose de mettre la culture et la solidarité au cœur du développement local.

*Créée en 1993 à Saint-Jean de Maurienne (73 Savoie) à partir d'un collectif de 13 associations locales, **SOLID'ART** a pour objectif de contribuer au développement global (culturel, social, économique, touristique, solidaire, ...) du territoire de Maurienne à travers des projets participatifs à vocations culturelle et humaniste, tout en veillant à n'exclure personne.*

*Ainsi, **SOLID'ART** déploie son activité dans le cadre d'un atelier et chantier d'insertion visant à permettre à ceux qui vivent en marge de notre société de (re)trouver confiance, reconnaissance et dignité à*



travers:

un emploi de type artisanal et une formation dans les domaines de:

- la gravure d'art et la fonderie d'aluminium (décoration, signalétique) depuis 1996,
- la culture de la vigne et du patrimoine qui lui est associé depuis 2007 ;

des projets ayant pour but de promouvoir le développement

*local et la mise en valeur du territoire de la Maurienne : **Solid'Art** a initié des actions culturelles visant à démontrer que l'art est accessible à tous et qu'il peut être un formidable moyen de réalisation de soi et d'intégration à la société en favorisant l'ouverture aux autres.*

<http://www.solidart.net/>

Contact : contact@solidart.net



Jean Bojko du TêATr'éPROUVèTe, équipe artistique installée à l'Abbaye du Jouir à Corbigny

Le TêATr'éPROUVèTe est une équipe artistique installée à l'Abbaye du Jouir à Corbigny (1800 habitants) dans la Nièvre. Après un parcours engagé mais plutôt conventionnel pour ce qui est de l'esthétique, il pratique depuis plus de 10 ans « un théâtre sans h », défini comme un théâtre qui redescendrait de sa hauteur pour prendre en compte le quotidien et la proximité. Cela donne des mises en scènes dans l'espace social autour de faits de société comme la pauvreté (« création pour une ouverture vraie »), la vieillesse (« les 80 ans de ma mère »), l'intérêt des petites communes (« 32+32=2000 »), le jardinage potager (« les jardins d'étoimants), les petites rivières (« une pièce dans l'Anguison »)... Mises en scène (ou petits sèmis) qui associent toujours des artistes agissant dans tout le champ culturel et des personnes directement concernées par le sujet traité (pauvres, personnes âgées, villageois, jardiniers...).

<http://www.theatreprouvette.fr/>

Contact : theatre.prouvette@wanadoo.fr



Premiers éléments de synthèse de la journée

A partir des 4 expériences présentées, identifier et faire ressortir, à travers les retours des participants au séminaire :

- les effets majeurs du projet sur l'attractivité du territoire, le lien social et l'ouverture du territoire
- les éléments clés de réussite et d'épanouissement du projet sur le territoire
- les questions en suspens (problématiques des projets par rapport aux éléments évoqués)

Les effets majeurs d'un projet culturel sur un territoire

	Attractivité du territoire	Lien, cohésion sociale	Ouverture du territoire et des mentalités
Les Pratos	<ul style="list-style-type: none"> - Projet co-construit avec le territoire : mobilisation des acteurs, création d'une dynamique - Types d'activités qui renouvellent le regard et la connaissance du territoire (circulation, lieux insolites) - Types d'activités qui attirent les familles avec enfants, en phase avec le renouvellement de la population sur le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> - Aller à la rencontre des habitants, créer ces moments/lieux de rencontres pour les « faire sortir » de chez eux - Moments créés via la convivialité, la proximité des formes artistiques - Une attention portée à tous les publics (+ jeunes via les écoles et les anciens) et aux échanges (entre habitants mais également avec les artistes) 	<ul style="list-style-type: none"> - Mixité des disciplines et des formes artistiques (partage de différents langages artistiques) - Accueil d'artistes étrangers aux territoires permet également l'enrichissement - Ouverture vers de nouvelles formes, de nouveaux jeux
La chambre d'eau	<ul style="list-style-type: none"> - Valorisation du territoire par le projet, réappropriation par le travail artistique - Territoire comme support de la création vu comme un espace de vie, d'activités : déstigmatiser le milieu rural 	<ul style="list-style-type: none"> - Regards croisés d'artistes et d'habitants sur des lieux prétextes à la rencontre, à l'échange - Mixité sociale des rencontres provoquées 	<ul style="list-style-type: none"> - Echanges à l'international, transfrontalier. - Lien entre activité artistique et autres activités sur un territoire, dialogue qui ne se ferme pas à un domaine

Solid'Art Maurienne	- Projet grandiose, rayonnement du territoire - Développement du sentiment d'appartenance, projet fédérateur - Dynamique économique	- Projet solidaire par excellence. - Mixité sociale et générationnelle dans la participation, tous égaux - Plus-value socio-économique par la réinsertion	- Laisser s'exprimer l'imaginaire, le rêve et l'ambition !
Theatr'eprouvette	- Valorisation de personnes habitantes sur le territoire	- Lien intergénérationnel - Echanges entre habitants et artistes - Réflexion sur les enjeux sociaux (précarité, vieillesse)	- Désacralisation du statut de l'artiste, - Création de situation de 'décalage' et de questionnement

Solid'Art Maurienne :

Les effets majeurs du projet Solid'Art Maurienne sur l'attractivité du territoire :

- Projet grandiose (par la taille, l'ambition, la participation) qui permet de faire rayonner le territoire au-delà des frontières et valorise les habitants hors frontières
- Le projet permet également de développer le sentiment d'appartenance au territoire par l'implication, le symbolisme, un projet fédérateur pour le territoire et ses habitants
- Un lien avec une activité économique et sa pérennisation, ce qui participe à l'attractivité d'un territoire

Les effets majeurs du projet Solid'Art Maurienne sur le lien social :

- Projet à plus-value sociale évidente avec la dimension insertion, création d'une entreprise solidaire, insertion par la création artisanale et artistique
- Cohésion sociale autour d'un projet culturel fort, d'une œuvre artistique symbolique
- Participation, solidarité, création collective, échange de tous les âges et milieux

Les effets majeurs du projet Solid'Art Maurienne sur l'ouverture du territoire :

- Ouverture à l'imaginaire, ampleur donnée à l'ambition et au rêve
- Les habitants acteurs de cette création artistique, fierté et ouverture des mentalités

La chambre d'eau :

Les effets majeurs de la Chambre d'eau sur l'attractivité du territoire :

- Le projet 'travaille' le territoire, le met en valeur, le dévoile via la création contemporaine, donc c'est une valorisation de ce qu'il est, de sa représentation que les habitants qui y habitent s'en font : attractivité à l'interne comme à l'externe
- Le territoire imprègne les créations, il est vu comme un espace de vie avec des habitants qui ont choisi de s'y installer, support pour la création contemporaine : mise en valeur d'un territoire rural porteur d'une forte exigence artistique permet de déstigmatiser le monde rural, le présenter comme créatif
- Faire venir des artistes 'hors territoire', c'est permettre de porter le territoire à l'extérieur, de porter un nouveau regard sur celui-ci

Les effets majeurs de la Chambre d'eau sur le lien, la cohésion sociale :

- Regards croisés d'artistes et d'habitants sur des lieux prétextes à la rencontre, à l'échange, mixité sociale des rencontres faites (artistes, agriculteurs...)
- Réappropriation d'un cadre de vie, revalorisation du territoire par le regard de l'artiste permet aux habitants de se revaloriser eux-mêmes à leurs propres yeux.

Les effets majeurs de la Chambre d'eau sur l'ouverture du territoire et des mentalités :

- Ouverture vers l'international, le 'hors frontière' par l'accueil d'artistes
- Echange avec des projets de territoires frontaliers
- Un lien entre activité artistique et activité économie, échange autour des enjeux et des démarches suscités par le travail artistique

Les Pratos :

Les effets majeurs des Pratos sur l'attractivité du territoire :

- Dans la démarche même du lieu et de son fonctionnement, l'association des différents acteurs locaux (élus, soutien de l'interco) permet de créer une dynamique locale qui mobilise la population elle-même et contribue à créer de l'attractivité en interne. Le projet de lieu et d'animation s'est construit avec le territoire, il y est intégré et non parachuté. Avec le choix du 'hors les murs', rayonnement des actions sur l'intercommunalité.
- Les activités des artistes apportent un nouveau regard sur le territoire pour les habitants, ils permettent de renouveler, affermir l'identité territoriale au service de l'intercommunalité.
- En « emmenant » les habitants dans des lieux insolites, la diffusion de « l'art dans les campagnes » prend tous son sens. Cela permet également de faire découvrir, leur propre territoire aux habitants, de les faire circuler sur plusieurs communes.
- Types d'activités qui contribuent au maintien de nouvelles populations, à l'installation de familles avec enfants (activités ciblées)

Les effets majeurs des Pratos sur le lien et la cohésion sociale :

- De nouvelles formes de rencontres (lieux, formats) entre les habitants via une convivialité des rencontres, les formats privilégient la proximité entre artistes et habitants
- Activités qui « font sortir » les gens et permet de se rencontrer. Une rencontre qui s'effectue entre habitants (de communes différentes) mais aussi avec les artistes, entre générations (mixité sociale)
- Attention portée aux pratiques amateurs, à la sensibilisation et à l'éducation artistique (offre et lien avec les écoles).

Les effets majeurs des Pratos sur l'ouverture du territoire :

- Mixité des disciplines et des formes artistiques permet le partage de différents langages artistiques, dans un travail commun et non une concurrence
- Accueil d'artistes 'hors frontières' permet l'échange, l'enrichissement pour le territoire, cela participe à l'intégration
- Ouverture de lieux inhabituels, insolites permet de « sortir de soi »

Les éléments clés de l'épanouissement d'un projet culturel sur territoire

	Rapport aux territoires, partenariat	Méthodologie, ingénierie	Médias et moyens
Les Pratos	<ul style="list-style-type: none"> - Identifié, compris et soutenus par les élus et acteurs locaux - Dialogue avec le territoire (autres manifestations, associations, acteurs socio-économique), multi partenariat - Implication sur le long terme, ancrage local (propositions à l'année) 	<ul style="list-style-type: none"> - Vrai projet collectif de lieu : accompagnement, animation, réflexion sur une mutualisation des ressources et des moyens - Ancrage dans un lieu valorisé mais également sorties 'hors les murs' nomades en direction et pour les habitants - Adapter les moyens aux conditions 	<ul style="list-style-type: none"> - Privilégier la proximité, l'échange (ateliers, temps de présentation de projets 'en cours') et des formats privilégiant l'échange - Donner à voir le processus de création en cours comme un 'savoir-faire', dédramatiser la création,
La chambre d'eau	<ul style="list-style-type: none"> - Soutiens des collectivités publiques - Cohérence avec la politique culturelle territoriale - Travail sur le 'territoire de vie' 	<ul style="list-style-type: none"> - Un développeur, un animateur pour la démarche, en binôme avec un artiste - Démarche artistique de création privilégiée, prioritaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Interdisciplinarité - Temps longs, temps d'imprégnation du territoire.
Solid'Art Maurienne	<ul style="list-style-type: none"> - Projet qui s'appuie totalement sur l'identité du territoire donc adhésion de tous au projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Une démarche de création/participation collective et non de consommation 	<ul style="list-style-type: none"> - Médiation, sensibilisation et communication très fortes sur le projet !
Theatr'eprouvette	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation de moyens locaux, d'équipements existants 	<ul style="list-style-type: none"> - Duo pour mettre en place les projets - Expérimentation, humilité de la démarche 	<ul style="list-style-type: none"> - Présence artistique au plus près des habitants - Essaimage des pratiques...

Solid'Art Maurienne

- Un projet qui s'appuie sur l'identité du territoire et permet donc l'appropriation progressive par tous.
- Une démarche de création collective, de participation et non de consommation
- Une médiation et une communication fortes sur l'événement
- Mobilisation et adhésion de tous

La Chambre d'eau :

La Chambre d'eau dans son rapport au territoire (gouvernance, contexte, soutien) :

- Soutiens publics, cohérence du projet avec la politique culturelle territoriale menée
- Travail sur un territoire plus vaste qu'un découpage administratif, en fonction de la nature des projets

La Chambre d'eau et la méthodologie de projet :

- La structure est composée d'un 'développeur' qui anime la démarche et qui est issu du territoire
- Coordination avec un artiste, ce qui permet de replacer la création au cœur de la démarche de la structure et de ne pas être centrée sur de l'animation

La Chambre d'eau et les moyens et médias utilisés :

- Des temps de résidence long pour permettre l'imprégnation sur le territoire
- Des créations qui prennent comme supports le territoire et les habitants : une forte participation
- Diversité des médias utilisés, travail dans l'interdisciplinarité.

Les Pratos :

Les Pratos dans leur rapport aux territoires :

- Ont développé un rapport de proximité avec les élus et les acteurs du territoire : cela a permis la compréhension du projet par les élus qui les ont identifié comme un acteur culturel majeur et ont compris leur démarche pour la soutenir (financièrement)
- Une implication locale, sur la durée et toute l'année d'une équipe artistique qui travaille en cohérence avec les autres manifestations culturelles du territoire et mobilise les ressources locales (communication via les communes)
- Dialogue constant avec les habitants du territoire : participation des habitants, lien avec le tissu associatif local (parents d'élèves etc...)

Les Pratos et l'ingénierie du projet :

- Un accompagnement technique dédié, une animation d'un lieu (et pas seulement une proposition artistique)
- Mutualisation des moyens et des ressources qui profitent à toutes les compagnies,
- Ancrage dans un lieu qui est valorisé, investi mais dont on sait sortir pour aller vers les autres et revisiter d'autres lieux du territoire.
- Les moyens sont adaptés aux conditions : inventivité, utilisation de lieux localement adaptables, moyens de communication (cahier des enfants)

Les Pratos et les moyens utilisés :

- Proximité et simplicité, les Pratos sont résolument sur des formats ludiques (lieux insolites), accessibles à tous les publics : privilégier la rencontre et l'échange via le côté convivial, festif.

- Sincérité de la démarche : ne pas être que sur des temps de présentation formelle mais plutôt sur des temps de convivialité, de visibilité de 'projets en cours' : donner à voir la culture en montrant un projet en cours de création, dédramatiser l'aspect « création artistique » par la proximité

Quelques questions en suspend...

	Rapport aux territoires, partenariat	Méthodologie, ingénierie	Médias et moyens
Les Pratos	<ul style="list-style-type: none"> - Economie et viabilité du budget (financement et soutien public) - Lien entre le projet du lieu et les objectifs de l'intercommunalité en matière de politique culturelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Charge de travail pour le développement de l'association - Part de bénévolat pour les artistes - Fragilité de la structure ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontres éphémères... revenir avec les versions finalisées de ces phases de travail...
La chambre d'eau	<ul style="list-style-type: none"> - Portage (soutien public choisi, part d'autofinancement) - Un projet capteur, révélateur des enjeux sociaux du territoire ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Devenir d'une démarche au-delà du porteur de projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Médiation : par qui et pour qui ? - Diffusion et devenir des œuvres
Solid'Art Maurienne	<ul style="list-style-type: none"> - Pérennité de la démarche, son animation sur le long terme 	<ul style="list-style-type: none"> - Pérennité au-delà du portage charismatique ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Dimension artistique peut-être dépassée par la dimension sociale du projet - Quid de la présence de l'artiste ?
Theatr'eprouvette	<ul style="list-style-type: none"> - Ancrage territorial ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Quelles ressources humaines ? 	

Les questions en suspend sur Solid'Art Maurienne :

- Pérennité de la démarche au-delà du portage par une personnalité ?
- Dimension artistique du projet dépassé par la dimension sociale du projet
- Absence de l'artiste dans le projet

Les questions en suspend sur Les Pratos :

- Question de l'économie et de la viabilité du projet sur le long terme (quel financement public, contexte de réduction budgétaire)
- Le projet de lieu est-il vraiment mené avec les acteurs locaux ? Quels liens avec les objectifs et la compétence culturelle de la communauté de communes ?
- Quelle charge de travail pour le développement de l'association ? Quelle part de bénévolat pour les artistes ?

Les questions en suspend sur La Chambre d'eau :

- Le projet est-il un capteur des enjeux sociaux du territoire ?
- Portage du projet (implication choisie des collectivités, part d'autofinancement)
- Quelles relations avec le public ? Une médiation a-t-elle lieu ?
- Le devenir des œuvres, leur diffusion ?

Témoignages : la culture dans les Parcs naturels régionaux

Modérateur : François Pouthier, Culture et Départements

La culture est un des fondements du projet politique des Parcs Naturels Régionaux et a toujours été affirmée avec force dans leurs projets de territoire. « *La culture est en effet au cœur du concept qui a présidé à leur création et elle a cherché à en imprégner l'action. (...) Car la culture est continuité, et ce n'est qu'à cette condition qu'elle peut être véritablement porteuse de développement*¹ ». Levier essentiel de développement d'un Parc naturel régional, elle a placé l'être humain au cœur du projet de territoire. Si elle prend ses racines dans le terroir et le patrimoine, la culture au sein des Parcs s'est également largement nourrie de l'évolution des politiques culturelles de ces trente dernières années.

Trois dimensions principales ont animé les actions culturelles mises en œuvre.

Celle du patrimoine tout d'abord. Patrimoine bâti et institué, bien évidemment, mais aussi patrimoine mémoriel et cognitif, social et identitaire, d'où la prise en compte, dès les origines (se rappeler de Georges-Henri Rivière) du patrimoine paysager et immatériel bien avant qu'une certaine année du patrimoine (1980) et que différentes conventions internationales ne viennent les reconnaître. Par la prise en compte de l'héritage spirituel et intellectuel des hommes et des femmes de leurs territoires, par les démarches ethnologiques engagées, par la reconnaissance des métiers et des savoirs faire d'une paysannerie se décomposant², les actions culturelles des Parcs Naturels Régionaux ont anticipé cette transformation sémantique et intellectuelle de la notion de patrimoine. Preuve en sont la naissance des Ecomusées et autres maisons à thèmes, l'extension de la notion de protection et de préservation aux objets et aux espaces dits naturels³ et la description des traits originaux et distincts des groupes humains y résidents⁴.

Celle des habitants, ensuite, et conséquemment du souhait des Parcs de les reconnaître, de reconnaître leurs structures instituées et de la nécessité de leur mise en réseau. Avec trois enjeux que l'on pourrait regrouper sous le vocable de gouvernance : celui de passer d'une adhésion à une participation au projet de territoire pour ceux qui viennent s'y installer et ceux qui en sont issus mais qui n'y résident plus ; celui de la coopération publique, intersectorielle (transversale), interinstitutionnelle (Collectivités locales et Etat) et interterritoriale (Ipamac) ; celui de l'engagement solidaire avec la mise en partage des savoirs, des connaissances et des ressources.

Celle de l'expérimentation et de l'innovation, enfin, avec le souhait des fondateurs, d'être un laboratoire d'idées et d'expériences pour le territoire et la culture.

Pour autant, si cette mission culturelle est inscrite dans les textes fondateurs (Art R244I 1^{er} septembre 1994), sa mise en œuvre est demeurée fragile. Preuve en est le débat lancé lors des 30 ans des parcs qui soulignait une « *donne culturelle insuffisamment prise*

#####

¹ - *Le développement culturel dans les Parcs Naturels Régionaux*, texte d'orientation adopté par l'Assemblée générale du 3 mars 1999.

² - MENDRAS (Henri), *La fin des paysans*, Actes Sud, Paris, 1992.

³ - Voir le rôle d'André CHASTEL et Georges-Henri RIVIERE, FABRE (Daniel), RAUTENBERG (Michel), (dir.), *Domestiquer l'histoire*, MSH, Paris, 2000.

⁴ - CHIVA (Isaac), *Le patrimoine ethnologique : l'exemple de la France*, in *Encyclopaedia Universalis*, Symposium, Paris, 1990, p. 229-241.

en compte»; une donne culturelle, qui plus est, confrontée à de fortes mutations endogènes et exogènes. L'action culturelle au sein des Parcs comme à une échelle nationale est devenue d'abord un secteur et non plus une dimension (avec le risque de s'y enfermer). Cause ou conséquence, si la culture est aujourd'hui un des services à la population, elle a également disparu de l'enjeu politique et donc de « l'agir politique ». De manière exogène, les espaces ruraux, rurbains, périurbains, urbains, ensuite, ont connu et connaissent une forte mutation sociale qui bouleverse nos repères et nos références.

D'abord, la ruralité n'est plus un espace périphérique peu perméable aux courants du progrès, elle n'est plus le monde agricole, elle n'est plus le monde de l'exode que l'attractivité des villes semblait avoir placé à la remorque de la modernité, et la ville n'est plus le monde de la richesse face à la pauvreté de la ruralité. Alors que l'Europe s'inscrit dans un phénomène de métropolisation, la France conserve sa spécificité : un semis de petites villes conjugué avec une occupation quasi-totale du territoire et une accessibilité physique et géographique en constante progression⁵. Voilà qui demande donc de nouvelles articulations entre ville et campagne et une véritable prise en compte de nouveaux arrivants.

Des nouveaux arrivants à nouveaux comportements, ensuite. L'espérance de vie française a progressé tout autant depuis le début du XX^{ème} siècle qu'entre l'an mille et l'an 2000. Notre vie est dorénavant constituée de 693 000 heures, réparties entre 30 000 heures d'études, 200 000 heures de sommeil, 63 000 heures de travail et ... 400 000 heures de temps libre. Certes, comme ironise Jean Viard⁶, nous faisons beaucoup plus l'amour dans une vie qu'avant 1914 ! Mais nous sommes plus prêts à faire une heure de voiture pour acheter un réfrigérateur que prendre cette même heure à nous nourrir de notre proximité. Car simultanément, notre mobilité individuelle n'a eu de cesse de progresser : 45 kilomètres par jour et des changements de couple et corrélativement de lieux d'habitation tous les 8 ans. En 10 ans, vingt millions de personnes, dont une majorité de 30-45 ans, ont déménagé.

Aux seules migrations économiques (la recherche d'un emploi) se sont adjointes des migrations de nature sociale ou d'agrément (la recherche d'un logement et/ou d'une qualité de vie). Et le paradigme du développement territorial s'est infléchi : la rotation des populations et le cycle de vie des ménages ont inversé les soldes migratoires et, pour la première fois depuis la Révolution industrielle, renversés la relation ville-campagne⁷. Avec le risque de ghettoïser certains territoires en les rendant sélectifs tant par leur manque d'attractivité qu'à l'inverse, en empêchant des habitants d'y vivre ou des arrivants de s'y implanter comme cela peut être le cas dans le Lubéron ou sur le Bassin d'Arcachon.

Dans ce cadre, la place de la culture au sein des Parcs Naturels Régionaux pourrait être uniquement considérée comme une contribution parmi d'autres au développement territorial et aux nouvelles fonctions productive, résidentielle⁸ et environnementale que les territoires des Parcs se devraient d'assumer. Mais au cœur de toutes ces fonctions, la

⁵ - DATAR, *Qualité France rurale pour 2020, contribution à une nouvelle politique de développement rural durable*, CIADT du 3 septembre 2003.

⁶ - VIARD (Jean), *Paroles et fragments*, Lettres d'Échanges de la FNCC, N° 56/57, Saint-Etienne, 2010, p. 38-43. Et aussi VIARD (Jean), *Flogé de la mobilité*, Editions de l'Aube, Paris, 2006.

⁷ - Avec des disparités nationales liées aux phénomènes de métropolisme et d'attractivité du littoral. Source : Collectif Ville-Campagne.

⁸ - Rappelons que l'accession à la propriété n'a eu de cesse de progresser depuis 1955 (33% de propriétaires en 1955 contre 54% aujourd'hui) avec un accroissement de la maison individuelle et de la voiture, et le développement d'une logique résidentielle au profit des campagnes avoisinantes dans des phénomènes de périurbanisation et de rurbanisation. Un constat national qui reste marqué par l'hétérogénéité : il demeure des campagnes où les départs prédominent, les services aux populations sont inégalement répartis voire carencés (les petites et moyennes villes concentrent l'offre de services, les couronnes périurbaines sont parfois plus défavorisées que les campagnes isolées, qui demeurent toutefois marquées par une distance plus importante et des services privés manquants).

culture pourrait bien devenir non pas un « quatrième pilier » pour reprendre la métaphore du développement durable mais bien un nécessaire échafaud. A ce titre, plus qu'une simple contribution, elle deviendrait une véritable condition du développement territorial des Parcs Naturels Régionaux. Ainsi, la fonction résidentielle ne pourrait exister sans prise en compte des paysages et d'une action culturelle marqueur d'une vie sociale ; la fonction productive ne reposerait plus seulement sur une économie du terroir mais sur une économie de territoire à circuits courts et à synergie entre acteurs culturels dans une tierce économie⁹ ; la fonction environnementale ne pourrait exister sans prise en compte du(des) patrimoine(s) et d'une écologie humaine ; enfin chaque Parc n'est pas une « île au milieu de l'océan » mais un territoire qui doit repenser son rapport au proche et au lointain, au local et au global.

Mais pour cela, encore faudrait-il sortir des « sentiers de dépendance »¹⁰, des schémas de pensées identiques qui définissent un langage commun, des rites et des normes. En changeant de repères, d'usages, de perceptions et de représentations, de nouveaux « récits territoriaux » articulant passé, présent et avenir, avec aspects émotionnels et tension dramatique, sont en mesure de s'écrire. A ce titre, la culture ne peut être qu'une dimension, une condition du projet de territoire. Mais pour construire, partager et transmettre un projet commun, générer la participation de ceux qui habitent le territoire, produire un récit collectif, il convient de faire preuve d'invention, d'expérimentation et d'innovation, comme si loin d'une histoire circulaire ou du « modèle de la pouhelle »¹¹, il y aurait nécessité à se souvenir des valeurs initiales des Parcs, celles d'être un laboratoire d'idées et d'expériences pour le territoire et la culture.

Loriane Gouaille, Fédération des PNR : l'inventaire des pratiques culturelles dans les Parcs naturels régionaux¹²

Loriane Gouaille a réalisé en 2010 un inventaire des pratiques culturelles dans les Parcs naturels, sous la direction de Nicolas Sanaa, chargé de mission aménagement du territoire et culture à la Fédération des Parcs naturels régionaux.

Cet inventaire a permis de démontrer la spécificité du savoir-faire Parc des chargés de mission qui encouragent et animent quotidiennement une dynamique culturelle territoriale. Investissant des lieux nouveaux et originaux, les activités culturelles proposées par les Parcs revêtent plusieurs objectifs :

- réintroduire une activité festive sur certains territoires et lieux en voie d'abandon,
- susciter de l'échange et du lien social entre les artistes et les populations, tout en valorisant un mouvement des artistes vers les spectateurs,
- permettre au plus grand nombre de personnes l'accès aux activités culturelles,
- encourager les déplacements des publics sur l'ensemble des territoires des Parcs.

⁹ - Voir notamment l'expérience des Articulateurs dans le Pays de Redon et des Pratos installée dans la Bretagne romanesque.

¹⁰ - Notion développée par la sociologie économique pour expliquer que les firmes n'adoptent pas les bonnes solutions car il faudrait alors reprendre les apprentissages à zéro

¹¹ - FRIEDBERG (Ernard), Le pouvoir et la règle, dynamiques de l'action organisée, Seuil, Paris, 1993, p.80-86.

¹² Cf annexe : Inventaire des pratiques culturelles

Etude conduite entre avril et septembre 2010 (Une vingtaine de Parcs répondants)

Objectifs de l'étude :

- identifier les pratiques et faire se connaître
- argumenter pour une approche culturelle vis-à-vis des élus
- construire une boîte à outils par thématique (résidence artistes), par exemple d'actions, par document ressources (juridiques...)

Principaux éléments d'analyse

Depuis la création des Parcs, leurs postures sur cette mission ont été diverses (identification d'une quarantaine de positionnements différents).

Les démarches originelles se sont construites autour d'équipements de type « écomusées » avec un engagement pour un certain nombre autour du patrimoine bâti (Landes, Armorique).

2 manières principales de concevoir la culture dans les chartes :

- besoin de faire apparaître formellement le terme « culture » au sein d'un volet
- approche plus transversale de la culture dans les différents volets

D'une manière générale, la place de la culture est plutôt faible avec des moyens d'intervention limités souvent regroupés avec d'autres missions (tourisme, patrimoine).

Les postures des Parcs aujourd'hui :

- appui aux porteurs de projet : financier (paiement de droits), communication, technique (mise à disposition de connaissances et d'ingénierie de montage de projets), matériel (prêts de matériel d'exposition)
- conduite de projets (résidence, manifestations...)

Les principes d'une culture, élément d'attractivité du territoire :

- approches transversales
- développement de lieux non institutionnels pour la pratique de la culture (exemple des bistrotts avec programmation culturelle datant de la révolution et de l'industrialisation ouvrière dans les Landes de Gascogne)
- les artistes vont vers les habitants (hors murs)

Des questionnements pour l'avenir :

- Les Parcs, opérateurs ou maîtres d'ouvrage culturels ? producteur d'activités culturelles ou animateurs de réseau culturel ?
- Une approche culturelle plus ou moins concentrée autour du patrimoine ?

www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr/fr/accueil/
contact : nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr

Exemple de démarches menées sur des Parcs

Audrey Legendre, PNR Scarpe-Escaut : La culture comme outil de lien social et de sensibilisation des habitants.

- Le Parc s'est engagé dans la mobilisation des acteurs culturels et sociaux dans le cadre de démarches participatives :
- état des lieux de la vie culturelle (approche thématique par champs culturels)
 - action sur le renforcement de la solidarité et de la cohésion sociale en 2010

Les effets provoqués :

- partage du même constat
- manque de projets culturels et artistiques qui font le lien entre patrimoine et habitants
- émergence des besoins exprimés par les acteurs culturels
- création d'un pôle sur ce thème au sein du Parc

Le Parc s'est engagé dans la création d'un appel à initiatives culturelles (développement et diffusion de créations culturelles) avec pour leviers :

- la médiation culturelle
- l'encouragement au partenariat et à la coopération
- la facilitation de la mise en réseau
- la professionnalisation des acteurs
- l'expérimentation

Les projets recherchés :

- invention d'espaces de création sensible (dépasser les frontières)
- réappropriation de son territoire (problème de confiance)
- stimulation de la mobilisation des habitants

Démarche : création d'un cahier des charges co-construit avec les acteurs avec les acteurs pour aider des projets de groupes d'habitants, impliquer les différents acteurs et accompagner les porteurs de projets.

On assiste à de nouveaux partenariats avec les EPCI, les acteurs socio-culturels (logique de « territoire apprenant »).

www.pnr-scarpe-escaut.fr

contact : a.legendre@pnr-scarpe-escaut.fr

Erwan Patte, PNR Marais du Cotentin et du Bessin : La culture, levier du cadre de vie

Le Parc souffre d'une identité culturelle dépréciée.

Il comporte 2 Pays d'art et d'histoire et un pays d'accueil touristique à forte vocation culturelle.

L'objectif est de faire se réapproprier des éléments culturels.

Par exemple, une action forte a été conduite sur le bâti en terre (300 maisons ont été restaurées, des rendez-vous « terre » ont été organisés).

Une animation sur le marais a été conduite avec des conférenciers et des conteurs.

La politique du Parc a évolué d'une démarche d'aides ponctuelles à la logique de diagnostic qui a conduit à un conventionnement pluriannuel en 2009 (festival des marais) et au lancement du premier appel à projets culturels sur le thème de la biodiversité en 2011.

www.parc-cotentin-bessin.fr/

contact : epatte@parc-cotentin-bessin.fr

La culture, facteur d'attractivité des territoires ruraux et de cohésion sociale ?

Journées de Lalbenque, mars 2011

Crédits photos :

Imagiterre

www.imagiterre.eu

Collectif Ville-Campagne

<http://www.installation-campagne.fr/>

DOCS

Education en zone rurale: les études courtes privilégiées...par défaut?

La nouvelle étude du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq) révèle que le taux d'études supérieures chez les jeunes habitant en zone rurale est moins élevé qu'en milieu urbain.



On entend l'arbre qui tombe mais pas la forêt qui pousse. Un adage valable en ville mais beaucoup moins en zones rurales. Alors quand il s'agit précisément du parcours scolaire des jeunes des campagnes françaises, l'écho est la plupart du temps inaudible.

Dans une étude portant sur la scolarité des jeunes ruraux, le Centre d'étude et de recherche sur les qualifications (Céreq) met en avant les spécificités de ces zones rurales, par rapport aux secteurs urbains. Concrètement, les jeunes ruraux suivent plus que les citadins des études professionnelles et technologiques courtes. D'où un taux d'étude post bac moins élevé.

Première raison : l'environnement socioéconomique. Un jeune a toujours plus tendance à élaborer un projet professionnel en fonction de ce qu'il connaît déjà. Et là, l'influence de la profession des parents joue un rôle prépondérant. Parmi les 11 millions de Français résidant dans les campagnes, soit 18% de la population, la proportion des artisans, ouvriers et agriculteurs est plus importante que celle des cadres et des employés. Logique donc que l'on retrouve plus de jeunes dans les filières technologiques. Mais le paysage socioéconomique n'explique pas tout.

L'inégalité en matière d'accès aux ressources éducatives (écoles, collèges, lycées, études supérieures) frappe de plein fouet les campagnes hexagonales. Plus qu'ailleurs, l'offre de formation est en friche dans ces régions : près de la moitié des 15-17 ans habitant en zone rurale doivent chaque jour accomplir 18 km pour se rendre dans leur établissement scolaire. En outre, les options sportives, artistiques ou les langues sont très peu proposées.

CONTRAINTES DE MOBILITÉ ET D'ARGENT

Et l'orientation de la politique du gouvernement n'arrange pas les choses. La suppression des 16 000 postes d'enseignants conduit à la fermeture des classes. Et les jeunes ruraux, déjà lésés par une offre éducative dispersée, trinquent le plus. En 2010, après la suppression de la moitié des classes préparatoires aux grandes écoles au lycée Gay-Lussac de Limoges, le professeur Patrick Cueille s'insurgeait dans les colonnes de *Marianne* : « Un élève de terminale vivant en milieu rural a trois fois moins de chance de faire une prépa qu'un lycéen résidant en ville. Alors si on diminue les effectifs... ».

Les lycéens devront soit « s'expatrier » soit opter pour une formation disponible à proximité. « Il faut comprendre que, pour les jeunes ruraux, Limoges c'est déjà la grande ville. Alors aller à Paris, c'est carrément l'aventure ! », rajoute le professeur limougeaud. Au-delà de l'aspect psychologique, la contrainte financière, second coup de boutoir porté sur les régions rurales, asphyxie les jeunes étudiants : à Limoges, le loyer d'un studio tourne autour de 250 euros par mois quand il faut prévoir le triple à Paris.

Du coup, les jeunes des zones rurales choisissent des études courtes car moins onéreuses : après le bac, 47% d'entre eux s'orientent vers des filières technologiques courtes type BTS ou DUT.

Formation rime avec mobilité dans les campagnes françaises. Alors puisqu'aller vers les filières d'excellence relève du parcours du combattant, certains ont tenté de les faire venir. En vain. La distance reste la même dans les deux sens. Les dispositifs types Sciences Po dont bénéficient les jeunes des zones urbaines sensibles (ZUS) semble être un privilège dédié à la périphérie parisienne. « Nous avons essayé de faire pareil avec les grandes écoles d'ingénieurs de la capitale mais elles ont refusé : nous sommes trop loin à ce qu'il paraît », constate amèrement Patrick Cucille. Pourtant les jeunes des campagnes représentent 30% de la jeunesse française. Ceux des ZUS, 8%. Comme quoi, même dans l'éducation, on assiste à une politique à deux vitesses.

Mercredi 16 Novembre 2011
Alexandre Ferret - Marianne

Source :
<http://www.marianne2.fr>

Appel à candidature pour une résidence d'auteur ou d'illustrateur

Thématique Jardins

Les initiateurs.

La ville de Sées située au cœur du département de L'Orne (Basse-Normandie) compte 5 000 habitants. Sées est le centre urbain du Pays de Sées qui draine une vingtaine de communes rurales aux alentours. La ville est desservie par une gare (ligne Caen Tours, correspondance rapide avec la ligne Paris Granville), et les autoroutes A28 et A88. Sées se trouve à 170 kilomètres de Paris.

La librairie L'Oiseau-Lyre est une librairie papeterie généraliste d'environ 50 mètres carrés, installée depuis plus de 23 ans au cœur de la ville. Elle oriente sa politique culturelle vers un accès aux livres pour le plus grand nombre et choisit d'externaliser son activité hors de ses murs (rencontres, salon du livre...), en se faisant créatrice d'animations, ou partenaire d'initiatives locales et/ou nationales

La médiathèque municipale de Sées est installée dans les anciennes Halles aux grains. Son public principal est un public scolaire ou préscolaire, avec de nombreux accueils de classes et des ateliers réguliers pour les bébés lecteurs. Les animations touchent tous les publics et s'appuient sur la mise en œuvre de partenariats avec les associations locales, l'école de musique ou des institutions départementales.

C'est donc dans cet esprit que ces trois organismes travaillent ensemble pour la mise en œuvre d'une résidence d'auteur, afin de soutenir la création artistique et littéraire, tout en contribuant à renforcer l'accès à la culture pour le plus grand nombre dans une zone rurale.

Description

La résidence d'auteur ou illustrateur trouvera sa place en 2012 dans un projet global de la municipalité « Jardins et patrimoine naturel ». Sées est en effet une ville au patrimoine végétal important ; cependant ce patrimoine naturel est mal connu, car moins en vue de prime abord que le patrimoine architectural (cathédrale, églises, bâtiments conventuels reconvertis, maisons anciennes...). La ville de Sées ayant des traces de toutes les époques (gallo-romaine, médiévale, classique, moderne...), elle se prête à une compréhension du paysage et des milieux naturels à toutes ces époques. L'année 2012 va servir à mettre en valeur ces espaces de verdure par de multiples animations, tant culturelles que récréatives, qui permettront aux habitants comme aux touristes de découvrir ou redécouvrir leur patrimoine naturel et toutes les significations historiques et culturelles qui en découlent.

Le préprogramme rassemble un certain nombre d'acteurs locaux et se compose d'ores et déjà d'expositions, de conférences, d'un jeu de piste, d'ateliers, de promenades théâtralisées, d'un festival de cinéma sur la biodiversité, d'une fête des plantes, de concerts au jardin, d'un carnaval végétal...

La librairie L'Oiseau-Lyre prend part à cette manifestation en inscrivant son programme annuel d'animation dans cette thématique. Plusieurs partenariats sont déjà en cours d'élaboration avec : les éditions associatives La sauce aux arts (atelier de cuisine, exposition de planches, rencontre...), les éditions Plume de Carotte, le CDDP pour la réalisation d'une mallette pédagogique, les éditions Fabrique de la Mémoire pour la réalisation d'une anthologie de textes/citations/poèmes, avec une sélection réalisée par la clientèle de la librairie. Sont aussi prévus : la réalisation d'une toise « Grandir au jardin avec les livres », l'organisation d'un salon du livre en clôture de cette année d'animation et bien entendu un projet phare : la résidence d'auteur ou d'illustrateur.

La résidence 2012.

Durée

La durée de la résidence est fixée à 3 mois (Mars Avril Mai 2012).

Conditions

La résidence est ouverte aux auteurs (écrivains, illustrateurs) ayant déjà publié au moins un livre à compte d'éditeur.

L'auteur devra être francophone, afin de faciliter les échanges attendus.

Activités

Le principe de la résidence est d'offrir à l'auteur le temps et la liberté de réaliser en toute sérénité son projet d'écriture ou d'illustration.

Il s'agira aussi pour l'auteur en résidence de construire, autour de sa résidence, sur le territoire de Sées, des animations avec les principaux interlocuteurs, en contact avec les différents publics, le tout autour du thème principal des jardins.

En dehors de son travail de création l'auteur acceptera donc de consacrer 30% de son temps à des actions d'animation et de médiation : rencontres, ateliers, lectures, échanges.... Chaque séance d'animation, de médiation et ou de rencontre avec le public sera préparée en amont avec les partenaires (bibliothécaire, libraire, enseignant, directeur de structure...) et l'auteur. Les modalités seront à définir avec lui.

Objectifs

- Offrir à l'auteur les conditions favorables à la création d'une œuvre.
- Faire découvrir à l'auteur un territoire riche d'une population dynamique et d'une histoire locale.
- Accentuer et promouvoir l'engagement culturel dans une zone rurale par une proximité avec des publics différents.
- Renforcer la thématique des jardins et des espaces naturels en invitant une personne extérieure au territoire qui apportera son propre regard
- Créer des passerelles et fédérer différents acteurs culturels et éducatifs autour d'un projet commun : médiathèque, écoles, services municipaux, associations, hôpital, crèche, maison de retraite, ...

Conditions d'accueil

L'auteur sera hébergé au centre-ville de Sées, en appartement autonome dans le bâtiment de la mairie. Les charges du logement seront intégralement assurées par la mairie de Sées. L'auteur est alerté sur le fait que la résidence est située en territoire rural ; il est donc préférable qu'il dispose de son propre véhicule.

La rémunération s'élèvera à 1600 euros par mois sous forme de droits d'auteur. Il n'y aura pas de prise en charge de la restauration ni des frais de déplacement entre le domicile de l'auteur et son lieu de la résidence.

L'accueil sera assuré par les interlocuteurs principaux durant toute la durée du séjour. A savoir : les deux libraires (Armelle Scharr et Christine Rolland), la bibliothécaire chargée des animations (Julie Mabile), la responsable de la mairie chargée de la culture et de la communication (Céline Fichet) et l'adjointe à la Culture (Anne-Sophie Boisgallais)

Procédure

Les dossiers de candidature seront envoyés par courrier à la mairie de Sées avant le 14 juillet 2011.

Ils comprendront :

- Le formulaire d'inscription

- Une bibliographie
- Un CV
- Une proposition de projet argumenté (ou une proposition d'actions et d'intervention avec les publics) en lien avec la thématique du jardin
- Un justificatif récent concernant le statut social si possible (n° siren/siret, affiliation, charte...)

Un jury composé de membres de la mairie, de la médiathèque, de la librairie et du CRL, examinera les dossiers avant fin août 2011.

L'auteur sélectionné sera ensuite contacté directement pour établir une inscription définitive. Lorsque la candidature sera acceptée, une convention d'accueil en résidence sera signée entre les partenaires et le résident.

Programme prévisionnel de la résidence.

Octobre 2011 : rencontre avec les initiateurs de la résidence afin d'en arrêter le programme

Le 1er mars 2012	Lancement officiel de la résidence lors d'une rencontre réunissant tous les acteurs et les partenaires du projet
Du 2 mars au 30 mai 2012	Rencontres / Ateliers / Interventions ... à la crèche, médiathèque, maisons de retraite, hôpital, écoles ...
Le 1er juin 2012	Fin de la résidence, bilan
Samedi 15 et dimanche 16 Septembre 2012	Clôture de l'année jardin avec un salon du livre où l'auteur de la résidence est l'invité d'honneur

Contacts : Anne-Sophie Boisgallais, mairie de Sées

Armelle Schaar, librairie l'Oiseau-Lyre 24 rue Billy 61500 SEES 02.33.27.80.73

Formulaire d'inscription

Nom

Prénom

Pseudonyme éventuel

Adresse

Tel fixe

Tel portable

Fax

Courriel

Nationalité

Date de naissance

Avez-vous déjà bénéficié de séjours en résidence d'auteurs ?

Si oui, quand et lesquelles ?

Reconnaissance des identités

diversité

Accueil de nouveaux habitants

préservation des cultures locales

place de la création
et des artistes



Rencontre organisée par

L'Adda 32
&

CIRCo-Pôle national des arts du cirque d'Auch

En partenariat avec les Pays
D'Armagnac
D'Auch
Portes de Gascogne

Renseignements et inscriptions

Adda 32 - 05 62 67 47 47 - addagers@cg32.fr



1/3
Doc 7



L'Adda 32 & CIRCo-Pôle national des arts du cirque
en coopération avec les Pays d'Armagnac et Portes de Gascogne
présentent

**Culture
en territoire rural**
atouts et contraintes

La culture en territoire rural a-t-elle quelque chose de spécifique ?

Après avoir pendant longtemps considéré que le "désert rural" avait été "colonisé" par l'offre culturelle, on présente aujourd'hui plutôt la vitalité culturelle observée en milieu rural comme une spécificité.

Avec un isolement d'initiatives et de manifestations, le décalage de ces arts aux premières loges.

Le cadre de vie, l'environnement social et naturel, l'arrivée de nouvelles populations agissent-ils comme facilitateurs d'une certaine forme d'accès à la culture et de sa propagation ?

Sur quoi pourrait reposer une éventuelle différenciation entre propositions artistiques pour le rural et pour l'urbain ?

La "démocratisation culturelle" serait-elle plus facile à réaliser dans ce cadre ? Ou bien le contexte "facilite-t-il une démarche de "démocratie culturelle", sorte d'appropriation par les citoyens de revendications et d'actions culturelles ?

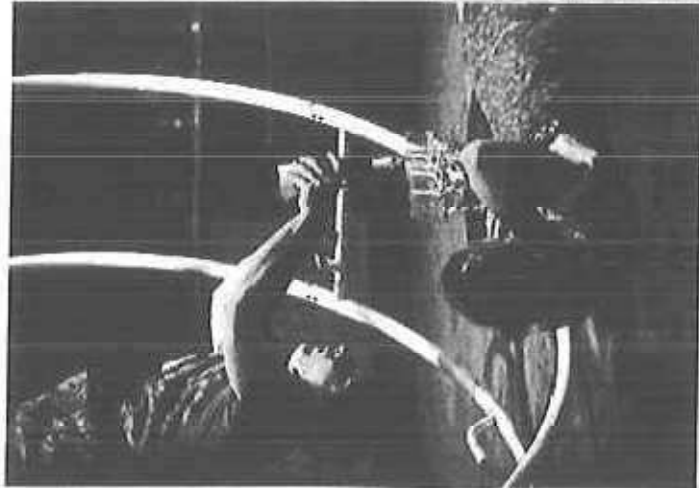
Par le croisement des publics, la proximité artistique, l'impact social, les politiques artistiques et culturelles expérimentées en milieu rural peuvent-elles servir de laboratoire aux politiques sur les autres territoires ?

Quelles réponses l'intercommunalité peut-elle apporter ?

INTERVENANTS

- Le rôle des élus dans les politiques culturelles - entre citoyens et artistes
KARINE GLAVES-MAUJIN
Adjointe au maire de St Auln (47), Présidente d'honneur de la FNCC, Vice-Présidente de la Région Centre
- Les mutations et nouveaux enjeux des territoires ruraux
JEAN-YVES PINEAU
Directeur du Collectif Milie et Campagne
- L'implantation et l'accueil d'artistes en milieu rural : atouts et contraintes
MATHIEU DESPOISSE
Membre du collectif Cheptel Aleikoum, implanté à St Agil (Lot-et-Cher)

Dimanche 23 octobre 2011 > 14h30-18h30
Montaur-les-Créneaux > Salle d'exposition
Gratuit sur inscription



Suivez le spectacle

Le Repas

Cie Cheptel Aleikoum

Cabaret participatif sous chapiteau, création collective du Cheptel Aleikoum proposée par Mathieu Despoisse.

Le temps du spectacle est celui d'un repas, avec l'avant, le pendant et l'après.
(Gardez-en 3h - possibilité de navette après le spectacle)

Dimanche 23 octobre 2011 > 19h
Montaur-les-Créneaux > Chapiteau

Dans le cadre du festival Orca

Participation au repas-spectacle : 15€ - Réservation obligatoire

Public concerné

Elus

Personnel des collectivités

Responsables associatifs (limité à 1 par structure)

Culture en territoire rural : atouts et contraintes

> BULLETIN D'INSCRIPTION strictement individuel

Nom

Collectivité ou structure

Tel fixe

Tel portable

Fonction

Prénom

Signature

le

Fait à

Bulletin à retourner impérativement AVANT LE 14 OCTOBRE 2011 par courrier (avec votre règlement) ou courriel :
à l'Adla 37 - Hôtel du département - BP 20569 - 37027 NUCH Cédex 9 - tél : 05 62 67 47 47 - courriel : adla@adla37.fr

- Le m'inscrits :
- à la rencontre du dimanche 23 octobre, ainsi qu'au repas-spectacle et règle la somme de 15€ pour le repas-spectacle (chèques à l'ordre de Adla 37)
 - uniquement à la rencontre - entrée libre

2/3

Cycle de rencontres pour les collectivités Journée de réflexion - formation 2011

Culture en territoire rural : atouts et contraintes

Reconnaissance des identités, diversité, accueil de nouveaux habitants, préservation des cultures locales, place de la création et des artistes...

La culture en milieu rural a-t-elle quelque chose de spécifique ?

Après avoir pendant longtemps considéré que le "désert rural" devait être "colonisé" par l'offre culturelle, on présente aujourd'hui plutôt la vitalité culturelle observée en milieu rural comme une spécificité.

Avec un foisonnement d'initiatives et de manifestations, le département du Gers est aux premières loges.

Le cadre de vie, l'environnement social et naturel, l'arrivée de nouvelles populations agiraient-ils comme facilitateurs d'une certaine forme d'accès à la culture et de sa propagation ?

Sur quoi pourrait reposer une éventuelle différenciation entre propositions artistiques pour le rural et pour l'urbain ?

La "démocratisation culturelle" serait-elle plus facile à réaliser dans ce cadre ? Ou bien le contexte faciliterait-il une démarche de "démocratie culturelle", sorte d'appropriation par les citoyens de revendications et d'actions culturelles ?

Par le croisement des publics, la proximité artistique, l'impact social, les politiques artistiques et culturelles expérimentées en milieu rural peuvent-elles servir de laboratoire aux politiques sur les autres territoires ?

Quelles réponses l'intercommunalité peut-elle apporter ?

Echanges autour des interventions :

Le rôle des élus dans les politiques culturelles - entre citoyens et artistes

Karine Gloanec-Maurin, Adjointe au maire de St Agil (41), Présidente d'honneur de la FNCC, Vice Présidente de la Région Centre

Les mutations et nouveaux enjeux des territoires ruraux

Jean-Yves Pineau, Directeur du Collectif Ville et Campagne

Cette association rassemble 22 organismes, dont des collectivités, autour d'une triple mission : conseiller et orienter ceux qui souhaitent s'installer à la campagne, soutenir et accompagner les territoires ruraux qui accueillent de nouvelles populations, travailler avec les pouvoirs publics et les chercheurs sur cette nouvelle forme de migration.

Le collectif est chef de file de l'axe "Politique de maintien et d'accueil des nouvelles populations" du Réseau Rural Français.

L'implantation et l'accueil d'artistes en milieu rural : atouts et difficultés

Mathieu Despoisse, Membre du collectif Cheptel Aleikoum, implanté à St Agil (Loir et Cher)

Dimanche 23 octobre 2011 - 14h30-18h30

Montaut-les-Créneaux - Salle d'exposition

Gratuit sur inscription

Suivi du spectacle

Le Repas

Cie Cheptel Aleikoum

Cabaret participatif sous chapiteau, création collective du Cheptel Aleikoum proposée par Mathieu Despoisse

Le temps du spectacle est celui d'un repas, avec l'avant, le pendant et l'après

(durée env 3h - possibilité de navette après le spectacle)

Dimanche 23 octobre 2011 - 19h00

Montaut-les-Créneaux - Chapiteau

(dans le cadre du festival CIRCA)

Participation au repas-spectacle : 15€

Réservation obligatoire

Public concerné

Elus

Personnel des collectivités

Responsables associatifs (limité à 1 par structure)

Renseignements et inscriptions

Adda 32 - 05 62 67 47 47 - addagers@cq32.fr



DOSSIER : Les chantiers et défis de la lecture publique

Dossier publié à l'adresse <http://www.lagazetteledescommunes.com/1784/nouveau-label-lir-quel-role-pour-les-communes/>

Nouveau label LIR : quel rôle pour les communes ?

H. Girard | Dossiers d'actualité | Publié le 21/11/2009 | Mis à jour le 28/01/2010

Créé par la loi de finances rectificative de 2007, le label LIR (librairie indépendante de référence) vise à valoriser les librairies de proximité. Cette nouvelle distinction ouvre droit, si les collectivités le décident, à une exonération de taxe professionnelle.

406 librairies vont apposer sur leur vitrine le panonceau « ministre de la culture le 31 août ^[1] sur la base des avis rendus fin juin par la commission ad hoc constituée par le Centre national du livre. Créé par la loi de finances rectificative de 2007 ^[2] (article 1464-I du Code général des impôts), ce nouveau label, acronyme de « Librairie indépendante de référence », vise à valoriser les librairies de proximité et à assurer leur survie face aux grandes enseignes.

Le label décret n° 2009-395 du 8 avril 2009 ^[3], publié au JO du 10 avril 2009, et rectifié dans le JO du 11 avril 2009. Ces critères concernent la nature juridique de l'entreprise, les résultats financiers (au moins 50% du chiffre d'affaires annuel total issus de la vente de livres neufs au détail), le mode de commercialisation (assortiment des titres détenus en stock disposé dans un local librement accessible au public), la diversité du stock proposé à la vente (avec différents paliers selon le type de librairies), la gestion des ressources humaines (au moins 12,5% du chiffre d'affaires annuel réalisé par la vente de livres affectés au frais de personnel), l'animation culturelle (proposer une animation culturelle « dont la régularité et la qualité sont jugées suffisantes au regard notamment de la diversité des actions et de l'importance des publics touchés »). Autant de critères qui sont cumulatifs et appliqués à l'exercice clos l'année précédant la demande.

Le titre n'est pas seulement honorifique, mais peut aussi avoir une traduction financière. Car la délivrance du label donne accès au dispositif de soutien du CNL à la mise en valeur des fonds par les librairies. Elle permet, également, l'exonération de la taxe professionnelle perçue par les collectivités territoriales concernées, si leur exécutif en décide ainsi.

Les collectivités engagées dans cette démarche, en supportant seule la charge de l'exonération, contribueront donc de façon substantielle à la sauvegarde des librairies indépendantes. D'autant que le législateur n'a pas prévu de compensation par l'Etat et que certaines d'entre elles auront probablement plusieurs librairies exonérées sur leur territoire. En tout état de cause, le législateur a tenu à leur laisser leur libre arbitre, en refusant de lier automatiquement labellisation et exonération, et en précisant que les décisions des différents échelons de collectivités sont indépendantes les unes des autres.

Au total, 635 librairies ont envoyé un dossier de candidature au CNL, qui ont été examinés par la commission ad hoc constituée par ce dernier et réunissant auteurs, éditeurs, diffuseurs, libraires et collectivités territoriales. Un quart des demandeurs sont implantés dans des communes de moins de 20 000 habitants. Au CNL on souligne que l'enjeu de ce dispositif se situe clairement au niveau des communes et de leurs groupements, puisque ces derniers reçoivent en moyenne 60% du projet de la TP (respectivement 17 et 43%).

Reste la question de savoir quel sera l'avenir du dispositif en cas de réforme de la fiscalité locale. Quelle que soit la nature de cette réforme, fait observer, le CNL elle ne devrait pas porter sur 100% de la TP, et, par ailleurs, il s'agit d'un « dispositif-cadre » qui pourrait parfaitement être adapté et étendu à d'autres types d'exemptions favorisant l'activité des librairies indépendantes.

La liste des labellisés ^[4] étant connue, les collectivités concernées vont devoir décider si elles exonèrent, ou pas, la librairie de taxe professionnelle en 2010. Compte tenu du calendrier budgétaire, elles n'ont que

quelques mois pour y réfléchir. Au regard du potentiel de librairies de proximité concernées (quelques centaines), la DLL évalue le montant des exonérations entre 4 et 5 millions d'euros, sur un total de 37 milliards d'euros de taxe professionnelle collectés.

2/2

Hélène Cettolo

Action culturelle et développement local en milieu rural. Le cas de trois projets culturels en Midi-Pyrénées

Thèse de doctorat d'études rurales, mention sociologie, sous la direction de Alain Lefebvre, Université de Toulouse-Le Mirail, soutenue le 11 janvier 2000, devant un jury composé de Robert Bages (président), Jean-Pierre Augustin, Robert Boure, Anne-Marie Granié et Alain Lefebvre, mention très honorable avec félicitations du jury.

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Hélène Cettolo, « Action culturelle et développement local en milieu rural. Le cas de trois projets culturels en Midi-Pyrénées », *Ruralia* [En ligne], 06 | 2000, mis en ligne le 25 janvier 2005. URL : <http://ruralia.revues.org/156>

DOI : en cours d'attribution

Editeur : Association des ruralistes français

<http://ruralia.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://ruralia.revues.org/156>

Document généré automatiquement le 17 novembre 2011. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Tous droits réservés

Hélène Cettolo

Action culturelle et développement local en milieu rural. Le cas de trois projets culturels en Midi-Pyrénées

Thèse de doctorat d'études rurales, mention sociologie, sous la direction de Alain Lefebvre, Université de Toulouse-Le Mirail, soutenue le 11 janvier 2000, devant un jury composé de Robert Bages (président), Jean-Pierre Augustin, Robert Bouré, Anne-Marie Granié et Alain Lefebvre, mention très honorable avec félicitations du jury.

1. Dans un contexte de recomposition des espaces ruraux, de nombreux territoires s'animent, devenant le terrain d'initiatives culturelles qui vont du simple hédonisme à de véritables manifestations de prestige. Tout peut être prétexte à l'organisation de festivals qui deviennent des moments de communion, de relation à l'autre et à un territoire. L'accroissement notable des activités culturelles ces dernières années, développées à la fois par l'action des autorités publiques et par la demande grandissante de la société civile est matière à questionnement.
2. Par ailleurs, on note une évolution des paradigmes des politiques culturelles : ce n'est pas tant l'élévation du niveau culturel qui est visée que la stimulation de l'activité économique. C'est ainsi, par exemple, que dans l'exposé des motifs d'un protocole d'accord, les ministères français de la Culture et de l'Agriculture ont pu déclarer que l'on doit considérer « le développement culturel non plus comme un luxe dont on pourrait se passer mais comme un moteur de développement économique et social ». Le développement local constitue une motivation puissante pour conforter ou mettre en œuvre des projets culturels. Il est devenu, ces dernières années, la finalité de nombreuses actions culturelles tandis que la culture venait à l'appui d'initiatives de développement local.
3. Ainsi, l'objet de ma thèse consiste à analyser le rapport action culturelle/développement local en milieu rural à partir de trois projets culturels situés en Midi-Pyrénées : l'Abbaye de Sylvanès, Ciné 32 et Jazz in Marciac. Il s'agit tout d'abord de rechercher et d'analyser les enjeux qui sous-tendent les actions et l'élaboration des stratégies mises en place par les différents acteurs, et d'étudier les effets des projets culturels. Cette étude cherche à déceler de nouvelles dynamiques, des processus de (re)construction des territoires à l'œuvre dans les espaces ruraux.
4. L'articulation action culturelle/développement local, qui reçoit l'assentiment de tous, ne va pas nécessairement de soi. Elle nécessite de relever certaines questions qui méritent discussion, sous des angles qui renvoient à une série d'alternatives et de mouvements dialectiques : tradition/modernité, parité/spécificité, identité/ouverture, local/global... Deux excès qui menacent l'action culturelle du monde rural peuvent être observés : le premier consisterait dans le repli du monde rural sur une culture folklorique reposant sur le culte d'un passé disparu et largement réinventé ; à l'opposé, l'ouverture du monde rural à une culture moderne largement imprégnée par les modèles de la civilisation urbaine pourrait aboutir à la négation et à la disparition des valeurs rurales. Les relations entre l'action culturelle et le territoire s'inscrivent manifestement dans des rapports : celui de « l'ici » et de « l'ailleurs » (qui s'expriment à travers des jeux entre différents espaces) et celui de tradition/modernité. L'examen des rapports que le milieu rural entretient avec les différentes formes de culture s'impose plus que jamais à un moment où les changements d'échelle spatio-temporels et les moyens de communication jouent de la proximité et de la distance pour créer ou recréer une pluralité de formes de mobilité sociale et culturelle. L'effacement ou la réactivation des ancrages territoriaux font jouer à nouveau l'opposition entre le local et le national et conduisent à une redéfinition du local dans des systèmes culturels du présent et du passé. Ces voyages dans le temps et dans l'espace produisent des échanges ou des chocs avec d'autres cultures proches ou lointaines en sorte que s'articulent sous forme de « bricolage » des transmissions, des emprunts, des rejets. Le milieu rural se situe dans ce va-et-vient entre le local, le national, la mondialisation de la culture.

Spécificités d'une démarche et problématique

- 5 L'analyse tente d'une part d'articuler les approches de la sociologie des organisations et celles qui appréhendent les organisations comme des « systèmes symboliques et imaginaires ». Dans ses relations au développement local, l'action culturelle apparaît d'abord sous une facette instrumentale. Elle trouve une place dans des stratégies économiques, politiques ou médiatiques. Mais, en dehors de leur efficacité propre à impliquer telle quantité de -, les actions culturelles ont surtout pour effet de toucher à l'émotionnel et aux représentations. L'action culturelle se matérialise dans des actions fondées sur des pratiques esthétiques et sur la valorisation du symbolique. Ma démarche a tenté donc d'établir l'importance des éléments symboliques et rhétoriques autour de l'action.
- 6 Par ailleurs, le champ social de la culture, le champ du développement local ne manquent pas de points de vue normatifs, d'*a priori* moraux, de rhétoriques idéologiques et de bonnes intentions... Sur le champ de l'action culturelle, demeure une autre difficulté : celle de voir derrière des pratiques de communication, de mises en scène (stratégies *marketing*), ce qui se joue réellement en matière de développement. Il est donc nécessaire de tenter d'échapper à ce piège. Ma démarche relève d'une distanciation nécessaire, face à l'épaisseur idéologique des concepts d'action culturelle et de développement local.
- 7 Enfin, cette étude implique une approche transversale, pluridisciplinaire parce que le développement rural recouvre des dimensions sociales, spatiales, économiques et politiques indissociables. L'action culturelle renvoie à diverses logiques d'action. Si mon questionnement reste sociologique, je me suis inspirée des travaux de la géographie, de l'économie, des sciences politiques.
- 8 Ma thèse met en évidence l'originalité de l'action culturelle en milieu rural et souligne ses relations avec le développement local et le territoire. Ce travail est organisé autour de deux hypothèses fortes : d'un côté, « le territoire fait le projet ». L'action culturelle s'avère liée aux caractéristiques des contextes locaux. L'idée centrale réside dans le fait que le penser, l'agir des acteurs ne sont pas déconnectés du contexte. Ce faisant, les projets sont rattachés aux registres sociaux du lieu. D'un autre côté, « le projet fait le territoire ». L'action culturelle contribue à la structuration du territoire et s'inscrit dans un mouvement de territorialisation et contribue à donner au territoire un nouveau « sens du lieu ».

Quelques points dégagés par l'étude

- 9 L'action culturelle se révèle liée aux caractéristiques des contextes locaux, à des opportunités et des coïncidences : des incitations institutionnelles, le goût de certains acteurs concernés, la présence d'artistes installés en milieu rural, le hasard de la résidence d'un individu dans une commune rurale. Ainsi, les initiatives culturelles se produisent souvent là où on ne les attend pas. Ceci va à l'encontre d'une conception technocratique validant tel espace géographique comme support pour certaines actions. La notion d'aménagement du territoire doit être d'une certaine manière relativisée. On ne « parachute » pas n'importe où un équipement, un festival. Les modalités de l'action culturelle, faiblement « normalisables » ou « standardisables », ne sauraient être, en tout état de cause, transposables d'un territoire à l'autre. Certains milieux paraissent plus réceptifs que d'autres à une activité culturelle parce qu'une association proposera des activités culturelles, parce qu'un *leader* sera capable de susciter l'engagement autour de projets culturels, tout en essayant de dépasser certains clivages ou divergences locales.
- 10 Le développement local reposerait plus sur la valorisation de ressources informelles, « immatérielles », qualitatives que sur l'existence *a priori* d'infrastructures, d'équipement, de ressources matérielles.
- 11 Les exemples d'action culturelle étudiés (Ciné 32, Jazz in Marciac, Sylvanès) soulèvent la question des relations entre la singularité des lieux, les logiques de réseaux et les processus de construction territoriale. Les habitants interrogés ont conscience de l'identité du territoire où ils vivent et de leur appartenance à une identité spatiale définie notamment par des références culturelles ou patrimoniales : un film comme « Le bonheur est dans le pré », un festival, celui de Jazz in Marciac, ou une abbaye, celle de Sylvanès. L'action culturelle semble pouvoir

- participer à une recomposition plus interactive de signes et de symboles du milieu rural en cumulant les profits symboliques de l'enracinement et de l'ouverture à l'extérieur.
- 12 On assiste à l'activation d'échelles territoriales différentes, à une recherche d'élargissement de l'espace territorial du lieu par les acteurs publics locaux. Citons l'exemple de Marciac. Plusieurs références territoriales sont activées par le festival : le local et le régional (échelle d'où provient la clientèle mais aussi image du bien vivre), l'Europe (à la fois par le tourisme culturel à destination d'une clientèle choisie, par la promotion des vins régionaux par le principal mécène du festival) et les États-Unis, l'Amérique du jazz (Bill Coleman s'est installé près de Marciac dans les années 1960, de nombreux groupes américains sont invités à Marciac et des liens forts existent avec un festival à Aspen, Colorado). Tout cela favorise l'association au projet des territoires intermédiaires.
- 13 C'est aussi peut-être par un certain « art de vivre » que des événements culturels prennent sens localement. Le projet culturel de Marciac atteste d'un mariage réussi entre action culturelle et projet social. Ce festival a trouvé une résonance locale qui se mesure notamment à l'implication de nombreux bénévoles et aux soutiens d'acteurs économiques locaux... Une mobilisation des bénévoles qui s'effectue autour des aspects conviviaux, des aspects festifs.
- 14 Cette analyse de l'action culturelle en milieu rural, sur la base de trois projets en Midi-Pyrénées, mériterait d'être étendue à d'autres territoires ou d'autres secteurs culturels, compte tenu de l'absence de recherches sur ce thème, notamment en milieu rural. Elle appelle par ailleurs des questions sur lesquelles peuvent se greffer de nouvelles pistes de recherche : sur les enjeux de l'aménagement culturel du territoire, sur les enjeux de l'évaluation des projets culturels et la question des critères à adopter pour les évaluer et de nouvelles problématiques : l'approche en termes de multiterritorialité pourrait être ainsi développée. Autant de nouvelles questions à traiter pour éclairer le débat sur les enjeux de l'action culturelle en milieu rural.

Pour citer cet article

Référence électronique

Hélène Cottolo, « Action culturelle et développement local en milieu rural. Le cas de trois projets culturels en Midi-Pyrénées », *Ruralia* [En ligne], 06 | 2000, mis en ligne le 25 janvier 2005, URL : <http://ruralia.revues.org/156>

Droits d'auteur

Tous droits réservés

Entrées d'index

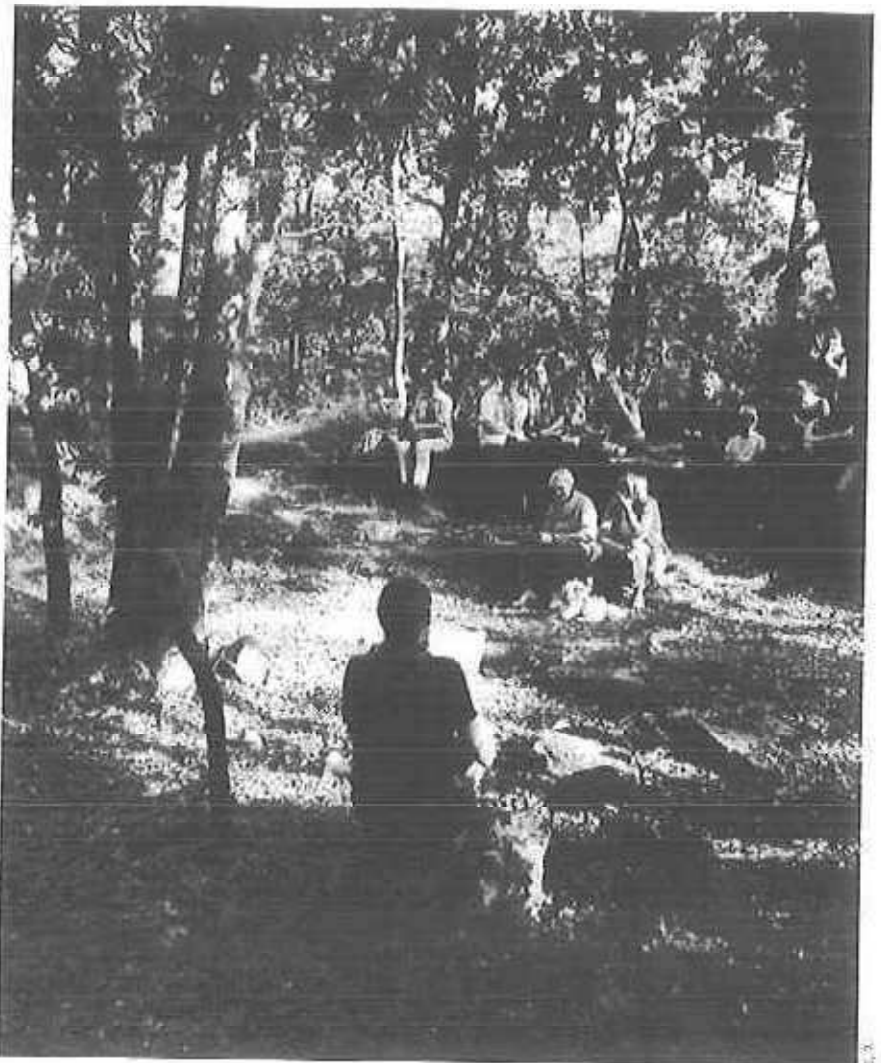
Index chronologique : XXe siècle

La culture creuse son sillon

Les territoires ruraux ne sont pas le désert culturel que l'on croit ! De nombreuses initiatives, privées et publiques, voient le jour. Le développement culturel peut être un moteur de développement économique et social pour les territoires ruraux.

Loin de nous l'idée que le monde rural est un désert culturel ! La culture devient en effet un champ nouveau de réflexion et d'action des territoires ruraux, essentiellement pour deux raisons majeures : l'arrivée de néo-ruraux, qui apportent un souffle nouveau mais aussi des exigences en terme de services, et une prise de conscience des élus qui ont compris que pour valoriser leur territoire il fallait séduire en mettant en avant un dynamisme, une forme de convivialité.

La campagne ne peut réserver à sa population la même offre culturelle que la ville, du fait de difficultés liées spécifiquement au milieu rural : la faible densité des populations, et donc la faible importance des publics potentiels, le manque de moyens financiers des collectivités, souvent les premiers financeurs des projets, l'absence d'infrastructures, ou encore l'éloignement des réseaux des acteurs culturels professionnels susceptibles d'apporter une aide aux porteurs de projets. Cependant ces zones regorgent de possibilités et élus, associations et particuliers sont nombreux à se mobiliser pour faire vivre culturellement le milieu rural.



G. S.



Karine Gloanec Maurin

Mais de plus en plus, des initiatives se développent et se multiplient dans les territoires ruraux (festivals, manifestations musicales, musées, arts plastiques, ...).

Le plan « culture pour chacun »

Depuis quelques années, on note un changement dans les politiques d'intervention

du ministère de la Culture. « Il y a une réelle prise en compte de ce qui émerge du territoire » reconnaît Marie Paule Sans-Chagrin, chargée de mission pour le tourisme culturel et les territoires ruraux au ministère de la Culture. « L'approche des services déconcentrés de l'Etat, qui travaillent en partenariat avec les collectivités territoriales, est aujourd'hui plus élargie. Nous sommes dans une démarche de création participa-

2/2

tive, qui donne sens au vivre ensemble. -
- Maintenant, nous avons des initiatives des territoires sur de vrais projets culturels. Les élus, la population sont demandeurs de manifestations culturelles - observe Karine Gloanec Maurin, présidente de la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture.

Le ministère de la Culture reçoit donc sa politique culturelle, et va proposer, d'ici décembre prochain, son nouveau concept,

- la culture pour chacun. Cette démarche entend favoriser l'accès à la culture au plus grand nombre en prenant en compte les pratiques propres à chacun pour accéder à une culture commune et partagée, explique Marie-Paule Sans-Chagrin. Ce concept sera décliné en une série de plans qui s'articuleront entre eux, dont un plan d'action pour le développement culturel en milieu rural.

Mais, même si tous les acteurs du développement culturel en milieu rural, qu'il s'agisse des collectivités locales ou des associations, se félicitent de cette nouvelle orientation qui favorise une meilleure reconnaissance des initiatives et du patrimoine culturel locaux, tous sont inquiets quant à sa mise en œuvre effective sur les territoires. En effet, les restrictions budgétaires à venir, le budget consacré à ce plan (3 millions d'euros annoncés pour 2011) et surtout la réforme des collectivités locales pourraient bien mettre à mal toutes ces bonnes intentions ! De plus, comme le souligne Sophie Dransart, chargée de mission - patrimoine



Marie-Paule Sans-Chagrin

et culture - au PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, « sortir des murs implique des savoir-faire et des budgets plus importants ». Reste à penser, comme certains, que le manque de moyens favorise la créativité

grâce à la volonté des acteurs locaux et à l'appui des entreprises, notamment agricoles, du territoire. ■

Isabelle Allemand

DES INITIATIVES ...

● MOTS D'HABITANTS MIS EN SCÈNE

Ce lieu qui m'importe... est un projet d'écritures intercommunal et intergénérationnel.

Des habitants du territoire du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse ont ainsi été invités à parler de leur commune, sur un lieu personnel qui leur importe. Ces regards, ces mots disent et rassemblent autour d'un territoire commun, vécu, évoqué dans ses dimensions historiques, naturelles, paysagères mais aussi imaginaires.

● FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DOCUMENTAIRE SUR LA RURALITÉ

Depuis 12 années maintenant se tient, à Ville-sur-Yron, au cœur du PNR de Lorraine, le festival du film documentaire sur la ruralité. L'objectif de cette manifestation est de susciter un échange sur les évolutions des paysages, sur les pratiques sociales des ruraux et néo-ruraux, sur l'impact des techniques, sur les villages et les habitats, et de voir comment changent aussi les représentations que chacun peut avoir du monde rural, habitants des villes, artistes, créateurs, décideurs divers et ruraux eux-mêmes. Et la vidéo, support de création souple et accessible à tous, permet aux amateurs comme aux professionnels de saisir et de reproduire une vision plurielle du monde.

DOC M

1/2

rurart, un outil de l'action culturelle en milieu rural

Les compétences au sein de Rurart sont multiples et complémentaires. Elles concernent l'action culturelle en milieu rural, l'art contemporain, les pratiques numériques. Elles touchent les domaines de la formation, de la création, de la diffusion. Un travail croisé entre les trois pôles de Rurart permet le développement de projets ambitieux. Les enjeux pédagogiques sont essentiels pour cette structure, non seulement en direction du public scolaire mais aussi dans un souci de démocratisation culturelle en milieu rural.

Dépendant du Ministère de l'Agriculture, Rurart est composé de trois pôles : le réseau d'action culturelle de l'enseignement agricole en Poitou-Charentes, l'espace d'art contemporain et l'espace culture multimédia situés à Rouillé.

Ouvert depuis 1995 avec l'exposition Saveurs, délices et arts : un parcours des sens, l'espace d'art contemporain produit deux ou trois expositions par an, d'une durée assez longue afin qu'elles puissent faire l'objet d'un travail pédagogique sérieux avec les publics scolaires de Poitou-Charentes – de la maternelle à l'enseignement supérieur. Son implantation singulière et stratégique en milieu rural, au sein d'un lycée agricole, encourage le développement d'actions spécifiques auprès des populations éloignées des lieux officiels de l'art contemporain. Un important travail de médiation culturelle est effectué en accompagnement de chacune des expositions. L'espace d'art contemporain accueille environ cinq mille visiteurs chaque année.

Créé en 1999, l'espace culture multimédia (ecm rur@rt) est dédié et ouvert à tous les publics, parmi lesquels l'ensemble des établissements agricoles de Poitou-Charentes. Il accorde une attention plus particulière aux ruraux, aux jeunes et plus généralement à tous ceux qui ont difficilement accès aux outils multimédia. Parmi ses activités, l'ecm propose un accès à Internet, des formations d'initiation, de pratique et de création web ou multimédia, permettant au plus grand nombre une découverte active, créative et citoyenne du multimédia. L'ecm développe et administre le site www.rurart.org (environ 70 000 visites par an).

Depuis 1988, les quatorze établissements agricoles publics de la région Poitou-Charentes ont structuré leur mission d'animation rurale en réseau d'action culturelle. Le réseau développe notamment des projets de diffusion d'expositions ou de spectacle vivant, d'accueil d'artistes en résidence, d'ateliers de pratique artistique, de coopération culturelle internationale. Quatre mille élèves et étudiants de l'enseignement agricole public sont touchés par les actions du réseau, ainsi que les populations locales dans certains dispositifs.

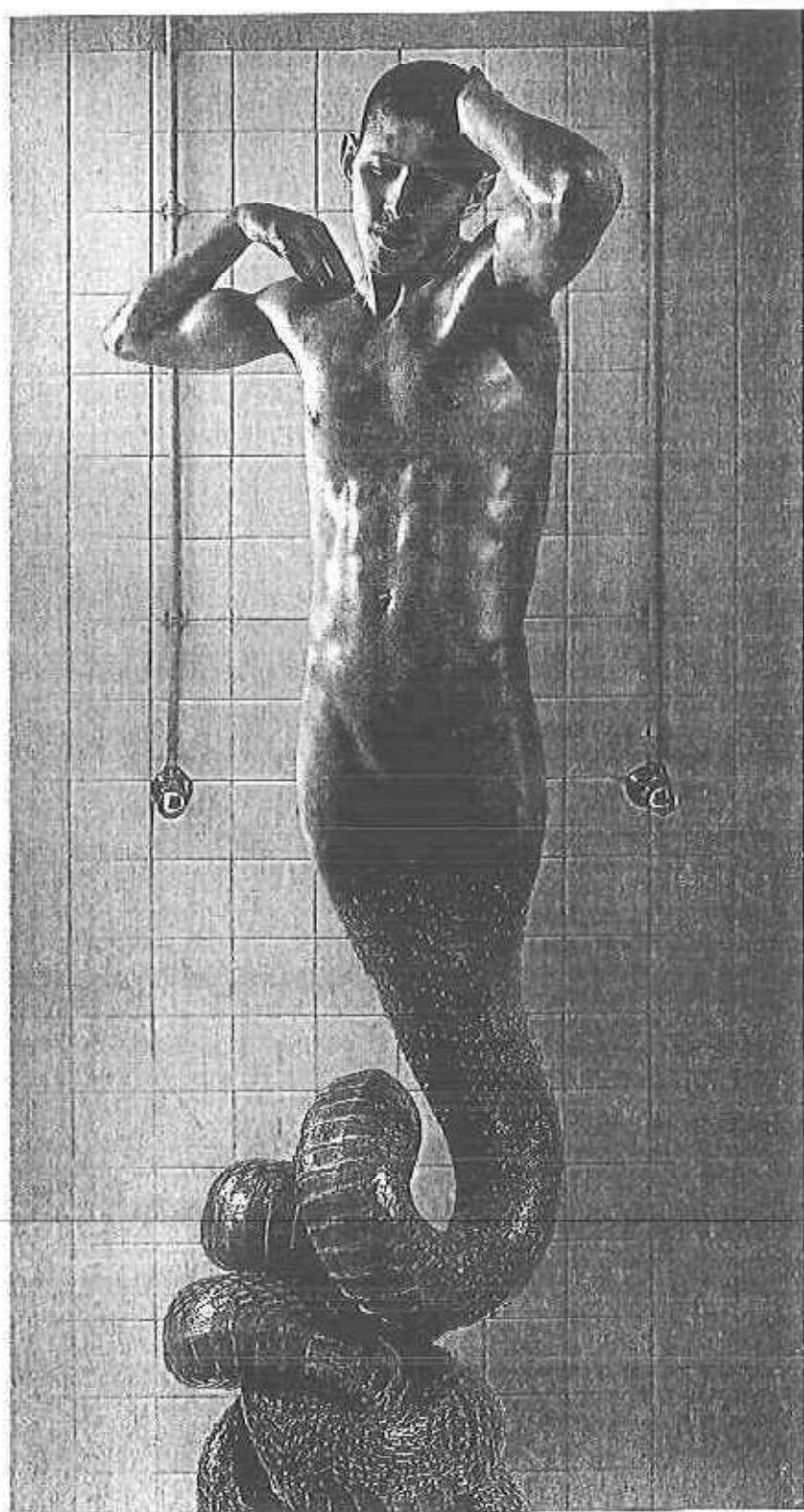
Il n'est pas dans la nature de l'action culturelle de donner des réponses, mais il est dans ses missions de poser des questions amenant l'usager, le spectateur – a fortiori s'il est encore scolarisé – à s'interroger sur le monde dans lequel il vit. Les enjeux ont besoin d'être problématisés : des artistes contemporains travaillent ces domaines. Il est donc logiquement dans les orientations du réseau, de l'espace d'art et de l'ecm de développer des projets visant à susciter la réflexion à partir de ces thématiques.

Par le biais d'une médiation pédagogique des travaux d'artistes contemporains et la mise en œuvre de projets en milieu rural alliant pratique artistique et diffusion culturelle, il s'agit pour Rurart de donner des clés de lecture – de l'art et de l'époque – aux publics et aux acteurs du monde rural.

Cédric Tanguy «Mehdusine»

EXPOSITION du 9 février au 20 avril 2012 - Centre d'art contemporain Rurart

2/2



AGENDA

Exposition : 9 février - 20 avril 2012

Ouvert du lundi au vendredi
10h - 12h / 14h - 18h
le dimanche
15h - 18h

Fermé le samedi et les jours fériés

Entrée gratuite

Tél. 05 49 43 62 59
Fax. 05 49 89 31 54
www.rurart.org
www.facebook.com/culture.contemporaine

RURART
CENTRE D'ART CONTEMPORAIN
D150 lycée agricole Venours
86480 Fouillé

CONTACT PRESSE
Hélène Grisoni-Weibel
Tél. 05 49 43 62 59
helene.grisoni@rurart.org

317

Mehdusine

À la fois photographe, infographe, performeur, Cédric Tanguy mêle histoire de l'art, imagerie populaire et clichés publicitaires pour construire de toute pièce une iconographie dont il est à la fois l'auteur, le sujet, le centre et le prétexte. S'il confesse une fascination pour le détournement de l'art pictorialiste en particulier, il en propose des relectures qui s'appuient sur le croisement numérique entre une forme de facture classique et un fond plus politique, lié aux événements et aux pratiques sociales qui traversent le monde contemporain. Ainsi Cédric Tanguy réécrit-il l'art, l'Histoire et les mythologies à l'aune des mass-médias, de la postmodernité et de l'hyper-communication.

À l'invitation de Rorart, l'artiste s'empare de la légende de la fée Mélusine pour en proposer une version toute personnelle, mêlant voyeurisme et guerres de religion.

La légende de la fée Mélusine date du XIII^e - XIV^e siècle. Épouse du seigneur Raymondin, Mélusine apporte paix et prospérité au comté, à condition que son mari ne cherche pas à la voir le samedi, lorsqu'une malédiction la transforme en femme serpent. Malheureusement Raymondin rompra cette promesse et Mélusine s'enfuira, pour ne jamais revenir.

Sept cents ans plus tard, Cédric Tanguy présente un ensemble d'œuvres autour de Mehdu-sine, créature hybride d'origine nord-africaine à la sensualité troublante malgré sa queue de serpent. L'inspiration orientaliste des images fait écho aux origines de la légende de Mélusine : on trouve trace dans l'histoire locale d'une épouse Sarrasine d'un seigneur de Lusignan, Hugues VII, ramenée des croisades au XI^e siècle, ce qui amène à penser que l'hypothèse de voir les vieilles familles mélusines héritées d'origines arabes n'est pas complètement infondée, sur un territoire très peu cosmopolite et très peu marqué par les immigrations successives du XX^e siècle.

Il faut aussi rappeler que le Poitou était le cadre de la bataille de Poitiers en 732, qui a vu Charles Martel contrer l'expansionnisme arabe vers l'Europe du Nord. À l'heure où la question identitaire est plus que jamais au cœur du débat de société dans les démocraties occidentales et où elle apparaît particulièrement clivante dans la France de ce début de XXI^e siècle, le traitement qu'en propose Cédric Tanguy peut paraître provocateur et irrévérencieux. Il est davantage humaniste et universaliste, dans le dialogue qu'il stimule entre une culture patrimoniale en passe de se muséifier et un monde contemporain habité par la complexité.

Ainsi Mélusine peut-elle apparaître au croisement culturel des civilisations orientales et européennes. Des historiens y voient une reine de Jérusalem. On trouve trace de femmes serpents symboles de fertilité ou de protection dans les civilisations égyptiennes ou sumériennes. Au Moyen Âge la queue de serpent de Mélusine devient un symbole chrétien de la diabolisation de la femme. En jouant de cette symbolique, l'artiste affuble un jeune maghrébin de cet attribut discriminant et pose ainsi un double questionnement, tant au niveau de l'individu que du système religieux : quelle est la place dans la société contemporaine des jeunes d'origine étrangère, a fortiori dans un territoire rural qui ne reçoit que l'écho médiatique des questions que soulève l'immigration dans les zones les plus sensibles ? Quel dialogue interreligieux est en voie aujourd'hui dans un état laïc pluriculturel, entre un islam prosélyte et un catholicisme déclinant ?

Dans une région fortement marquée par les guerres de religions entre catholiques et protestants, dont l'héritage peut être encore aujourd'hui sensible dans certains villages, Cédric Tanguy décale le propos dans un détournement de l'iconographie religieuse qui repose sur de multiples rapprochements et raccourcis, dans une confusion maîtrisée qui singe le flux médiatique actuel et le nivellement de l'information : ainsi l'artiste puise-t-il son inspiration à la fois dans les cultures chrétiennes et musulmanes, dans l'histoire médiévale et l'actualité contemporaine, dans le sacré et le profane, dans les mythes et légendes et la réalité triviale.

Cette appropriation d'une histoire locale, sa relecture contemporaine, le dialogue qu'il initie entre l'histoire de l'art, l'image religieuse et la culture populaire constituent le socle de la démarche plastique de cet artiste atypique, à l'articulation entre la singularité d'un territoire ou d'une époque et l'universalité de l'art ou des questions de société.

A. Stinès



SR

4/7

Expérience littéraire sur Facebook

« LES MURS »

Quels sont les liens entre interactivité et création ? Est-il possible, sans adhésion préalable, d'écrire une histoire avec des auteurs « involontaires » ? Facebook est-elle une plateforme « inspirante » ?

SYNOPSIS

Pierre-Yves Effel, un ingénieur qui voyage sans cesse, s'aperçoit qu'il a malencontreusement échangé son PC contre celui d'un autre, identique au sien, à l'aéroport de Bruxelles. Il doit absolument retrouver son propre ordinateur, qui contient des données confidentielles. L'ordinateur qu'il a maintenant entre les mains est protégé par un mot de passe, ce qui empêche de déterminer l'identité de son propriétaire. Mais, en se connectant sur Internet, il se rend compte que quelqu'un a utilisé son compte Facebook. Il n'a d'autre moyen d'entrer en relation avec le détenteur de ses précieuses données que son compte. Il n'est donc pas question pour lui de dénoncer son usurpation, ni de le fermer. Il décide alors de mener l'enquête sur la plateforme, avec l'aide de Judith Forest, Solea Bataille, et Vanina Platino, afin de retrouver l'usurpateur de son identité, en faisant appel à tous leurs amis sur Facebook.

Cette intrigue policière inattendue ne manquera pas de se résoudre au travers de rebondissements impossibles à prévoir. L'amour, la haine, et surtout l'amitié seront de la partie, étant donné que tous les amis de Pierre-Yves et des autres personnages impliqués dans l'histoire, sont capables d'intervenir à tout moment.

LES MURS : <http://www.facebook.com/pages/Les-Murs/205861699444138>

INFORMATIONS PRATIQUES

RURART
CENTRE D'ART CONTEMPORAIN
D150 lycée agricole Venours
86480 Rouillé

Tél. 05 49 43 62 59
Fax. 05 49 89 31 54
www.rurart.org
www.facebook.com/culture.contemporaine

CONTACT PRESSE
Hélène Grisoni-Weibel
Tél. 05 49 43 62 59
presse@rurart.org



53



517

LES MURS : <http://www.facebook.com/pages/Les-Murs/205861699444138>

PERSONNAGES

XAVIER LÖWENTHAL EST :

> Pierre-Yves Effel

Pierre-Yves Effel est ingénieur chez EADS. Il est très sérieux et obsédé par son travail.
<http://www.facebook.com/profile.php?id=100002114430335>



> Isidor Osis

Isidor Osis est un aventurier un peu louche et fantaisiste. Il a les traits d'un célèbre artiste contemporain et non moins fantaisiste de Bruxelles.
<http://www.facebook.com/profile.php?id=100002105610264>



> Judith Forest

Judith Forest est une auteure de BD à l'identité trouble. Son dernier ouvrage, Mamon, paru en avril 2012, est une bande dessinée autobiographique au ton polémique, qui interroge les conditions de la réception et l'authenticité, la complexité du rapport fiction/non-fiction, vérité/mensonge dans l'œuvre littéraire.
<http://www.facebook.com/judithforest>



Extrait de wikipedia : *En janvier 2010 se répand la rumeur que Judith Forest serait en réalité une auteure imaginaire créée par William Henne, Thomas Boivin et Xavier Löwenthal qui auraient ainsi fomenté le second canular de l'histoire de la BD (après «l'affaire Frantico» en 2005). Les intéressés n'ont ni infirmé, ni confirmé cette rumeur. «Judith Forest», ou celle qui se fait nommer ainsi, à moins qu'il ne s'agisse d'une comédienne, a pourtant été vue régulièrement dans les médias et alimente périodiquement ses profils Facebook et Myspace. Cette polémique a été reprise par Romain Brethes dans le magazine Le Point, qui ne remet cependant pas en cause l'authenticité du récit développé dans «1h25», ni l'existence de l'auteure qui se cacherait sous ce pseudonyme : «pour la présentation de l'auteur qui se cache derrière Judith Forest, il faudra donc attendre encore un peu.»*

ALIETTE GRIZ EST :

> Solea Bataille

Solea Bataille est une infirmière, qui a été mariée dix jours. Elle croit encore à l'amour, et aux amis. Elle pensait que Facebook l'aiderait à surmonter sa rupture, mais ses débuts sur la plateforme n'ont pas été faciles. (Elle a été « punie » parce qu'elle cherchait des amis qu'elle ne connaissait pas).
<http://www.facebook.com/profile.php?id=100002007983456>



> Vanina Platine

Vanina Platine est une fan de l'Olympique de Marseille, qui s'est inscrite sur Facebook pour raconter son attachement au football. Elle était persuadée que tout le monde la rejetterait, et pensait devenir une marginale de Facebook, à cause de son apparence, mais au contraire, elle a rencontré le succès dès ses premières demandes d'amis.
<http://www.facebook.com/profile.php?id=100002025322938>



84

6/7

LES AUTEURS

Xavler Löwenthal (né en 1970) est un auteur, théoricien de la bande dessinée, producteur et éditeur belge, fondateur du groupe et de la maison d'édition La Cinquième Couche.

Depuis 1994, il évolue au sein de la structure d'édition « La 5e Couche ». En tant qu'auteur, on lui doit COTTON SCHWOB, satire sociale féroce de nos mœurs; IPHIGENIE, sur l'indétermination dans les modèles newtoniens appliqués à la structure tragique, LETTRES A PAULINE, RECIT D'UN VOYAGEUR AU PAYS DES INDIENS TAWAKHAS sur une mission ethnolinguistique qu'il a menée, auprès des Indiens de la Mosquitia, la forêt tropicale humide du Honduras, et enfin LE COUP DE GRACE, qui inscrit résolument la bande dessinée dans les langages et les pratiques contemporains. Il a aussi réalisé des bandes dessinées oubapiennes, notamment dans Comix 2000 et la revue La 5e Couche. Il collabore régulièrement, en tant qu'auteur et qu'illustrateur, à la revue ECRITURES. Il est aussi l'auteur de pamphlets, notamment POUR UN ART APRÈS L'ART APRÈS AUSCHWITZ, aux éditions Maelström. On lui prête un rôle dans la création de l'oeuvre de Judith Forest, qu'il n'a jamais confirmé.

Professeur d'esthétique et de dessin à l'Inraci (Bruxelles), Löwenthal a régulièrement officié en tant que conférencier, professeur invité en narratologie et bande dessinée, aux universités de Ouagadougou, Cotonou, Lagos, Prague, Brno, Strasbourg...

Politiquement engagé, il est un des principaux conspirateurs du Rattachement de la Belgique au Congo.

Aliette Griz (née en 1973) se cherche. Elle a été femme de ménage à Strasbourg, bibliothécaire à Paris, assistante dans une galerie d'art à Dublin, caviste et secrétaire à Bruxelles.

Elle a été bloggeuse épisodique depuis 2006 (<http://griz.20six.fr> et <http://uneautrepage.blogspot.com/>) spécialisée d'une part dans les histoires de femmes. (L'accouchement, la vie avant, après) et d'autre part dans les textos à quatre mains <http://www.myspace.com/aliettegriz>, <http://grizxl.20six.fr/>, sur des motifs aussi divers que la campagne présidentielle française de 2007, les facteurs, les blondes, les couilles, et autres dialogues ineptes sans sujets.

Elle a par rapport à l'écriture une approche faite de doute (pourquoi écrire dans un monde saturé d'écrit ?) et de désir (avec le manque qui lui est associé). L'écriture a toujours été pour elle une matière à explorer. Elle a trouvé avec le blog un médium intéressant, parce que sans contrainte, et conforme à son souci un peu paresseux de rester en marge, entourée d'acolytes de passage. Elle s'intéresse beaucoup plus à la forme, qu'au fond, ce qui l'a convaincue d'accepter le projet Facebook.



7/7

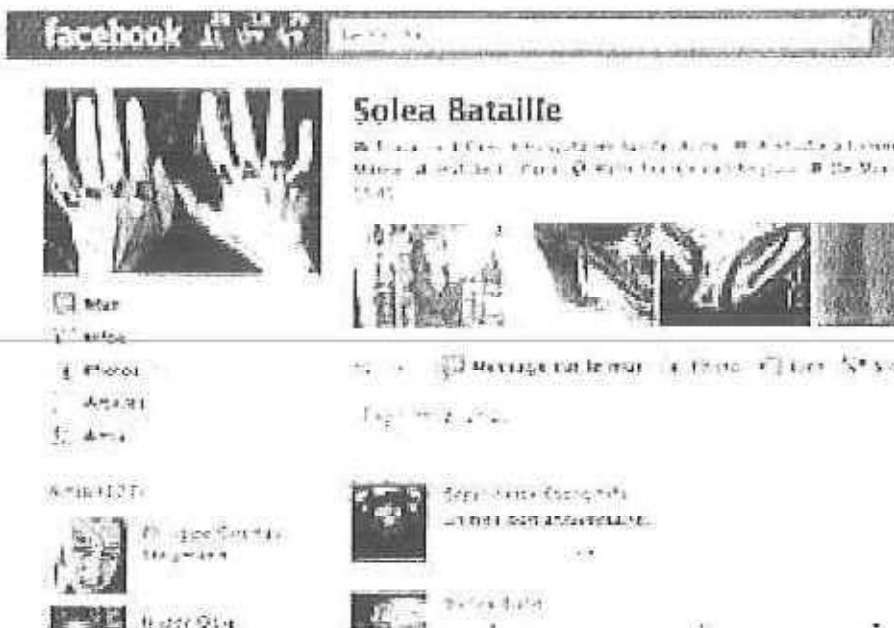
UN ROMAN EXPÉRIMENTAL À QUATRE MAINS

Les expériences de littérature interactive sur internet se multiplient, elles investissent le web littéraire et étudient l'impact que l'informatique peut avoir sur l'écriture. Générateurs de textes, analyseurs stylistiques, automates scénaristiques sont ainsi expérimentés régulièrement et produisent des résultats souvent audacieux, qui questionnent les procédés narratifs et le mode de lecture appliqué aux nouveaux médias.

La narrativité du récit et son organisation chronologique, propres au livre, sont ainsi remis en question par l'hypertextualité que permet toute lecture à l'écran. La déstructuration de la linéarité du récit, de l'information, constitue ainsi l'une des caractéristiques de la pratique des médias interactifs. Aussi, Rurart investit l'écriture interactive via le principal réseau social numérique, Facebook.

Facebook permet à ses utilisateurs de communiquer des informations personnelles sous forme textuelle ou multimédia, d'échanger et d'interagir avec d'autres utilisateurs. Chaque utilisateur peut inviter d'autres personnes, participer à des groupes reliés à des sujets divers, personnaliser sa page personnelle (le « mur ») ou télécharger des applications. Il peut aussi diffuser des textes, photos, vidéos, commenter les informations diffusées par d'autres utilisateurs, envoyer des messages, chatter.

Il s'agit donc de considérer Facebook comme la trame d'un roman épistolaire en proposant la résidence à deux écrivains. Leurs textes se répondront, nourriront une page Facebook qu'ils administreront ensemble (le tout piloté par Rurart), à laquelle pourront contribuer chaque lecteur, par le biais des commentaires ouverts sous chaque publication. Ils seront en quelque sorte les locomotives d'un processus d'écriture collaborative qui s'appuie sur les nouveaux médias, à la croisée de la réalité, de l'autofiction, du documentaire social, du roman. La narration sera liée aux contraintes du « format Facebook », à son interface très calibrée. Mais parallèlement, elle se nourrira des contributions des différents utilisateurs, dans la linéarité fluctuante propre aux nouveaux médias.



N2

Doc 12

La librairie de village qui monte en ligne

En 1990, Joël Gattefossé achète une papeterie bazar en Provence. Devenue septième librairie de France pour son offre, Le Bleuët promet de se classer première en 2014, avec 350 000 titres et l'ouverture à la vente sur Internet.

Par CORINNE BENSIMON
Envoyée spéciale à Banon
Photos ÉRIC FRANCESCO

Il est presque 20 heures, la pénombre monte sur Banon, «village perché à 39 km au nord-ouest de Manosque», signalent les guides de Haute-Provence. Au sommet de la rue Saint-Just qui plonge dans la vallée, une bâtisse avancée en saillie sur une placette en pente. Une jeune fille sort sur le balcon du premier étage encore éclairé par le couchant. Ferme les volets. En bas, une femme hésite devant un tourniquet de cartes postales. Un jeune homme prend une photo: persiennes lavande, crépi jaune, deux fleures géantes s'épanouissent sur la façade où on lit «Le Bleuët». À droite du seuil, un totem de livres en bois confirme l'inscription «Librairie». Vue du Café de France, en face, la boutique joue très bien la Provence éternelle. Le cliché est parfait. Mais ce n'est pas pour cette raison qu'il en a fait une carte postale dont le Bleuët vend, chaque année, quelques milliers d'unités.

Dans la boutique où s'attendent une dame et ses deux gosses qui s'impatientent («Maman, tu as déjà pris trente-quatre livres, on en a maré!»), c'est l'heure de la caisse. Joël Gattefossé, le propriétaire, listing de la journée sous le bras, relève: «1064 livres vendus»; 1004, un lundi à Banon qui compte 1104 habitants. Le village s'est fait un nom avec son chèvre mûri dans sa feuille de châtaignier nouée au raphia; sa Briadilla Melchio (une sauce fine qui se mange au mètre) et Giono qui y a installé l'Homme qui plantait les olives. Mais on vient du Luberon et du Verdon, de Digne, Gap, Nice et Nîmes, Valson, Avignon et Marseille pour «voir» Le Bleuët. Le patron du restau d'à côté, la Brasserie, qui sert un

pas pauvre en temps ni en argent, elle est la vedette d'une longue *success story* dont le nouvel épisode, bouclé cet été, a pour décor non plus les liquettes mais Internet.

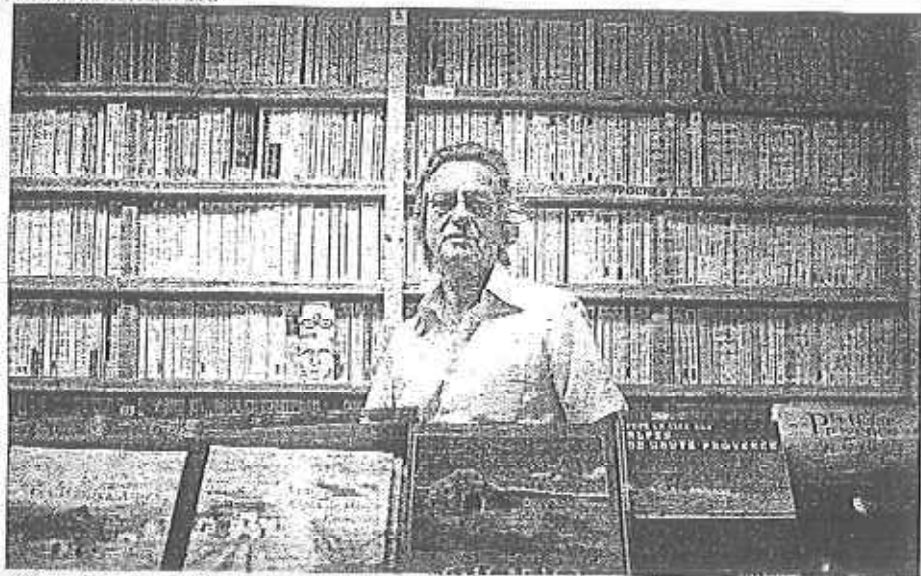
Des mezzanines, des escaliers et un homme de chiffres

Ouverte tous les jours sauf le 1^{er} janvier, l'enseigne est devenue en 2010, selon *Livres Hebdo*, la septième de France pour le nombre de titres disponibles: 110 000. Et voilà qu'elle promet d'être en 2014 la première librairie de France, devant Gibert, à Paris, en offrant 350 000 références et en se lançant dans le commerce en ligne avec un stock d'un million de livres et un investissement de démarrage de 4,5 millions d'euros. À l'heure où les librairies s'inquiètent d'une érosion de leur fréquentation, multiplient les regroupements pour se faire une place sur la Toile dévorée par Amazon et la Fnac et redoutent l'essor du livre numérique, Le Bleuët solitaire sidère.

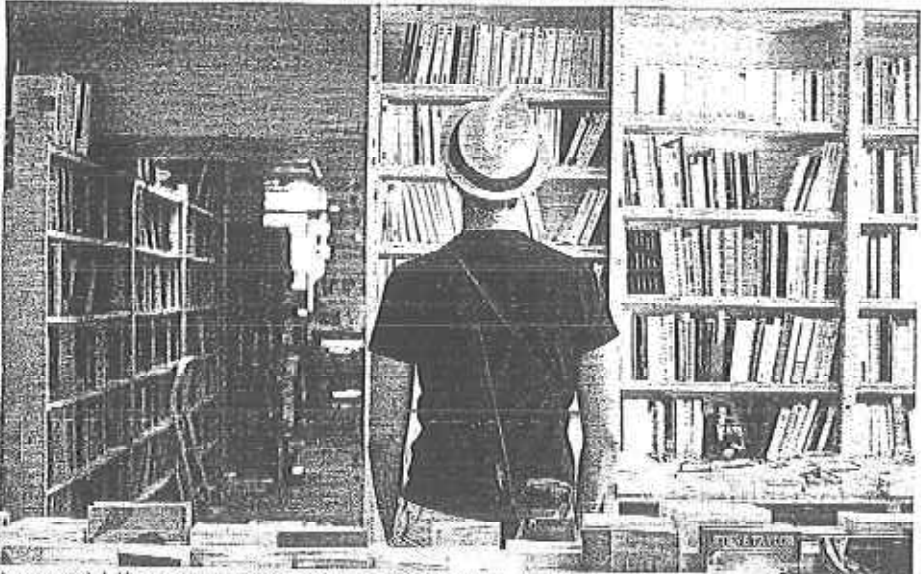


Le Bleuët est une curiosité branchée qu'on vient «voir» de 100 kilomètres à la corde.

Plus tôt dans l'après-midi, on a visité. Passé la caisse dominée par un mur de «Pélagie», on avance vers les sciences humaines; on oblique vers les romans, et on est déjà perdu. Deux corps de bâtiments réunis, trois étages, des mezzanines, des escaliers, des demi-niveaux. Une ambiance boisée de maison de campagne avec vue sur le village, cheminée, piano, fourneau en fonte et un chat noir qui dort au rayon «bricolage», sous les conifères, le plus calme. Soit 525 m² de détail, des livres du sol au plafond, pas de tables de présentation, pas de fiches de lecture-conseil, et zéro bazar: les volumes sont rigoureusement classés par collection et ordre alphabétique. Il y a de tout, sauf du scolaire. «C'est trop», murmure une jeune fille envoyée par sa chambre d'hôte de Cordes, à 53 km. Une élégante en lunettes de soleil lit sur un tabouret: «ici, je trouve toujours les livres que je cherche.» Une habitude. On grimpe au dernier étage où Joël Gattefossé nous reçoit dans le petit bureau qu'il partage avec sa comptable, deux ordinateurs, et deux tapisseries en canevases. L'homme est râblé, cheveux paille dans le cou, mains



Joël Gattefossé, patron du Bleuets. Il propose aujourd'hui 100 000 titres. De tout, sauf du scolaire.



Aux 525 m² de la librairie Kajoulers, l'été prochain, un bâtiment logistique de 1730 m².

larges, l'œil bleu, sandales et chemise orange. 60 ans tout tout. Il a sorti des petites fiches manuscrites, et lit. «*Attiré le 7 août, 1700 personnes sont passées. On a vendu 1 683 livres pour un montant de 20 025,39 euros. L'an dernier, on a vendu 443,8 livres par jour, pour un panier client moyen de 35 euros, deux fois la moyenne française. Et j'ai fait 2,1 millions d'euros de chiffre d'affaires. Je prévois de grimper cette année à 2,3 millions. J'ai toujours été bénéficiaire.*» Joël Gattefossé conjugue les euros mais aime chiffrer sa réussite en Douaques — chose inhabituelle dans la profession — «*parce que la vraie vente, pour moi, c'est celle d'un livre: un client qui achète Kafka en Folio ou dans La Pléiade, il lit Kafka.*» Qu'aime-t-il lire, lui? «*Giono. J'ai aimé le Coeur cousu de Carolus Martínez. J'ai beaucoup lu Alain, plus jeune.*» Avec un discours très «*culture pour tous*» («*je voulais apporter le livre dans le monde rural*»), il se dit «*simplement de gauche*», ni bobo ni caviar. Il a bien quelques portables de notables: Pascal Lamy, Bernard Pivot, Edmond Charles-Roux, Nicolas Hulot ou encore Jean-Louis Bianco, Le président du cen-

tre régional des Alpes-de-Haute-Provence lui a récemment proposé un plaque-nirque avec Ségolène Royal de passage et «*désireuse de voir le Bleuets*» mais «*j'ai mangé de la librairie*». Et s'il s'amuse d'avoir été invité sous la Coupole à l'intronisation de François Weyrants, il se réjouit surtout d'y avoir rencontré Antoine Gallimard avec qui il espère parler de ses nouvelles affaires.

«J'étais menuisier. J'ai senti le besoin de faire honneur à mes parents. C'étaient des lettrés. J'ai pensé à la librairie.»

Joël Gattefossé fondateur du Bleuets

Le maître du Bleuets est un homme de chiffres et d'ordres. Le patron de treize salariés à temps plein, trois de plus l'été. Un négociateur de mariages et d'échéances qui reçoit «*110 représentants*» d'éditeurs ou de diffuseurs par an. Un entrepreneur à la tête d'une SAS au capital de 800 000 euros, dont il détient 95%. Et un impitoyable gestionnaire de stocks: ils'agace, ce jour-là, «*de nos ces trois*

dans les 10/18». On l'a entendu plus tôt s'inquiéter d'une commande de 3000 livres chez l'éditeur. On l'interroge sur les codes-barres collés à chaque étage: «*Quand j'ai informatisé la librairie en 2005, je n'ai pas pris un logiciel de librairie mais de grossiste en livres. On doit savoir où est chaque volume.*» C'est le souci de tout libraire sauf qu'ici il y a «*5000 mètres de rayonnages*». Il connaît aussi ce chiffre. Il en a fabriqué une bonne partie puisque son premier métier, c'était menuisier comme il aime raconter. Il est de Courances, quelques centaines d'habitants dans l'Essonne. «*Un garçon dur*», dit-il, qui coust les chaînes et que son père, lassé, place à 14 ans, passé le certificat d'études, chez un menuisier. Il y prend du plaisir, décroche un CAP et ouvre à 25 ans son propre atelier qui tourne bientôt avec 14 salariés. Survient la mort de ses parents. La mère «*très proche*», puis le père avec qui il était «*en opposition*». «*J'avais 37 ans, j'ai senti le besoin de faire quelque chose qui fasse honneur à mes parents. Mon père était un typographe, qui avait monté son*

imprimerie. Il travaillait pour Stock, Flammarion. C'étaient des lettrés, ils faisaient cinq fautes à la dictée de Pivot, j'en faisais cent. Je n'étais pas légitime dans l'édition. J'ai pensé à la librairie.» L'année suivante, en 1990, de passage en Provence, il tombe sur une librairie-papeterie-bazar de 35 m² en vente, à Banon.

Il achète. Et rime, fait en parallèle des chantiers de menuiserie. «*Les professionnels ricanaient: j'étais le boup qui descend de ses collines.*» Mais il y a les touristes, pas mal d'installs dans le coin, le tam-tam marche. Il se monte un stock, petit à petit, et dix ans plus tard, dit-il, «*j'offrais 25 000 titres et j'avais multiplié mon chiffre d'affaires par six*». En 2001, la grosse baisse d'a côté est à saisir. Il n'a pas les 300 000 francs. Des amis lancent une souscription sur le thème «*Pour une plus grande librairie à Banon*». Une cinquantaine de clients les lui prêtent. Il ouvre d'abord 100 m² à la vente. Les murs sont à lui, un privilège pour un libraire. Il les pousse à «*rien cesser pour cause de maximum de titres*». C'est son obsession. 200 m², 400 m²... Joël Gattefossé négocie les plus longs délais de paiement pour maximiser son offre et ses chances de vente. «*Je fais 2% de retour. La moyenne en France, c'était 28% l'an dernier.*» Il achète autant qu'il peut. «*Pas tout ce qui sort, évidemment. Chacun, dans mon équipe, est responsable de son secteur et de ses choix, mais qu'un boupait reste trois ans sur une étagère, peu m'importe.*»

Des systèmes ultrarobotisés

«*Un jour, en 2003, raconte-t-il, une cliente d'Amazon me dit: "Si vous vendez sur Internet, je vous passerai dix commandes par an."*» Ugambeige, imagine un stock géant dans un entrepôt immense. Il plaicise à «*un architecte, un mécanicien, un informaticien, vis-à-vis le centre du distributeur Interforum, filiale d'Éditis (deuxième groupe d'éditions français), relais entre éditeurs et libraires: 55000 m², des millions de colis expédiés avec des systèmes ultrarobotisés. En 2009, il tient son plan: un bâtiment de 1730 m² (5000 m² à terme) où seront entreposés 1 million de volumes, avec 35 embauches et des automates qui mettront en mouvement 12000 livres par jour*», de la livraison au stockage et à l'expédition. Il doit emprunter 4 millions d'euros pour la construction et le financement qui coûtera 4,5 millions d'euros.

L'Etat a répondu présent via Océo, les conseils général et régional aussi, et les banques prêtent le gros morceau. Il lui reste à gonfler son stock, avec le soutien, espère-t-il, d'adhésifs qui lui considèrent des dépôts d'un an pour une valeur de 4 millions d'euros. Ou pari. Et la clientèle internet, pourquoi irait-elle vers lui? «*Aucune raison, sinon la renommée du Bleuets.*» Gattlé. Et le livre numérique? «*Les gens veulent longtemps du papier. Même les jeunes. Regardez l'édition jeunesse, elle se porte bien, on va d'ailleurs lui donner plus de place dans les 150 m² qu'on va ouvrir cette année en sous-sol.*»

Dans la zone artisanale de Banon où il a acheté un hectare de terrain, les fondations de l'entrepôt esquissent déjà le bâtiment HQE avec 170 m² de photovoltaïque et un toit végétalisé dans la murette trône au Bleuets. «*Il y aura 200 000 titres ici, 150 000 dans la boutique. On proposera aux clients des vélos électriques pour aller chercher leur livre s'il est en bas. L'entrepôt ouvrira fin juin prochain*», promet le libraire. Entre-temps, il y a la rentrée littéraire. Soupir. «*Sur les 600 romans de la rentrée, on parle d'une cinquantaine de livres qu'on trouvera partout. Notre clientèle n'attend pas ça de nous.*» Lui, ce qu'il attend, c'est la venue d'Irvy de La Martinière, «*not septennaire. Pour affaires.*»

PARIMOINE Créé dans l'Aisne au XIX^e siècle et toujours habité, le «Palais social» rouvre son théâtre.

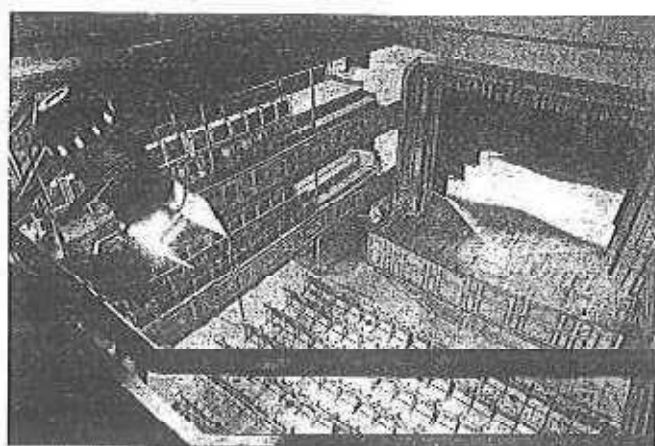
Lever de rideau au Familistère

C'est une belle histoire d'opiniâtreté. Celle de Jean-Baptiste Godin, industriel du XIX^e siècle, qui voulait offrir à ses ouvriers une «société unitaire». Il y parvint et édifia à Guise, dans l'Aisne, à côté de son usine de poêles, un «palais social», le Familistère, avec logements, école, bureau, piscine et même un théâtre, à une époque où personne ne croyait à ces bonnettes.

Aujourd'hui, le théâtre ouvre ses portes. Un moment qui, à nouveau, va récompenser l'opiniâtreté des

quelques obstinés qui, depuis 1989, ont fait en sorte que le Familistère soit classé, sauve, réhabilité, habité.

Vision. L'endroit est un «musée de site» (1), doit le théâtre, les économats et leur buvette, l'exposition permanente sur «la Machine à habiter» ou encore le logement d'époque, sont les pièces. Le tout dans un lieu où vivent normalement des habitants. Comme le résume Alexandre Vitel, chargé de la communication: «Le matin, des gens viennent parce que leur chaudière fait et l'après-midi, vous avez une réunion



La salle à l'italienne a été restaurée à l'identique. PHOTO: HUKOVIC/LESUR FAMILISTÈRE DE GUISE

avec la direction régionale des affaires culturelles.» Un mélange unique en son genre. La réouverture du théâtre procède du même état d'esprit. Restauré à l'identique et mis aux normes par les architectes Algin et Frisque, c'est une salle à l'italienne de 346 places avec deux halcons. On y trouvera ce qu'on pu découvrir les ouvriers de 1870, lors de l'inauguration: Fidélité du musée. Mais les habitants de

Guise et des environs y gagnent aussi: «on voit peu de diffusion», explique Alexandre Vitel, qui précise: «Il n'y a pas d'autre salle de spectacle à Guise, il faut aller à Sabat-Quentin, à 30 kilomètres. Nous allons faire une vraie saison, en allant chercher tous les publics, ce qui est assez rare dans une petite ville.» Jean-Marie Songy, figure des arts de la rue, et Charlotte Granger, tous deux directeurs artistiques, ont prévu une programmation variée, dans laquelle on relève la présence du régional Jacques Bonnaffé, qui participera ce soir au spectacle d'ouverture. La réouverture du théâtre, et tout ce qui l'a précédé, s'inscrit dans un programme baptisé Utopia.

Une vision d'ensemble défendue des 1996 par Jean-Louis Pivin, à l'origine des premières études, et bien plus

ambitieuse que ce qui était envisagé alors. Vitel raconte: «On se disait qu'on ferait un économat dans les bâtiments des économats. Un projet lointain, ce qui était logique.» Mais Pivin est tenace: c'est la totalité du Familistère qui doit être le musée, d'envergure nationale, qui plus est. Le conseil général de l'Aisne, la ville de Guise et l'Etat adhèrent à l'idée. Leurs contributions et quelques fonds européens vont permettre de soutenir cette ambition haut-de-gamme. Il faut voir qu'à l'époque, les bâtiments ont été vendus par appartements, que tout menaçait de tomber en ruine et que nul ne savait quoi faire de cet encombrant patrimoine.

Ces convulsions ont eu raison de s'accrocher. Le Familistère est maintenant comme chez tous ceux, historiens, urbanistes ou simples curieux, qui s'intéressent à l'histoire des utopies pré-marxistes, dont Charles Fou-

rier, le maître à penser de Godin, était le théoricien. A ces spécialistes, s'ajoutent désormais des touriste-critiques et des visiteurs du cru. «Les gens de Guise reviennent, note Alexandre Vitel. Le Familistère redevient un élément de fierté, qu'on avait totalement perdu. Il entre dans les conversations.»

Spectaculaire. En 2010, le site a accueilli 43 000 visiteurs, et il fait déjà état d'une fréquentation en hausse de 20% depuis le début de l'année. Le programme Utopia va se poursuivre avec l'ouverture d'une deuxième partie de l'exposition permanente qui racontera la période plus récente, après la fin du système coopératif mis

Issu de la région, Jacques Bonnaffé participera ce soir au spectacle d'ouverture.

en place par le fondateur. Les trois sites des bâtiments appartenaient désormais au conseil général. Ceux en briques ouvragées, avec leurs cours intérieures sous verrière, sont spectaculaires. Il reste des locataires, mais il faut en trouver d'autres. «Des études vont être lancées pour voir comment restaurer le goût d'habiter au Familistère, avec des services qu'on ne pourrait pas avoir ailleurs», explique le chargé de communication. Un projet hôtelier, «multistandard, avec un trois étoiles, un deux étoiles et un hébergement étudiant, a été validé».

Car le théâtre va accueillir aussi des colloques. Les amateurs d'Utopia rêvent d'«assemblées du Familistère», pour discuter de thématiques sociales, d'habitat. Pour continuer, en somme, l'œuvre de Godin.

Envoyé spéciale à Guise
SIBILLE VINCEMINON
@ Paris - 03 23 03 83 03
sur www.familistere.com

CONNEXION
A la Villette, un nouveau festival dévolu aux scènes virtuelles.

Open, c'est parti

FESTIVAL OPEN
Théâtre Paris-Villette,
parc de la Villette, 75019
Jusqu'au 25 juin
Renseignements: 03 03 72 23

«Open», c'est ouvert. Bienvenue au premier festival des scènes virtuelles. C'est le monde dans lequel vit le Web, la communication, les connexions à outrance, et paradoxalement, on ne s'y sent pas dans son élément. Un bâtiment aux allures de projet numérique, 135 heures de lecture de Proust en webfilm dans un coin, et un salon internet. On crée son avatar et l'on débute avec lui dans un monde virtuel, fruit du travail des étudiants de l'École supérieure des arts décoratifs de Strasbourg et de l'Institut d'études théâtrales de la Sorbonne nouvelle. On peut y voir en direct les images captées du haut de la JCV jaune d'Eric Walt. Dix-neuf artistes présentent des installations diverses, ateliers, et pièces de théâtre. Dont *Re: Wadden*, de Jean-François Peyret, ce soir et demain à 19h30. Coup de

cœur pour cette pièce d'après Wadden ou la vie des bois, de Henry David Thoreau, qui oscille entre figuratif et abstrait, dissonant et assurant, anglais et français. Faire fondre les pixels en musique, changer les salons, décorifier le processus de traduction, faire pousser une forêt de citations... tout est possible dans ce décor sobre. Ce dénuement volontaire d'habiller ensuite des paroles de quatre comédiens et de la musique d'un pianiste. Au fur et à mesure la critique de Thoreau monte et gronde contre le travail et l'hypocrisie de la technique, les outils pour se débarrasser de la vie simple, «étudier la chimie et ne pas savoir comment se faire le pain».

Déconcertant, aussi bien que divertissant et convivial (avec son bar et sa terrasse). Le festival se déroule jusqu'à la fin de la semaine prochaine.

HORTENSE GÉRARD

INVITATION

libération

Libération vous invite à découvrir la 16^e édition du festival de Marseille, qui mettra l'Afrique à l'honneur du 16 juin au 9 juillet.

24 places au total à gagner pour Ailey II Programme mixte et Révolutions

LE VENDREDI 17 JUIN À 21H (salle Vallier)

Mission, de Raven Ruell. LE LUNDI 27 JUIN À 21H (salle Vallier)

Programme disponible sur www.festivaldemarseille.com

Pour recevoir une invitation pour deux personnes, adressez votre demande précisant impérativement votre adresse postale complète et votre choix à liberationinvitation@liberation.fr

Festival de danse et des arts multiples de Marseille

17/2010/11/11

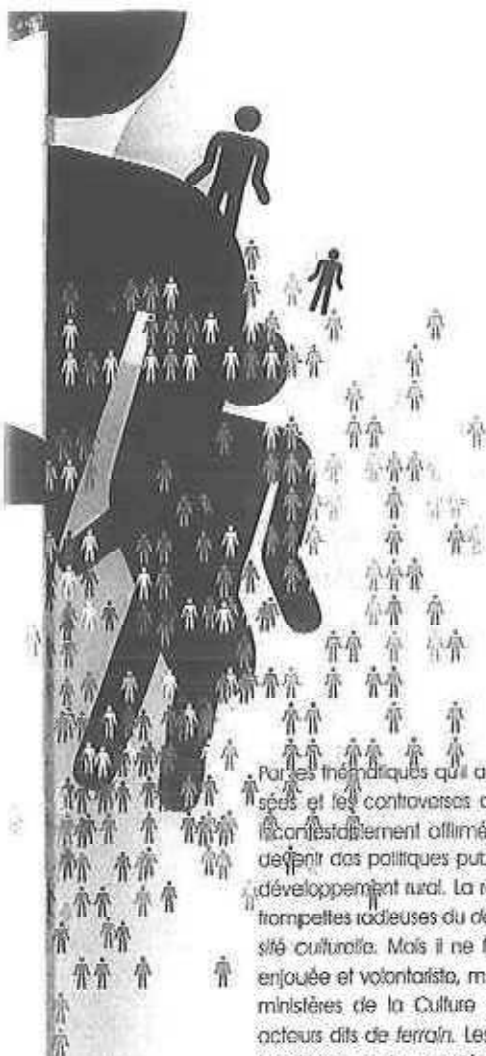


16 JUIN
9 JUILLET 2011
04 91 99 04 50

www.festivaldemarseille.com

libération

Les données personnelles de nos abonnés sont utilisées à des fins de marketing direct. Les informations sont communiquées à nos partenaires commerciaux. Vous pouvez à tout moment nous faire part de vos préférences en matière de confidentialité.



CULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL

LES TEMPS DIFFICILES DE LA TRANSITION INTROSPECTIVE

L'auteur pointe ici les incapacités institutionnelles à accepter le changement et à se mettre en dynamique de transformation. Dans ce texte vif et acéré, Le chercheur met en avant ce que fut, d'après lui, le colloque de Dijon, à savoir : " une thérapie collective " qui a, par ailleurs, permis d'éclairer le nécessaire besoin pour la culture de travailler " le bien commun territorial ".

Par les thématiques qui a embrassées, les forces vives qu'il a mobilisées et les controverses qu'il a suscitées, le colloque de Dijon s'est incontestablement affirmé comme un temps fort de réflexion sur le devenir des politiques publiques en milieu d'acteurs culturels et de développement rural. La rencontre s'est d'ailleurs ouverte au son des trompettes radieuses du *développement des territoires et de la diversité culturelle*. Mais il ne faut pas se méprendre sur cette dernière enjouée et volontariste, même si elle était diffusée à l'unisson par les ministères de la Culture et de l'Agriculture et par l'ensemble des acteurs dits de terrain. Les années 2000 inaugurent une période de transition assez tourmentée concernant la façon dont les initiatives culturelles s'organisent en milieu rural. Les temps sont à l'introspection collective, à la fois pour revisiter les formes classiques de l'intervention publique et pour questionner la façon dont chaque milieu construit et développe ses missions culturelles. Durant les deux journées d'échanges, l'atmosphère du colloque a illustré ce double défi, avec son lot de paradoxes, de doutes et d'interpellations. Les participants ont porté des paroles professionnelles et militantes avec une assez forte densité en questionnements existentiels. Tout s'est passé comme si la rencontre avait à point nommé pour dépasser la formule des colloques diffuseurs de recettes et de bonnes pratiques. Au-delà des simples solutions de logistique et de performance institutionnelles, les 48 heures de controverses dijonnaises ont généré une stimulante dynamique de thérapie collective.

De puissants sentiers de dépendance

Beaucoup de témoignages ont mis en lumière ce que des universitaires anglosaxons nomment le *path dependence* des institutions. La notion a été proposée à l'origine par des économistes pour tenter d'expliquer pourquoi des firmes s'accrochaient à ne pas adopter les bonnes solutions dans certains contextes pourtant favorables au développement économique. Les chercheurs ont alors montré que la stabilité de ces entreprises provenait du refus de leurs membres de reprendre à zéro les apprentissages dès lors que des turbulences survenaient, comme si les communautés professionnelles préféraient avant tout rester en phase avec les schémas de pensée intimement liés à l'histoire de leurs institutions. Élargie à la sociologie politique, cette grille d'analyse permet d'observer comment des secteurs d'activités et des administrations défendent sur le long terme un *design institutionnel* ancien qui fixe (et fige) les règles en matière de performance économique, politique et sociale.

Pour décoder l'atmosphère du colloque de Dijon, la notion de *path dependence* est utile parce qu'elle éclaire deux énigmes contemporaines : la défiance des professionnels (tant culturels qu'agricoles) vis-à-vis de la construction politique de l'Europe, et leur peu d'empressement à écrire les nouvelles pages de la décentralisation. Sans doute existe-t-il dans ces deux réticences une corrélation entre la capacité d'une communauté à innover et les stigmates de sa mémoire collective. Le refus européen et le refuge corporatiste sont des signaux forts sur la difficulté de la société française dans son ensemble à renouveler ses grands récits sur l'intérêt général. Les agents de développement sont marqués par un même sentier, celui tracé par l'Etat providence et ses corps techniques. Quel que soit la filière de formation, on retrouve la croyance forte dans une certaine idée de l'action publique qui combine la raison et l'efficacité, qui relie l'énoncé de solutions à la rationalisation des problèmes à l'échelon national et sur des normes professionnalisées. La France reste perçue comme la " bon " niveau de construction des diagnostics, le lieu privilégié et légitime de mise en tension entre les enjeux techniques et les priorités politiques.

La rupture territoriale

Cette représentation du bien commun vient de loin, elle trouve ses racines dans les grands Corps de l'administration française et ses filières de formation. Elle les trouve aussi dans l'histoire de la 5^{ème} République avec Malraux, les PAR (Plans d'Aménagements Ruraux), la DATAR, le " vivre et travailler au pays ", les années Long, les Contrats Territoriaux d'Exploitation, la période des conventions culturelles aussi. Il s'agit d'une vision du monde qui précède d'une richesse subtile associant un idéal militant à une pensée techno, l'émancipation sociale à la modernité républicaine, l'autonomie à la planification. Dans les années 90, ces fondations technico-providentielles se sont retrouvées dans l'engagement des " animateurs de pays " en milieu rural et dans la résistance des DRAC aux collectivités locales, l'adhésion aux " projets de territoire " et à la traversité restent toujours conditionnés par une vision du monde plus sectorielle que territoriale. La perception innée-toujours en profondeur les différents milieux professionnels du développement local, de l'agriculture, de la culture, de l'aménagement du territoire, de l'éducation nationale et de l'animation socioculturelle.

Pour ces milieux d'acteurs, les années 2000 sont marquées par deux réformes qui sont perçues comme des ruptures insidieuses par rapport à cet idéaltype : d'un côté, le projet de traité sur l'Union européenne vise à déréguler les professions et, de l'autre, l'Acte 2 de la Décentralisation menace d'otter à leur autonomie et à leur intégrité. Ces réformes semblent accélérer l'idée d'une nouvelle relation entre le technique et le politique qui serait plus territoriale et moins catégorielle. Ce déplacement est vécu comme menaçant, dangereux, inadapté. Il ouvre la possibilité d'instrumentaliser des expérimentations vertueuses, de favoriser ou de cautionner des dérives (qu'elles soient libérales, portuaires ou féodales), de limiter les bonnes pratiques à d'incertaines stratégies concurrentielles. La focalisation sur les sentiers de dépendance s'avère ici très précieuse. Elle permet de mieux comprendre pourquoi la tribu hésite à énoncer l'exemplarité autrement qu'insérée dans des systèmes de croyances stabilisés et balisés à l'aune d'une longue histoire militante, professionnelle et nationale. Le Colloque de Dijon a fonctionné comme un puissant catalyseur d'expression sur cette "exception française" pour délimiter les missions d'intérêt général.

Produits masquants et tournols d'action publique

Les périodes de transition sont en général propices aux exercices de reformulation des ambitions collectives. Les années 2000 ne font pas exception à la règle. Aux séminaires plutôt techniques de la décennie précédente (projet, territoire, charte, partenariat, coproduction, contrat, réseau...) succèdent des mots magiques plus englobants (équité, citoyenneté, multifonctionnalité, compatibilité...). Pour utiliser une métaphore d'actualité sur le dopage sportif, le grammatique du développement local abuse de produits masquants au rang desquels la gouvernance et le développement durable sont déjà souvent prescrits en médicaments génériques... De nombreux témoignages ont clairement dénoncé cette tendance à l'euphémisation des problèmes, cette propension à ne plus énoncer frontalement les désaccords, à taire les tensions et à minimiser les conflits. Le sociologue André Micoud a demandé qu'on renvoie urgemment

les mots à l'usine pour vérification (comme les pièces défectueuses d'un nouveau modèle automobile)... Mais les échanges souvent assez vifs qui se sont engagés dans les différents ateliers ont montré combien ce discours de vérité était difficile à tenir, tant l'exercice revenait inamoviblement à désigner des coupables : l'Etat, les élus locaux, les technocrates, les administrations, les consommateurs, l'Europe, le marché...

Nous sommes là au cœur du malaise. Dans un questionnement amusé et grave à la fois, Alain Lafébrve s'est demandé s'il ne fallait pas d'abord cultiver le "frottement des sentiers de dépendance" pour résister à "l'autoroute de dépendance de l'idéologie libérale". A l'opposé, d'autres intervenants ont plaidé l'idée que le "monde ubiur" (Luis Parot) devait urgemment sortir de "l'enlèvement sectoriel" (Pascal Brunet - Directeur de l'Atelier Culture Europe) en confiant aux intercommunalités, aux départements, aux régions et à l'Europe une mission inédite d'animation des innovations. La première hypothèse semble majoritairement partagée chez les agents de développement local. Mais la position paraît de plus en plus inconfortable pour deux raisons au moins. D'une part, les grands arbitrages politiques se font aujourd'hui au sein de tournols d'action publique éminemment territorialisés. Ces tournols, qui sont instables et adossés à une temporalité des plus incertaines, mobilisent beaucoup d'acteurs au rang desquels les élites des collectivités locales occupent dorénavant une place centrale de médiation. D'autre part, il ne faut pas sous-estimer la capacité des collectivités locales à produire du sens, c'est-à-dire à traduire collectivement des initiatives individuelles, à leur donner de la légitimité et de la portée, à médiatiser des dynamiques vertueuses. En introduisant le colloque, l'élu Jean-Yves Coulet a plaidé la "culturalisation des quatre missions de la collectivité régionale" : "rapprocher la culture des Bourguignons" (aménagement du territoire), "rapprocher les Bourguignons de la culture" (la médiation sociale), "que la Bourgogne rayonne à l'extérieur" (les politiques culturelles) et "attirer les créateurs de toute nature" (le développement économique). Ces propos méritent une écoute attentive. Ils portent sur la définition d'un vivre ensemble qui

traduit certes des procédures et des dispositifs mais qui pose surtout des questions de cohésion sociale et d'identité culturelle. La montée en puissance des régions providences se décline à la fois sur des valeurs et sur de nouveaux repères de management public.

En définitive, la thérapie collective de Dijon délivre un enseignement précieux. Les professionnels sont placés devant un vial défi : il leur faut franchir cette période de transition en prenant leur part de responsabilité dans les recompositions en cours. La France découvre les prémices d'un système politique dans lequel les régions et les intercommunalités acquièrent soudainement une souveraineté politique considérable sur la définition de leurs missions. Dans ce contexte de fédéralisme qui ne dit pas son nom, les idéaux du développement local vont alimenter frontalement les controverses sur les articulations territoriales et sur les déclassements sectoriels. Qu'il le veuille ou non, le monde de la culture se retrouve donc aux premières loges pour co-écrire le scénario de ce bien commun territorial en formation. Tous à vos plumes !...

* Alain Fauro

Chercheur CNRS à PACTE
Institut d'Etudes Politiques de Grenoble

Doc 15

M/A

Pages 12 / 13

- **Hervé Carn**
Au fil de l'écriture
- **Le bel aujourd'hui à Tréguier**
Le livre pour la convivialité

Pages 14 / 15

- **Bibliothèque des Côtes d'Armor**
Un véritable service public de la lecture
- **Éditions Filigranes**
Découvreur de talents

Pages 16 / 17

- **Bibliothèque de Launay**
La lecture en milieu rural
- **Paroles de libraires**
L'art d'accompagner le livre



Photo: France Presse

Le livre et ses acteurs

Lecture pour tous

On observe en Côtes d'Armor une réelle vitalité autour du livre, à travers notamment la multiplication de bibliothèques de mieux en mieux équipées. Mais aussi grâce au travail d'éditeurs, d'écrivains ou encore des libraires. Autant d'acteurs qui font vivre toute une filière.

Lire, c'est s'ouvrir d'autres horizons, d'autres passions. C'est aussi, pour les plus jeunes, le fondement de l'apprentissage de notre langue. Ça et là, en Côtes d'Armor, de très nombreuses manifestations se développent autour du livre. On citera, entre autres, les salons du livre de Loudéac ou de Ploufragan, la "Fureur du noir" à Lamballe, "Tumulus en fête" à Carnoët, etc. Dans le même temps, on observe l'existence de petits éditeurs locaux et d'écrivains de talent. En aval de la filière, des cafés librairies s'installent et réussissent à fidéliser un public dans les villes, mais aussi parfois dans de petits villages ruraux. De son côté, le Conseil général a initié depuis plusieurs années une politique volontariste pour le développement de la lecture publique avec un objectif : rendre la lecture accessible au plus grand nombre.

Gal

Hervé Carn

Au fil de l'écriture

1983, naissance du prix Louis-Guilloux

Créé par le Conseil général en 1983, le prix Louis-Guilloux s'est donné pour ligne directrice de perpétuer les valeurs littéraires et morales de l'écrivain breton. Ainsi, chaque année, il couronne un roman ou un récit de langue française, choisi parmi les livres parus l'année précédente à la remise du prix. Le prix est doté d'un montant de 20 000 €. Les ouvrages doivent répondre aux critères suivants : excellence de la langue, qualités romanesques du récit, acuité et lucidité du regard posé sur les êtres, dimension humaine d'une pensée généreuse, refusant tout manichéisme, tout sacrifice de l'individu au profit d'abstractions idéologiques. Le dernier lauréat du prix est Boualem Sansal pour *Le Village de l'Allemand*. (lire en page 7).

Lecture : la France

27^e sur 40

Une étude réalisée par l'université de Boston sur la lecture chez les jeunes classe la France en 27^e position sur 40 pays, loin derrière la Russie, le Luxembourg, l'Italie, la Hongrie, la Suède ou encore la Bulgarie. Si 42 % lisaient plus de 5 livres par an en 1983, ils ne sont plus que 34 % aujourd'hui.

Qui dit livres, dit auteurs. Hervé Carn est de ceux-là. Installé à Plancoët depuis 1980, professeur de lettres au lycée de la Fontaine-des-Eaux à Dinan, il est l'auteur de quelque trente ouvrages (roman, poésie, prose), dont le dernier, *Rodano*, vient d'être publié par les éditions MLD de Saint-Brieuc. Il nous donne son regard, singulier, sur l'acte d'écrire et le livre en général.

Pour Hervé Carn, écrire est une aventure. De celles qui vous font naviguer "dans une mer intérieure, d'un port à l'autre". Si possible vers une terra incognita, ou encore cet Arrière-pays que l'on doit au poète Yves Bonnefoy "L'auteur occupe un espace découvert accidentellement, il l'occupe de mots, confie Hervé Carn. Pour ma part, je n'ai pas de plan, pas de sujet préalable, c'est le texte, se développant, qui me dit comment ça va se faire. Pour reprendre la formule de Gracq, l'initiative est aux mots".

Cela étant dit, l'écriture ne surgit pas ex nihilo. Pour l'auteur plancoëtin, partant toujours de sa propre expérience, il y a ce qu'il appelle un "signal", un "catalyseur". "C'est souvent un rêve récurrent, tellement épulsant qu'il me faut m'en débarrasser, je n'y parviens que par l'écriture". Ce signal, il le ressent comme une forme d'adoubement, lequel exige en retour "une éthique, une responsabilité", d'autant qu'il "peut être remis en question à tout moment". Un adoubement dont l'auteur ne peut dire le pourquoi. Hormis peut-être que "pour écrire, il faut avoir été saisi un jour par l'importance du livre". Expérience fondatrice qu'il fit à

l'âge de 13-14 ans. "J'étais pensionnaire à Charleville-Mézières, lorsque je suis tombé sur "Un beau ténébreux" de Gracq, ce fut un choc, je me souviens l'avoir déchiffré ligne par ligne avec un dictionnaire, particulièrement touché par sa façon d'évoquer les paysages bretons que je retrouvais magnifiés". Ce qui fait dire à Hervé Carn que l'on ne devient lecteur qu'après avoir été confronté à "un livre qui nous dépasse",

"L'initiative est aux mots"

pointant par là même les limites d'une littérature jeunesse voulant se placer au niveau de l'enfant.

Quant au devenir-auteur, c'est encore autre chose. "Si Gracq m'a dit "tu peux lire", c'est seulement à la lecture de "Messe Blanche" de Bernard Noël que j'ai compris que je pouvais écrire". Depuis lors, huit romans ont vu le jour. Citons *Mauvaise Mémoire* (La Différence, 1988), *La Procession d'Echternach* (Lignes / Léo Scheer, 2006) ou encore *Akparô* édité - ainsi que trois autres livres - chez Diabase à Plancoët. Hervé Carn est également l'auteur de livres de prose, d'ouvrages critiques et d'une œuvre poétique (une dizaine de publications) remarquée par la critique et traduite en plusieurs langues.

Son dernier ouvrage, *Rodano*, rassemble des textes prépubliés et des inédits. "Il s'agit de la plus fictionnel ou plus analytique", confie l'auteur. On y retrouve une écriture sensible, sans artifices, dont la puissance évocatrice plonge le lecteur tantôt en pays ardennais (lieu de naissance d'Hervé Carn), tantôt en Bretagne. Les rivières et les fleuves, qu'il s'agisse de la Meuse de l'enfance ou de l'Arguenon, en sont le fil conducteur. "J'ai choisi le titre *Rodano* en référence à une petite ville du Piémont car je voulais donner une sonorité italienne, ce n'est qu'ensuite que j'ai appris que *Rodano* signifiait le Rhône", explique-t-il, encore étonné de cet heureux hasard.



Hervé Carn parmi ses livres et objets préférés.

Le bel aujourd'hui à Tréguier

La convivialité par le livre

Dès le seuil de la porte franchi, on se sent bien. Le lieu est chaleureux. Dans une grande et belle pièce, s'ordonnent les livres, un coin jeu pour les enfants, le bar et des tables. Un groupe de numismates⁽¹⁾ tient une réunion dans un coin...

Le moment est d'autant plus convivial qu'Odile fait aussi salon de thé. Il y a même un petit coin terrasse baigné de soleil. La décoration est de bon goût. Et le choix de livres s'adresse à tous, des plus jeunes - qui trouveront la revue la Hulotte - aux amoureux du jardinage.

Quand Odile, Briochine d'origine, s'est installée à Tréguier et cherchait un nom pour son café librairie, "le bel aujourd'hui" s'est imposé à elle. Est-ce son inconscient ou son amour de la poésie qui l'a guidée ce jour-là ? Elle s'est aperçue peu de temps après que c'était le début d'un texte de Mallarmé, le "prince des poètes", qui révolutionna les conceptions traditionnelles de la poésie.

Nombreux sont ceux qui ont connu Odile, boulangère à Penvenan. Entrée par hasard dans une librairie parisienne ayant lancé le concept, elle a été conquise. Cette militante de l'écologie, grosse dévoreuse de livres quand la fabrication du pain lui laissait un peu de temps - a vendu son commerce et s'est lancée il y a trois ans avec sa sœur Monique. "Nous avons plusieurs autres projets. Dans les mètres carrés qui nous restent, nous aimerions recevoir des éditeurs et organiser des rencontres ou des lectures à voix haute. Des expositions pourraient aussi s'y tenir comme celle réalisée sur Nicolas Bouvier et pourquoi pas des expositions d'artisanat. Pour notre part, diversifier est fondamental. L'ODDC⁽²⁾ est un de nos partenaires, comme les communes avoisinantes, l'Université du temps libre, la bibliothèque de Tréguier. Avec le lycée Savina qui possède des sections arts appliqués, histoire des arts, cinéma et théâtre. Une classe d'arts appliqués de 1^{er} viendra montrer des carnets de voyage à la rentrée".

S'ils aiment un livre par contre, ils vont l'acheter dans une belle édition et un papier de qualité. Ne connaissant pas le métier, par chance, des amis libraires nous ont aidées à nous former et nous ont fait partager quelques ficelles du métier. Nous sommes avant tout une librairie généraliste mais nous vendons de la littérature

Une clientèle féminine

re et de la poésie. À 70 %, notre clientèle est féminine. Nous travaillons beaucoup avec des éditeurs locaux qui prennent du temps pour venir nous voir et discuter. C'est le cas des éditions Chêne, Rougerte, Folle Avoine, Mérédith Le Dez (M.L.D.). Comme pour tout produit "personnel", les clients sont demandeurs de conseils. "Il nous arrive même de choisir les ouvrages pour certains lecteurs".

La lecture, le livre, c'est un réseau. C'est pourquoi Odile et Monique, tout en faisant du "bel aujourd'hui" un commerce, privilégient le côté culturel et convivial à travers leurs nombreuses relations, dont certaines sont devenues des amis.

Un commerce prend du temps à s'arranger. Le bouche à oreille joue dans une petite ville comme Tréguier mais si ce bel outil est un peu excentré, son voisin n'est autre que le musée Ernest Renan, pas des moindres !

(1) Numéro de personne versée dans la connaissance des monnaies et des médailles.
(2) ODDC : Observatoire départemental de développement culturel.



CONTACT

Le Bel aujourd'hui
19 rue Ernest Renan
22220 Tréguier
☎ 02 96 92 20 24

Les éditions TES au service de la culture bretonne

TES (Ti Embann ar skolioù) est un centre régional multimédia de production pédagogique en langue bretonne. Implanté à Saint-Brieuc, TES diffuse gratuitement des ouvrages culturels de grande qualité dans les établissements scolaires de Bretagne, exceptée une faible proportion qui est mise en vente.
☎ 02 96 68 14 50

|| Du pain au livre, des nourritures terrestres

Le secteur du livre est dans un équilibre précaire car la loi Lang qui fixait le prix des livres risque de changer. Cette loi est la garantie d'une certaine homogénéité entre les points de vente. Elle empêche aussi les grandes surfaces d'utiliser les livres comme produit d'appel.

"Pour l'instant, nous dégageons encore peu de salaire. Mais l'entreprise est récente et les gens n'ont pas de gros budget.



Bibliothèque des Côtes d'Armor

Un véritable service public de la lecture

La Bibliothèque des Côtes d'Armor est un service du Conseil général. Elle accompagne et fournit en documents (livres, cd, etc.) un réseau de 260 bibliothèques et les aide à monter des animations dont un des objectifs est d'aller au devant d'un public qui n'a pas l'habitude de lire.



PHOTO: THIERRY LAPOSTOLLE

Le Département soutient la lecture publique

Dans le cadre de son plan de développement de la lecture publique, le Conseil général aide les bibliothèques municipales dans l'acquisition de livres ou encore la création de fonds spécialisés (théâtre, musique, sport, cinéma...). À cela s'ajoutent des aides à l'acquisition de mobilier ainsi que pour la mise en réseau avec la Bibliothèque des Côtes d'Armor. D'autre part, dans le cadre de son programme de rénovation d'équipements culturels, le Département aide à l'aménagement et à la construction de bibliothèques (487473 € en 2007). À noter enfin qu'une vaste réflexion est actuellement en cours sur ce que sera, à l'avenir, la lecture publique dans le département, au regard notamment de l'arrivée des nouvelles technologies permettant la mise en réseau des bibliothèques.

« Lorsque je suis arrivé en 1982, pour la création de la Bibliothèque des Côtes d'Armor, j'ai été surpris par le nombre de petites bibliothèques de villages tenues par des bénévoles, avec peu de livres et très peu de moyens. En fait, cela ressemblait plus à des petits groupes d'amis qui se voyaient entre eux qu'à de véritables bibliothèques municipales », se souvient Bernard Plouzenec, directeur de la BCA. Voilà pourquoi, depuis 26 ans, la BCA a pour première mission d'aider les communes à créer de véritables bibliothèques et de mettre à leur disposition, grâce à ses bibliobus qui desservent 260 bibliothèques, un nombre impressionnant de documents : 250 000 livres, 20 000 cd audio, 16 000 DVD ou cassettes vidéo et 11 000 cédéroms. « Au départ, il a été difficile de faire passer auprès de ces petites structures la notion de service public ouvert à la population, il a fallu les convaincre, mais nous y sommes parvenus », poursuit Bernard. Si c'est le service culture du Conseil général qui alloue des subventions aux communes et aux intercommunalités pour la construction de médiathèques ou l'acquisition de mobiliers et d'ordinateurs, la BCA apporte systématiquement son expertise. Elle mène également des actions de formation et d'information auprès des bibliothécaires bénévoles et professionnels. Au-delà, elle les incite et les aide à mener des animations thématiques grâce notamment à des expositions itinérantes ou des modules ludiques comme cette "tente à his-

toires", pour les tout-petits, qui circule toute l'année dans les bibliothèques du département.

Près de 300 000 documents

« Notre action s'est en fait considérablement élargie, poursuit Bernard. Nous avons un pôle animation qui travaille avec les bibliothécaires, notamment au niveau des intercommunalités, pour organiser des animations thématiques qui peuvent fédérer d'autres intervenants : conteurs, comédiens, musiciens, plasticiens... autour de livres sur un thème particulier. La démarche est d'attirer de la sorte des gens qui n'ont pas forcément l'habitude de lire ». Par exemple, la BCA travaille sur un thème qu'elle entend

promouvoir sur les deux ou trois prochaines années : "Histoires en balades", pour les enfants de moins de 6 ans.

Une autre réalisation qui fait la fierté de la BCA est son site internet. À partir de sa

bibliothèque locale, l'utilisateur dispose d'une foule d'informations sur les nouveautés, les événements et a accès au catalogue de la BCA. Il peut ainsi réserver un ouvrage, un cd ou tout autre document qui lui sera livré dans sa bibliothèque par l'un des bibliobus de la BCA. « Le seul bémol, ce sont les best-sellers que tout le monde demande, c'est très difficile à gérer, d'où l'importance que les bibliothèques aient leur propre budget pour acquérir, entre autres, ce type d'ouvrages ». Les projets de la BCA ? Il y aura d'abord l'ouverture en septembre d'une bibliothèque-médiathèque en langue bretonne dans la Maison de la Culture Bretonne, à Cavan. « Plus globalement, explique le directeur, nous nous employons aujourd'hui à faire comprendre aux associations et aux élus qu'il faut de plus en plus développer les bibliothèques intercommunales, sans pour autant éliminer les petites structures, mais il est évident que chaque petite commune du département ne pourra pas avoir sa bibliothèque ».

bca.cotesdarmor.fr

Aller au devant du public

« tente à his-



Bernard Plouzenec dans les rayons de la Bibliothèque des Côtes d'Armor.

Editions Filigranes

Découvreur de talents

C'est un jour un peu particulier. Du moins pour Nicolas Comment, jeune photographe de Paris, et sans doute également pour son éditeur, Patrick Le Bescont. Les deux hommes participent chez l'imprimeur au calage du livre de photographies qu'ils réalisent ensemble. Une étape cruciale. Les échanges portent

sur l'ajustement des couleurs. Il s'agit de s'approcher au plus près des photographies originales. *"C'est un moment où se prennent toujours des décisions, c'est pour cela qu'il est important que l'auteur y participe"*, assure Patrick Le Bescont. Du reste, cela témoigne de l'idée qu'il se fait de la relation auteur éditeur. *"Je considère que l'implication éditoriale de l'auteur est une chose importante"*, explique Patrick, lui-même photographe, mais qui s'épanouit plus que jamais dans *"cette position charnière entre la création et le livre"*.

L'aventure Filigranes a démarré il y a 20 ans. C'est au terme d'un *"parcours hâtif"* jalonné d'enseignement, de photographies de mariages et de piges pour la presse, que Patrick Le Bescont décide de réaliser trois premiers livres sur son travail. Commentent ensuite des collaborations avec d'autres photographes. À ce jour, ils sont 200 à avoir été édités par Filigranes dont la réputation s'est construite sur sa capacité à réaliser des premiers livres d'artistes peu connus. *"C'est un parti pris, mais l'intérêt est aussi de continuer à travailler avec eux, de les accompagner dans leurs parcours, c'est quelque chose auquel je tiens beaucoup"*.

L'autre marque de fabrique de Filigranes est sans doute ce choix de faire cohabiter, en un même objet, textes et photographies, et aujourd'hui musiques ou encore vidéos. *"Le texte représente une complémentarité de regard, ainsi chaque livre est une histoire, une rencontre entre deux personnes, ça me plaît de constituer ces équipes, ces collaborations"*. Viennent ensuite les aspects techniques, non moins importants: le choix du papier, du format, de la typographie, de la mise en page. *"L'attache beaucoup d'importance à la forme, par exemple si un livre est petit, on le prend d'une certaine façon qui est déjà une invitation au regard"*.

Les livres de Filigranes concernent des tirages limités, entre 600 et 1200 exemplaires. Trois cents titres ont été édités depuis 1988. Contrairement à d'autres maisons d'édition, on ne peut pas parler de spécialisation. *"Cela va du portrait aux paysages, en passant par tous les genres, je ne souhaite pas rester dans une ligne directrice"*.

Si le rôle de l'éditeur, faiseur de livres, est avant tout d'aller chercher la qualité et de la mettre en valeur, difficile de ne pas parler des Éditions Filigranes. Spécialisées dans la photographie, l'art contemporain et le cinéma, elles sont nées il y a tout juste 20 ans, à Trézélan, de l'audace d'un photographe autodidacte, expérimentateur dans l'âme, Patrick Le Bescont.

Les accompagner dans leurs parcours

Plus simplement, pour Patrick Le Bescont, ce qui compte avant tout, c'est la nouveauté du regard. *"Même s'il s'agit de sujets déjà abordés, l'important est de les montrer autrement, sous un autre angle"*. Et de prendre pour exemple la démarche de Raphaël Dallaporta qui a notamment travaillé autour de la plasticité des bombes à sous munitions ou encore sur l'esclavage domestique, en représentant l'extérieur des habitations où de telles pratiques furent signalées. S'impose alors la question de l'engagement. *"Bien sûr que c'est un travail engagé, le rôle de l'éditeur n'est pas simplement d'être porteur d'une démarche esthétique, sans pour autant tomber dans le reportage"*.

Une sorte d'entre-deux où, de manière générale, notre éditeur aime à naviguer, allant du fond à la forme, de Paris - où il a un pied à terre depuis 6 ans - à Trézélan et la Bretagne. De la technique à l'artistique, voire à l'artisanat, que cet ancien chémiste de formation n'hésite pas à revendiquer.

Filigranes Éditions

Lec'h Gelfroy - 22140 Trézélan
> 02 96 45 32 02

Filigranes Paris

22 rue du Faubourg d'U-Themple - 75001 Paris
> 01 43 42 48 15
http://filigranes.com
filigranes@filigranes.com

Les éditions du Mouton Cerise

La littérature jeunesse a connu un fort développement ces dernières années. À Lannion, une petite maison d'édition, Mouton Cerise, dirigée par Cécile Bernard, s'est donné pour ligne d'éveiller l'œil et la curiosité des enfants, n'hésitant pas à aborder des sujets aussi graves que celui du cancer ou de la mort.
www.moutoncerise.com

Éditions Astoure

Astoure est une petite maison d'éditions située à Sables-d'Océ-les-Pins. C'est une des enseignes de la SARL Gildie. Elle ne publie pas seulement des romans policiers. Son catalogue présente aussi des ouvrages historiques sur la région, des livres de découverte, des romans traditionnels. Un choix varié, qui permet de se documenter sur la Bretagne d'hier et d'aujourd'hui.
> 06 07 39 80 97
ericrondel@aol.com

Photos: Fabrice Bourcier



Patrick Le Bescont (au second plan) procède aux derniers ajustements avec Nicolas Comment, photographe.

Dans les années 1990, Michel Hary, maire-adjoint à la vie culturelle à Laurenan, crée Laur'art, une association qui propose des soirées-discussions. Des centaines de personnes, venant parfois de loin, y participent. Fort de cette expérience positive, il a milité pour la création d'une bibliothèque dans la commune.

Bibliothèque de Laurenan

La lecture en



“

Le projet est intimement lié à l'association Laur'art qui a acquis une grande notoriété. Les élus décident de faire construire une médiathèque de 250 m² qui, hormis les salles de lecture, comprend une salle pour les associations et les événements culturels. Nous sommes en 2001. La médiathèque de Laurenan ouvrira ses portes en octobre 2004, la commune ayant bénéficié de fonds européens en plus des aides des collectivités territoriales. Aujourd'hui, plus de 400 personnes en plus des scolaires sont abonnées, soit plus de la moitié de la population de la commune, 716 habitants au dernier recensement. Au fil des années, la médiathèque est en réalité devenue un lieu de rencontres, un lieu de vie, qui dépasse largement le livre. Un lieu ouvert tout l'été.

Valérie Michel partage son temps entre la mairie et la bibliothèque. *“Et la communauté de communes Hardouinais Mené prend en charge le deuxième poste. Parallèlement, une douzaine de bénévoles, des parents essentiellement, se relaient pour accueillir le public et proposer des animations. La plupart sont formés à l'utilisation de l'informatique. Il y a un peu de “turn over” car quand les enfants partent au collège, les parents s'investissent un peu moins. Nos tarifs d'abonnement sont*

Paroles de libraires

L'art d'Accompagner le livre

Le GFEN au service de l'éducation populaire

Ateliers d'écriture, classes d'écriture, rencontres d'écrivains, accompagnement à l'écriture de nouvelles... l'action du GFEN (Groupement français d'éducation nouvelle) est hétéroclite, souvent au confluent des disciplines. Présente dans les Côtes d'Armor depuis 1984, l'association se veut un mouvement de recherche organisant des rencontres entre l'éducatif et le culturel, entre le geste d'apprendre et celui de créer. Il y a un mois, ses membres exprimaient leur mécontentement face à la décision de l'inspection académique de supprimer le demi poste d'instituteur dont l'association bénéficiait jusqu'ici.
GFEN 22
> 02 96 68 69 09

Le libraire, dernier maillon de la filière du livre, joue un rôle d'interface avec le lecteur. Il écoute, oriente, conseille, partage. S'il n'ajoute rien au livre en tant que tel, il maîtrise l'art de l'accompagner, de le mettre en scène. Alain Bougeant et Laurent Dinsenmeyer, co-associés de la librairie Gwalarn à Lannion, nous apportent leur vision du métier.

“

La librairie Gwalarn, née en 1958, a été témoin de l'évolution de tout un secteur. *“L'arrivée de la génération 68 a considérablement bousculé les choses, explique Alain Bougeant qui a repris Gwalarn en 1981. Le style de librairie d'après guerre était consommé, ceux qui sont arrivés dans les années 70 ont proposé un modèle plus ouvert, plus convivial, moins fermé, avec des animations, etc. Sur Lannion nous avions en outre la chance de bénéficier d'un bon niveau culturel, lié à la forte population d'ingénieurs.”*

L'enseigne s'est donc développée, jusqu'à employer aujourd'hui neuf personnes. Librairie indépendante, elle entend bien exister à côté des grandes surfaces culturelles. *“Il est très rare que les gens viennent et repartent sans avoir adressé la parole à l'un de nous. Notre*

plus value, c'est d'avoir une personne affectée à chaque rayon et spécialisée dans le domaine”, indique Laurent Dinsenmeyer.

Autre différence notable : une durée de rotation des livres bien plus longue. *“En grande surface culturelle, la durée de vie d'un livre est de deux à trois fois inférieure”,* considère Alain Bougeant. Une durée de vie qui, soit dit en passant, ne cesse de se réduire, en raison de l'inflation de la production éditoriale ces dix dernières années. *“C'est simple, nous sommes*

passés de 25 000 livres en 1995 à 50 000 en 2005”, continue Alain Bougeant, attirant l'attention sur ce qu'il n'hésite pas à qualifier de *“course à l'échalote”* entre libraires et éditeurs.

En effet, dans le système actuel, les libraires peuvent faire retour d'un livre acheté à l'éditeur entre le 3^e et le

Le chien qui se mord la queue

milieu rural

attractifs pour tous les habitants de la communauté de communes. Et comme le multimédia est accessible, les jeunes peuvent faire des recherches sur internet.*

Les vertus du livre

Pour lire, il faut prendre de bonnes habitudes. C'est pourquoi, à Laurenan, les écoles se déplacent à la bibliothèque. C'est une démarche intéressante de venir dans un lieu pour y apprendre à trouver des ouvrages dans des rayons, faire des petites recherches sur des thèmes. *"Cela a été le cas lors de l'année sur l'Asie, en partenariat avec l'ODCM⁽¹⁾ qui a créé des ponts avec l'école. Nos animations sont très fréquentées par toutes sortes de gens de tous milieux. Le plus dur est de faire le premier pas pour entrer dans nos locaux. Nous n'hésitons pas à nous tourner vers les adultes. Le travail sur l'abécédaire, une grande exposition sur la lettre et les mots, a été l'occasion de mélanger les générations"*.

Tout est bon pour amener au livre. Valérie a même constaté que les enfants s'exprimaient bien et faisaient peu de fautes d'orthographe lors de la garderie périscolaire qu'elle assure le soir. La lecture a beau-

coup de vertus. Ne canalise-t-elle pas les énergies ? *"Quand je vois que l'attention se relâche, je propose toujours aux enfants de lire une histoire"*.

La BCA⁽²⁾ (voir page 14) a soutenu le projet dès ses débuts en prêtant des livres. Elle organise même des formations gratuites pour les bénévoles. En projet un travail en direction de la petite enfance. Parmi les thèmes abordés, le cirque, il y a plusieurs années, et plus récemment la gourmandise. Dans ce cadre, en 2007, l'exposition "Le Jardin des cucurbitacées" en a présenté une vingtaine de variétés... à goûter !

Canaliser les énergies

Des bénévoles avaient à cet effet cuisiné des légumes. Dernière idée dans les tuyaux, développer les animations intercommunales et informatiser toutes les bibliothèques pour aller vers une mise en réseau, avec un serveur central. La circulation des documents sera possible ainsi qu'un abonnement unique pour l'ensemble des bibliothèques. À Laurenan, le livre est un déclencheur de démocratie participative.

(1) ODCM - Office du développement de la culture dans le Moré
(2) BCA - Bibliothèque des Côtes d'Armor

12^e mois. Dans ce cas, ils sont crédités sur leurs échéanciers suivantes. *"Si nous ne faisons pas de retours, nous mettrions notre trésorerie en péril et la librairie serait par terre au bout d'un an"*, expliquent-ils. Là où le système s'emballle, c'est que l'éditeur, afin de limiter l'impact des crédits de retour, va produire et facturer toujours plus de livres aux libraires... à quoi ces derniers ne peuvent réagir qu'en augmentant leurs retours. Autrement dit, c'est le chien qui se mord la queue. Le problème, selon les deux associés, c'est que *"sur cette production de 50 000 livres, il y en a 20 000 qui n'ont pas de sens et qui noient les 30 000 autres, qu'il est alors beaucoup plus difficile de mettre en valeur"*.

"Vos libraires ont aimé"

Mettre en valeur, voilà aussi qui différencie les librairies indépendantes. *"Nous avons une sélection de livres que nous proposons"*, indique Laurent Dinsenneyer. Autre manière de valoriser : ajouter un bandeau "vos libraires ont aimé". *"Il n'est pas rare de voir des gens ressortir avec quatre bouquins dont trois avec le bandeau, ce qui montre qu'ils nous font confiance"*.

Car un véritable libraire est avant tout un grand lecteur, à même de prodiguer des conseils et d'argumenter ses choix. *"Pour ma part, confie Alain Bougrat, je lis deux heures chaque soir, par goût et bien sûr par nécessité, sinon comment être crédible pour dire que tel livre est bon ou mauvais ?"*

À cet égard, notre libraire reste encore marqué par l'arrivée des Bienveillantes de Jonathan Littell, prix Goncourt 2007. Ce livre, il l'a beaucoup aimé. Et pourtant... *"il faut*

imaginer des gens qui nous le demandaient pour offrir à la grand-mère ou à la belle-mère à Noël. Après discussion, je peux dire que j'en ai "dévendu" une bonne centaine en expliquant qu'un livre ce n'est pas neutre et que celui-ci, en l'occurrence, pouvait être vénéux. Ce n'est pas de la censure, mais simplement "dévendre" pour bien vendre". Une formule aux allures de profession de foi.

CONTACT

Laur'art
> 02 96 66 30 22
mediatelaurenan@wanadoo.fr
Horaires
Mardi 13h30-15h (scolaires)
Mercredi 10h-12h et 14h-16h
Samedi 10h-12h et 14h-16h



Les Equérouées à Tintin

Tintin en gallo, il fallait avoir l'idée ! Il s'agit du "Trésor de Rackham le Rouge" (La Guénachie à Rackham le Rouge), traduit par le Costarmoricain Robert Dcguillaume et édité chez Rue des Scribes à Rennes.
> 02 99 30 52 42



Nouvelle rubrique dans le Guide à la rentrée
Des le mois de septembre, le Guide donne la parole aux libraires et bibliothécaires des Côtes d'Armor. Ils partagent leurs livres "coups de cœur", du roman à la bande dessinée, et leurs conseils de lecture. Et parce que les mois peuvent également s'écouler, retrouvez chaque mois l'enregistrement de ces rencontres sur www.cotesdarmor.fr

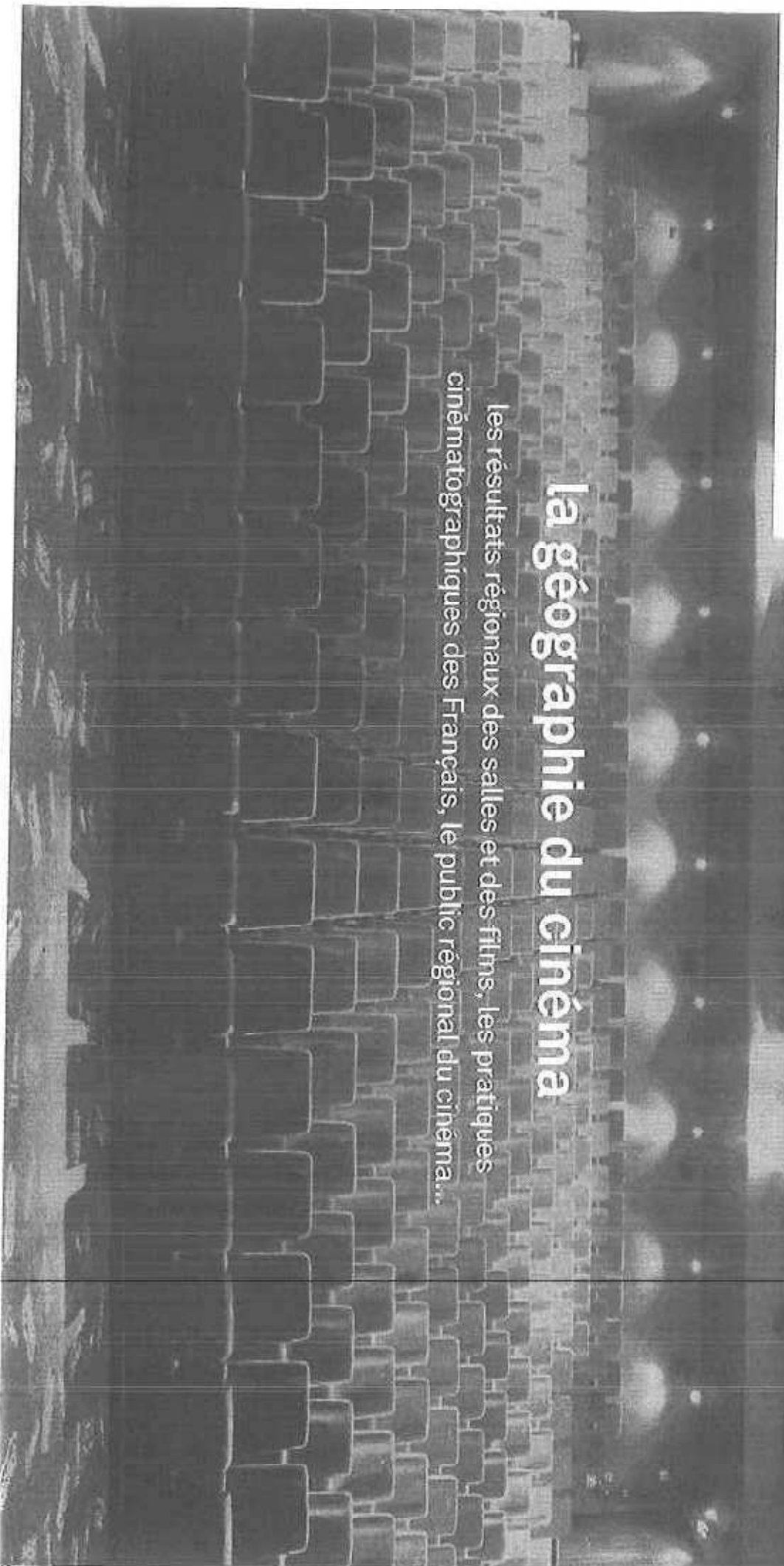
les dossiers du CNC
n° 320 – septembre 2011

doc N°

CNC

la géographie du cinéma

les résultats régionaux des salles et des films, les pratiques
cinématographiques des Français, le public régional du cinéma...



la géographie du cinéma

- 01. Géographie de l'exploitation : villes, agglomérations, départements et régions p. 5
- 02. dix ans d'évolution du parc de salles de cinéma p. 31
 - 03. établissements classés Art et Essai p. 41
- 04. équipement des établissements pour la projection numérique p. 55
 - 05. petite, moyenne et grande exploitation p. 69
 - 06. résultats régionaux des films p. 85
 - 07. public régional du cinéma en 2010 p. 95
- 08. public selon les catégories d'établissements en 2010 p. 101
- 09. pratiques cinématographiques des Français en 2011 p. 109

2/v

70

Définitions et remarques méthodologiques

Nouvelle définition des multiples

Les textes législatifs et réglementaires en vigueur ne donnent pas de définition juridique du « multiple ». Dans les autres pays européens, le terme de « multiple » désigne tout établissement de spectacles cinématographiques doté de 8 écrans au moins. Par ailleurs, il convient de rappeler que le décret n°2010-781 du 8 juillet 2010, relatif aux groupements, ententes et engagements de programmation cinématographique, soumet à la souscription d'engagements de programmation les exploitants propriétaires pour leurs établissements comportant au moins huit salles. Il s'agit notamment d'engagements portant sur la limitation de la multiplicité. Sur cette base, et en rupture avec la définition utilisée jusqu'à présent, le CNC utilisera désormais le terme de « multiple » pour désigner tout établissement doté de 8 écrans au moins. Cette nouvelle définition sera adoptée quelle que soit l'année à laquelle il est fait référence.

Les données du recensement de la population de 2006 Le CNC s'appuie sur le recensement de 2006 pour ses analyses géographiques. Le recensement de 2006 est utilisé quelle que soit l'année d'exploitation à laquelle il est fait référence.

Outre des évolutions en ce qui concerne les populations des communes, départements, régions ou unités urbaines, chaque nouveau recensement fait apparaître de nouvelles communes ou fusionne certaines d'entre elles. Pour ce qui concerne la géographie de l'exploitation cinématographique, les plus importants changements induits par le recensement de 2006 concernent des communes ou des unités urbaines qui changent de catégories de population. Ainsi, d'après le recensement de 2006, 114 communes métropolitaines comptent plus de 50 000 habitants, contre 104 selon le recensement de 1999. En effet, 12 communes dépassent à la hausse le seuil des 50 000 habitants entre les deux comptages : Le Blanc-Mesnil (93), Bondy (93), Brive-la-Gaillarde (19), Clamart (92), Ennay-sur-Seine (93), Evry (91), Fécus (83), Narbonne (11), Pantin (93), La Roche-sur-Yon (85), Sevran (93) et Villejuif (94). À l'inverse, deux autres communes descendent sous le seuil des 50 000 habitants entre les deux recensements : Chalon-sur-Saône (71) et Saint-Malo (35). Parallèlement, le recensement de 2006 fait apparaître 116 unités urbaines de plus de 50 000 habitants, contre 114 à l'issue du précédent. Trois agglomérations entrent dans cette catégorie : celle de Lamion, celle de Narbonne et celle de la Roche-sur-Yon. L'unité urbaine de Saint-Malo en sort.

Délimitation des unités urbaines

En résumé, une unité urbaine (ou plus communément une agglomération) est un ensemble d'une ou de plusieurs communes dont la plus grande partie de la population réside dans une zone bâtie d'au moins 2000 habitants. Les unités urbaines sont délimitées par l'INSEE en plusieurs étapes, sur la base du recensement de population. La dernière délimitation est appuyée sur le recensement de 2006.

Sont identifiées tout d'abord les zones bâties atteignant plus de 2000 habitants. Une zone bâtie est une zone constituée par des constructions avoisinantes (à l'exclusion des bâtiments de terrains servant à des buts publics, industriels ou commerciaux) formant un ensemble tel qu'aucune ne soit séparée de la plus proche de plus de 200 mètres. Dans chaque zone bâtie s'étendant sur deux communes ou davantage, la ou les communes dont la population résidant dans la zone bâtie en question représente moins de la moitié de la population totale de la commune sont éliminées. Ne sont retenues ensuite que les zones bâties s'étendant sur deux communes au moins et dont la population atteint au minimum 2 000 habitants. Les communes touchées constituent alors une agglomération multicommunale. Toute commune appartenant à une agglomération multicommunale est réputée urbaine au sens de l'INSEE. Les communes n'appartenant pas à une agglomération multicommunale sont classées comme urbaines dès lors que le nombre d'habitants de la plus grande zone bâtie de la commune atteint au moins 2000 habitants. Ces communes urbaines sont appelées villes isolées. Finalement, sont appelées unités urbaines aussi bien les agglomérations multicommunales que les villes isolées. Les communes n'appartenant pas aux unités urbaines ainsi définies sont appelées communes rurales.

3/4

4/11

A 2047 établissements et 5495 écrans actifs en 2010

5 613 écrans sont actifs en France en 2010, soit neuf de moins qu'en 2009. Parmi ces salles figurent 48 écrans, éou pas uniquement pour la vidéo en streaming, haute résolution (V-HR), qui ne diffusent pas d'autres cinématographiques (53 écrans en 2009 et 62 écrans en 2006). Ces écrans, qui touchent moins de 0,01 % des entrées au cinéma, sont exclus des analyses de la géographie de l'exploitation qui suivent.

Hors salles V-HR, 5 495 écrans sont actifs en 2010, soit quatre de moins qu'en 2009. Ce solde résulte de la fermeture, provisoire ou définitive, de 80 écrans et de l'ouverture de 84 nouvelles de 76 écrans.

Laxte r sion du parc de multiplexes contribue largement au rythme des ouvertures. En effet, 38 des 76 écrans ouverts en 2010 sont au sein de ce type d'établissements (50,0 % des ouvertures de ce type en 2009), contre 82,2 % en 2006). Par ailleurs, l'implantation de certains établissements est parti e à l'origine de la fermeture d'autres salles.

Pour exemple, la fermeture d'un établissement de quatre écrans à Saint-Lô (50), fait suite à l'ouverture d'un cinéma de 3 écrans dans la même ville. À Saint-Nazaire (44), un établissement de 5 salles ferme ses portes suite à l'ouverture d'un complexe de 6 salles à Guérande. À Montvilliers (76), le groupe Europalaces ramplace un cinéma de 10 écrans par un autre de 12 écrans situé au Havre.

Par ailleurs 76 écrans ouverts en 2010, 12 seulement de l'exercice de cinémas précédant.

À noter que parmi les 5 495 écrans actifs en 2010, figurent 126 circuits itinérants (128 en 2009 et 130 en 2008) et 6 écrans en plein air (8 en 2009 et 9 en 2008). L'ensemble de ces exploitations particulières représente 0,68 % de la fréquentation totale en 2010 (0,72 % en 2009 et 0,81 % en 2008).

De nouveau en 2010, le nombre d'établissements actifs continue à 2047 soit 18 de moins qu'en 2009. En effet, 59 cinémas ferment, provisoirement ou définitivement, tandis que 20 ouvrent ou réouvrent. Par le passé, les fermetures portaient majoritairement sur des établissements de petite taille. Désormais, les cinémas de taille moyenne sont également touchés par ce phénomène. Un cinéma de 10 salles, un de 8 salles, un de 5 salles et un de 4 salles temporairement, provisoirement (pour travaux notamment) ou définitivement, en 2010. Plus de la moitié des établissements ouverts en 2010 sont des multiplexes. Quatre également en 2010 un cinéma de 2 écrans, un de 3 écrans, deux de 4 écrans et un de 7 écrans.

En dix ans, la capacité d'accueil des établissements cinématographiques en nombre de fauteuils a progressé de 1,2 %. En moyenne, un écran propose 197 fauteuils en 2010, soit contre 190 en 2004 (204 en 2001).

Année	Nombre de salles	Nombre d'écrans	Capacité d'accueil	
			Total	en moyenne par écran
2001	1 081	5 205	2 365	128
2002	1 071	5 263	2 345	129
2003	1 079	5 291	2 330	135
2004	1 061	5 276	2 100	143
2005	1 050	5 272	2 070	149
2006	1 038	5 283	2 068	152
2007	1 028	5 315	2 050	158
2008	1 065	5 388	2 086	164
2009	1 076	5 468	2 095	171
2010	1 047	5 495	2 047	172

A Salles actives en France (hors salles V-HR)

Fin de l'exercice précédent

COMMUNES ET AGGLOMÉRATIONS

B 1653 communes équipées en France

En 2010, 1 653 communes sont équipées d'au moins une salle de cinéma en activité (salle programmant des films ayant transmis au moins une occurrence de recettes au CNC au titre de la loi n° 2010-1, soit dix communes de moins qu'en 2008). Les communes équipées regroupent 45,7% de la population française d'après les données du recensement de 2006, les grandes villes sont les plus fréquemment équipées : la quasi-totalité des communes de plus de 50 000 habitants est dans ce cas, ainsi que près de 82% des communes de 20 000 à 50 000 habitants.

Les établissements sont majoritairement implantés dans les communes urbaines, 45,5% des unités urbaines sont équipées. Les grandes unités urbaines regroupent 74,7% de la population française d'après le recensement de 2006. En comparaison, les agglomérations équipées de salles de cinéma représentent près de 41 millions d'habitants, soit 67,2% de la population. Parmi les 116 unités urbaines qui comptent plus de 50 000 habitants, seule l'agglomération d'Armentières (59), qui abrite un peu plus de 56 000 habitants, ne dispose d'aucune salle sur son territoire. Les centres des grandes villes comptent généralement un grand nombre de salles qui leur banalisent, bien que l'implantation de multiplexes à la périphérie des plus grandes communes françaises a progressivement commencé à se démultiplier. Seules 10 agglomérations de 25 000 à 50 000 habitants ne sont pas équipées de salles actives en 2010. Il s'agit des unités urbaines de Sarrebourg (57) et Lisle-sur-Saône (68), qui comptent toutes moins de 30 000 habitants. Pres d'un tiers des agglomérations de moins de 10 000 habitants est équipée en salles de cinéma.

Communes équipées	2006					2007					2008					2009					2010				
	Nombre	%	Population	%	Population	Nombre	%	Population	%	Population	Nombre	%	Population	%	Population	Nombre	%	Population	%	Population					
France	1 653	100,0	61 400 000	100,0	61 400 000	1 653	100,0	61 400 000	100,0	61 400 000	1 653	100,0	61 400 000	100,0	61 400 000	1 653	100,0	61 400 000	100,0	61 400 000					

B Communes équipées de salles de cinéma

Unités urbaines équipées	2006					2007					2008					2009					2010				
	Nombre	%	Population	%	Population	Nombre	%	Population	%	Population	Nombre	%	Population	%	Population	Nombre	%	Population	%	Population					
France	1 653	100,0	61 400 000	100,0	61 400 000	1 653	100,0	61 400 000	100,0	61 400 000	1 653	100,0	61 400 000	100,0	61 400 000	1 653	100,0	61 400 000	100,0	61 400 000					

B Unités urbaines équipées de salles de cinéma

Unités urbaines équipées	2006					2007					2008					2009					2010				
	Nombre	%	Population	%	Population	Nombre	%	Population	%	Population	Nombre	%	Population	%	Population	Nombre	%	Population	%	Population					
France	1 653	100,0	61 400 000	100,0	61 400 000	1 653	100,0	61 400 000	100,0	61 400 000	1 653	100,0	61 400 000	100,0	61 400 000	1 653	100,0	61 400 000	100,0	61 400 000					

5/14

E Une corrélation forte entre la catégorie d'exploitation et la taille des unités urbaines

8,8% des établissements avant de la petite exploitation sont implantés dans des unités urbaines de moins de 10 000 habitants ou des zones rurales en 2010. Les cinémas de la petite exploitation représentent 54,2% de l'ensemble des établissements de ces zones. La petite exploitation est plus fréquente, implantée dans les unités urbaines de taille intermédiaire. Seule 8,8% des cinémas de la petite exploitation sont implantés dans des unités urbaines de 50 000 à 200 000 habitants en 2010. En revanche, ils représentent 157,4% des établissements des agglomérations de plus de 200 000 habitants et 59,9% de ceux de l'agglomération parisienne.

La moyenne d'exploitation est fortement établie à la fois dans les unités urbaines de 20 000 à 100 000 habitants (40,2%) et dans les unités urbaines de plus de 200 000 habitants, y compris l'agglomération parisienne (44,6%). La moyenne d'exploitation est respectivement 30,0% et 16,7% du parc total de ces unités urbaines en 2010, contre 10,3% pour les zones rurales. Aucun cinéma de la moyenne d'exploitation n'est implanté en zone rurale.

Les cinémas de la grande exploitation sont principalement localisés dans les plus grandes unités urbaines. En 2010, 51,2% de ces établissements sont implantés dans des unités urbaines de plus de 200 000 habitants (incluant Paris), représentant 24,7% des cinémas de ces unités urbaines (14,7% en moyenne sur la France). Toutefois, la grande exploitation n'est pas pour autant absente des zones les moins peuplées : 8,7% des cinémas de la grande exploitation sont en effet implantés en zones rurales en 2010. De ce point de vue, le classement géographique par le classement systématique de l'exploitation de ces établissements appartenant à un grade inférieur de 50 écrans ou plus.

En termes de fréquentation, la petite exploitation assure 69,6% des entrées des unités urbaines de moins de 20 000 habitants et des zones rurales, contre 24,8% pour la grande exploitation et 8,7% pour la moyenne d'exploitation. À l'inverse, 77,3% des entrées des unités urbaines de plus de 50 000 habitants (y compris Paris) sont enregistrées dans les établissements de la grande exploitation (13,3% pour la moyenne d'exploitation et 7,4% pour la petite exploitation). Ce poids culmine à 84,0% pour les unités urbaines de 100 000 à 200 000 habitants (10,1% pour la moyenne d'exploitation et 8,9% pour la petite exploitation). Le moyenne d'exploitation enregistre sa meilleure performance au sein des unités urbaines de 20 000 à 50 000 habitants à 68,7% en 2010, contre 24,0% pour la grande exploitation et 17,5% pour la petite exploitation.

F Progression inégale de la fréquentation en 2010 selon les catégories d'exploitation

Entre 2008 et 2009, l'évolution annuelle de la fréquentation est toujours orientée dans le même sens quel que soit le type d'exploitation, même si les évolutions sont plus ou moins marquées entre la petite, la moyenne et la grande exploitation. En 2009, si la moyenne et la grande exploitation ont enregistré une progression de leurs entrées, la petite exploitation a enregistré une évolution défavorable. En 2010, c'est la moyenne d'exploitation qui dégage une fréquentation en léger recul, que ce soit la petite et de la grande exploitation ou bien en hausse. En effet, la fréquentation des établissements de la moyenne d'exploitation a continué de progresser, à 2009, contre +2,7%. Tous établissements confondus, selon la taille des unités urbaines, les évolutions des entrées de la moyenne d'exploitation peuvent être classées, les unités urbaines de 20 000 à 50 000 habitants sont celles qui ont enregistré la plus forte hausse d'entrées (+4,8%), devant les unités urbaines de 10 000 à 20 000 habitants (+3,6%) et l'agglomération parisienne (+2,6%). Les cinémas de la moyenne d'exploitation situés dans les unités urbaines de 100 000 à 200 000 habitants affichent la plus forte augmentation d'entrées en 2010 à +7,7%.

Les établissements relevant de la petite exploitation réalisent une progression de leurs entrées de 2,5% en 2010 par rapport à 2009. Avec +12,6% d'entrées, les cinémas de la petite exploitation des unités urbaines de 50 000 à 100 000 habitants sont ceux qui ont la hausse la plus importante sur la petite exploitation, devant ceux des unités urbaines de 20 000 à 50 000 habitants (+9,7%) et ceux des unités urbaines de 200 000 habitants ou plus hors Paris (+4,6%). À l'inverse, les agglomérations de 100 000 à 200 000 habitants ont enregistré la baisse de la fréquentation cinématographique (-3,8%) en 2010 à l'instar des zones rurales (-1,8%).

En 2010, la grande exploitation a enregistré une augmentation de ses entrées (+2,7%) supérieure à celle de l'ensemble du marché (+2,7%). Mais à part dans les établissements des unités urbaines de moins de 10 000 habitants (-0,2%) et dans l'agglomération parisienne (+0,1%), dont les entrées sont restées quasiment stables, la fréquentation de la grande exploitation est en hausse. Les progressions les plus élevées sont enregistrées par les cinémas des unités urbaines de 10 000 à 20 000 habitants (+5,7%) et par ceux des unités urbaines de 20 000 à 50 000 habitants (+20,1%).

Sur les cinq dernières années, la fréquentation cinématographique nationale a croisé de 9,2%. Sur la même période, celle des établissements de la grande exploitation a augmenté de 14,3%, contre +6,3% pour la moyenne d'exploitation et +4,6% pour la petite exploitation.

unité d'exploitation	nombre		surface		production		valeur ajoutée		emploi		travail	
	en % du total	en valeur	en % du total	en valeur	en % du total	en valeur	en % du total	en % du total	en valeur	en % du total	en % du total	en valeur
France	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
France rurale	13,3	10,8	10,6	11,0	11,0	11,0	11,0	11,0	11,0	11,0	11,0	11,0
France urbaine	86,7	89,2	89,4	89,0	89,0	89,0	89,0	89,0	89,0	89,0	89,0	89,0
France totale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Petite exploitation selon la taille des unités urbaines en 2010

taille des unités urbaines	nombre		surface		production		valeur ajoutée		emploi		travail	
	en % du total	en valeur	en % du total	en valeur	en % du total	en valeur	en % du total	en % du total	en valeur	en % du total	en % du total	en valeur
France	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
moins de 200 ha	22,2	22,2	22,2	22,2	22,2	22,2	22,2	22,2	22,2	22,2	22,2	22,2
de 200 à 500 ha	29,9	29,9	29,9	29,9	29,9	29,9	29,9	29,9	29,9	29,9	29,9	29,9
de 500 à 1000 ha	15,1	15,1	15,1	15,1	15,1	15,1	15,1	15,1	15,1	15,1	15,1	
de 1000 à 2000 ha	8,7	8,7	8,7	8,7	8,7	8,7	8,7	8,7	8,7	8,7	8,7	
de 2000 à 5000 ha	24,1	24,1	24,1	24,1	24,1	24,1	24,1	24,1	24,1	24,1	24,1	
plus de 5000 ha	20,5	20,5	20,5	20,5	20,5	20,5	20,5	20,5	20,5	20,5	20,5	
France	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Moyenne exploitation selon la taille des unités urbaines en 2010

taille des unités urbaines	nombre		surface		production		valeur ajoutée		emploi		travail	
	en % du total	en valeur	en % du total	en valeur	en % du total	en valeur	en % du total	en % du total	en valeur	en % du total	en % du total	en valeur
France	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
moins de 200 ha	12,5	12,5	12,5	12,5	12,5	12,5	12,5	12,5	12,5	12,5	12,5	12,5
de 200 à 500 ha	17,2	17,2	17,2	17,2	17,2	17,2	17,2	17,2	17,2	17,2	17,2	17,2
de 500 à 1000 ha	8,3	8,3	8,3	8,3	8,3	8,3	8,3	8,3	8,3	8,3	8,3	
de 1000 à 2000 ha	13,9	13,9	13,9	13,9	13,9	13,9	13,9	13,9	13,9	13,9	13,9	
de 2000 à 5000 ha	23,4	23,4	23,4	23,4	23,4	23,4	23,4	23,4	23,4	23,4	23,4	
plus de 5000 ha	24,6	24,6	24,6	24,6	24,6	24,6	24,6	24,6	24,6	24,6	24,6	
France	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Grande exploitation selon la taille des unités urbaines en 2010

taille des unités urbaines	nombre		surface		production		valeur ajoutée		emploi		travail	
	en % du total	en valeur	en % du total	en valeur	en % du total	en valeur	en % du total	en % du total	en valeur	en % du total	en % du total	en valeur
France	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
de 2000 à 5000 ha	23,4	23,4	23,4	23,4	23,4	23,4	23,4	23,4	23,4	23,4	23,4	23,4
plus de 5000 ha	24,6	24,6	24,6	24,6	24,6	24,6	24,6	24,6	24,6	24,6	24,6	24,6
France	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

2/11

H Des résultats régionaux très contrastés

En 2010, chaque catégorie d'exploitation présente des résultats régionaux contrastés... la fréquentation des salles de la petite exploitation varie entre -8,4% en Auvergne et -35,5% en Alsace. Les résultats enregistrés par l'Auvergne s'expliquent notamment par la perte de 2 établissements et 9 écrans de petite exploitation entre 2009 et 2010. La petite exploitation a des très bons résultats en Alsace pour un nombre de tableaux de bord recharge et trois nouveaux écrans par rapport à 2010. Les différences d'une région à l'autre sont plus fortes pour les établissements de la moyenne exploitation. Les évolutions de fréquentation sont entre -32,2% en Bourgogne et +29,2% en Auvergne. Le nombre d'écrans de la moyenne exploitation actifs en Bourgogne diminue à 28 écrans en 2010, 36 écrans en 2009 pour un établissement de moins (5 au total). Ceci semble expliquer la diminution des entrées constatées dans la région. L'Auvergne compte un établissement supplémentaire relevant de la moyenne exploitation en 2010, soit quatre écrans de plus qu'en 2009. Les cinémas de la grande exploitation enregistrent des évolutions régionales de fréquentation comprises entre -2,1% en Lorraine et +32,1% en Bourgogne entre 2009 et 2010. Malgré un carence d'établissements (certains de ceux de 2009), la région Lorraine a une fréquentation élevée de 2009. La région semble davantage bénéficier en 2010. Ce recul semble davantage lié à la forte baisse de séances (ou à une politique tarifaire) que de prix élevés (comme la RVE de la région est parmi les plus élevés de la grande exploitation (6,32 €, contre 6,89 € en moyenne nationale). Les salles de fortes capacités de grande exploitation en Bourgogne sont le résultat d'un gain d'un établissement et de 9 nouveaux écrans en 2010.

En 2010, la Corse (+10,3%) et les Pays de la Loire (-7,7%) affichent les plus fortes progressions d'entrées régionales tous cinémas confondus. En Corse, c'est la petite exploitation qui contribue à ce résultat puisque la région ne compte aucun établissement de la moyenne et de la grande exploitation en 2010. Dans les Pays de la Loire, la grande et la petite exploitation sont à l'origine de la croissance globale de la fréquentation, avec des évolutions respectives de +10,1% et +5,5% (+1,8% pour la moyenne exploitation).

À l'échelle régionale, le taux d'occupation des fauteuils varie entre 9,7% en Haute-Normandie et 16,6% en Bretagne pour la petite exploitation (19,1% en moyenne sur la France), entre 10,6% en Haute-Normandie et 20,9% en Midi-Pyrénées pour la moyenne exploitation (15,4% au niveau national) et entre 12,2% dans la région Centre et 21,0% en Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la grande exploitation (16,8% au niveau national).

9/14

Région	Produit agricole brut		Produit agricole brut à l'hectare		Produit agricole brut par tête		Produit agricole brut par hectare		Produit agricole brut par hectare		Produit agricole brut par hectare		
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	
Alsace	1 721	2 077	8 346	9 842	+13,5	+17,5	8 443	11 271	41 594	4 881	5 607	13,0	17,9
Auvergne	0 811	0 275	1 257	1 577	+8,4	+23,2	2 398	4 841	10 432	4 881	6 443	10,0	18,7
Basse-Normandie	1 381	0 559	2 071	1 577	+13,4	+10,3	6 009	2 988	11 556	5 372	5 001	10,9	19,7
Bretagne	0 279	0 278	1 290	1 390	+2,4	+8,2	4 719	4 729	12 032	5 230	5 011	12,7	12,0
Champagne	1 985	1 230	5 118	5 118	+0,7	+13,0	9 571	13 000	32 906	4 888	5 971	15,9	18,8
Centre	0 831	1 276	8 278	8 278	+13,6	+13,8	4 271	10 480	24 530	5 074	6 118	14,9	15,0
Champagne-Ardenne	0 442	0 984	1 192	1 192	+1,3	+18	2 388	5 171	11 346	5 533	6 053	10,8	13,8
Corse	0 399	0 000	0 000	0 000	+10,9	-	2 270	0 000	0 000	5 890	-	13,7	-
Franche-Comté	0 448	0 551	2 028	2 028	+5,8	+4,2	2 118	2 071	19 317	4 589	5 071	10,9	14,0
Haute-Normandie	0 276	0 278	1 271	1 271	+11,1	+13,5	3 668	4 421	22 277	4 884	5 584	11,1	10,6
Île-de-France	5 556	8 009	84 681	84 681	+13,0	+2,6	28 692	51 088	289 018	4 880	6 442	15,0	18,2
Languedoc-Roussillon	1 098	0 801	5 445	4 129	+12,9	-2,9	5 671	4 231	42 911	5 201	5 381	10,1	10,8
Lorraine	0 601	0 091	1 133	1 133	+2,5	-0,7	1 191	0 591	8 317	4 779	5 501	11,4	12,2
Midi-Pyrénées	0 599	1 223	4 338	4 338	+1,7	+5,5	2 884	10 221	28 274	4 880	5 811	11,3	18,0
Pays de la Loire	2 161	1 026	6 559	6 559	+4,0	+4,8	10 642	5 338	36 440	4 882	5 118	15,4	20,8
Normandie	1 300	2 218	2 046	2 046	+1,1	+2,1	8 851	11 920	44 112	4 771	5 811	14,2	12,8
Pardonne	1 851	2 201	2 011	2 011	+5,5	+1,6	8 851	11 920	44 112	4 771	5 811	14,2	12,8
Picardie	0 566	0 222	2 088	2 088	+3,8	+28,7	2 811	1 887	22 005	4 442	5 288	7,8	15,7
Poitou-Charentes	1 061	0 275	2 297	2 297	+4,7	+9,4	5 071	4 448	37 005	4 779	5 895	12,4	13,7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 551	3 279	10 210	10 210	+0,4	+8,8	12 885	13 379	82 893	5 008	6 211	12,8	19,7
Alsace	4 401	4 592	12 585	12 585	+0,3	+2,0	22 338	31 220	88 448	5 071	5 234	14,2	15,3
France	31 004	37 330	139 848	139 848	+2,5	+0,7	157 881	226 231	926 627	4 881	6 118	13,1	18,4

H

Resultats par région selon la catégorie d'exploitation en 2010
 - en millions d'euros -
 * Valeurs déclarées par les exploitants agricoles à l'INSEE
 ** Valeurs calculées par l'INSEE à partir des données déclarées par les exploitants agricoles

L'enquête Puro Xine, initiée de la part du CNC et Médiasion et mise en œuvre par l'Insee, L'UHF et l'Interactive, fait appel au C9 Data 1100 et admettent, dès sur l'ensemble du territoire national, pour la première fois, il est possible d'analyser les caractéristiques du public du cinéma selon la nature de l'établissement fréquenté. Dans ce contexte, sont présentés les principaux résultats obtenus par l'enquête Puro Xine sur le typologie d'établissements. Les données administratives ont été diffusées le 25 juin 2010 et mai 2011.

Définitions

Dans le cadre de l'enquête Puro Xine, la population cinématographique comprend l'ensemble des individus âgés de 15 ans et plus étant allés au cinéma au moins une fois dans l'année.

Les spectateurs assidus vont au moins une fois par semaine au cinéma, les spectateurs réguliers y vont au moins une fois par mois (et moins d'une fois par semaine) et les occasionnels au moins une fois par an (et moins d'une fois par mois). Les habitués du cinéma regroupent les assidus et les réguliers. Les CSP+ désignent les individus exerçant une profession de catégorie supérieure : agriculteurs exploitants, artisans, commerçants, chefs d'entreprises, cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires. Les CSP- désignent les individus exerçant une profession de catégorie inférieure : ouvriers et employés.

La définition des unités urbaines et celle des multiplexes figurent dans le chapitre 01 en page 6. Celle de la petite, moyenne et grande exploitation sont en page 70, chapitre 05.

A Plus l'unité urbaine est importante, plus le public des cinémas est jeune

En 2010, toutes les unités urbaines connaissent un accroissement démographique. Dans les zones rurales, les fermes et les fermes composent respectivement 50,3% du public des salles de cinéma. La composition du public des établissements cinématographiques par tranches d'âge selon la taille de l'unité urbaine d'implantation présente des caractéristiques particulières. En effet, en 2010, les spectateurs des établissements des zones rurales et des unités urbaines de moins de 10 000 habitants sont âgés à plus de 32% de plus de 50 ans (moins de 30% pour les autres unités urbaines) et à moins de 25% de moins de 25 ans (plus de 25% et à moins de 25% de moins de 25 ans pour les autres unités urbaines). Les moyennes de 25 ans et de 25 ans et plus des unités urbaines de plus de 200 000 habitants, c'est-à-dire des unités urbaines est importante, plus la part des étudiants est élevée par rapport aux autres unités urbaines. En effet, dans les zones de « quartier », on observe une cinémarie, l'unité urbaine de Paris présente la plus forte part d'assidus (73,1%). Mises à part les unités urbaines de plus de 100 000 habitants (4,2% pour les unités urbaines de 100 000 à 200 000 habitants et 5,7% pour celles de plus de 200 000 habitants), toutes les autres comptent moins de 3% d'assidus. La part des occasionnels au sein du public des établissements implantés dans les unités urbaines de moins de 100 000 habitants est élevée, environ 70% en moyenne en 2010.

B La fréquentation des établissements de la petite exploitation est portée par un public occasionnel

Le quota des établissements cinématographiques selon leur catégorie d'exploitation présente quelques spécificités. En 2010, la part de l'exploitation compte 24,3% de moins de 25 ans, contre 28,4% pour la moyenne d'exploitation et 31,2% pour la grande exploitation. L'inverse met en évidence que la part des seniors est plus faible dans la grande exploitation (23,7%) que dans la moyenne (20,8%) et dans la petite (26,7%). La répartition du public selon les catégories socio-professionnelles sur le territoire schématise celle des âges. Les CSP+ sont plus nombreux dans la grande exploitation (30,1%) que dans la moyenne (29,1%) et dans la petite (27,2%), alors que les fractions sont majoritaires dans la petite (48,7%) par rapport à la moyenne (45,6%) et à la grande exploitation (41,6%). Les étudiants sont davantage présents dans la grande exploitation (17,8%) que dans la moyenne (17,5%) et dans la petite (14,0%).

En 2010, la petite exploitation est portée par un public occasionnel (64,2% plus importante que pour la moyenne (59,5%) et la grande exploitation (53,2%). Cette dernière compte une part importante d'assidus dans son public (73,3%), de même que la moyenne d'exploitation (69,9%), contre 4,8% pour la petite exploitation. Les caractéristiques selon la catégorie d'exploitation sont naturellement corrélées à la zone d'implantation et à la taille des établissements concernés (cf. chapitre 05).

No 14

78

21/11

Sexe	Tranche de population						Total
	10000-20000	20000-30000	30000-40000	40000-50000	50000-60000	60000-70000	
Hommes	479	429	475	475	481	487	485
Femmes	524	521	524	524	509	513	505

Sexe	Tranche de population						Total
	10000-20000	20000-30000	30000-40000	40000-50000	50000-60000	60000-70000	
Hommes	479	429	475	475	481	487	485
Femmes	524	521	524	524	509	513	505

Sexe	Tranche de population						Total
	10000-20000	20000-30000	30000-40000	40000-50000	50000-60000	60000-70000	
Hommes	479	429	475	475	481	487	485
Femmes	524	521	524	524	509	513	505

Sexe	Tranche de population						Total
	10000-20000	20000-30000	30000-40000	40000-50000	50000-60000	60000-70000	
Hommes	479	429	475	475	481	487	485
Femmes	524	521	524	524	509	513	505

Sexe	Tranche de population						Total
	10000-20000	20000-30000	30000-40000	40000-50000	50000-60000	60000-70000	
Hommes	479	429	475	475	481	487	485
Femmes	524	521	524	524	509	513	505

A

Public des établissements cinématographiques selon la zone d'implantation en 2010 (%)

Source: P. de la Roche, "Le cinéma en France 2010", p. 15.

Sexe	Tranche de population			Total
	10000-20000	20000-30000	30000-40000	
Hommes	48,8	39,0	48,8	48,8
Femmes	31,4	51,0	51,4	51,4

Sexe	Tranche de population			Total
	10000-20000	20000-30000	30000-40000	
Hommes	48,8	39,0	48,8	48,8
Femmes	31,4	51,0	51,4	51,4

Sexe	Tranche de population			Total
	10000-20000	20000-30000	30000-40000	
Hommes	48,8	39,0	48,8	48,8
Femmes	31,4	51,0	51,4	51,4

Sexe	Tranche de population			Total
	10000-20000	20000-30000	30000-40000	
Hommes	48,8	39,0	48,8	48,8
Femmes	31,4	51,0	51,4	51,4

Sexe	Tranche de population			Total
	10000-20000	20000-30000	30000-40000	
Hommes	48,8	39,0	48,8	48,8
Femmes	31,4	51,0	51,4	51,4

B

Public des établissements cinématographiques selon la catégorie d'exploitation en 2010 (%)

Source: P. de la Roche, "Le cinéma en France 2010", p. 15.

29

Les médiathèques de proximité



Direction
du Livre
et de la Lecture

Le ministère de la Culture et de la communication a engagé en 2003 un programme de **développement de médiathèques de proximité**, afin de mieux répartir les équipements culturels de lecture publique sur le territoire, en milieu rural et dans les banlieues des villes. Les villes qui s'engagent sur ce programme (degré d'exigence élevé en matière de qualité architecturale, de fonctionnalité, de diversité des services et des collections, d'ouverture vers les technologies de l'information), reçoivent en contrepartie un soutien de l'Etat pouvant atteindre 40% du coût du projet.

Il s'agit d'accompagner les nouvelles attentes des publics en matière d'accès aux technologies de l'information et de services à la personne (informations susceptibles de faciliter les démarches administratives, salles de travail en groupe, permanences administratives et sociales comme celles de l'ANPE...).

Espace de sociabilité et outil de lutte contre la fracture culturelle et numérique, la bibliothèque développe alors un travail multi-partenarial favorisant des actions en direction de la petite enfance, des publics scolaires, des associations et des institutions, grâce à des collections et des espaces adaptés.

> 322 médiathèques de proximité ont ouvert leurs portes entre 2003 et 2006.

On constate un rééquilibrage progressif entre le milieu rural (privilegié au début du programme) et les espaces urbains.

Pour les années à venir, l'accent sera mis sur les banlieues des grandes villes, encore insuffisamment équipées (en 2006, 1/3 des constructions).

Références du programme : www.culture.gouv.fr/culture/dll/programmeruches2007.pdf

REGARD SUR ...

L'Espace des médias et des arts de Languidic (Bretagne, 7000 habitants), ouvert en novembre 2005, entre le centre-ville et des quartiers en cours d'extension, comprend :

- > une médiathèque de 600 m²;
- > l'école de musique municipale;
- > un auditorium que se partagent les deux institutions;
- > des ateliers d'arts plastiques.

Languidic, façade sud. ©Photo Brice Desrez Architecte : Pascal Dobard (Lorient)

La médiathèque a reçu un soutien financier de l'Etat à hauteur de 1/3 de son coût total. Elle propose, en plus des supports traditionnels, des collections multimédia et plusieurs postes d'accès à Internet et d'écoute musicale. Après 2 ans de fonctionnement, elle compte 2286 inscrits soit 33% de la population alors que l'ancienne n'en réunissait que 14%. Elle prête en moyenne 7 000 documents par mois.

BIBLIOGRAPHIE

La culture selon Jean-Jacques Aillagon

- > Propos recueillis par Jean-Michel Frodon, Franck Nouchi et Emanuel de Roux, in *Le Monde*, 16 mai 2002.

BEDEFI, Marine

- > La ruche de Languidic. Une nouvelle médiathèque bretonne primée pour son architecture, in *Bulletin des bibliothèques de France*, L52 n°1, Paris, 2007. [Bretagne] (<http://bbf.enssib.fr>)

GUILBAUD, Didier

- > L'aménagement d'une petite bibliothèque rurale, in *Bulletin des bibliothèques de France*, L45 n°3, Paris, 2000 (<http://bbf.enssib.fr>)

ROUYER-GAYETTE

- > Les « Ruches », in *Bulletin des bibliothèques de France*, L49 n°2, Paris, 2004 (<http://bbf.enssib.fr>)

SENE, Christophe

- > Le programme national des médiathèques de proximité, les « Ruches », in *Bulletin des bibliothèques de France*, L57 n°1, Paris, 2007 (<http://bbf.enssib.fr>)

VALÉRO, Lydie

- > La médiathèque intercommunale du Père Castor. Un exemple de bibliothèque implantée en zone rurale, in *Bulletin des bibliothèques de France*, L52 n°1, Paris, 2007. [Limousin] (<http://bbf.enssib.fr>)



N/S

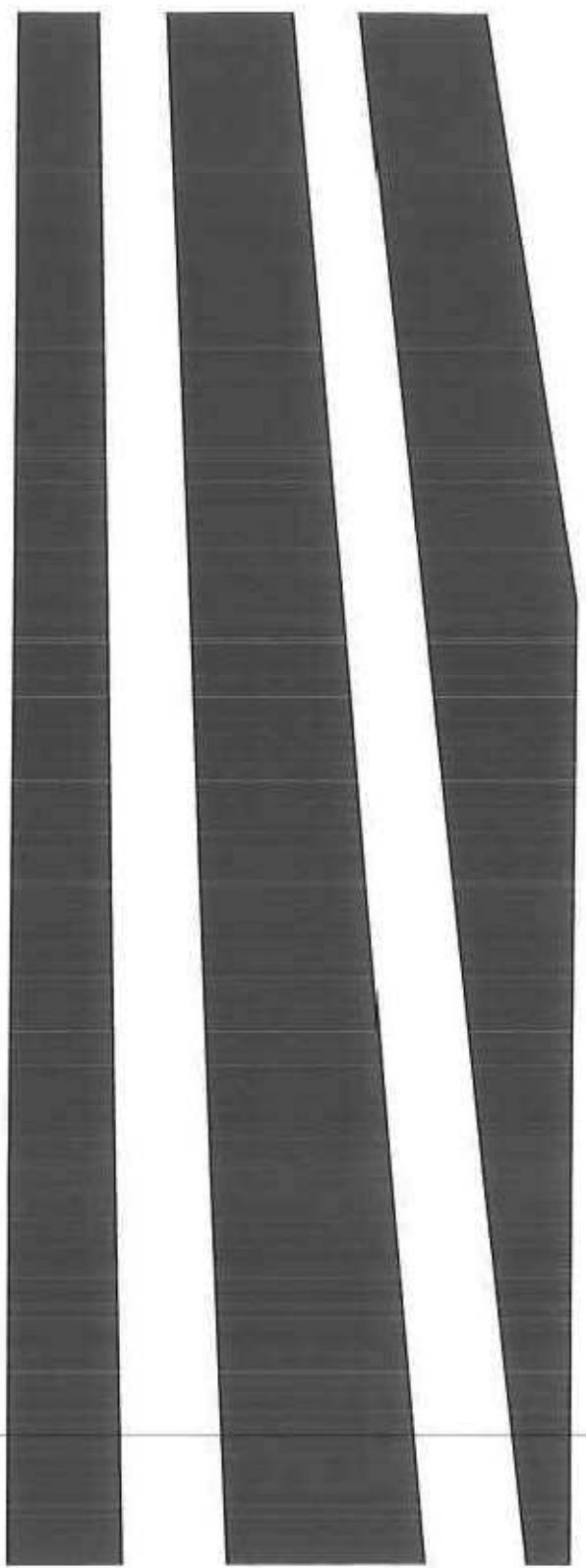
Doc 18

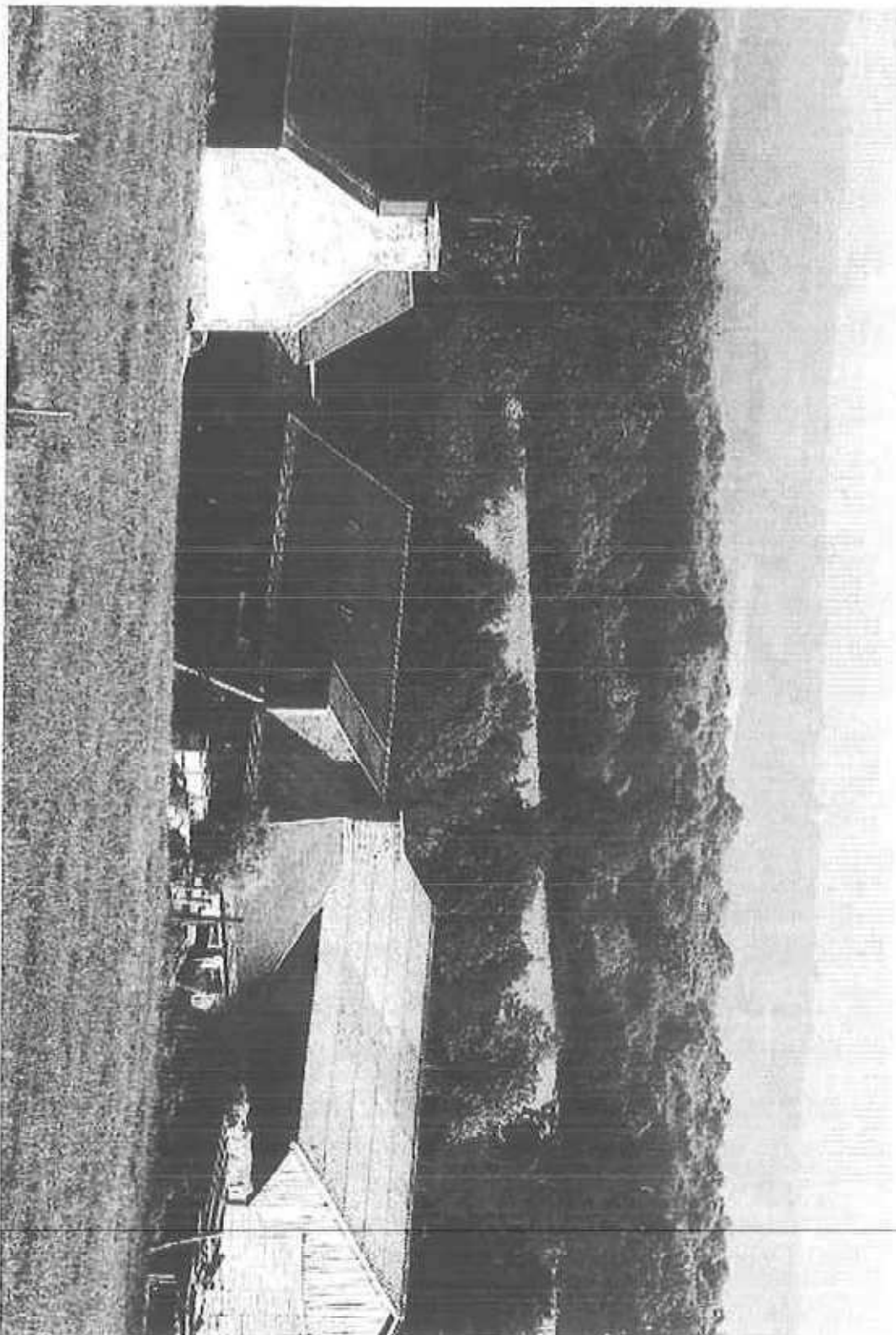
QUALITÉ ARCHITECTURALE DES BÂTIMENTS AGRICOLES

 République Française Ministère de l'Agriculture et de la Pêche	MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE LE MINISTRE
---	---



- | LE CADRE LÉGISLATIF | LES ACTEURS | LA QUALITÉ MODE D'EMPLOI |
- | LES ÉTAPES DE LA CONSTRUCTION | TÉMOIGNAGES | BIEN-ÊTRE ANIMAL |
- | MATÉRIAUX | PMPQA | BIBLIOGRAPHIE | ADRESSES UTILES | LEXIQUE |





Type normanno, alsacien, latin ou gaulois, maison bâtonné p. a p. nu. car leur arch. heurtent, les bâtiments agricoles archiens ont contribué à forger les formes actuelles

L'architecture agricole a évolué à la mesure des mutations qu'a connues l'agriculture. Au cours du dernier siècle, de nouveaux modes de production ont été adoptés, la mécanisation s'est développée et des impératifs accrus d'ordre sanitaire ou environnemental se sont imposés. Dans le même temps, la surface moyenne des bâtiments agricoles a augmenté, pour désormais atteindre plus de 470 m².
 Chaque année, nos agriculteurs construisent 10 millions de m² de bâtiments agricoles, soit 35 % des constructions non résidentielles.

Autant dire que si les bâtiments agricoles, par leurs matériaux, leur style, leur implantation ont largement contribué à façonner les identités locales, l'architecture agricole contemporaine dessine, pour une large part, le visage de notre patrimoine de demain.

Édifier un bâtiment agricole témoigne de la part d'un agriculteur d'un pari courageux sur l'avenir. À l'investissement financier, s'ajoute le choix d'un système d'exploitation, avec ses répercussions sur les conditions de travail et le cadre de vie. L'exploitant qui entend construire un bâtiment agricole doit intégrer de nombreuses contraintes zootéchiques, architecturales, réglementaires, économiques et environnementales. Aussi, s'entourer de spécialistes s'avère-t-il indispensable à la réussite d'un tel projet. Ce partenariat entre agriculteurs, conseillers dans le domaine du bâtiment, conseillers techniques, paysagistes et architectes est à l'image de la réalité de notre agriculture : divers, orienté vers le développement durable et ouvert sur la société. Dans cette perspective, nos ministères ont élaboré en commun cet ouvrage dédié à la qualité architecturale des bâtiments agricoles. Cette collaboration s'inscrit dans la campagne d'intérêt général que le Ministère de la culture et de la communication mène jusqu'en juin 2003 sur le thème de la qualité architecturale.
 Ce document aura rempli son objectif s'il peut aider les agriculteurs et ceux qui les conseillent à concevoir des bâtiments agricoles répondant mieux aux besoins fonctionnels, économiques mais aussi esthétiques du monde agricole et rural.

Hervé Gaymand,
 ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation,
 de la Pêche et des Affaires rurales

Jean-Jacques Allagon,
 ministre de la Culture et de la Communication

Eric Bardon, directeur de publication

COMITÉ DE PILOTAGE

Remerciements

Catherine Auvet, directrice générale :
catherine.auvet@agriculture.gouv.fr
Yveline Souk, rédactrice :
yveline.souk@agriculture.gouv.fr

Regis Amatoise (VAAAPAR / DERF)
Pierre Aulieser (MAAPAR / DESE / SDEA)
Frederik Laloy (MAAPAR / DESE / SDEA)
Isabelle Bertrand (MCC / DAAP)
Jean-Yves Etahat (MCC)
Carole Wevri (MCC / DAPA)

Les exécutants : Christophe et Gilles Bous, Damien Chauveau, Philippe Olivier, André Avel-Ferraz, Philippe Langous, Raphaël Pélissier et Jean-Michel Royer, François et Magali Verchère, et pour leur accompagnement : Jean-Benoît, Cedric Badier, Alan Chauvet, Michel Colbecq, Michel Costes, Pierre-Eric, Jean-François, Claude Galand, Claude Galop, Maurice Jeanne, Bernard Wasson, Daniel Masson, Christophe Rabbille, Olivier Suroit, Serge Tasseron, Auguste Traupe, Louis-Vincent Verin.

Pascal Kichura, photographe
Crédit photos : *graphique@agriculture.gouv.fr*
(Photos matinales publiées grâce à nos contacts :
Philippe Heul)
Jean-Charles Federico, directeur artistique :
jean-charles.federico@agriculture.gouv.fr
François Fallu, graphiste :
ff72@wanadoo.fr

Jean-Yves Blarasin (Institut de l'élevage)
Jean-Marie Dessamps (AFCA*)
Barthélemy Docher (Auvégne Pro-ovins)
Philippe Galot (MEDD / DVN / S92)
Michel Palencq (VHDR* / SICA*)
Nicolas Rousseau (VHDR* / SICA*)
Isabelle Thazet (CAUE* 45)

Progrès Service & Impression :
Comis Service
Fevrier 2003

Voir p. 48 : Les partenaires de l'édition
* -exaque a. 31

Nous remercions tout particulièrement Jean-Yves Blarasin (Institut de l'élevage), Fallu (Docher Auvégne Pro-ovins), et Michel Palencq (VHDR* / SICA*)

SOMMAIRE

Introduction	9
Le cadre législatif	10
Du projet agricole... au projet architectural...	11
Les acteurs, un échange d'expériences	13
- L'agriculteur	13
- Le conseiller CAUE*	14
- La conseilière sâtimenr	16
- L'architecte	16
La qualité mode d'emploi	18
Sociétés d'architectes	21
Schéma de processus de conception	22
EXEMPLES ET TÉMOIGNAGES	
- Orlève du cadre de vie	26
- Concert de l'agriculteur	28
- Insertion paysagère	30
- Un bâtiment durable et évolutif	32
- Qualité des bâtiments, qualité des produits	34
Bien-être animal	37
Les matériaux	40
PMPQA*	43
Exemples de occurrence	43
Bibliographie	45
ANNEXES	47
Bibliographie	47
Termes techniques	50
Lexique des sigles	51

Jaujac, village de 1080 habitants, au cœur de la Haute Cévenne Ardéchoise, accueille des artistes en résidence depuis quatre ans. Ces artistes plasticiens travaillent sur le domaine de Rochemure, futur siège de la Maison du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, et les communes voisines. Les installations d'Art Contemporain dans la nature sont réalisées en cohérence avec le patrimoine naturel (volcanisme, source...), le patrimoine bâti (terrasses, béalières, bassins, clède...) et en associant les habitants de la vallée et leur histoire. Ces œuvres, réalisées durant les vacances de printemps, nous proposent pendant quelques mois une vision différente de nos vallées.

"SUR MON CHEMIN UN ARTISTE PASSE..."

Dans la mémoire collective, la première image de Jaujac est celle d'un volcan crachant sa lave et comblant la vallée de l'Alignon. Depuis ce moment le paysage a changé bien des fois. Pourtant il semble que notre idée du paysage se soit figée sur une période particulière, celle du 19^{ème} siècle, où Jaujac se couvrait de moulinsages, de faïsses, de vergers. Une population alors nombreuse, industrielle et agricole, bâtissait aussi bien qu'elle démolissait des murs, des bâtiments, agrandissait, transformait à tours de bras. De nombreuses traces - parfois peu lisibles nous rappellent la volonté de ces hommes et de ces femmes de "façonner le paysage". Dans toutes les maisons il existe une boîte vieillotte dans laquelle se trouvent pêle-mêle les photographies jaunies de cette époque et chacun peut comparer le paysage d'avant à celui d'aujourd'hui. Et l'on parle d'abandon, de fermeture des paysages, de forêt envahissante, de patrimoine à préserver...

Que traduit cet abandon des espaces, quelle vision à long terme avons nous de cette vallée, quels projets ?

Tous, dans l'équipe municipale tentent de satisfaire à ses engagements et l'un d'eux a affirmé qu'il était nécessaire de questionner des artistes et de les inviter à travailler dans cette vallée. Car l'imagination, la volonté, la créativité, l'ingéniosité sont bien les fils conducteurs qui traversent toutes les époques.

"Sur mon chemin un artiste passe..." est un moment privilégié pour :

- Affirmer que la Culture n'est pas le privilège de quelques-uns mais le Bien de tous et tenter de remplir les missions fondatrices de toutes les sociétés humaines que sont l'enseignement, la culture et la recherche.
- Rencontrer des artistes de notre temps et leurs puissances créatrices.
- Inviter l'artiste, au sein de notre communauté, à s'exprimer en créant des œuvres éphémères pour souligner la constance de l'art et la précarité de nos réalisations.
- S'arrêter et voir les paysages.
- Permettre aux enfants de l'école communale de Jaujac de découvrir un aspect de l'Art Contemporain.
- Participer aux promenades commentées organisées par l'Association Atout Cœur : ce n'est pas l'art qui a besoin de commentaires, c'est l'évolution du paysage et celle de notre idée de la nature.

PROMENADES COMMENTÉES ORGANISÉES PAR L'ASSOCIATION ATOUT CŒUR

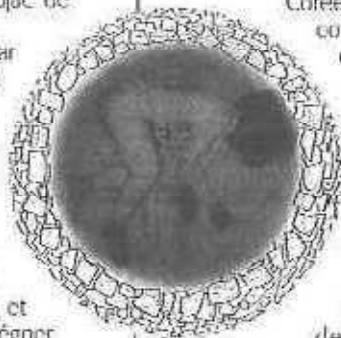
Tous les jeudis en juillet-août, départ 9h30 devant le Syndicat d'initiative, place du champ de Mars à Jaujac.

Edith vous accompagne tout au long du Sentier Art et Nature. En chemin elle vous invite à voir et à vous imprégner des sites proposés aux artistes. Le paysage, le volcan, les sources, les mares, les châteaux, les murets et chemins de pierres nous permettent d'évoquer l'histoire de cette terre, l'histoire des hommes et des femmes de ce village. Le passé se révèle sous nos pas, le présent s'étale à nos yeux, l'avenir... est à inventer.

Des artistes de notre temps se sont inspirés des lieux, des rencontres et nous offrent des installations d'Art Contemporain qui sont autant d'invitation à la réflexion et à l'imagination.

Christian POURCHAIRE

Cette année cinq artistes ont été sélectionnés.



• **Carlotta Brunetti** "Sur l'eau un ange passe..." : Artiste

d'origine italienne vivant en Allemagne, elle travaillera sur le thème de l'eau et la richesse que représente les sources d'eaux minérales gazeuses ou non.

• **Roger Rigorth**

"Lillywhite" : Suisse vivant en Allemagne, il suspendra un cocon dans les arbres afin de récolter les pensées, les intentions bonnes ou moins bonnes portées par le vent.

• **Bob Budd**

"The secret Gardener" : Anglais, il installera des braquettes peintes de couleurs inhabituelles dans des lieux insolites.

• **Bong-gi Park** "Breath" :

Coréen, il constituera des petits volcans abritant en leurs coeurs des photographies d'enfants.



• **Bruno Nury**, "Ciel et Terre" ou "Nef" :

Français, sélectionné pour une durée de six semaines il a déjà commencé son travail "une nef" de bois de châtaignier et de toiles, au centre du cratère volcanique. Cette installation inclura une partie sonore car l'acoustique au centre du volcan est vraiment particulière. Il accompagne également les enfants de l'école communale dans une démarche de création autour des émotions, de la gestuelle et du graphisme pour "établir une relation entre moi et le monde".



Si vous aimez la nature et si vous êtes curieux, venez découvrir des artistes d'aujourd'hui qui s'expriment au sein de paysages remarquables...

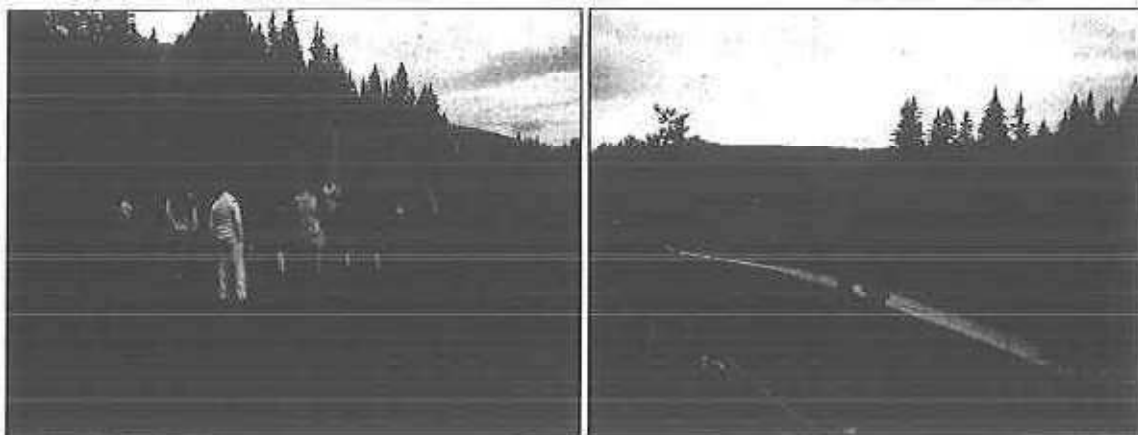
A bientôt peut-être à Jaujac.

Renseignements Mairie de Jaujac

Place du champ de Mars - 07380 JAUJAC - Tél. 01 75 93 22 28
Syndicat d'initiative 04 75 93 28 54
pciso.wanadoo.fr/artephemere ou artemhemere@wanadoo.fr

Doc 20

N/n



Bilan

En Vercors & contreforts /// Projections & discussions

Septembre 2011

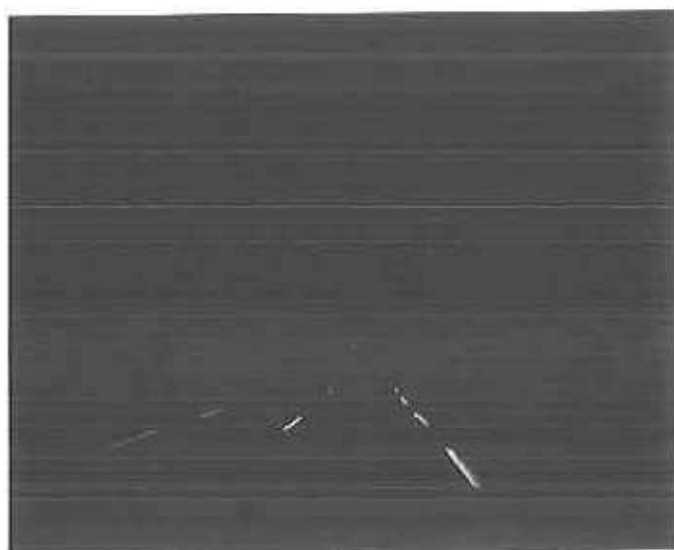
Association Regards des Lieux

Chabotte 38650 Saint-Paul-lès-Monestier

regardsdeslieux@gmail.com

Sommaire

Naissance du projet & objectifs	p.3
Les dates en Vercors & contreforts	p.4
Les projections & les discussions	p.5
Technique & partenariats	p.6
Eléments financiers & perspectives	p.8
Annexes – retour médias	p.9



Entre Autrans & Méaudre / De la neige en été / Juillet 2010

Naissance du projet & objectifs

A l'hiver 2010, Martin Debisschop, musicien - preneur de son, et Jérémie Lamouroux, cinéaste, remportent l'appel à projet artistique initié par le Parc Naturel Régional du Vercors dans le cadre de ses 40 ans. Unis par une expérience préalable de création en ex-Yougoslavie, ils proposent un cinéma-concert sur les réalités contemporaines du Vercors où les habitants parleraient de ce territoire depuis leurs lieux de vie, où les paysages deviendraient des tableaux d'où s'élèveraient des voix.

Pendant 4 mois, de mai à août 2010, en immersion sur le terrain, ils réalisent une œuvre cinématographique et musicale. La création est intitulée « *de la neige en été* ». La première diffusion a lieu le 16 octobre 2010, au Pot Noir, à Saint-Paul-lès-Monestier pour la journée des 40 ans du Parc. L'accueil du public étant enthousiaste et les retours prometteurs, les artistes concernés décident de structurer leur projet artistique.

Rejoints dans leur travail par des passionnés de cinéma documentaire et de musique, ils décident de créer une association intitulée « *Regards des Lieux* » dont l'objet est, entre autre, de soutenir les créations mêlant cinéma documentaire et musique actuelle en favorisant la rencontre avec le public.

L'idée première est de retourner aux sources du cinéma muet du début du XX siècle, lorsque réalisateurs et musiciens, unis dans le même mouvement, vont de villes en villages pour montrer leurs créations dans des lieux insolites. Le premier projet s'intitule « *en Vercors & contreforts, projections & discussions* » et s'articule autour de « *de la neige en été* ».

Les objectifs opérationnels de l'association pour ce projet sont :

- **Diffuser** une œuvre cinématographique et musicale en marge des circuits classiques en zone rurale.
- **Coopérer** avec des structures associatives et/ou culturelles locales.
- **Discuter** collectivement des enjeux et des réalités d'un territoire singulier.

Notre cinéma, nomade par essence, existe pour créer des espaces de rencontres et de paroles. Les potentiels partenaires financiers, les opérateurs culturels locaux et les habitants, rapidement séduits par cette initiative, apportent financements, relais locaux, expertises techniques, réseaux d'habitants. En quelques semaines, une quinzaine de dates sont proposées et organisées¹.

Le bilan suivant revient sur le mois de juillet 2011, en Vercors & contrefort.

¹ Précisons qu'une partie des projections – discussions se déroulera à l'automne et à l'hiver 2011.

Les dates en Vercors & contreforts

Pour la mise en place du projet sur l'ensemble du territoire, l'association a travaillé au sein de trois types de lieux différents et complémentaires. Ainsi, le cinéma mobile est accueilli dans une grande diversité de lieux allant de la salle équipée, à la clairière d'une forêt en passant par une grange désaffectée. De manière plus pragmatique et dans l'idée de rayonner sur l'ensemble du territoire, nous avons agi de manière paritaire entre les deux départements concernés.

- Les lieux du tournage.
- Les lieux chez l'habitant.
- Les lieux culturels.

Les dates

- 24.06 / 20h / Eymeux (26) / Chez l'habitant : 25 personnes
- 25.06 / 21h / Beaufort-sur-Gervannes (26) / Avec Fenêtre sur court : 50 personnes
- 01.07 / 20h / Lavars (38) / Chez l'habitant : 15 personnes
- 02.07 / 21h30 / Saint-Paul-lès-Monestier (38) / Chez l'habitant : 30 personnes
- 07.07 / 20h30 / Pommiers-la-placette (38) avec l'AFR : 20 personnes
- 08.07 / 18h / Trésannes (38) avec Culture Ailleurs : 50 personnes
- 09.07 / 20h / Montbonnot-Saint-Martin (38) / Chez l'habitant : 45 personnes
- 11.07 / 20h30 / Corrençon-en-Vercors (38) / avec le CPIE : 55 personnes
- 12.07 / 20h / Présles (38) / avec Ecran Libre : 70 personnes
- 13.07 / 19h / Mens (38) / avec Kraken : 35 personnes
- 22.07 / 21h / Glandage (26) / avec le Comité des fêtes : 45 personnes
- 23.07 / 20h / Saint-Agnan-en-Vercors (26) / avec le CPIE : 50 personnes
- 27.07 / 20h / Barnave (26) / avec Laissez le passage libre : 80 personnes
- 28.07 / 19h / Vassieux-en-Vercors (26) avec les amis de Jean Prévost : 45 personnes
- 17.08 / 20h / Saint-Jean-en-Royans (26) avec la mairie : 250 personnes

Total : 865 personnes



Avant la projection. Lavars (38) juillet 2011.

Les variations d'audience s'expliquent par le cadre dans lequel les rencontres avaient lieu. Ainsi à Lavars, la rencontre a eu lieu chez l'habitant, au creux de quelques maisons, le hameau de Vilarnet. A Barnave, nous étions accueillis sur la place du village par une association locale dans le cadre des « rencontres art en marche » organisées par l'association « laissez le passage libre ».

Les projections & les discussions

Les séances se sont déroulées selon un même principe, modulable selon les lieux et les conditions. La diffusion de « *de la neige en été* » précédait la discussion. La plupart du temps, la personne accueillant le projet introduisait la soirée et le film. Dans un second temps, cette personne devenait modératrice : elle distribuait la parole. D'abord aux artistes, de manière à ce qu'ils répondent aux éventuelles questions, ensuite au public de manière à ce qu'il s'approprie l'espace de parole.

Les projections se sont déroulées sans problème et le spectacle live a pu prendre toute sa place dans le cadre des soirées plein air, notamment celles où l'espace de jeu était un véritable enjeu scénographique. Le Vercors apparaissait doublement : à l'écran et comme décor d'une salle éphémère de cinéma et de concert. L'écran devenait alors un cadre sur le réel sur lequel était projeté le Vercors. Dans ces conditions, il était particulièrement opportun de jouer la projection dans des lieux comme la forêt ou un belvédère.

L'enjeu des discussions étant de « décoller du film », c'est-à-dire de permettre à des réalités extra diégétique de s'exprimer, les artistes laissèrent la libre parole s'installer sans ramener les débats au film. Le film est ainsi devenu un medium permettant une approche singulière du territoire contenue dans le point de vue des auteurs et une possibilité de raconter soi-même le lien avec l'espace. Ce qui se joue devient la relation du spectateur avec l'œuvre face aux problématiques qu'il rencontre dans le territoire dans lequel il vit. « De la neige en été » par la construction de son récit, par les témoignages qu'il propose permet à tout un chacun de se positionner en tant que sujet pensant, acteur de l'histoire.

En fonction des lieux, de l'époque, du public, des réalités différentes furent pointées souvent sous la forme de questions partagées par le public. L'idée n'étant pas de conclure ou d'apporter des réponses fermes mais de laisser les choses en suspension, de provoquer la discussion sans la refermer par un discours d'expertise. Le dispositif des discussions, classique, les réalisateurs face au public, laissait place à une prolongation informelle des discussions autour d'une buvette animée par des collectifs locaux.

Au cours des discussions après le film, des thématiques sont revenues de manière récurrente comme le fil d'Ariane des représentations :

- La situation socio-économique du Vercors.
- Les choix de développement et leurs impacts sur l'environnement et la communauté.
- Le récit historique et son décalage par rapport au vécu des habitants.
- L'image du territoire, images vendues, images vécues.

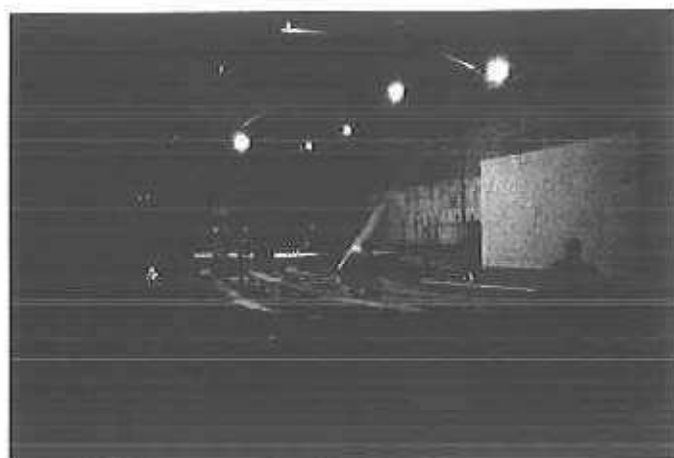
Ces thématiques touchent à des problématiques globales. Pour autant leurs traductions locales leur confèrent une singularité. Ainsi, comment se construit-on une représentation de son territoire dans un espace destinée au tourisme mettant l'accent sur l'attractivité environnementale. Bien souvent, les spectateurs ont insisté sur le fait de découvrir un autre paysage que celui des cartes postales, à rebours des lieux communs. En creux, ce qui se questionnait c'était bien la manière de se représenter son pays.

Technique, communication & partenariats

Technique

Les caprices de la météo sur la deuxième quinzaine de juillet nous ont amené à décaler quelques représentations en intérieur nous privant de plusieurs lieux insolites (Col de Vassieux, Chapelle Saint Régis...)

Grâce à ce projet, l'association Regards des Lieux est désormais autonome sur les diffusions hormis l'éclairage. Les derniers investissements (finition écran, achat système de sonorisation, achat matériel de vidéo projection) sont venus compléter le parc déjà existant. Ainsi, pour une jauge pouvant aller jusqu'à une centaine de personnes, l'association a besoin uniquement en apport extérieur des chaises et de l'électricité.



Avant la projection. Barnave (26), juillet 2011.

Communication

Un programme a été diffusé à 1500 exemplaires sous la forme d'envoi par courrier, de distribution dans les boîtes aux lettres ou encore de dépôt dans les principaux lieux du territoire traversé.

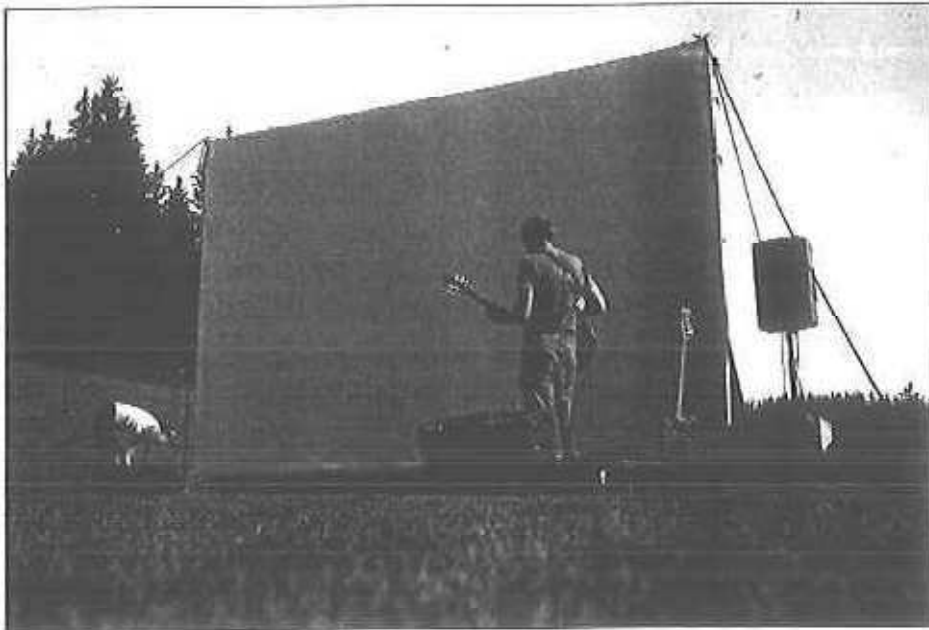
Enfin, un envoi par mailing-list et l'inscription des événements sur les portails événementiels locaux a donné au projet une plus grande visibilité.

Partenariats

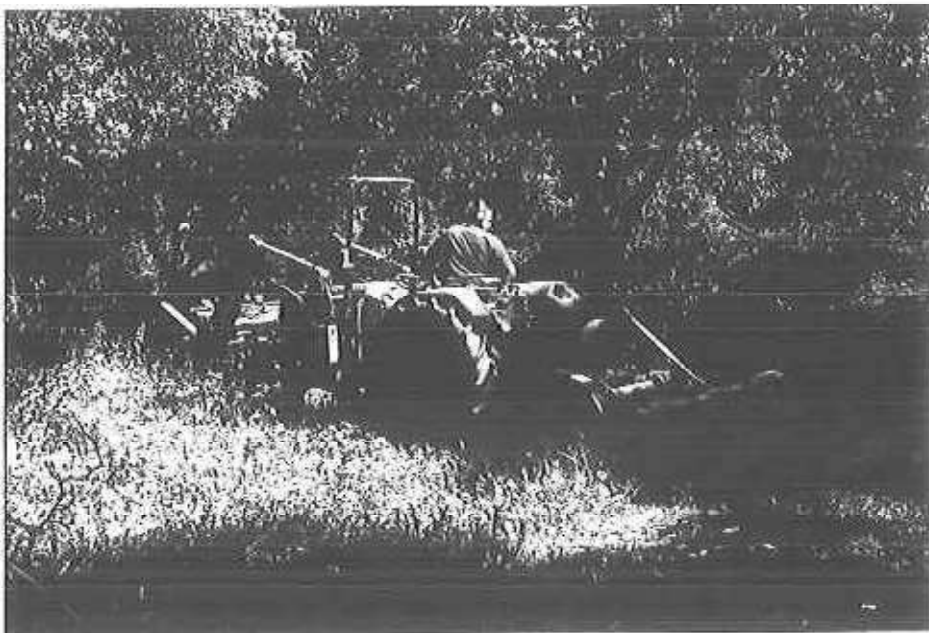
Le projet a aussi été réalisé grâce à l'apport d'autres structures notamment en ce qui concerne la communication ou encore le soutien technique ou l'expertise territoriale.

- **Parc Naturel Régional du Vercors** (Lans-en-Vercors) : soutien communication.
- **Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Vercors** (Lans-en-Vercors) : expertise sur discussions, soutien communication, réseau d'habitant.
- **Musée de la Résistance** (Vassieux-en-Vercors) : soutien communication.
- **Culture Ailleurs** (Monestier-du-Percy) : électricité (groupes électrogènes).
- **Cinex, atelier du cinéma excentrique** (Saint-Martin-le-Vinoux) : lumières & stockage matériel.

7/11



Installation & répétition. Corrençon-en-Vercors (38), juillet 2011.



Au milieu des noyers, préparation de la séance de cinéma. Eymeux (26), juin 2011.

Éléments financiers

- Conseil Régional Rhône-Alpes : 4000€
- Direction Régional des Affaires Culturelles Rhône-Alpes : 4000€
- Conseil Général de l'Isère : 3000€
- Conseil Général de la Drôme : 1500€

Concernant les soutiens financiers, l'association est satisfaite. En effet, les collectivités publiques et territoriales sollicitées ont répondu favorablement à nos demandes et nous avons pu boucler notre budget prévisionnel dans les grandes lignes. Cependant, les montants accordés n'étant pas toujours à la hauteur de nos demandes, sans toutefois que cela ne mette en péril la faisabilité du projet, nous avons dû procéder à des choix. Nous avons conservé la masse salariale telle qu'elle avait été définie avant les notifications officielles et les seuls postes sur lesquels nous avons dû revoir nos ambitions à la baisse concerne la communication, les frais administratifs et techniques².

Perspectives

La pertinence du projet nous semble acquise dès lors que les structures locales, les habitants et le public ont répondu présent, que les discussions ont porté sur des thématiques essentielles et contenues dans les objectifs opérationnels et que les collectivités publiques et territoriales sollicitées ont soutenu le projet. La manière dont se sont déroulées les soirées, la façon de pouvoir parler du Vercors au cœur du Vercors, de ramener les problématiques locales à des échelles plus globales (questions autour du développement, rôle de la mémoire, situation socio-économique) participe aussi au succès de l'opération. Evidemment, il nous faut encore travailler certains points : communication pour avoir plus de monde, régie technique pour embellir les espaces de manière plus significative.

Le succès du projet « en Vercors & contreforts » nous encourage à poursuivre notre travail à travers la diffusion du cinéma – concert « de la neige en été ». Il faut maintenant tisser des liens, ouvrir des passerelles avec des territoires voisins confrontés aux mêmes problématiques. Des contacts existent (Trièves, Massif de la Chartreuse, Massif de Belledonne, Drôme des collines, Lyonnais, Sud Ardèche) et nous permettent de penser la suite avec un ancrage territorial fort au service d'un cinéma nomade partant à la rencontre des lieux.

² Le projet étant encore en cours, un bilan financier suivra dans quelques temps.

Annexes – retour médias

Radio

Interview sur Radio France Bleue Isère
Interview sur Radio France Bleue Drôme Ardèche
Annonce sur Radio Royans

Web

Reprise sur site du PNRV, OT Vercors, Isère Tourisme, Drôme Tourisme, Agenda Culturels locaux.

Presse écrite

Article dans Dauphiné Libéré (14.07. 2011)
Article dans le Journal du Parc (Eté 2011)
Article dans Le Journal du Diois et de la Drôme (Août 2011)

Canton de Châtillon

JOURNÉE DES AUTEURS UN SALON DU LIVRE CONSACRÉ AU DIOIS



Sur le champ de foire, ce dimanche 24 juillet, en marge du festival, l'association des Arts et de la Vigne avait renouvelé son salon du livre diois autour des écrits portant sur notre région.

Malgré une température assez fraîche pour la saison, le salon des livres a eu du succès.

Une vingtaine d'auteurs, responsable de publication, libraire qui ont écrit ou publié des écrits sur le Diois étaient présents pour présenter leurs ouvrages.

Toute la journée, les lecteurs, passionnés d'histoires sont venus rencontrer les écrivains, historiens ou chroniqueurs locaux, faire dédicacer les livres, échanger. Des livres pour enfants d'Isabelle Simon en passant par la carte archéologique de la Drôme co-écrit par Jacques Planchon ou encore les nombreux ouvrages sur l'histoire locale, le centenaire de la quincaillerie de Luc-en-Diois par Jean-François Reynaud, les photos du Diois de Noak, les revues Mémoire de Châtillon, Chroniques du Diois de Dea Augusta, les guides sur la randonnée, la cuisine d'Autrefois présentait par les Amis de Beaurières, Jean-Claude Daumas et le Pays de l'Oule... Les sujets abordés étaient riches et variés, la grande histoire côtoyant la petite histoire...

ACSPADE

Association châillonnaise de sauvegarde du patrimoine architectural et de défense de l'environnement

Assemblée Générale vendredi 29 juillet 2011 à 17h30 à la mairie de Châtillon-en-Diois, 1er étage : Présentation des activités de l'année écoulée
Rapport financier - Propositions de projets

Appel à candidatures pour le Conseil d'Administration

L'adhésion (15 €) peut être prise sur place. Pensez à envoyer un pouvoir.

18h30 : L'AG sera suivie d'une petite cérémonie autour de la remise d'un chèque à l'Association par la Société de Sauvegarde des Monuments Anciens de la Drôme. La claquette sera de la fête pour cette collaboration fructueuse et amicale.
La présidente Jacqueline Bernard-Billiez

GLANDAGE

Cinéma - concert

Le Comité des fêtes de Glandage a accueilli ce vendredi 22 juillet l'association "Regard des lieux" pour un cinéma concert en plein air au hameau des Combes. Le temps s'était mis au diapason du titre de la projection "de la neige en été". Comme il nous était proposé, nous avons regardé, écouté et discuté des réalités et imaginaires traversant le Vercors. Merci à Jérémie Lamouroux et Martin Debisschop de nous avoir fait partager ce temps qui nous a aussi permis de vivre un peu de convivialité et de rencontre. N.C

LESCHESEN-DIOIS

Fête de la lavande lundi 15 août

Depuis plus d'un demi-siècle, Lesches fête le 15 août, la petite fleur bleue - 57e fête de la Lavande. Cette petite fleur opère, chaque année, sur ce petit village perché à 1000 m d'altitude, sa magie odorante. Cette année encore nous serons là pour accueillir tous les visiteurs qui oseront affronter la petite route de montagne et arriver sur le plateau loschois.

son adresse. Dans l'après-midi et à plusieurs reprises la troupe "Cabe-tun folk" vous enchantera par ses danses folkloriques.

Les croyants seront attendus à 17h dans l'église. Les plus jeunes trouveront des stands de jeux et le manège enfantin.

Peinture-patwork-poterie : des expositions vous permettront d'admirer le talent des artistes locaux. Bien

11/11

Les fêtes agricoles : entre patrimoine et lien social



Personne ne peut rester indifférent à la multiplication des fêtes agricoles et à leur succès. Elles invitent à célébrer à travers leur nom un produit dit de terroir (fête du tilleul, du poulet, du bleu...) ou une pratique locale considérée comme traditionnelle (fête des fours dans le Buges), mais aussi un moment fort de la vie agricole "ancien" (fête du battage) ou actuel (fête des moissons, des vendanges...), voire des moments d'échange comme les foires.

Ces fêtes agricoles peuvent être de nouvelles fêtes créées de toute pièce par des acteurs divers, associatifs, agricoles, mais pas seulement, des collectivités territoriales y compris parfois urbaines, peuvent être à l'initiative de la création de fêtes agricoles ou un comité des fêtes d'une ville (la saint-cochon à Bourg en Bresse par exemple) ; les parcs naturels régionaux peuvent aussi en être l'initiateur parfois en collaborant avec des organisations agricoles : on peut citer par exemple "La ronde gourmande de nos terroirs" organisée par la chambre d'agriculture de la Savoie, et les PNR de Chartreuse et du massif des Bauges, à Chambéry. Ces fêtes peuvent aussi être des formes renouvelées de manifestations agricoles anciennes, comme les foires de Montmerle, de Beaucroissant qui s'enorgueillissent de plusieurs siècles d'existence... Dans ce cas les manifestations évoluent en prenant compte les nouvelles populations du territoire, résidents permanents ou partiels, touristes de proximité, citadins voisins, et aussi les nouvelles données de l'agriculture.

Ces fêtes revêtent différentes formes : elles peuvent être des moments festifs qui s'assortissent de marché, il peut aussi s'agir de marchés exceptionnels qui s'adjoignent des animations à caractère festif et culturel... Le public est aussi très divers : public local, public touristique, public rural à majorité agricole ou non... Face à ce phénomène on peut se poser quelques questions. Les fêtes dites agricoles sont-elles le fruit de la volonté de communiquer des producteurs, le fruit de la recherche de connaissance des produits, du grand public (des consommateurs) ? Ou sont elles la résultante de deux processus concomitants, celui de la volonté d'acteurs culturels, de proposer une médiation avec l'histoire d'un produit ou d'une pratique de l'agriculture et celui du choix des agri-

culteurs de valoriser leur identité professionnelle ? Cela peut être aussi un moment fort de volonté de reconnaissance d'une identité locale, de lien social entre "anciens" habitants et "nouveaux" d'un territoire, entre agriculture et nouveaux habitants...

C'est pour mieux comprendre ces manifestations qu'en 2000 le CRIPT culture a réalisé un inventaire et une 1^{re} typologie de ces fêtes dénombrant pas moins de 400 fêtes en Rhône-Alpes. Huit ans après, s'appuyant sur cet inventaire une étude encadrée par le Cemosem et l'université Lyon 2 dans le cadre d'un cluster régional est en cours de réalisation. Elle se propose d'actualiser cet inventaire, d'envisager la diversité des acteurs mobilisés, des finalités de la fête et du type de public. Il s'agit également de mesurer l'impact de ces fêtes sur la dynamique des territoires et d'essayer de voir la place que l'agriculture peut y prendre.

Dans ce dossier nous proposons d'explorer quatre fêtes agricoles. La première est la Fête du Bleu en Vercors initiée par le parc. Elle vise à valoriser un produit de terroir en couronnant sa relance en quelque sorte ; à créer "du territoire" en étant une occasion de rencontre entre les habitants et à favoriser la création. Le deuxième exemple est celui de la célèbre fête de la transhumance en Diois. Cette fête de la transhumance, revisitée par Denis Chevallier, a contribué à la rencontre entre des professionnels de l'élevage ovin des massifs des Préalpes et de Provence, mais aussi à reconstruire l'usage du Diois et à ouvrir sur d'autres cultures pastorales du monde.

Les deux dernières fêtes présentées ont lieu dans l'Ain. Celle du poisson devenue fête de la Dombes, et celle des fruits d'automne nous permettent d'observer des logiques différentes par rapport au lien aux producteurs et aux médiations culturelles pratiquées.



Denise MENU
chargée d'ingénierie
culturelle DRAF
Rhône-Alpes
en collaboration avec
Claire DELFOSSE



Derrière vous à jour il y a 2 minutes

Recherche (ex. Côte d'Ivoire, Rebonds)

SERVICES

- Shopping
- Manuscrits
- Cours d'anglais
- Anciens numéros
- Radio Libé

EDITION ABONNÉS

- Le journal numérique
- iPhone / iPad
- Sabonner à Libé
- Gérer mon abonnement papier



Télécharger Libération

Abonnez-vous 12€ / mois

ACTUALITÉS DÉBATS CULTURE TECH / WEB VIDÉO/PHOTO BLOG LIBÉVILLES VOYAGES MÔNLIBÉ ÉDITION ABONNÉS

Actualités Cinéma Musique Livres Théâtre Design&Vie Mode Photographie Arts La Saison Bandes-annonces cinéma

CULTURE Le 19 août à 09h00

Bussang ne saurait mentir

carton Festival. Comme le veut la coutume séculaire du théâtre du Peuple, dans les Vosges, deux créations transgressent gentiment les Interdits.

Par **EDOUARD LAURET** envoyé spécial à Bussang (Vosges) 1 commentaire

Téléchargez Libé sur web, iPhone, iPad, Android 1€ seulement jusqu'à la fin du mois Je m'abonne

Le village de Bussang, dans les Vosges : ses sources, son casino, son théâtre du Peuple. Les chances de décrocher le gros lot sont infiniment plus élevées au théâtre qu'aux machines à sous car ce lieu, créé il y a plus d'un siècle au milieu de nulle part, parvient encore aujourd'hui à présenter des créations de qualité, comme cela se vérifie à nouveau cette année. Le théâtre du Peuple de Bussang est le produit d'un projet utopique initié en 1895 par Maurice Pottecher : faire un «*théâtre pour tous*», destiné à tous les publics et mêlant sur scène amateurs et professionnels. Le tout au pied des Vosges, dans une vallée où naît la Moselle - bref, un coin qui ressemble peu aux Grands Boulevards.

Acrobaties. Il n'y a pas de recette pour ce genre d'utopie, mais il existe assurément un esprit du lieu. Le grand chalet en bois où, à flanc de ballon, peuvent se serrer 850 spectateurs enthousiastes, est traversé d'ondes électrologneuses encore inconnues de la science mais aux propriétés euphorisantes indiscutables. C'est un lieu «*fundamentalement joyeux*», disent ses animateurs. L'après-midi y est donné un spectacle de trois heures et demie entracte compris, qualifié de «*tragicomédie industrielle*». *Le Brame des biches*, texte de Marion Aubert, mis en scène par le directeur du théâtre, Pierre Guillois, est en outre un tantinet transgressif. Le soir, la scène accueille un spectacle de «*cabaret spectral*» baptisé *Grand Fracas issu de rien*, acrobaties verbales, graphiques et physiques autour de textes de Valère Novarina. Quatre personnes se partagent la scène : un acteur (Dominique Parent), une chanteuse (Sevan Manoukian), un percussionniste (Benjamin Sanz) et un gymnaste (Younesse El Hariri). Ces matinées et soirées respectent les deux règles non écrites auxquelles tout spectacle de Bussang doit se plier. Primo : utiliser à bon escient les immenses portes coulissantes qui ferment le fond de la scène. Celles-ci doivent, à un moment de la pièce, s'ouvrir en grand et révéler un arrière-plan de forêt vosgienne, donnant ainsi à l'action une folle profondeur de champ. Secundo : aller taquiner habilement une ligne de transgression au tracé mal défini, de manière à ouvrir les esprits sans les choquer - une partie du public vient en famille. C'est une des joies de Bussang que de guetter les réactions de la salle, de sentir ses frémissements et d'écouter ses «*Où ?*» et ses «*Ah ?*» quand les zones sensibles sont effleurées. Dans *le Brame des biches*, c'est le thème de l'homosexualité. Notez qu'il y a aussi quelques allusions sacrilèges à Léopards-sur-Vologne, scène d'un fait divers qui fit tant pour la réputation des Vosges.

Maurice Pottecher (1867-1960), dramaturge et poète natif de Bussang, avait en ses années parisiennes fréquenté un joli milieu littéraire forcé d'auteurs de la NRF et de normaliens comme André Suarès et Romain Rolland. A l'époque, le théâtre était l'art-roi et le lieu de la transe collective. On voulait faire progresser les esprits, mais les tranchées de la Première Guerre mondiale allaient bientôt le faire mieux encore. Romain Rolland écrivait en 1903 : «*Le théâtre du peuple (c'est une formule générique, n'est-ce pas) est l'expression impérieuse d'une société nouvelle, sa voix et sa pensée.*» Mieux : «*C'est sa machine de guerre contre une société caduque et vieillie.*»

Bénévoles. Deux guerres et quelques révolutions technologiques plus tard, ce projet de théâtre populaire a profondément changé de nature mais il garde un sens : abolir la frontière entre la scène et la salle, mêler des publics, les faire se rencontrer à la manière d'un drame ferroviaire qui fait naître une soudaine fraternité entre les sinistrés. Bref, créer les conditions de l'accident, avec du bois, un joli cadre, des bénévoles et des textes neufs. Propriété de l'Etat depuis 2005, le théâtre du Peuple est géré par une association où ne siège aucun représentant des pouvoirs publics, la chose est originale. L'association élit un directeur pour trois ans renouvelables. Arrivé en 2006, Pierre Guillois termine donc cette année son deuxième

+ DANS LA MÊME RUBRIQUE

- Politique et usine , en serie-graphie. Ou godron et deux plumes
- Quatre ans de prison pour le docteur de Michael Jackson
- L'apparition de St Vincent

SHOPPING AVEC LEGUIDE.COM



Bermuda ... 17,45 € -50% La Redoute



Duffle-coat ... 49,90 € Liomat

Promos Canapés

ARTICLES LES + VUS

1. Le voisin de DSK au Sateil, un «*homme d'affaires français en vacances*»
2. Vienne est la ville la plus agréable du monde
3. Guillon : «*Deux quinquennats de Sarkozy c'est très très possible*»
4. Dodo la Saumure dénonce «*une orchestration politique*»
5. Soupçonné d'être un "pervers sexuel", un retraité meurt lors de son interpellation
6. Complot contre DSK? Copé joue «*la ficelle très, très grosse*»
7. Linkelkraut : «*Je pense qu'il n'y a aucun rapport entre l'amour et la sexualité*»
8. Bertrand Cantat a rechanté sur scène à Paris
9. Vers une baisse des indemnités maladie pour les salariés de plus de 2 500 euros
10. Un policier grièvement blessé par balles à Vitrolles



Et si vous payiez MOINS? Offre Limitée : Votre CD Gratuit et 80€ offerts jusqu'au 30/11



Comparatif Mutuelle Santé: Comparez plus de 300 devis mutuelles santé. Gratuit ! Et 2 min. Acquiescer sur votre assurance.



Prévoir vos obsèques ? Instantanément Obsèques®, un contrat prévoyance obsèques adapté et flexible dès 9,56€/mois



DC d'impôt pendant 9 ans! CONSTITUEZ votre patrimoine tout en REDUISANT vos impôts de 32% | Simulation GRATUITE !

Publicité

ABONNEMENTS JOURNAL PAPIER

ABONNEZ-VOUS AU JOURD'HUI !

VOUS RECEVREZ :

- 1 an d'abonnement en 2011
- 100 pages d'articles en PDF
- 100 pages de votre PDF

[voir nos offres](#)

Gérer votre abonnement

VOS ANNONCES

SERVICES

IMMOBILIER

MESSAGES PERSONNELS

EMBAUFORMATION

Libération

Passer votre annonce dans Libération

OFFRES D'EMPLOI

PARIS.ICOI

Consultez des milliers d'offres d'emploi sur Paris et sa région avec notre partenaire

FORUM

LYON

LES NOUVELLES FRONTIÈRES!

POLITIVOX

La visibilité des hommes politiques sur internet

avec trend buzz

2/2

X Commentaires et archivez gratuitement vos articles favoris avec Minitube

Je m'inscris ou je me connecte

concernatrice ou prince qui, apparemment, ne lui en veut pas trop : bousculer un peu la salle ne fait-il pas partie des missions assignées par les créateurs du lieu ? Guillois n'était pas de ces directeurs qui viennent de temps en temps : il s'était installé à demeure dans un chalet du coin. C'est Vincent Goethals, directeur de la compagnie Théâtre en scène, qui lui succédera dès le mois prochain. Quant à Maurice Pottecher, il est toujours là, enterré dans le parc du théâtre du Peuple, et sa place n'est pas à prendre.

Commenter

Abonnez-vous à Lib.fr à partir de 1€ par mois



Plus de 2 500€ impôts ?

Vous payez plus de 2 500€ d'impôt ? Investissez dans un Logement Neuf et devenez NON IMPOSABLE !



Marre des Frais Bancaires

Offre limitée : Votre Cit gratuite et 80€ offerts jusqu'au 30/11



Groupon

Vous aimez faire des économies, vous allez adorer Groupon ! Voir le deal

Partenariat

AJOUTER UN COMMENTAIRE

Afficher tous les commentaires (1)

À LA UNE DE LIBÉRATION.FR

ÉCONOMIE Aujourd'hui à 7h00

Le Fonds de stabilité européen ne sera pas au niveau



L'instrument européen de lutte contre la crise des dettes n'aura pas la force de frappe de 1000 milliards d'euros annoncée, a reconnu Jean-Claude Juncker.

31 commentaires

ÉCONOMIE Aujourd'hui à 6h54

Standard and Poor's abaisse la note de grandes banques américaines



Les 37 plus grandes banques du monde ont vu leur note revue - à la hausse pour les banques publiques chinoises. Une nouvelle évaluation générale aura lieu d'ici «90 jours».

22 commentaires

MONDE Aujourd'hui à 7h18

La Grande-Bretagne évacue le personnel de son ambassade en Iran



Le Royaume-Uni affirme tenir Téhéran pour «responsable» de l'invasion de sa représentation diplomatique par des manifestants islamistes, mardi, et menace de «conséquences graves».

7 commentaires



Faites le test avec Conso Client et Libération

SUIVEZ LIBÉ SUR LE WEB

Déjà 270000 abonnés !



Devenir fan



Suivre @liberation_info sur Twitter

Retweets 855

Abonnez-vous à la Newsletter

NOTRE COMPAREUR



- Voitures
• Hôtels
• Vols
• Séjours

Parcours

- Aller-simple
• Aller-retour

Trajet aller

Ville de départ

Ville d'arrivée

AUDIENCE



La fréquentation de ce site est certifiée OJD

PARTENARIAT



Doc 2.3

1/2

Ecoplus 21, hebdomadaire d'actualités professionnelles juridiques, sociales, économiques et fiscales en Côte d'or, juin 2011

Construction du MUSEOPARC ALESIA, quand l'histoire impacte l'économie

Déjà connu pour son site archéologique, Alésia est en passe de devenir l'un des hauts lieux touristiques de la Côte-d'Or. Le projet du muséoparc avançant bon train avec la finalisation annoncée du centre d'interprétation en juin prochain. L'arrivée de visiteurs venus de France et de Navarre devrait engendrer de belles retombées économiques locales. Un juste retour sur investissement pour ce projet d'envergure qui aura nécessité une enveloppe de 52 millions d'euros.

Nous sommes en 52 avant J-C. lorsque Vercingétorix, chef gaulois, tente de repousser l'envahisseur romain, Jules César. Ce dernier se replie sur l'oppidum d'Alésia, actuelle commune d'Allse-Sainte-Reine. Encerclé, César ordonne alors la construction de deux gigantesques lignes fortifiées. Des milliers d'hommes s'affrontent. Cette formidable organisation aura raison des Gaulois qui, malgré leur nombre, ne parviennent pas à s'imposer. Vercingétorix se rend à ce fin stratège de César et est exécuté en place de Rome. Depuis le 19^e siècle, la bataille d'Alésia est d'ailleurs considérée comme un des épisodes marquants de l'histoire de France. Quant à la situation géographique exacte d'Alésia qui alimente la polémique depuis un siècle et demi, peut-être trouvera-t-elle enfin son fondement au travers des reconstitutions réalisées sur le site et fondées sur les milliers d'indices retrouvés sur place lors de fouilles archéologiques. Outre les notifications officielles attestant de l'authenticité de l'emplacement historique, interrogé, le conservateur du patrimoine au sein de la mission Alésia, Claude Grapin, évoque de son côté : « la trace de deux lignes romaines correspondant à celles décrites par César », ainsi que des « balles de fronde retrouvées portant le nom de Labienus, principal lieutenant de l'empereur » ou encore « des monnaies de siège à l'effigie de Vercingétorix prouvant la présence du chef gaulois à la même époque ». Ces vestiges ou collections seront pour la plupart visibles dans le musée archéologique. Plus de 4 500 pièces y seront exposées.

Des retombées multiples

Si la valeur diachronique du projet est évidemment appréciable, ses retombées économiques multiples revêtent une importance majeure pour les affaires locales. Au niveau du secteur du bâtiment, pas moins de 21 entreprises, dont les deux tiers sont côte-d'oriennes, ont ainsi été chargées du gros œuvre. L'enveloppe allouée à la seule réalisation du bâtiment s'élevant à 20 millions d'euros. Ensuite, à compter d'une ouverture prévue en juin prochain, c'est toute la profession de l'hôtellerie-restauration qui devrait profiter de l'afflux de nombreux touristes. Invités dernièrement à découvrir le chantier en phase terminale pour mieux apprécier les enjeux du muséoparc, les hôteliers-restaurateurs, « premiers concernés par l'attractivité générée », comme le soulignait François Sauvadet, bénéficient d'une bonification des aides du Conseil général. Ceux-ci ont bien saisi l'impact à venir du muséoparc sur la venue

101

des visiteurs et s'y préparent depuis longtemps. « Quatorze hôtels se sont lancés dans des travaux subventionnés au cours des cinq dernières années, soit plus d'un tiers du parc », a ajouté le président du Conseil général. Le site devrait dorénavant entrer en synergie avec d'autres hauts lieux touristiques locaux tels l'Abbaye de Fontenay, le château de Bussy Rabutin, la cité médiévale de Semur-en-Auxois ou encore le musée du trésor de Vix à Châtillon-sur-Seine.

Une structure dédiée au développement économique

Potentielle manne économique dans les esprits de nombreux porteurs de projet, le muséoparc suscite des desseins. Alésia Développement, structure d'accompagnement pour ces porteurs de projet de reprise, extension ou création, a été initiée par le département dès 2006. Elle couvre un périmètre s'étendant sur tout l'Est de la Côte-d'Or (Auxois, Morvan et Châtillonnais), soit 333 communes. Les enjeux économiques du muséoparc auraient déjà créé une belle dynamique puisque quelque 130 candidats ont contacté Alésia Développement pour bénéficier d'une aide au calibrage, au montage juridico-administratif, à la recherche de financements, etc. Les idées de restaurants, meublés de tourisme, villages hôtels, péniches hôtels, maisons dans les arbres, hébergements thématiques, résidences de tourisme... foisonnent. Ces investisseurs potentiels étant issus de Haute Côte-d'Or voire également de l'extérieur du département.

Rapport du Conseil d'analyse économique remis
au Premier ministre le 1^{er} mars 2011.

1/4
DOC 24

Valoriser le patrimoine culturel de la France

Rapporteurs

Françoise Benhamou et David Thesmar

Commentaires Philippe Mongin, Philippe Trainar,

Compléments Jean-Yves Gacon, Xavier Greffe, Thérèse Laval, Thomas Paris
et Walter Santagata

La Documentation française, Paris, 2011 (Extraits)

3.3. Mieux valoriser notre patrimoine matériel : préservation et diversité

3.3.1. Promouvoir la diversité de notre patrimoine

Le marché du patrimoine est un marché de « *super stars* ». Quelques musées, quelques monuments attirent une fraction disproportionnée des visiteurs, souvent par manque d'information sur les alternatives. À certaines époques de l'année, ces lieux patrimoniaux sont totalement congestionnés (Mont-Saint-Michel, par exemple). À l'inverse, d'autres sites et monuments souffrent d'un déficit de notoriété.

La surfréquentation de certains sites ne profite pas nécessairement aux sites alentours, malgré des efforts louables tels les *pass* qui constituent un ticket d'entrée commun à plusieurs sites de notoriété inégale ; de même elle détourne l'attention des mécènes potentiels alors que le mécénat local conduit à des résultats intéressants dans nombre de cas (cf. DEPS, 2009).

Une meilleure répartition des visites est un enjeu pour la valorisation du patrimoine par le tourisme : « il y a là un enjeu majeur pour le tourisme de demain, et un chantier important si l'on veut faire passer le tourisme de l'« économie de cueillette » à une « économie de culture » visant à mettre en valeur nos ressources de façon méthodique, organisée, maîtrisée et durable » (cf. Michaud, 2010).

Lutter contre cette surfréquentation, c'est mieux informer les visiteurs potentiels sur la variété de l'offre. Cela ouvre la voie à la constitution de liens entre activités patrimoniales et industries culturelles à travers l'innovation en matière de guides de voyage, d'information patrimoniale, d'édition numérique et d'usages de l'Internet. Cela peut donner lieu au développement de recherches et d'innovations susceptibles de soutenir la filière éditoriale dans sa transition vers le numérique.

Il faut ajouter que la publication numérique peut constituer une piste prometteuse pour la diffusion des publications scientifiques émanant d'établissements patrimoniaux ; ces publications peinent à trouver leur public dans les circuits de détail traditionnels⁽⁴⁴⁾ ; conformément à la théorie de la longue traîne, certains ouvrages peuvent disposer d'un public suffisant pour que les coûts de leur publication puissent être amortis, mais la dissémination de ce public empêche d'atteindre le point mort. En rassemblant ce public virtuellement, il atteint une taille suffisante pour que l'investissement effectué soit justifié.

(44) On rejoint ici les théoriciens de la « longue traîne » : Anderson (2006) avance qu'Internet permet d'assurer plus fréquemment que ne le font les circuits « physiques » de distribution une vraie vie pour les petits tirages, dont le public existe, est assez important pour que les produits s'avèrent rentables, mais est trop épars pour qu'aucun détaillant ne puisse les proposer durablement. En effet, Internet permet de « rassembler » virtuellement des publics dispersés géographiquement.

L'intérêt du public pour une variété de lieux de visite est tributaire de son niveau d'éducation ; il faut ici rappeler la faiblesse du niveau de formation des Français en histoire de l'art. Des incitations au développement de connaissances en la matière, ne serait-ce qu'à travers de visites régulières exploitées par les enseignants sont nécessaires. Une évaluation de l'effort des établissements, rendue publique, sur la base de quelques critères très simples (nombre de sorties culturelles par an et par classe, proportion d'élèves concernés), pourrait y aider.

Recommandations n° 5

- Améliorer l'information du public sur les monuments et musées relativement délaissés par les visiteurs.
- Utiliser tous les outils autorisés par le numérique pour aider à la promotion du patrimoine : référencement sur différents sites, accompagnements des visites par un commentaire téléchargeable sur téléphone, développement d'offres de visite sur une base locale, etc.
- Développer des éditions numériques pour certains ouvrages scientifiques notamment.
- Travailler avec le ministère de l'éducation nationale à l'introduction et à l'enrichissement des programmes en histoire de l'art et du patrimoine.
- Évaluer le dynamisme des établissements culturels en matière d'accueil des écoles et des lycées, et réciproquement, introduire une évaluation du dynamisme des établissements d'éducation en matière d'ouverture au monde culturel (visites, organisations de conférences, formation continue des enseignants, etc.).

3.3.2. Assouplir et décentraliser la gestion du patrimoine

Les musées publics ne sont pas propriétaires de leurs collections ; celles-ci sont la propriété de l'État ou des collectivités locales et inaliénables (ni l'État, ni les musées ne peuvent les vendre). Ils ne peuvent donc que les conserver.

Parmi les oeuvres conservées, on ne voit dans les musées que la partie émergée de l'iceberg. Les réserves sont importantes, même si, à la faveur de la construction du Grand Louvre par exemple, certains établissements sont parvenus à réduire la part des oeuvres intéressantes à présenter au public et qui demeureraient désespérément en réserve.

Il en résulte un danger de malthusianisme dans la gestion des collections nationales. Dans un contexte de finances publiques très contraintes, les collections nationales ont du mal à s'étoffer, car les financements pour acquérir de nouvelles oeuvres, pour compléter, mettre en cohérence ou enrichir certaines collections, font défaut. Sans possibilité de vendre des oeuvres, il est difficile d'en acheter de nouvelles au rythme où elles se présentent sur le marché : les collections ne respirent pas assez. Le rationnement des achats se fait en partie par l'opacité et les complexités qui allongent les « files d'attente » des musées qui souhaitent acheter des oeuvres, alors même qu'ils ont réussi à boucler les financements (avec l'aide de mécènes et de collectivités locales). Les conservateurs et les directeurs de musées, plus proches du terrain, sont mieux au fait de la demande du public, de l'intérêt artistique des oeuvres et des évolutions muséographiques, pour les acquisitions. Ils sont également les premiers à souffrir d'éventuelles mauvaises acquisitions.

L'administration centrale, dont les tendances sont encore un peu teintées de jacobinisme et de paternalisme, doit apprendre à laisser la main aux musées, à présent encore insuffisamment responsabilisés. De la même manière, il convient de travailler en plus grande confiance avec les collectivités locales pour la gestion des monuments classés, dans l'esprit du rapport Rémond, mais en n'hésitant pas à amplifier le mouvement de transfert.

À la suite d'un rapport remis par René Rémond en 2003, le ministère de la Culture a en effet décidé de proposer le transfert de propriété d'un ensemble de sites ou monuments classés aux collectivités qui en font la demande.

Quatre critères « en creux » président à la sélection des monuments susceptibles d'être ainsi transférés : doivent rester propriété de l'État les lieux de mémoire nationale commémoratifs des grandes dates de

L'histoire, les anciens biens de la couronne représentatifs de la constitution de l'État national, les archétypes architecturaux de qualité exceptionnelle et de grande valeur pédagogique, ainsi que les sites archéologiques constituant des réserves et les grottes ornées fragiles et à l'exploitation complexe. Les autres monuments sont susceptibles d'être cédés.

Les transferts sont effectués à titre gratuit, les collectivités destinataires du transfert ayant pour mission d'assurer la conservation du monument et, lorsqu'il est ouvert au public, d'en présenter les collections, d'en développer la fréquentation et d'en favoriser la connaissance. Les transferts de propriété s'accompagnent des transferts de personnels exerçant leurs fonctions dans ces immeubles. L'État s'engage à soutenir les collectivités territoriales pour les travaux de restauration menés sur les édifices transférés pendant les cinq années suivant le transfert. Le patrimoine « transféré » ne comprend pas les cathédrales. Parmi les monuments « décentralisables » (176 au total), 66 ont effectivement été transférés. Le bilan est positif. La compensation du personnel et des coûts est intégrale. L'idée de compenser l'investissement à hauteur du coût moyen sur les cinq dernières années a été écartée car trop variable. Le programme de cofinancement État/collectivité locale repose sur un partage 50/50.

Se développent enfin de nouvelles structures de gestion, dans le cadre de partenariats publics-privés, permettant d'assurer l'accueil du public dans le respect des fonctions de conservation et de développement des collections.

La contribution de Culture Espaces en fait état, et ouvre des pistes d'amélioration du système, via, par exemple, le raccourcissement des délais de mise en oeuvre des programmes d'investissements par les collectivités.

Recommandations n° 6

- Décentraliser les décisions d'investissement aux échelons les plus locaux :
 - simplifier et rendre plus avantageux le transfert des monuments aux collectivités locales (par la prise en charge de certains frais). Propriétaires, celles-ci auront davantage de motivation à les valoriser ;
 - simplifier les procédures d'acquisitions par les musées, en particulier lorsque le plan de financement n'implique pas une participation de l'État. Dans ce cas, celui-ci ne devrait pas avoir à donner son accord, mais seulement un avis ;
 - rendre plus transparentes les procédures d'acquisition ; actuellement, les commissions se réunissent et délibèrent dans le secret. Or, les citoyens ont le droit de savoir quelles sont les logiques qui président aux arbitrages réalisés ;
 - mettre en place une procédure très encadrée et limitée de cession d'oeuvres.

La décision relèverait d'une commission rassemblant historiens d'art, conservateurs, experts étrangers et français et représentants de l'administration. Le revenu de la vente devrait exclusivement être affecté à des acquisitions nouvelles(*) et devrait être accompagné d'un engagement de l'État à hauteur de la somme récupérée afin de ne pas conduire à la substitution de l'effort public par le recours à l'aliénabilité des oeuvres.

(*) Notre propos n'est pas de revenir sur l'essentiel des conclusions du rapport Rigaud (2008) sur l'inaliénabilité des collections publiques, mais d'introduire une souplesse très encadrée de possibilité de cession.

3.3.3. Mieux protéger le patrimoine qui n'est ni classé ni inscrit

Le patrimoine, c'est le paysage urbain ou rural. C'est le cadre de vie. Or là où il n'est pas protégé, il est souvent menacé de destruction.

La désignation de l'instance la mieux à même d'assurer la conservation dans des conditions optimales ne va pas de soi. On peut démontrer que les instances locales sont plus sujettes à la pression des promoteurs et des électeurs et qu'il convient d'éloigner la prise de décision de l'échelon local lorsqu'il s'agit de préserver des bâtiments ou des quartiers ; en revanche, la préservation des monuments importants est indifférente à l'échelon de la prise de décision, dans la mesure où l'hypothèse de démolition est exclue.

Telle est la conclusion d'un travail mené par un chercheur de l'université de Catania en Sicile (Rizzo, 2003). Dans un pays où l'autonomie des régions est grande, le raisonnement vaut qu'on s'y arrête. L'étude part du constat que l'élu local doit affronter en permanence la pression de ses administrés, pour l'obtention de permis de construire (ou de détruire) notamment, alors que les décisions sont pour la plupart irréversibles. Peu formé aux questions patrimoniales, qu'il voit de manière restrictive et parfois erronée, l'élu est plus enclin à négliger le petit patrimoine de proximité que les sites et monuments prestigieux, porteur de symboles forts. Si dévolution de compétences ou décentralisation il doit y avoir, on prendrait donc moins de risque à transférer aux collectivités la compétence sur les monuments phares que sur le patrimoine de moindre rayonnement.

La question posée est plus généralement celle de la protection du petit patrimoine qui n'est ni classé ni inscrit. La Fondation du patrimoine, créée en 1996, aide à l'appropriation « vertueuse » du patrimoine par la population et les mécènes locaux. Six grandes entreprises en constituent le cercle des partenaires.

La Fondation est un organisme privé à but non lucratif visant à sauvegarder et à valoriser le patrimoine non protégé au moyen de l'attribution d'un label ouvrant droit à déduction fiscale, au moyen de souscriptions *ad hoc* et par le versement d'aides. Elle accorde des financements pour les bâtiments et opérations visibles de la voie publique seulement. Elle propose également des services d'ingénierie de projets, de conseil et d'orientation vers des mécènes potentiels, d'accompagnement dans les projets et de fédération d'acteurs économiques locaux. L'arrivée d'un partenaire exerce un effet de levier sur l'entrée des autres. La Fondation reçoit des legs et bénéficie depuis 2005 de 50 % des recettes tirées par l'État du produit des successions vacantes (cela représente environ 7 millions d'euros par an).

Recommandations n° 7

- Faire mieux connaître l'action de la Fondation du patrimoine.
- Évaluer l'effet de levier des fonds publics octroyés sur la dépense privée en faveur du patrimoine.
- Développer le mécénat par des campagnes d'information ciblées (depuis 2007, des associations peuvent collecter des dons pour restaurer des bâtiments personnels de propriétaires privés).

Doc 25

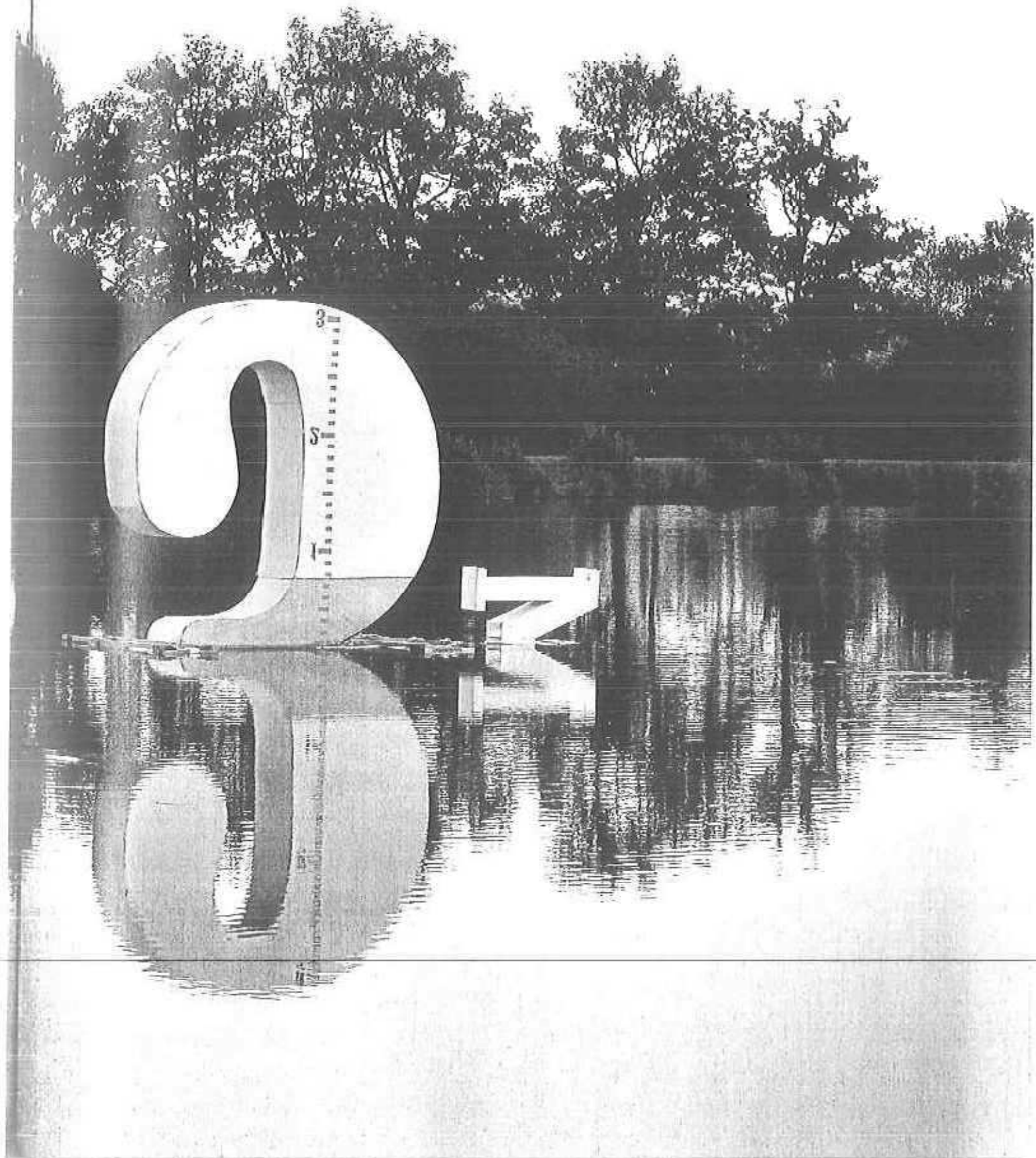
L'architecture d'aujourd'hui
n° 386 nov-déc 2011 1/8

RÉFLEXIONS CONSTRUITES

BOISBUCHET

DOIF
MULTI REFLECTIONS

9.18



108

Au fin fond de la Charente, le domaine de Boisbuchet – avec son château et ses dépendances – accueille les forces vives du design mondial. Patiemment restauré, ce site bordant la Vienne conjugue avec surprise histoire du lieu et édifices contemporains. Un ensemble unique en son genre qui, depuis bientôt trois décennies, voit défiler, sous la barbe de voisins suspicieux, les concepteurs d'aujourd'hui et de demain.

Boisbuchet est un lieu à part, propice à la création, à la rencontre. Près de Lessac, à la croisée des chemins entre Poitiers, Angoulême et Limoges, ce domaine invite à une parenthèse spatio-temporelle grâce à la pugnacité de son fondateur allemand, Alexander von Vegesack. Ce collectionneur invétéré de mobilier fut longtemps directeur du Vitra Design Museum (jusqu'en janvier 2010, institution partenaire de Boisbuchet, avec l'éditeur Vitra et le Centre Pompidou). On lui doit notamment des expositions magistrales, de Le Corbusier à Jean Prouvé, en passant par Joe Colombo, et des démarches expérimentatrices comme *Living in motion* et *Open House*. À Boisbuchet, il développe depuis 25 ans échanges et pratiques autour du design. Tombé en 1986 sous le charme des pentes vallonnées du domaine, et de son front de contact avec la Vienne, il a entrepris un chantier de plusieurs années pour rendre viable ces friches agricoles. Cet autodidacte, né en 1945 en Thuringe (RDA), multiplie les axes prospectifs en conviant, sur un format généralement hebdomadaire, des designers de renom ou émergents à animer des thématiques plurielles afin de susciter des vocations, découvrir des passions, explorer de nouvelles dimensions tant matérielles que poétiques. Nulle volonté de fonder une école de laquelle chacun sortirait designer. Le projet repose sur la croisée des savoirs et des parcours.



Avec ses parreaux coulissants au bois éradé et ses toiles vernissées en ordes marines, la maison d'hôtes japonaise du *vix* siècle dialogue avec le château et la Vienne en contrebas. / With its sliding shutters of worn wood and its glazed wave tiles, the 19th-century Japanese guesthouse interacts with the château and the Vienne river below.

Antidogmatique, particulièrement éclectique puisqu'il concerne autant le design que l'architecture, le graphisme ou l'art culinaire, cet ensemble d'ateliers est accessible à tous : jeunes bacheliers cherchant leur voie, designers aguerris ou profils étrangers au design ou à l'architecture, qui souhaitent effleurer ces univers. C'est là la force de Boisbuchet : mêler les cultures, les nationalités et les expériences professionnelles – on peut être designer comme pharmacien.

Ce sont d'abord Ross Lovegrove, Michela de Lucchi ou Ingo Maurer qui sont venus dans ce havre afin de transmettre leur savoir, mais aussi pour expérimenter de nouvelles postures. Relayés par Shin Azumi, Marc Bretilot ou Fernando et Humberto Campana, chaque atelier est l'occasion d'inventer, d'approcher de nouvelles dimensions dans une ambiance décontractée, ponctuées de conférences, et dont les résultats sont rendus en fin de semaine. Depuis le début des années 1990, des centaines de participants sont passés par là. Une communauté s'est créée, avec des contacts multiples via Facebook ou Twitter. Difficile de suivre le parcours de chacun, mais le Satellite du Salon du Mobile de Milan – sorte d'antichambre avant la cour des grands – rassemble chaque année quelques brillants concepteurs qui ont fait étape à Boisbuchet. C'est le cas du Delye Elric Petit, qui a fondé avec ses acolytes suisse et français Grégoire Jeanmonod et Augustin Scott de Martinville le groupe Big Game. Ou encore de Jörg Mennickheim, installé à Cologne avec Moritz Halfmann et qui, après avoir été participant, a animé l'an passé un atelier avec l'école Friedrich-Weinbrenner de Freiburg.

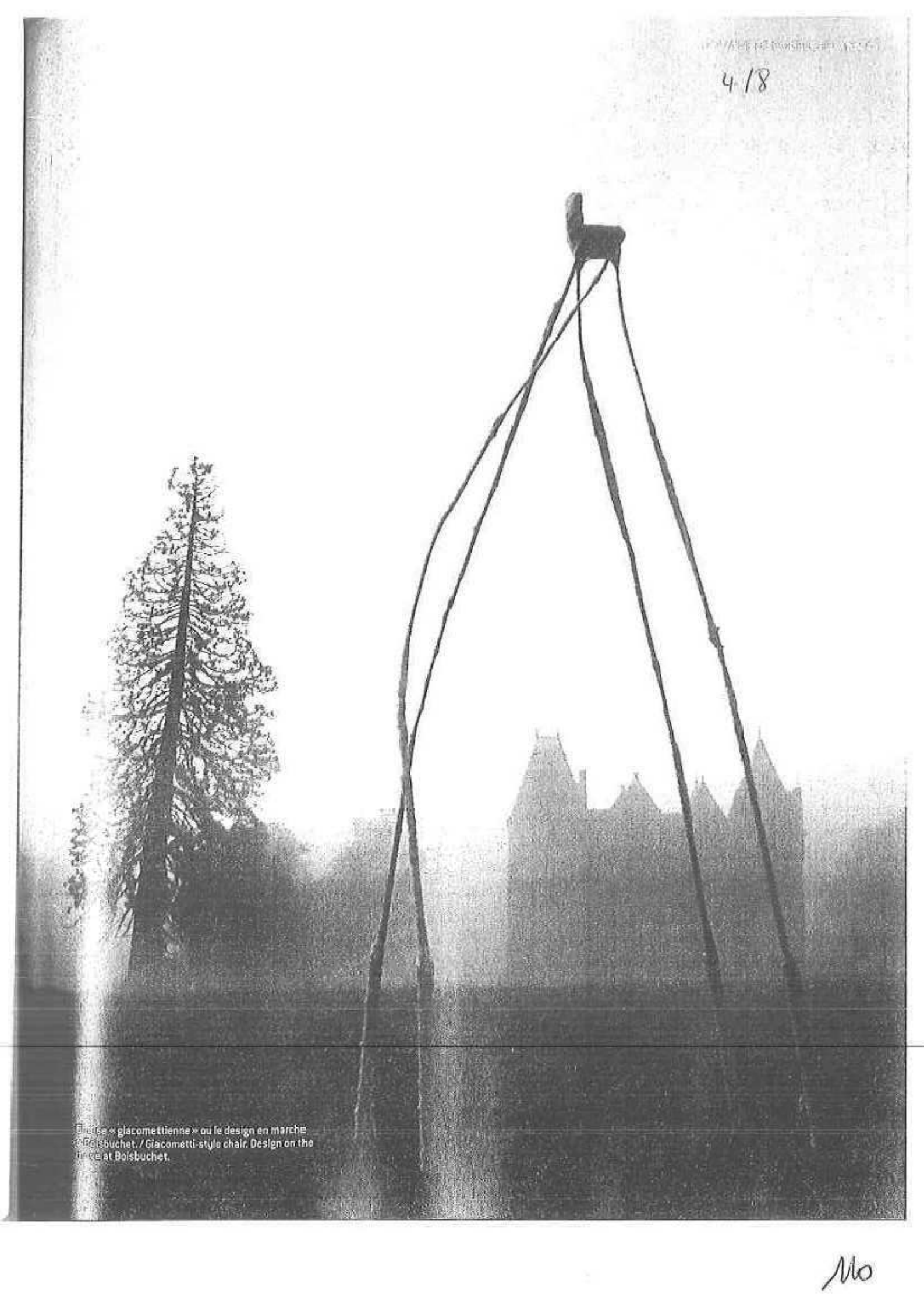
Longtemps, les habitants du coin ont cru à une secte. Les édiles, eux, ont boudé l'initiative avant de s'y rallier, le succès étant au rendez-vous. La reconnaissance est venue tardivement et des travaux sont encore nécessaires pour conforter ce projet, majoritairement financé par les fonds du propriétaire et la bonne volonté des designers.

Même si, déjà, le site accueille des dépendances aménagées pour héberger les visiteurs, des halles équipées d'outillage ou encore un four à haute température pour des ateliers de verre et céramique, en collaboration avec le Corning Museum of Glass de New York. D'autres éléments ponctuent ça et là le domaine : un pavillon de papier de Shigeru Ban, deux coupoles en structures tendues de bambou recouvertes d'une toile érigées par Jörg Schlaich, et des constructions de Simón Velez, maître ès bambou venu de Colombie. Dernièrement, une maison japonaise, ouvrage en bois assemblé sans clous ni vis, aux murs d'argile, contemporaine du château *vix*, a été offerte par la Kominka Research society.

Enfin, la dimension écologique est fondamentale à Boisbuchet. Le Centre international de recherche et d'éducation culturelle et agricole (Circa, association fondée en 1996) conjugue potager et grandes étendues exploitables, donnant ainsi une certaine autonomie à l'ensemble. Les thématiques des ateliers s'inspirent aussi du génie du lieu pour élaborer des axes de travail respectant la nature environnante. Le recyclage de matériaux, les installations in situ ou encore des compositions à base de matériaux naturels sont autant de voies de recherche. L'expérimentation passe avant tout par la main, par l'artisanat ; aucun ordinateur ne vient perturber le contact avec la matière. D'ailleurs, l'essentiel de ce qui se passe à Boisbuchet demeure invisible, car les productions des ateliers sont emportées par les créateurs – lorsqu'elles sont transportables. Il arrive qu'elles fassent l'objet de miniventos entre participants. Ce qui compte avant tout, c'est le parcours et non la finalité de l'acte. De cette philosophie sortent des objets poétiques, merveilles éphémères qui enrichissent la bibliothèque virtuelle du lieu. ■

RAFAEL MAGRUI
PHOTOS: BEFIND VON SCHAEWEN
ET TINE KRÖMER

4/8



Église « giacomettienne » ou le design en marche
© Boisbuchet / Giacometti-style chair. Design on the
bridge at Boisbuchet.

Mo



Sur le grand île central, a maniere de baron perché, un belvédère temporaire en style 3 assemblages matériels et narratifs. High in the large central meadow, the temporary belvédère superimposes material and narrative layers.

6/8



112

In the depths of Charente, the Domaine de Boisbuchet has been welcoming the most creative names in the design community for many years. On the banks of the Vienne river, the chateau and outbuildings have been patiently restored and the site now offers a surprising mixture of historical and contemporary constructions. For nearly three decades, this unique estate has witnessed, right under the noses of its suspicious neighbours, a long procession of the top designers of the present and the future.

Boisbuchet is a special meeting place, conducive to creation. Close to Lessac, at the crossroads between Poitiers, Angoulême and Limoges, the estate is an invitation to take a pause in space and time, thanks to its pugnacious founder, Alexander von Vegesack. The inveterate furniture collector, who directed the Vitra Design Museum for many years (until January 2010, partner institution, with the publisher Vitra and the Pompidou Centre), who was

responsible for magnificent exhibitions, including Le Corbusier, Jean Prouvé and Joe Colombo, and forward-looking approaches such as "Living in Motion" and "Open House", has been developing exchanges and practical experiments in design for the past 25 years. In 1986, after falling under the spell of its hills sloping gently down to the Vienne river, he founded long-term works to turn the farm wasteland into viable grounds.

The self-taught German designer multiplies potential research subjects by inviting well-known and emerging designers to direct thematic workshops, generally on a weekly basis, with a view to sparking off vocations, discovering passions and exploring new dimensions, whether in material or practical form. There is no question of founding a school for designers; the project is based on sharing knowledge and experiences. The workshops are staunchly anti-dogmatic and extremely eclectic since they cover design and architecture, but also graphics and the culinary arts. They are open to all, whether young graduates seeking their way or experienced designers, or people who have nothing to do with either design or architecture but who are interested in taking a glimpse at these worlds. The strength of Boisbuchet lies in this mixture of cultures (participants come from all over the world) and professional experiences (they can be designers or pharmacists).

To begin with, Ross Lovegrove, Michele de Lucchi and Ingo Maurer came to this haven to pass on their knowledge, but also to experiment with new approaches. Taken over by Shin Azumi, Marc Bretillot and Fernando and Humberto Campana, each workshop is an opportunity to invent and to approach new dimensions, in a relaxed atmosphere, punctuated with conferences, with the results handed in at the end of the week. Since the beginning of the 1990s, hundreds of people have been there and a community has been created, with a profusion of contacts via Facebook, Twitter, etc. It is hard to follow all these different paths, but the Satellite exhibition of the Salone del

Mobile in Milan, which serves as an antechamber before entering the major fairs, always presents a few brilliant designers who have been to Boisbuchet. This is true for the Belgian Eric Petit, who founded the group Dig Game with his Swiss and French partners, Grégoire Jesmanoud and Augustin Scott de Martinville. And also for Jörg Meinichheim, who works in Cologne with Moritz Halfmann and who, after taking part in a workshop, directed one last year with the Friedrich-Weinbrenner School in Freiburg.

For a long time, the local inhabitants thought it was a sect and the town officials ignored the initiative until they realized how successful it was. It took a year for the project to receive due recognition and work is still needed to consolidate it; it is chiefly financed by the owners' own funds, with help from the designers. None the less, the site already offers a series of outbuildings converted to accommodate visitors, halls equipped with tools and a high-temperature furnace for the glass and ceramic workshops, in partnership with the Corning Museum of Glass in New York. Other constructions are dotted around the grounds, such as a paper pavilion by Shigeru Ban, two lattice structure bamboo domes with a canvas covering by Jörg Schlaich and buildings by the master craftsman in bamboo, the Colombian Simón Velez. Recently, a Japanese guesthouse, a wooden structure with clay walls, assembled without nails or screws and contemporary with the 19th-century chateau, was received as a gift from the Kominka Research Society.

Ecology is also of utmost importance at Boisbuchet. The Centre international de recherche et d'éducation culturelle et agricole [Firera], founded in 1996, has a kitchen garden and large areas of workable land, making the estate relatively self-sufficient. The workshops are inspired by the atmosphere there, developing themes that respect its natural environment. Research subjects include the recycling of materials, on-site installations and creations using natural materials. Above all, the experiments involve handmade craftsmanship. No computers come between the designers and their contact with the materials. In fact, most of what happens there remains invisible, as the creators usually take away what they produce in the workshops, when it is transportable. Sometimes a small sale is organized between the participants. It is the creative journey that is important, not the final product. This philosophy produces wonderfully poetic, ephemeral objects that enrich the estate's virtual library. ●

www.boisbuchet.org

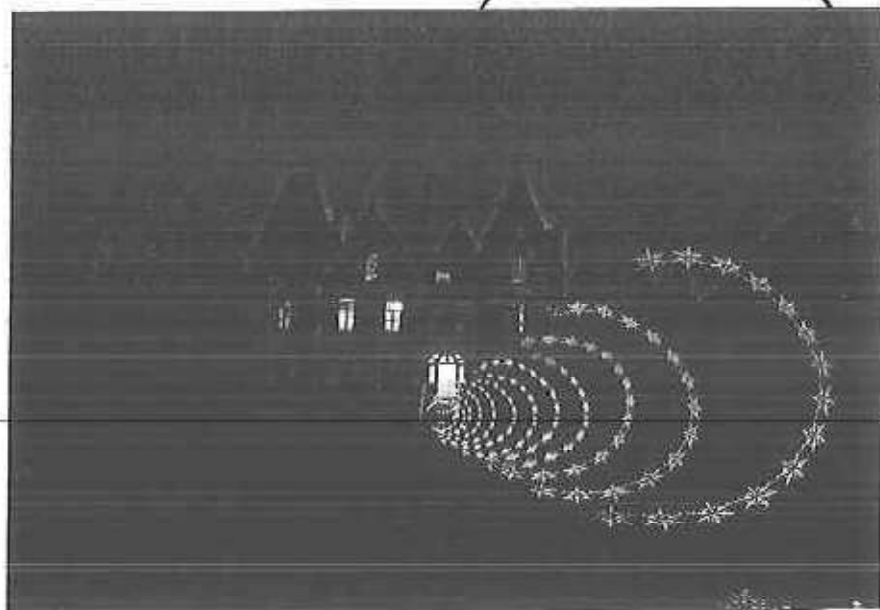
The Domaine de Boisbuchet presents its view of the future

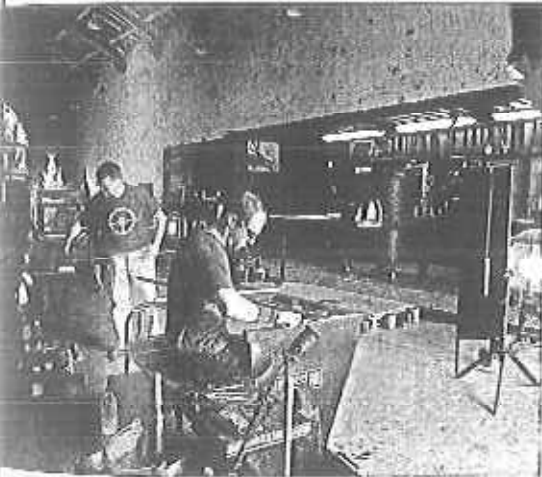
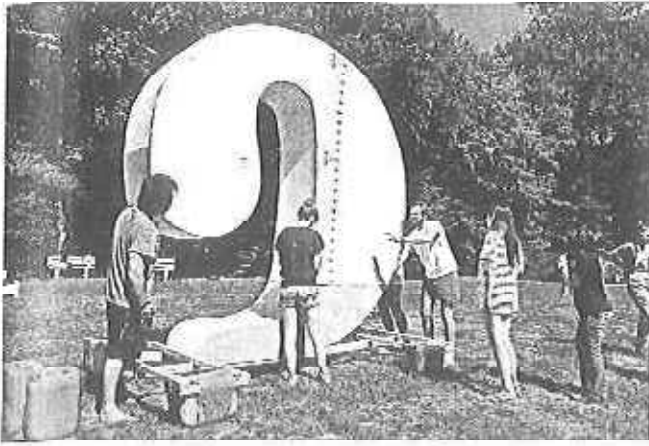
1. International Cultural and Agricultural Research Centre

RAFAEL MAGROU

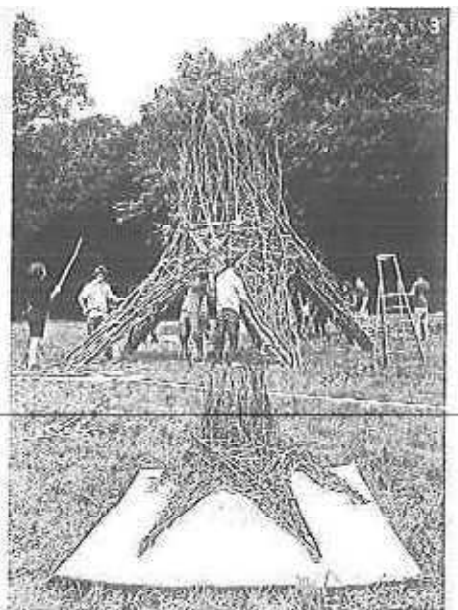
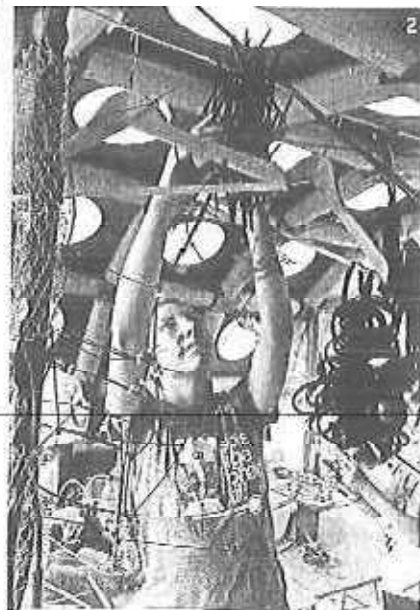
PHOTOS: QUIDI VON SCHAEFFEN
AND TINE KRÖMEN

La perspective vers le château profite des installations lumineuses, ici des croissants d'étoiles. The view towards the chateau is used to enhance luminous cent projects, such as these bright crescents of stars.





Convivialité est le maître mot du lieu : intelligence collective pour inventer des objets nouveaux, repas partagés, foyers communs, apprentissages mutuels... Un site punctué par les microarchitectures : une pyramide et une cabane en bûches assemblées (1, Bruckner & Brückner), un accrochage d'œuvres dans le pavillon de papier (2, Shigeru Ban) et une structure en branchages recyclés (3, F+H Canipani). / Conviviality is the key word: pooling ideas to invent new objects, sharing meals and living quarters, learning with tools... A place encouraged by the micro-architectural works: a pyramid and a stacked log cabin (1, Bruckner & Brückner), works displayed in the paper pavilion (2, Shigeru Ban) and a recycled branch structure (3, F+H Canipani).





Doc 26

1/10

Alimentation Agri - Culture

Pour promouvoir et valoriser l'art et la culture
dans les territoires ruraux

**Le ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement
du territoire, d'une part,**

et

Entre le ministère de la culture et de la communication, d'autre part,

étant préalablement rappelé que :

Le milieu rural est devenu un lieu de vie autant qu'un espace de production. Ces territoires qui se réinventent au prix de mutations souvent difficiles, s'organisent pour faire face aux enjeux essentiels qui concernent la société dans son ensemble : maintien d'une forte cohésion sociale qui seule donne sens à la notion de « vivre ensemble », connaissance et préservation de l'environnement et du cadre de vie, qualité de l'alimentation et originalité des terroirs.

De nouvelles mobilités se font jour : des populations plus jeunes et plus urbaines apparaissent avec des modes de vie différents, tandis que s'installent en milieu rural de plus en plus de résidents venus d'horizons les plus divers.

L'attrait qu'exercent aujourd'hui ces espaces implique qu'ils soient en mesure d'offrir un accueil et des services à la hauteur de l'attente qu'ils suscitent auprès des populations. Une présence culturelle de qualité participe de cette attractivité et répond aux enjeux de démocratie culturelle.

L'action culturelle sur les territoires ruraux a considérablement évolué depuis la première convention signée entre les ministères chargés de la Culture et de l'Agriculture le 17 juillet 1990. La progression de l'intercommunalité, l'émergence et la structuration des divers territoires de projets que sont les pays, les parcs naturels régionaux, les pôles d'excellence rurale, offrent aux communes de nouvelles opportunités : création d'une médiathèque, saison culturelle, centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine, musées, lieux de création...

Cependant, la démarche de développement culturel demeure complexe à mettre en œuvre, le plus souvent faute d'ingénierie et de moyens, elle doit donc, impérativement, se connecter avec un projet de territoire appuyé sur des ressources locales bien référencées et des professionnels formés aux différentes pratiques de l'action culturelle et artistique. Elle doit surtout être comprise comme un choix collectif, riche de perspectives partagées par tous les acteurs.

Le ministère de la culture et de la communication et le ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire souhaitent accompagner les territoires ruraux dans cette étape déterminante de leur évolution au moment même où se dessine une tendance à la métropolisation risquant d'accroître les déséquilibres entre territoires.

Cette nouvelle convention se propose de dresser le cadre d'une collaboration innovante et transversale dans tous les domaines relevant des compétences respectives des deux ministères. Elle a pour ambition, à partir des missions confiées à leurs directions générales, établissements publics et services déconcentrés, d'aider, en lien avec les collectivités territoriales, les autorités locales et les acteurs, à élaborer une stratégie partagée de développement durable incluant l'aspect culturel.

Pour atteindre cet objectif, et en articulation avec le plan d'action pour le développement culturel des territoires ruraux porté par le ministère de la culture et de la communication, les deux ministères s'engagent à :

- développer et renforcer l'éducation et les pratiques artistiques et culturelles dans le quotidien des habitants en soutenant les actions visant à former les publics jeunes et adultes, accompagner leurs pratiques et encourager les mises en réseaux,
- encourager les nouvelles médiations qui interrogent le rapport au vivant, garantissent le dialogue entre nature et culture et valorisent les pratiques relatives aux arts du goût et au patrimoine gastronomique,
- favoriser la prise de conscience collective des enjeux liés aux problématiques des patrimoines, depuis la connaissance et la conservation jusqu'à la mise en valeur. Cette démarche est essentielle à la construction positive de l'identité des jeunes citoyens et à la compréhension des territoires dans lesquels ils vivent,
- soutenir les initiatives locales permettant l'émergence de la création, de la professionnalisation des artistes et contribuant à un meilleur équilibre territorial dépassant les frontières urbain/rural dans le domaine de la diffusion de toutes les formes artistiques. Le réseau institutionnel, auquel sont confiées des missions territoriales et les équipes ou groupes indépendants représentent un maillage sur lequel pourront naître des projets adaptés aux situations locales,
- accompagner les initiatives structurantes pour l'économie des territoires ruraux notamment dans le domaine des technologies numériques, du tourisme culturel, de la librairie et de l'édition, en prenant appui, autant que de besoin, sur le réseau des médiathèques, des centres d'archives, des musées, des monuments historiques, comme des centres d'interprétation de l'architecture et du patrimoine, des pays d'art et d'histoire et en mettant en œuvre les pratiques de l'inventaire général,
- promouvoir la qualité architecturale et paysagère, et sensibiliser les populations rurales à une dé-

1. Les champs d'applications

Article 1. Éducation et développement artistiques et culturels

Si la nécessité d'une éducation artistique et culturelle s'est affirmée très tôt avec force et originalité dans l'enseignement agricole, l'expérience de décennies d'action culturelle menée sur le terrain par le ministère de la culture et de la communication a prouvé que, cette éducation doit être accompagnée tout au long d'une vie pour ouvrir à la réception des formes nouvelles et permettre la construction d'un regard personnel sur le monde.

L'éducation artistique et culturelle dans le cadre scolaire demeure la première expérience de nombre de jeunes ruraux. Pour l'enseignement agricole ce processus a été formalisé par la circulaire interministérielle du 28 avril 2008 et le protocole de coopération pour l'éducation artistique et culturelle du 15 avril 2002. Il s'agit maintenant d'assurer pour l'ensemble de la population rurale un accès facilité aux ressources culturelles en liaison avec les fédérations d'éducation populaire et le monde associatif.

Dans cette perspective, le ministère de la culture et de la communication et le ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire associeront leurs efforts pour :

- ▶ renforcer la territorialisation de cette politique en privilégiant le cadre contractuel impliquant l'ensemble des partenaires. Les démarches mettant l'accent sur la création artistique, la pratique et la formation des publics, la relation aux populations seront encouragées.
- ▶ accompagner l'adaptation ou la reconversion de bâtiments agricoles susceptibles d'accueillir un projet culturel structurant pour un territoire identifié comme prioritaire.
- ▶ encourager la mise en réseau des Centres de Ressources des établissements d'enseignement agricole avec les centres d'archives, les musées, les médiathèques et le réseau des librairies, pour favoriser la connaissance et la mutualisation des pratiques culturelles et artistiques numériques : portails, bibliothèques numériques (Gallica par exemple), bases de données, listes de diffusion.
- ▶ développer les espaces d'exposition et les lieux d'accueil de spectacles au sein des établissements d'enseignement agricole en favorisant le lien avec les artistes et les professionnels de la culture, et l'installation de résidences, notamment dans le domaine de l'écriture et de l'architecture.
- ▶ développer les partenariats et les jumelages avec les centres de ressources de l'enseignement agricole, favoriser l'accès des populations aux équipements informatiques en menant dans ce cadre des actions de formation, de soutien au développement de pratiques numériques notamment artistiques et patrimoniales, de diffusion, de médiation et de mise en réseau.

Article 2. De nouvelles médiations culturelles : le patrimoine alimentaire et les sciences du vivant

Une attention particulière sera portée aux questions liées à l'alimentation et aux rapports entre science du vivant et culture dans une démarche de développement durable.

L'alimentation est un patrimoine vivant, une culture commune faite de partage et d'échanges. Elle est le fruit de notre agriculture et de nos traditions.

Le patrimoine alimentaire et culinaire français est fait d'éléments matériels et immatériels : la diversité des produits agricoles, l'excellence des pratiques et des savoir-faire développés par les professionnels du secteur, sont le reflet des terroirs. L'histoire et la notoriété de notre alimentation, notre attachement collectif au repas, les pratiques sociales et représentations symboliques relatives à l'alimentation, sont autant de valeurs immatérielles qui s'attachent aussi à ce patrimoine.

Dans cet esprit, le programme national pour l'alimentation, inscrit dans la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche, vise notamment à mobiliser les consommateurs autour du lien entre l'alimentation et le patrimoine culturel.

Le ministère de la culture et de la communication favorisera la mise en valeur du patrimoine alimentaire et gastronomique dans le cadre de ses propres manifestations nationales ou de celles d'autres ministères, comme les Journées européennes du patrimoine (JEP), la Science en fête, le «Rendez-vous aux jardins» etc. Des forums de réflexion seront engagés dans les pôles régionaux de l'alimentation pilotés par le ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire sur la place de la culture dans ces problématiques.

Seront notamment encouragées et soutenues les démarches qui :

- ▶ participent à un inventaire national des produits et recettes régionales,
- ▶ évoquent l'histoire de l'alimentation, son patrimoine et favorisent la transmission de l'héritage culinaire entre les générations,
- ▶ proposent des actions de promotion des métiers de l'artisanat culinaire et des arts de la table,
- ▶ initient des projets d'animation pédagogique sur le patrimoine alimentaire et participent à l'action de promotion Produit-Patrimoine dans le cadre de l'activité des Sites remarquables du goût,
- ▶ associent alimentation et actions socioculturelles en direction de toutes les catégories de population.

De nouvelles médiations autour des sciences du vivant et de leur rapport à la culture s'imposent.

En effet, des préoccupations essentielles interrogent aujourd'hui l'ensemble de la société : le rapport au vivant, animal et végétal, mais aussi aux éléments, l'air, l'eau, qui posent, dans l'urgence, la question de la place de l'humain dans un espace limité aux ressources partagées. Les controverses scientifiques sur la génétique ou les énergies, l'éthique du design opposent et la construction d'une nouvelle citoyenneté sont autant de questions socialement vives qui méritent débat et au sujet desquelles les enjeux culturels et artistiques doivent trouver toute leur place.

Une approche pluridisciplinaire prenant en compte toute la complexité des objets sociaux, et doit s'inscrire dans une vision durable du développement. Les ministères signataires conscients de leurs responsabilités s'engagent à soutenir les initiatives qui naîtront de telles rencontres.

Seront notamment encouragées les démarches de projets, forums ou séminaires qui :

- ▶ favorisent des rencontres entre sciences de la nature et sciences humaines sur des problématiques qui intéressent le devenir des territoires et des populations,
- ▶ initient des démarches de création en rapport avec ces thématiques,
- ▶ développent des partenariats avec les universités, les instituts techniques, les organisations professionnelles, les écoles d'enseignements artistiques, les lieux de création ou de diffusion de la culture, les associations d'éducation populaire etc.,
- ▶ considèrent le rapport au vivant sous l'angle patrimonial véhiculant une culture, une histoire contribuant à éclairer le présent.

Article 3. Aménagement du territoire prenant en compte la qualité de l'architecture, des espaces et du patrimoine

Le présent article de planification culturelle inscrit, depuis plusieurs décennies, dans les monuments historiques et les secteurs sauvegardés, toutes les formes de l'habitat tant dans l'héritage du passé bâti, à savoir l'aire, modern et ses vestiges mobiliers ou immobiliers, mais aussi paysages, forêts et espaces agricoles et naturels qui présentent un haut potentiel de revitalisation économique, sociale et culturelle des territoires ruraux.

La reconnaissance des éléments architecturaux, mis en perspective dans leur contexte, doit pouvoir constituer une diagnostic des territoires. Elle pourra alors la base ou plutôt d'un processus d'appropriation sociale capable d'assurer une prise de conscience collective des enjeux liés à leur préservation et à leur valorisation.

Les sites d'architecture ont ainsi permis, depuis 1945, de soutenir de nombreux projets tendant à valoriser le patrimoine rural sous toutes ses formes et plus globalement le territoire et la culture, favorisant un important effet d'entraînement. La démarche pilote des Parcs naturels régionaux témoigne de ce lien entre connaissance, protection et développement en associant culture et nature.

Sont notamment encouragées les démarches de projet impliquant les spécialités des territoires ruraux :

- ▶ généraliser la reconnaissance, la conservation et la mise en valeur des patrimoines tant culturels qu'immobiliers, paysagers, et autres mobiliers protégés au titre des monuments historiques, mais aussi bâtis et mobiliers non protégés, patrimoines paysagers, et habitats, patrimoine hydraulique, patrimoine naturel des zones humides et des zones littorales, sites archéologiques, sites géologiques, géomorphologiques, traditions et savoir-faire locaux, langues régionales et dialectes vivants,
- ▶ appuyer les populations, notamment les jeunes, de développer leurs compétences en s'inscrivant au point de vue sur l'architecture, l'urbanisme, l'histoire de l'art, l'ethnologie, arts et métiers de la restauration ainsi que l'appropriation du patrimoine,
- ▶ inscrire l'architecture, les paysages, les forêts, en relation avec la forêt, les paysages ruraux qui se trouvent à l'identité des territoires des Massifs qui constituent la ressource culturelle d'un territoire.

Pour parvenir à atteindre l'objectif visé de développement durable des territoires ruraux en prenant notamment appui sur le patrimoine, les paysages culturels et l'architecture, les deux ministères soutiendront conjointement au niveau national et régional, les démarches propres à favoriser la recherche d'une bonne cohésion territoriale et d'une complémentarité villes/campagnes dans les projets prenant appui sur la ressource culturelle dans toutes ses dimensions.

Une politique de valorisation économique des atouts du monde rural sera confortée par le développement des partenariats et des dispositifs existants : collaboration avec les Services Territoriaux de l'Architecture et du Patrimoine (STAP), Conseils en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE), les Centres d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) des Villes et Pays d'art et d'histoire (VPAH) mais aussi les Parcs naturels régionaux (PNR), les pôles d'excellence rurale (PER), les réseaux (monde rural, les écomusées, les maisons paysannes de France, l'Institut national des métiers d'art - INMA) etc.

Les démarches de mécénats seront favorisées pour soutenir des projets structurants portés notamment par les très petites entreprises (TPE).

Il s'agit d'investir avec plus de détermination l'espace rural en accompagnant les initiatives innovantes et l'expérimentation de nouvelles pratiques de développement culturel durable, en lien avec la mise en œuvre des Agendas 21 de la culture. Dans cet esprit seront favorisés les projets permettant :

- ▶ la création d'une continuité territoriale entre territoires urbains et ruraux,
- ▶ le développement d'une expertise architecturale, urbaine et paysagère auprès des particuliers et des petites communes,
- ▶ la constitution d'une ingénierie culturelle locale par la formation et la sensibilisation des élus et responsables locaux,
- ▶ l'émergence d'initiatives de tourisme culturel articulées avec une offre diversifiée d'hébergement (gîtes, fermes) favorisant l'information culturelle sur les territoires par des services numériques innovants.

Parallèlement une collaboration entre les deux ministères sera recherchée pour évaluer en amont les impacts des textes réglementaires, des mesures d'incitations financières ou des normes, sur la qualité architecturale et des espaces, la préservation du patrimoine ainsi que sur la préservation des terres agricoles et le maintien de la vie économique des territoires ruraux.

Article 4. Création et diffusion : l'action culturelle dans les territoires ruraux

L'offre culturelle dédiée aux arts de spectacle vivant et aux arts vivants s'est considérablement enrichie au cours de ces dernières années, intégrant notamment des approches interdisciplinaires et des médiateurs novateurs. La qualité des équipements qui leur sont dédiés prend davantage en compte la diversité des pratiques culturelles et artistiques des populations.

Par ailleurs, de nouveaux équipements de qualité sont venus compléter et enrichir le maillage du territoire national, contribuant à la professionnalisation des acteurs, ainsi qu'au maintien de l'emploi et de l'attachement de la population locale.

Afin de poursuivre l'effort de maillage national en faveur des zones rurales, seront ainsi créés ou placés un certain nombre d'unités, qui visent à privilégier une approche dynamique des territoires.

Bu. culturels et patrimoine et aux directives nationales des services déconcentrés des deux ministères, en lien avec les collectivités territoriales partenaires, seront attribués :

- ▶ des unités de médiation culturelle territoriale en dépassant les frontières urbain-rotaf à partir de territoires territoriales et au développement d'actions dans les lieux qui impartiend aux institutions labellisées et aux réseaux nationaux afin qu'elles soient lieux de création, de mémoire et de diffusion soutenues par le M.C.C.

- ▶ favoriser la présence des artistes et équipes professionnelles en s'appuyant sur les nombreuses compagnies artistiques indépendantes qui choisissent de s'installer ou de rayonner dans ces territoires spécifiques, les ensembles musicaux et vocaux aidés dans le cadre de la procédure « Ensembles Musicaux Professionnels »,
- ▶ promouvoir les résidences d'artistes et d'écrivains en milieu rural et prendre appui sur des projets intégrant une dimension de participation ou une co-création des populations.
- ▶ utiliser, pour chacune des disciplines artistiques, les réseaux structurants qui assurent la vitalité d'un territoire et créent des synergies entre les acteurs locaux à savoir : les foyers ruraux, les parcs naturels régionaux, la coordination des associations musicales de pratiques en amateur, les dix-sept centres culturels de rencontre qui associent patrimoine et création dans des monuments, ainsi que les radios associatives.
- ▶ favoriser la formation des publics résidents et soutenir les pratiques artistiques en amateurs en collaboration avec les collectivités territoriales, afin d'offrir des cadres de travail, d'expression ainsi que des temps de formation réguliers aux populations en s'appuyant notamment sur le réseau spécialisé des écoles de musique, de danse, de théâtre et les écoles d'art.
- ▶ favoriser les démarches itinérantes en soutenant le développement ou l'adaptation numérique des équipements mobiles,
- ▶ s'appuyer sur le dispositif des Portes du temps qui combine connaissance des sites patrimoniaux, situés notamment en zones rurales, et création artistique sur la base de projets de médiation construits avec des artistes et des professionnels de la culture, privilégiant les modes d'expression artistique et culturelle locales.

Article 5. L'impact et le développement des industries culturelles

Les librairies et cinémas présents dans les territoires ruraux sont indépendants des grands circuits commerciaux et proposent une offre de qualité. Cette offre est essentielle pour les habitants des petites villes et des territoires peu équipés et elle est source d'attractivité. Le soutien au secteur du livre et à la modernisation des salles de cinéma, notamment en matière d'équipement numérique, constituera une priorité pour le ministère de la culture et de la communication.

Seront favorisés les projets accompagnant :

- ▶ la création d'associations régionales de librairies permettant des actions d'information et de formation
- ▶ les démarches d'éducation à l'image et d'action culturelle autour des nouveaux équipements numériques des petites salles de cinéma et celles portées par des lycées d'enseignement agricole souhaitant développer des pratiques de sensibilisation des populations sur ce domaine spécifique
- ▶ la diffusion de la presse et le soutien à l'émergence de nouveaux médias de proximité (radios associatives, télévision locale..)

II. Les modalités de mise en œuvre de la politique interministérielle

Les deux ministères désignent chacun, en leur sein, un chargé de mission qui veille à la bonne exécution de la convention, prépare les travaux du comité national, coordonne l'animation du réseau des référents et correspondants régionaux et organise, en lien avec les partenaires, les forums nationaux.

Dans le cadre de leur mission, ils mettront en place un nouveau comité de rédaction pour concevoir et développer conjointement la revue "champs culturels".

Les ministères chargés de l'agriculture et de la culture ont pour objectif de promouvoir au plan national les actions favorisant le rayonnement et la visibilité de la thématique « culture et monde rural » par des actions de formation et de recherche, des manifestations et colloques et un soutien aux associations et réseaux concourant au développement culturel des territoires ruraux au bénéfice de leurs populations.

Les ministères signataires mobilisent l'ensemble des acteurs et développent le partage d'expériences et de bonnes pratiques pour initier et développer l'émergence de projets intégrés à l'échelle des territoires et renforcer les synergies entre leurs services respectifs tant au niveau national que régional.

III. Suivi et évaluation de la convention

Le suivi et la pérennisation de la collaboration interministérielle nécessitent la mise en place de moyens spécifiques.

Au niveau national

Un comité national de suivi et de coordination de la présente convention est constitué.

Il réunit les représentants des directions générales du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire, de la Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (DATAR) et les représentants des directions générales et du secrétariat général du Ministère de la Culture et de la Communication. La présence des services déconcentrés des deux ministères à ce comité national sera assurée par la désignation de deux représentants de l'ensemble de ses services renouvelée tous les trois ans.

Le comité national de suivi pourra, le cas échéant, s'élargir aux représentants des collectivités territoriales, universités, grandes écoles et établissements publics sous tutelle des deux ministères, associations et fédérations partenaires pour constituer un collège de réflexion et de propositions sur les problématiques de recherche et de prospective concernant le développement culturel des territoires ruraux.

Le comité national de suivi se réunira une fois par an

- ▶ Pour dresser le bilan des actions entreprises sur les territoires, tirer les enseignements des projets conduits, réorienter potentiellement certains axes et définir de nouvelles priorités si nécessaire,
- ▶ Un groupe de travail spécifique aura pour mission l'élaboration d'indicateurs nationaux pour évaluer la pertinence et la réussite des actions entreprises et pourra, pour ce faire, s'appuyer sur les outils développés par l'observatoire des territoires de la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR).

Au niveau régional

Cette convention sera déclinée au plan régional par les services déconcentrés des deux ministères dans le cadre d'une stratégie conjointe de développement culturel de leurs territoires ruraux, appuyée sur un diagnostic partagé, en prenant en compte les documents cadres qui définissent l'action publique de chacun des ministères.

Pour les actions qui relèvent de l'alimentation, le lieu d'élaboration de projets communs pourra être le comité régional de l'alimentation (CRAI IM) chargé de la définition de la politique régionale de l'alimentation en cohérence avec les orientations stratégiques de la politique nationale de l'alimentation.

Pour assurer le suivi des actions entreprises dans le cadre de cette nouvelle collaboration avec le ministère de la culture et de la communication, le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture, de la Pêche de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire dispose de coordinateurs régionaux d'animation et de développement culturel, dont les fonctions seront directement liées au développement des différents axes de cette convention.



Alimentation Agri - Culture

Fait à Paris, le

En trois exemplaires originaux

Le Ministre
de l'Agriculture, de l'Alimentation,
de la Pêche, de la Ruralité
et de l'Aménagement du Territoire

Bruno Le Dain

Le Ministre
de la Culture et de la Communication

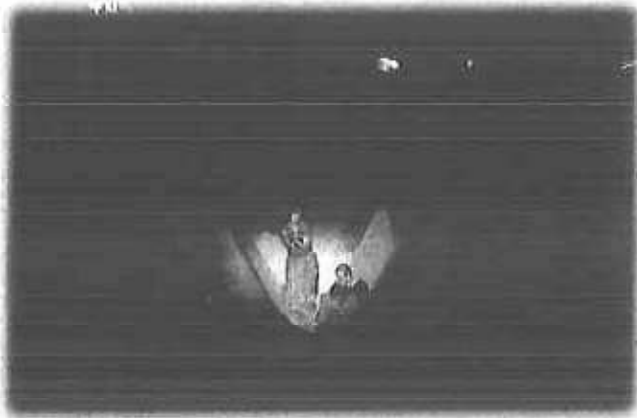
F. Mi'lonand

DOC 217

Scènes obliques

1/17

⌘ 2011 ⌘



Festival de l'Arpenteur,
CAIRNS
et autres explorations *pentues*

⌘⌘⌘⌘

125

⌘ Sommaire ⌘

2/17

I. Paysages 4

- 1/ Une charte pentue, entre valorisation et invention d'espaces culturels " interstitiels " 4
- 2/ Les territoires d'action : des mutations récentes 5

II. Itinéraires..... 7

1/ Le Festival de l'Arpenteur, CAIRNS : 2 pôles structurants 7

- 1.1 - L'Arpenteur, théâtre pentu et parole avalancheuse..... 7
- 1.2 - CAIRNS 2011 : 3ème édition..... 9

2/ L'écrit, la parole, la réflexion pour (ré)enchanter les territoires 11

- 2.1 - Ecriture créative : un imaginaire à partager..... 11
- 2.2 - Entre les massifs de Belledonne (France) et des Beni Snassen (Maroc) : un projet scolaire dialogué autour de la chanson (Episode 2)..... 12
- 2.3 - Publications : la préoccupation de la trace "vivante" et de la création littéraire et poétique..... 13
- 2.4 - "Tablées" : recueillir la parole de tous 13
- 2.5 - Conseil et accompagnement de politiques culturelles : le souci de transmettre..... 14
- 2.6 - La recherche-action : un regard sur les processus à l'œuvre 15

PARTENAIRES.....17

BUDGET PREVISIONNEL 2011.....18

126

Pour commencer

Scènes Obliques, association fondée en 1992, agit depuis son origine en cohérence avec une charte artistique et culturelle dont les fondamentaux restent aujourd'hui et pour l'essentiel valides.

Par ailleurs, des mutations significatives touchent depuis deux années environ son territoire d'action d'une part, la structuration et le volume de son activité d'autre part.

Préoccupée de créativité autant que de rigueur et de proximité humaine dans ses approches intellectuelle et de terrain, Scènes Obliques est aujourd'hui une entité repérée pour la conception, la mise en œuvre mais aussi l'accompagnement de projets culturels de territoire.

Son développement suscite des partenariats de toutes sortes, publics (Collectivités locales, Etat, Europe) et privés (partenaires professionnels, entreprises).

Son camp de base se situe dans le massif de Belledonne; son rayonnement naturel s'inscrit dans le Grésivaudan (47 communes entre Grenoble et Chambéry);

Après quelques brefs rappels sur l'esprit qui anime cette initiative, on évoquera les évolutions du cadre territorial de travail, ainsi que les projets de l'année 2011 - notamment le Festival de l'Arpenteur et le projet international CAIRNS - entre solidification des acquis et indispensable exploration de nouveaux "espaces".

I. PAYSAGES

1/ UNE CHARTE PENTUE, ENTRE VALORISATION ET INVENTION D'ESPACES CULTURELS " INTERSTITIELS "

Depuis son origine, Scènes obliques réside et travaille sur les terres de montagne.

Cette géographie particulière lui offre un regard aigu sur le monde environnant, distancié et sensible, différent.

En habitant ces espaces improbables, dans leurs dimensions multiples, parfois précaires et souvent engagées, en les éclairant de propos artistiques singuliers, d'une poésie simple et sincère, préoccupée de se tenir au plus près des gens, de tous les gens, elle suggère la possibilité d'un "espace culturel" inédit, mobile, dont le socle emprunterait à l'anthropologie et la mise en lumière, à l'imaginaire.

Dénué de tout lieu dédié au spectacle ou à la représentation, Scènes obliques est ainsi invitée à se glisser dans les espaces vacants, lieux de patrimoine, cafés de village, refuges, mais aussi à investir les pentes et les sommets, les espaces ouverts.

La marche, le mouvement, un nomadisme *pentu* sont ainsi de rigueur. Ils offrent au regard, à la sensibilité et peut-être à la pensée, des perspectives toujours renouvelées et en ce sens, convergent avec les univers de l'artiste, son souci de lucidité, d'altérité de point de vue, son opiniâtreté à vouloir scruter au mieux et au plus loin.

Dans les replis de ces paysages, Scènes obliques habite, détourné et invente des lieux d'expression artistique au profit de tous,

Elle nourrit la conviction que le monde de l'art ne constitue pas un monde à part.

Que, de même qu'il est susceptible d'épouser la pente, il est apte à toutes les rencontres et à tous les métissages.

Dans cette infusion nécessaire, le langage joue sans doute un rôle essentiel. C'est pourquoi il est aujourd'hui au carrefour de toutes les entreprises menées par Scènes obliques sous des formes diverses: littérature et poésie, écriture publique, édition, et surtout, la parole.

La parole écoutée ou prononcée, érudite ou bredouillée : toutes, dans leur variété, constituent une palpitation indispensable à la mise en partage et à la transmission sensible.

2/ LES TERRITOIRES D'ACTION : DES MUTATIONS RECENTES

Scènes obliques agit dans un cadre territorial complexe et en évolution.

Basée dans la commune des Adrets, la structure a longtemps relevé du territoire intercommunal de la CIAGE (9 communes).

Depuis janvier 2009, cette communauté a disparu, laissant la place à un référent territorial plus vaste : le *Grésivaudan, Communauté de Communes* (47 communes).

Par ailleurs, Scènes obliques agit également et de manière privilégiée dans le cadre de l'Espace Belledonne au statut associatif (19 communes iséroises, 14 communes savoyardes) mais qui s'inscrit sur un territoire pour lequel une ambition de labellisation de type Parc Naturel Régional est désormais affichée.

Depuis 2002, le cadre des actions entreprises par Scènes obliques est précisé par les termes de conventions culturelles l'unissent étroitement au Conseil Général de l'Isère et à la Région Rhône Alpes.

Cette évolution pourrait d'ailleurs impliquer, dans un cadre pluriannuel, d'autres partenaires institutionnels de Scènes obliques, et notamment la Région Rhône-Alpes, qui s'est dite favorable à cette perspective.

Quoiqu'il en soit, avec la mise en œuvre de ces nouveaux dispositifs territoriaux, l'action de Scènes obliques est aujourd'hui amenée à s'inscrire dans une dynamique renouvelée.

Elle est en cela vivifiée par le projet CAIRNS dont l'objet est de nourrir cette approche de territoire d'expériences artistiques et culturelles européennes et internationales (voir ci-après).

II. ITINERAIRES

1/ LE FESTIVAL DE L'ARPEUTEUR, CAIRNS : 2 POLES STRUCTURANTS

1.1 - L'ARPEUTEUR, THEATRE PENTU ET PAROLE AVALANCHEUSE

Pour le Festival de l'Arpeuteur, ce sera la 10ème édition en 2011. Il aura lieu aux Adrets et dans le massif de Belledonne du 1^{er} au 9 juillet.

Il reste le temps résonnant privilégié de l'activité annuelle de Scènes obliques et continue à décliner ses lignes de forces autour du spectacle vivant et de la littérature, en trouvant un appui « poétique » dans les spécificités de son territoire pentu.

Il s'affirme, année après année, comme un lieu de parole, de rencontre et d'échange avec notamment les « tablées », et comme un espace d'entrelacs des disciplines artistiques et plus largement humaines.

Il veut constituer un espace-temps dédié au sensible ; à ce titre, il revendique, pour une partie des actions entreprises, l'importance du « petit », du « modeste ».

Edition 2011 : « Turbulence »

Parmi d'autres, les paroles précieuses d'Edgar Morin et d'Hubert Reeves - chacun depuis sa discipline et son poste de veille - mettent en exergue la complexité du monde. Les équilibres, les systèmes, les processus, que ce soit au sein des sciences humaines ou à celui de la physique et des sciences « dures » apparaissent ainsi dans leurs dimensions improbables, incalculables, imprévisibles et donc miraculeuses, et renvoient à la difficulté de leur entière compréhension.

En particulier, l'ensemble des phénomènes - des plus matériels aux plus émotionnels - qui nous entourent et parfois nous régissent, sont soumis à des turbulences. Ce sont elles qui brisent les lignes attendues, renversent les angles de vue, font surgir l'aventure.

Ces turbulences, que l'on imaginerait volontiers en recrudescence - notamment par effet d'entrelacs toujours plus nombreux à l'échelle de la planète -, sont parfois inhérentes à des processus, à leur instabilité naturelle, aux limites de leur durée de vie, etc...

Elles sont parfois aussi, le fait de quelques acteurs turbulents, agitateurs de linéarités...

L'Arpenteur 2011 voudrait, à sa manière, porter un regard sur ces deux facettes de la « turbulence » : *CE* qui bouge, *CEUX* qui font bouger...

Et parmi ces derniers, en bonne place, les artistes.

Premières rumeurs

Un ensemble d'artistes, de compagnies, de collectifs sont d'ores et déjà invités ou pressentis pour accompagner cette édition 2011 du festival.

Parmi eux, on peut mentionner : Rodolphe Burger, les Bionicologists, Vincent Malone, Jérôme Rouger, Valérie Brancq, Teatro Alegre (Italie), Giulio Molnar (Hongrie), Victor Antonov (Russie), Jérôme Bouvier (astrophysicien), ARFI, Lara Castiglioni, Valérie Puech, La caravane passe, Diego Stirman (Argentine), Vazo (Arménie)...

1.2 - CAIRNS 2011 : 3EME EDITION

Le projet CAIRNS a été mis en préfiguration par Scènes obliques début 2008. En 2009, il a connu une première édition, significative de son esprit et de ses ambitions.

CAIRNS est un projet international de territoire.

Il a pour vocation de valoriser et mettre en partage des modes d'action et de médiation culturelles innovants, liés à des territoires de travail particuliers, singuliers, "interstitiels", venus plus particulièrement de l'étranger.

Il génère la mise en place d'un réseau international d'acteurs de territoires (colloques, temps d'échanges...).

Il s'agit donc pour CAIRNS de susciter l'accueil par Scènes obliques, sur le territoire du massif de Belledonne mais aussi, plus largement et en collaboration avec des partenaires divers, sur le département de l'Isère, de deux types d'acteurs étrangers :

- des artistes d'une part, pour une découverte de leurs esthétiques singulières ;
- des opérateurs d'autre part, pour un échange voire une transmission de savoir autour de la conduite de leurs initiatives.

Ces accueils sont pratiqués sur des espaces choisis du territoire de Belledonne ("Les bivouacs") pour un maillage fin et innovant de cet espace.

Ils sont par ailleurs à l'origine de partenariats engagés et appropriables avec les structures culturelles iséroises qui souhaitent bénéficier de la venue de ces artistes/opérateurs.

La réalisation de CAIRNS peut s'articuler avec le festival de l'Arpenteur et les autres actions menées par Scènes obliques. C'est aussi l'occasion d'habiter d'autres époques de la saison (automne et printemps).

Enfin, le projet CAIRNS est par ailleurs attentif à sa propre trace, notamment au travers de publications (web, papier).

Après une édition 2010 dirigée vers le Canada/Québec, l'Ukraine et l'Iran, CAIRNS 2011 prévoit d'inviter 2 régions du monde et par ailleurs, de susciter un temps d'échange et de réflexion autour de la pratique des espaces culturels « interstitiels » :

- **Arménie**, collectif d'artistes en résidence autour de Vazo (plasticien), musiciens, cinéastes, photographes ;

Dès la fin du 19^{ème} siècle, on a reconnu au papier d'Arménie de multiples vertus. Il a été utilisé pour assainir l'intérieur des maisons, notamment durant les périodes d'épidémie.

L'artiste plasticien arménien Vazgen Pahlavuni-Tadevosyan, dit Vazo, identifie dans son pays des initiatives individuelles ou collectives, dans différents secteurs d'activité, singulières dans leur façon de se relier au monde, affirmant le respect des équilibres de toutes sortes, des données écologiques, culturelles et avant tout humaines.

Pour lui-même, Vazo fait de chacune de ces entreprises une métaphore des « papiers d'Arménie », avec sa conviction qu'elles peuvent jouer un rôle à l'encontre d'une mondialisation aveugle et parfois dévastatrice...

Dans le cadre de CAIRNS, il s'agira donc, par son entremise de témoigner, par une pluralité d'approches et dans le cadre d'une résidence qui lui sera dédiée, de l'esprit et de la réalité de ces « Papiers d'Arménie ».

- **République Tchèque**, autour du projet « Lignes de fuite » en complicité avec le Golem Théâtre, Frederika Smetana et le dramaturge Michal Laznovsky.

Les « lignes de fuite » font écho à l'exil des artistes et intellectuels d'Europe de l'est dans la période de la seconde guerre mondiale.

Par une approche protéiforme, il s'agira de faire entendre et de mettre en perspective quelques unes de ces voix, littéraires, dramaturgiques notamment - mais pas exclusivement - témoignant de cette période, évoquant la posture de l'artiste, les circonstances sensibles de cet exode important.

Le projet prend pour appui sur trois occurrences géographiques symboliques et représentatives : Prague, lieu d'origine ; les montagnes du massif de Belledonne (Isère), lieu de passage et d'itinérance ; Rivesaltes et son camp d'internement principalement dédié aux juifs étrangers et aux réfugiés espagnols.

Ces trois lieux se donnent pour référents trois structures artistiques et/ou culturelles qui, chacune en fonction de leurs compétences et de leurs objectifs apporteront leur pierre singulière à l'édifice commun.

- **Tablec-rencontre internationale** : *Invention et pratique d'espaces culturels « interstitiels », en faveur de nouveaux maillages.*

Pour la 3^{ème} année de son existence, CAIRNS propose un temps d'échange, de partage d'expériences et de réflexion entre acteurs et artistes impliqués, en France et à l'étranger, sur des espaces singuliers. Il s'agit de mettre en exergue des travaux innovants, portés par les spécificités de leurs contextes, accomplis en marge des réseaux culturels dédiés, et propres à nourrir une approche renouvelée de la notion d'espace culturel.

2/ L'ECRIT, LA PAROLE, LA REFLEXION POUR (RE)ENCHANTER LES TERRITOIRES

2.1 - ECRITURE CREATIVE : UN IMAGINAIRE A PARTAGER

Depuis 1998, Scènes obliques multiplie les initiatives en faveur de l'écriture créative destinée à tous.

Dans ce cadre, elle a initié et développé durant ces dernières années plusieurs processus, parmi lesquels « Jours de Plume », « Plumes d'arpenteurs »...

Avec le souhait de continuer à rencontrer cette pratique et de la susciter auprès du plus grand nombre, et sur la base d'une expérience d'une douzaine d'années en la matière, Scènes obliques proposera dès la fin de l'année 2010, un cycle d'ateliers publics de réflexion ayant pour objet de dessiner collectivement les contenus et les modalités d'une nouvelle mouture de ce projet.

Il continuera à s'inscrire dans la charte de travail qui a toujours été celle de Scènes obliques et qui comprend trois phases : inviter à écrire (thèmes), accompagner l'écriture (ateliers...), restituer l'écriture (publications papier, web, oralisation...).

2.2 - ENTRE LES MASSIFS DE BELLEDONNE (FRANCE) ET DES BENI SNASSEN (MAROC) : UN PROJET SCOLAIRE DIALOGUE AUTOUR DE LA CHANSON (EPISODE 2)

Le massif de Belledonne et le massif des Beni Snassen au Maroc sont en cours d'édification du premier jumelage inter-massifs. Cette actualité fait suite notamment à des projets qui se sont créés entre l'institut culturel d'Oujda (Nord-Est Maroc) et l'association Scènes obliques (Belledonne), notamment « La Traversée de l'Oriental », festival randonneur à vocation multiple, culturel, scientifique, humanitaire.

A cette occasion, Scènes obliques a eu l'occasion d'échanger avec des enseignants et de prendre conscience des enjeux éducatifs, sociaux et de développement liés à la présence d'écoles dans le massif des Beni Snassen. Ce territoire très peu organisé - il n'y pas d'entité politique regroupant les villages - marque pourtant une volonté de rassemblement autour du thème de l'école avec la mise en place d'un pôle éducatif qui pourrait regrouper plusieurs niveaux scolaires.

C'est à partir de ces constats que Scènes obliques a souhaité proposer un espace culturel et artistique reliant des écoles françaises et marocaines. En 2010, il a pris la forme d'un récit dialogué et fictionnel qui a fait l'objet d'une publication intitulée « Le mystère des montagnes ». Deux écrivains de chaque nationalité (Marianne Boilève pour la France, Mohammed Zaïri pour le Maroc) ont accompagné le projet pour être les garants d'un fil et d'une qualité littéraires.

Une ramification de ce projet autour de la chanson française, accompagnée par le chanteur-auteur-compositeur André Giroud est actuellement en travail pour 2011.

2.3 - PUBLICATIONS : LA PREOCCUPATION DE LA TRACE "VIVANTE" ET DE LA CREATION LITTERAIRE ET POETIQUE

Le secteur "édition" de Scènes obliques se développe dans plusieurs directions :

- la multiplication de projets sensibles et de découvertes d'initiatives autour des thématiques "Culture et territoire" suscite de plus en plus fréquemment la création de textes témoins, constitués d'une trace de cet artisanat culturel en devenir, qui préside notamment à la charte de CAIRNS ;
- l'invitation d'artistes et singulièrement d'écrivains et de poètes en résidence sur notre territoire donne lieu à la création d'œuvres littéraires que Scènes obliques s'attache à valoriser ;
- Enfin, la production des "écrivains" nous incite à rendre visible les textes produits et à susciter la possibilité d'un échange entre ces auteurs "amateurs".

Avec la revue "Arpentages" qu'elle publie depuis 2003, Scènes obliques dispose d'un outil privilégié. Si l'une des vocations de la revue est de convoquer quelques réflexions ouvertes sur des problématiques liées à « Culture et territoire », son deuxième volet est plus strictement littéraire et poétique.

Le numéro 8 paraît en décembre 2010.

La réflexion sur l'édition en ligne engagée en 2010 se poursuivra en 2011. Les premières publications devraient y être référencées, dédiées notamment pour commencer aux écrits "amateurs" suscités par les projets culturels de Scènes obliques.

2.4 - "TABLEES" : RECUEILLIR LA PAROLE DE TOUS

Les "tablees" font désormais partie intégrante de la charte et de la signature de Scènes obliques.

Leur principe est de valoriser un dispositif convivial (table, boisson, grignotages...) et ouvert de nature à favoriser l'occurrence de la parole, érudite ou candide.

Les thèmes abordés en présence d'intervenants spécialisés sont multiples et variés, souvent en résonance avec d'autres événements : festival, artiste présent, problématique sociale, autres cultures...

Quelques thèmes pressentis pour 2011 :

- L'art, une turbulence sociale ?
- Exils, mémoire : les traces de la fuite des intellectuels centre-européens dans les années 40.
- [...]

Par ailleurs, en 2009, Scènes Obliques a ainsi initié un cycle de tables sur le thème "La culture ça m'intéresse (pas)" à l'échelle du département en partenariat avec 5 partenaires culturels isérois. En 2010, a été constituée une trace de cette expérience et les modalités de poursuite de cette expérience sont à l'étude pour 2011.

2.5 - CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT DE POLITIQUES CULTURELLES : LE SOUCI DE TRANSMETTRE

L'exemple de Belledonne et veillées : un projet transversal de massif

Dans le cadre du programme européen Leader+, une mission d'accompagnement a été confiée début 2004 à Scènes obliques sur le territoire de l'Espace Belledonne.

L'enjeu a été de nourrir un large débat en partenariat avec les élus locaux, forces vives associatives et éducatives, citoyens de Belledonne et de susciter l'émergence d'une politique culturelle globalisée et cohérente. Celle-ci a débouché sur la mise en œuvre du projet « Belledonne et veillées » dès le début 2006.

La singularité et l'exigence d'approche dans la conception collective de ce projet ont suscité un très vif succès et le souhait de poursuivre et de développer cette manifestation.

Son édition 2011 est actuellement en préparation.

Ce projet ainsi que sa méthodologie de mise en place ont fait l'objet d'une sélection nationale parmi tous les projets culturels initiés dans le cadre du programme européen Leader+.

Il a suscité l'écriture et la publication du livre "Inventer un projet culturel de territoire" (parution octobre 2008).

Il prend aujourd'hui une force accrue en s'inscrivant dans les enjeux liés aux perspectives de labellisation du massif de Belledonne en tant que Parc Naturel Régional.

La parole pour transmettre

Scènes obliques est régulièrement sollicitée pour témoigner de son expérience auprès d'étudiants ainsi que d'autres territoires (par exemple, interventions programmées dans le secteur isérois des 4 montagnes, Vercors, pour soutenir la structuration d'une politique culturelle locale ou encore auprès de l'Université de Savoie...).

A la demande de l'Association des Maires de l'Isère, un cycle de formation au profit des élus à la culture a été conçu en partenariat avec l'association De l'Aire et délégué à cette dernière par Scènes obliques.

2.6 - LA RECHERCHE-ACTION : UN REGARD SUR LES PROCESSUS A L'ŒUVRE

L'une des singularités structurelles de Scènes obliques depuis son origine tient sans doute à la volonté d'accompagner ses actions d'un temps de regard réflexif. Dans cette approche du couple culture/territoire à laquelle se confronte Scènes obliques, l'absence de modèles clairs, et donc la nécessaire expérimentation et innovation prévalant en la matière nous semblent devoir associer étroitement le *faire* et le *penser*.

Si en ce sens, Scènes obliques s'est dotée d'outils (notamment la revue Arpentages), elle a décidé d'aller plus loin en s'impliquant auprès du LISRA, Laboratoire d'Innovation Sociale par la Recherche-Action.

Le LISRA, entité informelle à la lisière de plusieurs secteurs et réseaux, universitaires, culturels, sociaux, anime au plan national un travail de recherche autour des expériences innovantes menées par des structures très diverses. Leur point commun réside dans une approche assumée de type recherche-action,

autrement dit – et en simplifiant – une volonté d'innover (création d'espaces nouveaux, de réseaux, d'entités autonomes et alternatives...) doublée d'un souhait de témoigner et d'échanger avec une rigueur de type recherche universitaire (colloques, publications).

A CE TITRE, SCENES OBLIQUES EST INTERVENUE A LA MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME (UNIVERSITE PARIS NORD) EN NOVEMBRE 2010 SUR LE THEME « INVESTIR DES ESPACES POUR CREER ».

PARTENARIATS

INSTITUTIONS

Commune des Adrets
 Grésivaudan Communauté de communes
 Espace Belledonne
 Conseil Général de l'Isère
 Région Rhône-Alpes
 Ministère de la Culture DRAC Rhône-Alpes
 Communauté Européenne - Leader+

STRUCTURES CULTURELLES

38èmes Rugissants, Musiques Nomades
 Maison de la Poésie Rhône-Alpes
 Espace 600
 Espace Paul Jargot, Commune de Crolles
 Espace Aragon
 Le Belvédère, St Martin d'Uriage
 Institut Français de l'Oriental (Maroc)

PRESSE

Télérama
 Alpes Magazine
 France Bleu Isère
 Mouvement

ENTREPRISES

La Poste
 ST Micro Electronics



grands intervenants



Frédéric NERAUD

Administrateur civil hors classe
Directeur général de la Fondation du patrimoine depuis 2002

Doc 28

La Fondation du patrimoine

La France compte plus de quarante mille monuments historiques classés ou inscrits à l'inventaire supplémentaire : ces éléments remarquables de notre patrimoine national, au-delà de la richesse culturelle qu'ils représentent pour notre pays, contribuent pour beaucoup à sa position de première destination touristique mondiale.

Versailles, les Châteaux de la Loire, les grandes cathédrales, ou le Mont Saint-Michel, pour ne citer qu'eux, sont universellement connus.

La sauvegarde de ces monuments fait l'objet de soins attentifs des services du ministère de la Culture et mobilise des financements importants de l'Etat et des collectivités territoriales.

Pourtant, que seraient ces joyaux sans leur écrin ?

Modestes, méconnus, d'innombrables petits édifices vernaculaires ponctuent nos paysages et en font la diversité. Combien sont-ils ? Nul ne le sait vraiment car ils n'ont pas fait à ce jour l'objet d'un inventaire exhaustif à l'échelon national. Il n'est pas interdit d'avancer qu'au moins cinq cent mille bâtiments composent ce patrimoine de proximité présent dans toutes nos régions.

Ce « trésor des humbles », pour reprendre la très belle expression de Maeterlinck, plonge ses racines au plus profond de notre histoire. Lavois, pigeonniers, fermes, granges, églises et chapelles, moulins, anciennes fabriques sont autant de reflets de l'histoire économique et sociale de la France et de la vie quotidienne des générations qui se sont succédé dans nos villes et nos campagnes.

Ce patrimoine est en danger comme l'a clairement montré, il y a quelques années, un rapport de l'ICOMOS. Des enquêtes menées dans certains départements ont montré qu'au cours des cinquante dernières années, un cinquième des édifices concernés ont disparu ou sont irrémédiablement perdus.

De quel danger à réfléchir à ceux qui, dans notre pays, sont parfois prompts à s'indigner du sort réservé au patrimoine de pays en voie de développement ?

Les causes de cette situation inquiétante sont multiples : usure du temps, ravage causés par les guerres, perte des fonctions économiques et sociales des bâtiments, indifférence...

Se résigner à la poursuite, voire à l'accélération, d'une telle évolution reviendrait à fermer les yeux sur un risque fort d'appauvrissement culturel à une époque où beaucoup de nos concitoyens sont en quête de repères et d'identité.

Les enquêtes d'opinion, réalisées au cours des dix dernières années, témoignent de l'adhésion des Français à la cause de la sauvegarde de notre patrimoine, dont d'innombrables associations se font les fervents avocats.

Il nous faut pourtant nous rendre à l'évidence : dans un contexte budgétaire de plus en plus tendu ne laissant que peu de marges de manœuvre, la réponse ne peut venir seulement de l'Etat et des collectivités territoriales déjà très sollicités par l'entretien et la mise en valeur du patrimoine protégé.

C'est ce constat - dressé avec force par le rapport du sénateur Jean-Paul Hugel en 1996 - qui est à l'origine de la Fondation du patrimoine.

Le rapport Hugel a, en effet, conclu à l'absolue nécessité pour notre pays de se doter d'une structure chargée d'impulser une politique active de mobilisation du secteur privé - à l'échelle des citoyens comme des entreprises - en faveur du patrimoine, en s'inspirant de l'illustre exemple britannique (National Trust et English Heritage) et des expériences plus récentes développées, par exemple, en Allemagne avec la dynamique Deutsche Stiftung Denkmalschutz.

Sous la forte impulsion du président de la République et après s'être entouré d'avis d'un certain nombre d'éminents spécialistes, le ministère de la Culture a préparé dans des délais très brefs le texte qui, une fois adopté par le Parlement, allait devenir la loi du 2 juillet 1996 créant la Fondation du patrimoine, reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997.

Une quinzaine de grandes entreprises, fondations d'entreprises, associations et organismes professionnels constituèrent son capital d'environ 6 ME. Ce furent les premiers mécènes (Axa, Vivendi, BSN SA (Sodexo Alliance), Crédit agricole SA, Finafac SA, Danone, Devanlay, Fondation Electricité de France, Indreco, L'Oréal, Michelin, Shell, Parcs et Jardins, Fédération française du bâtiment).

Les missions essentielles de la Fondation sont au nombre de cinq :

- sensibiliser les Français au nécessaire effort commun en faveur de notre patrimoine national ;
- contribuer à l'identification des édifices et des sites menacés de disparition ;
- susciter et organiser le partenariat entre les associations qui œuvrent en faveur du patrimoine, les pouvoirs publics nationaux et locaux, et les entreprises prêtes à engager des actions de mécénat ;
- participer à la réalisation de programmes de restauration ;
- favoriser la création d'emplois et la transmission des métiers et savoir-faire.

Même si la Fondation ne s'interdit pas, comme le lui permet la loi, d'intervenir en faveur de monuments classés ou inscrits, son conseil d'administration, dès juillet 1997, a décidé de donner la priorité au patrimoine non protégé. Car c'est lui qui est, globalement, le plus en péril.

Pour être au maximum à l'écoute des personnes et des institutions qui œuvrent sur le terrain, la Fondation a adopté une organisation très décentralisée qui appuie son action sur un réseau de délégués régionaux et départementaux tous bénévoles. De plus en plus, des délégués de pays secondent les délégués départementaux. Aujourd'hui, ce sont plus de 450 bénévoles qui apportent leur concours à la Fondation sur l'ensemble du territoire métropolitain et dans les DOM.

Pour remplir les missions qui sont les siennes, la Fondation du patrimoine peut compter sur différents outils voulus et conçus comme complémentaires.

L'attribution du label de la Fondation permet aux propriétaires privés d'édifices non protégés de bénéficier, après avis favorable du Service départemental de l'Architecture et du Patrimoine, de déductions fiscales incitatives pour les travaux extérieurs (façades, toitures, huisseries...)

Trois conditions doivent être préalablement satisfaites : intérêt patrimonial du bâtiment, qualité du projet de restauration, visibilité de l'ossature de l'immeuble depuis la voie publique (sans obligation de visite).

Plus de 8 000 projets, à ce jour, ont bénéficié du label de la Fondation du patrimoine, la responsabilité confiée par l'Etat à la Fondation s'est trouvée sensiblement renforcée par la suppression, depuis le 1^{er} janvier 2003, de l'agrément des services fiscaux jusqu'alors nécessaire. Désormais, le label de la Fondation permet la mise en œuvre de plein droit de l'aide fiscale prévue par la loi du 2 juillet 1996.

Ayons que les propriétaires non imposables ou acquittant un impôt sur le revenu inférieur à 1 300 € bénéficient, sous les mêmes conditions, d'une subvention de la Fondation du patrimoine pour leurs travaux. Ce label sans incidence fiscale s'est beaucoup développé dans des départements ruraux désertés où la possession d'un patrimoine intéressant ne va pas forcément de pair avec des revenus élevés.

S'agissant de l'aide au patrimoine public, deux moyens d'action sont privilégiés :

- la mobilisation du mécénat d'entreprise au profit d'opérations de restauration proposées par la Fondation : grâce à des accords pluriannuels intervenus avec des grands groupes comme Total, Lafarge, Veolia Environnement, Molul, Michelin, etc., de nombreux projets ont pu être financés par la Fondation. De plus en plus de PME, par l'intermédiaire de clubs de mécènes, apportent également leur contribution à la mise en œuvre de projets ;

- dans le même temps, l'organisation par la Fondation de souscriptions publiques permet de susciter et d'encourager le mécénat populaire en faveur de projets de sauvegarde, dans le cadre d'une convention conclue avec le maître d'ouvrage ; plus de 2 500 souscriptions ont d'ores et déjà lancées, le produit de la collecte s'est élevé, pour la seule année 2009, à plus de 6,5 M €, en forte progression par rapport en 2008. Le résultat de 2010 devrait être sensiblement supérieur.

Différents handicaps qui ont, pendant longtemps, freiné le développement du mécénat ont aujourd'hui beaucoup perdu de leur force :

En premier lieu, l'absence de tradition à cet égard dans la culture de nos entreprises :

A une époque où celles-ci sont amenées à rendre de plus en plus de comptes tant à leurs salariés qu'à leurs actionnaires, et sont soumises à de fortes contraintes de rentabilité, le mécénat est parfois encore vécu avec circonspection voire franche méfiance. Contribuer à la sauvegarde d'un édifice fortement dégradé relève-t-il de l'objet social de l'entreprise ?

La Fondation du patrimoine s'emploie à convaincre les entreprises du « retour sur investissement » en termes d'image de leur implication dans des projets susceptibles de prendre place dans

leur politique de communication. Un nombre croissant de sociétés témoigne un intérêt particulier pour des actions qui expriment la solidarité entre les générations et mettent en exergue la proximité. Ce travail de conviction en faveur du mécénat devra se développer au cours des prochaines années : d'ores et déjà la Fondation peut compter sur le soutien de l'Association française des chambres de commerce et d'industrie, de la Fédération française du bâtiment et de l'Ordre des experts-comptables, pour relayer ce message auprès des responsables d'entreprise.

La mise en œuvre de la réforme du régime fiscal du mécénat (loi Allégation de 2003) n'a pu que conforter cette démarche. Là, en effet, se situait incontestablement un second handicap particulièrement pénalisant. Abandonnant des règles complexes et peu incitatives, la France s'est dotée d'une législation à plus d'un titre exemplaire en ce domaine : grâce à des mesures intelligentes et adaptées concernant à la fois l'impôt sur les sociétés, l'impôt sur le revenu et, depuis une date plus récente, l'impôt de solidarité sur la fortune (la TEPA).

La Fondation du patrimoine dispose désormais d'un ensemble d'instruments favorisant la recherche des dons et legs en faveur de son action, tant auprès des entreprises que des particuliers. Il convient de valoriser au mieux cet atout !

Dans le même temps, mettant à profit la loi du 23 juillet 1987, la Fondation du patrimoine se réjouit de compter en son sein neuf fondations sous égide intervenant de façon très complémentaire en faveur du patrimoine et de nos paysages (Fondation du patrimoine maritime et fluvial, Fondation Gêles et Monique Cugnier, Fondation Sylvain Augier, Fondation des Parcs et Jardins de France, Fondation Vieilles maisons françaises, Fondation Culturespaces, Fondation abbaye de Salignac, Fondation Les Arts décoratifs, Fondation Ateliers d'Art de France).

Fruit d'une idée neuve, la Fondation du patrimoine, après des débuts difficiles, peut envisager l'avenir avec confiance. Les résultats obtenus au cours des dix dernières années sont un réel encouragement : bientôt 12 000 projets soutenus, représentant 900 M € de travaux, et une activité annuelle tournant autour de 2 000 projets aidés.

La Fondation entend continuer de défendre avec énergie des orientations essentielles qui sont, pour elle, autant de raisons d'être :

- le patrimoine doit être l'affaire de tous - associations, entreprises, particuliers - et pas seulement celles des pouvoirs publics nationaux et locaux ;

- loin de véhiculer une image passiste et nostalgique, le patrimoine est tourné vers l'avenir. On ne doit pas restaurer pour restaurer mais pour donner une nouvelle vie - par l'habitat, la culture, le tourisme - à des édifices construits par ceux qui nous ont précédé. Le vrai développement durable passe par là.

Cessons enfin de considérer seulement, comme c'est encore souvent le cas, le patrimoine comme une charge. Voyons-y plutôt une richesse et une chance pour nos régions à l'heure où notre pays est confronté à tant de défis.

★

► Quelles sont vos principales ressources ?

Les ressources de la Fondation du patrimoine se sont élevées en 2009 à 23,5 M€. La part de ces ressources qui est d'origine privée a atteint 58 %, contre 42 % pour les recettes d'origine publique. Voici, par importance décroissante, la ventilation de nos ressources :

- versement par l'Etat d'une fraction du produit des successions en déshérence : 33 % ;
- produit de la collecte dans le cadre des souscriptions publiques (mobilisation du mécénat populaire) : 27 % ;
- mécénat (hors souscriptions publiques) et legs : 19 % ;

Aug 3/4

- subventions des collectivités territoriales : 9 % ,
- produits financiers : 6 % ,
- cotisations et recettes diverses : 6 %

Près des trois quarts de ces ressources sont affectés au soutien à des projets de restauration

► **Quelle est la structure de gouvernance en vigueur ?**

Le président de la Fondation du patrimoine, désigné pour quatre ans par le conseil d'administration, veille à la mise en œuvre des décisions de ce dernier. Il bénéficie du concours du Directeur général, responsable des services, dont il propose la nomination au conseil.

Le conseil d'administration, par sa composition, illustre bien le positionnement de la Fondation du patrimoine au carrefour du public et du privé. Il comprend des représentants de chacun des organismes privés fondateurs - ceux-ci disposent de la majorité des sièges - et de grandes institutions nationales (Assemblée nationale, Sénat, Institut) et locales (associations représentatives des maires, présidents de conseils généraux et régionaux).

S'y ajoutent deux personnalités qualifiées et trois représentants des adhérents élus par l'assemblée générale. L'Etat est également présent en la personne de trois commissaires du Gouvernement, à voix consultative, représentant respectivement les ministères de l'Intérieur, de la Culture et de l'Ecologie.

Un conseil d'orientation, constitué de représentants d'associations œuvrant en faveur des patrimoines culturel et naturel et de personnalités qualifiées, formule quant à lui des avis quant à la politique générale de la Fondation.

Une Assemblée générale annuelle entend le rapport d'activité du président et débat des actions menées par la Fondation. En revanche, aux termes des statuts, l'approbation des comptes annuels relève de la seule responsabilité du conseil d'administration.

A l'échelon régional, un délégué - bénévole - nommé par le Président encadre une équipe de délégués départementaux désignés par ses soins et supervise l'action de la Fondation du patrimoine dans son ressort. Les délégations régionales disposent d'une assez grande autonomie dans les choix de projets aidés et l'instruction des dossiers, dans le respect toutefois d'un cadre national d'intervention défini par le siège.

► **Quels sont les enjeux de l'action de la Fondation du patrimoine ?**

Les enjeux de notre action sont de trois ordres, évidemment complémentaires :

- un enjeu culturel bien sûr : contribuer à la transmission aux générations futures du riche legs de celles qui nous ont précédé, permettre aux citoyens de ne pas se couper de leurs racines et leur assurer des repères solides dans un monde qui bouge beaucoup et si vite
- un enjeu économique essentiel : derrière chaque projet soutenu, il y a un chantier et des emplois directs et indirects, une étude réalisée, il y a une dizaine d'années par l'INSEE, a établi que pour 1,5 M€ de travaux réalisés sur du bâti ancien, il n'y pas moins de 45 emplois créés ou maintenus dans le seul secteur du bâtiment. La préservation et la valorisation du patrimoine contribuent également avec force au renforcement de l'attractivité de nos territoires, notamment sur les plans touristique et culturel. Ce sont là, bien sûr, des atouts majeurs pour des zones rurales en crise mais riches, bien souvent, d'un patrimoine considérable qui devient vecteur de développement local.
- enfin, les enjeux sociaux ne doivent pas être sous-estimés : la sauvegarde du patrimoine permet d'assurer la transmission des savoir-faire et des techniques traditionnelles afférentes au bâti

ancien (taillis de pierre, torchis, lauze, etc.) ainsi que la mise en œuvre de nombreuses formations pour les jeunes à des métiers qui redevennent d'avenir.

Enfin, beaucoup de projets donnent lieu à des chantiers d'insertion ou de réinsertion sociale et professionnelle s'adressant à des publics très défavorisés, qui donnent lieu certes à des échecs mais aussi - heureusement - à beaucoup de réussites. Le patrimoine peut être le moyen d'une deuxième chance pour beaucoup.

► **Comment envisagez-vous l'évolution de votre partenariat avec les pouvoirs publics ?**

La Fondation du patrimoine entretient d'étroites relations de partenariat avec les pouvoirs publics tant nationaux que locaux.

Il convient tout d'abord de rappeler que la Fondation du patrimoine - même si elle bénéficie d'une totale indépendance dans sa gestion et son action opérationnelle - a été créée à l'initiative de l'Etat et possède le rare privilège, parmi les fondations, d'avoir un acte de naissance législatif.

Par ailleurs, l'Etat a délégué à la Fondation du patrimoine une mission de service public en l'autorisant, dans le cadre défini par le Code général des impôts, à accorder, en son nom, des déductions fiscales aux propriétaires privés pour des travaux préalablement labélisés (cf. supra). S'agissant du label, le partenariat avec l'Etat ne s'arrête pas là puisque son attribution repose sur l'accord mutuel du délégué de la Fondation et du Service départemental de l'Architecture et du Patrimoine. De ce point de vue, la Fondation ne peut que se féliciter de la coopération constructive qu'elle a établie au fil des ans, avec la grande majorité des architectes des Bâtiments de France. Les contacts avec d'autres services des DRAC (Conservation régionale des Monuments historiques...) sont allés également en se développant.

Les échanges réguliers entre la Fondation du patrimoine et les ministères des Finances, de la Culture, de l'Ecologie et de l'Intérieur laissent à penser que les relations de coopération précédemment décrites vont en se renforçant. D'ailleurs, l'Etat a confié deux prérogatives nouvelles à la Fondation du patrimoine au cours de ces dernières années, relatives respectivement à la labellisation de sites naturels et au mécénat en faveur de monuments historiques privés ouverts au public.

S'agissant des collectivités territoriales, la relation est tout aussi forte : bientôt 3 000 communes et EPCI adhéreront à la Fondation et celle-ci, dans un cadre conventionnel, reçoit une aide des trois quarts des régions et départements. Ce partenariat permet de conforter l'ancrage local de la Fondation du patrimoine et d'être au plus près des porteurs de projets.

D'une façon générale, et cette remarque vaut tout pour l'Etat que pour les collectivités territoriales, la Fondation du patrimoine n'a pas vocation à se substituer aux acteurs publics mais à accompagner leurs actions, de façon concertée, en mobilisant l'initiative privée en faveur de notre patrimoine.

A l'heure où une forte contrainte pèse sur les finances publiques nationales et locales, le partenariat public-privé en faveur de projets créateurs d'activité économique et à fort contenu social et culturel, a - nous semble-t-il - d'heureux jours devant lui. La sauvegarde et la valorisation du patrimoine - après avoir été pendant longtemps le domaine réservé de l'Etat - se sont, d'abord, sous l'influence de la décentralisation, largement ouvertes aux collectivités territoriales. Une nouvelle étape a été engagée il y a une dizaine d'années avec le développement du mécénat qui a donné à l'intervention du privé toute sa légitimité sans que les pouvoirs publics soient, de quelque manière que ce soit, dépossédés de leurs prérogatives. La Fondation du patrimoine est heureuse et fière de participer à cette vraie révolution culturelle !

144

► **Quelle vision avez-vous, en général, du secteur associatif ?**

Ce secteur frappe par sa diversité et les forts contrastes qui existent en son sein. C'est le cas d'une façon générale, le champ du patrimoine en est une bonne illustration.

A une extrémité de la chaîne, les grandes associations nationales de sauvegarde du patrimoine - anciennes pour la plupart, à forte visibilité, interlocutrices reconnues de longue date par les pouvoirs publics et regroupées au sein du « G 8 Patrimoine » - Maison paysannes de France - Vieilles maisons françaises, Union Rempart, Société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France - FNASSEM, Demeure historique - etc.

A l'autre bout, les innombrables associations locales attachées à la sauvegarde du patrimoine d'une ville - d'un village, d'un quartier, voire d'un monument, disposent souvent de faibles moyens mais sont très présentes sur le terrain.

En dénominateur commun à toute cette galaxie associative, la passion du patrimoine, le dévouement, l'énergie.

Quelques bémols toutefois : la balkanisation du secteur associatif dans le domaine du patrimoine peut être facteur de faiblesse pour son action, l'absence d'autonomie financière de beaucoup de structures est souvent criante, le « professionnalisme » et la rigueur de gestion manquent parfois, enfin, l'action purement « défensive » et l'insuffisance de dialogue avec les élus locaux (la responsabilité de cet état de fait peut être mutuelle) peuvent, dans certains cas, poser problème, de même que la recherche du difficile équilibre entre intérêt général et intérêts particuliers.

Mais l'arbre ne doit pas cacher la forêt : c'est une vraie richesse pour notre pays que de pouvoir compter sur des centaines de milliers de Français engagés, par l'intermédiaire d'une ou plusieurs associations - tout particulièrement dans le cadre de l'organisation des souscriptions publiques. Sans elles, la Fondation perdrait beaucoup en efficacité dans son action sur le terrain.

Patrimoine. Un centre pour le préserver et le valoriser

30 mai 2011

Le Centre d'interprétation archéologique ethistorique de Corseul ouvrira au printemps 2013. Un point sur le concept et son avancée avec Eva Degl'Innocenti, médiatrice du patrimoine à la CCPVA.

Eva Degl'Innocenti, est la médiatrice du patrimoine à la Communauté de communes de Plancoët Val d'Arguenon (CCPVA). L'ouverture du Centre d'interprétation archéologique et historique de Corseul a été mentionnée lundi, lors du conseil communautaire.



Quel est l'objectif du centre?

«Tout d'abord, le patrimoine archéologique de Corseul et du Val d'Arguenon est remarquable avec ses trois sites, liés à l'histoire des Corseulites. Le musée municipal est trop petit et ne permet pas une bonne conservation des objets. L'objectif de l'élaboration de ce centre est de repérer, préserver et faire partager ce patrimoine au public. En clair, de mettre en place un processus de conservation, de valorisation et de médiation du patrimoine. Nous espérons dynamiser la zone et susciter l'ouverture de restaurants, d'hôtels...»

Justement, quel est le public visé?

«Les scolaires tout d'abord, c'est le site antique le plus important de Bretagne avec le sanctuaire de Mars de 14m de haut. La population de proximité aussi et les familles, touristes. Nous voulons, de plus, obtenir le label tourisme et handicap. Le centre devra être adapté à tous les types de handicaps (visuel, auditif, mental, moteur). Nous réfléchissons à tout ça avec le Pays de Dinan.»

Où va-t-il être construit?

«Les locaux de l'ancienne école, rue César-Mulon, vont être réinvestis.»

Comment envisagez-vous l'aménagement intérieur?

«Il y aura deux parties consacrées à des expositions permanentes et temporaires. Dans l'exposition permanente, il y aura un espace qui représentera le territoire du Val d'Arguenon (histoire, archéologie, patrimoine naturel...). L'autre, plus spacieux, sera dédié à la ville de Corseul avec des panneaux explicatifs, des maquettes de reconstitutions, des projections en 3D, des objets provenant du musée municipal et des collections de la société archéologique de Corseul. Les expositions temporaires vont décliner des thèmes qui concernent le territoire de façon diachronique. Des ateliers pédagogiques y seront associés. Le centre sera un lieu de convergence mais aussi de renvoi vers les sites.»

Le centre permet-il d'aiguiser la curiosité du public sur le territoire?

«Oui et les sites devront être mis en valeur. Sur place, il faudra instaurer une logique d'interprétation des données avec des panneaux. En état, on ne comprend rien. Nous allons essayer de développer un tourisme économique durable en nous associant avec le Pays touristique de Dinan et l'office de tourisme. À partir de leurs schémas de randonnées, nous pourrions mettre en place des sentiers d'interprétations ludiques, vers les sites. Il faudra sûrement rédiger un guide avec itinéraire thématique...»

Où en est exactement le projet?

«La première phase est achevée, j'ai rédigé le synopsis, terminé le cahier des charges, les préconisations de

mise en valeur, des aménagements... L'appel d'offres auprès des équipes d'architectes va à présent être lancé.»

Propos recueillis par Emmanuelle Jaquot

Tags : Culture archéologie patrimoine centre d'interprétation archéologique

© Copyright Le Télégramme 2009

147

M/S

Doc 30

MANDATURE 2004-2009

Séance des 24 et 25 octobre 2006

**UN ATOUT POUR LE MONDE RURAL :
LA VALORISATION DU BÂTI
AGRICOLE**

**Avis du Conseil économique et social
sur le rapport présenté par M. Michel de Beaumesnil
au nom de la section de l'agriculture et de l'alimentation**

(Question dont le Conseil économique et social a été saisi par décision de son bureau en date du 22 septembre 2004
en application de l'article 3 de l'ordonnance n° 58-1360 du 29 décembre 1958 modifiée
portant loi organique relative au Conseil économique et social)

SOMMAIRE

AVIS adopté par le Conseil économique et social au cours de sa séance du mercredi 25 octobre 2006.....	I - 1
Première partie - Texte adopté le 25 octobre 2006	3
INTRODUCTION.....	5
I - LE CONSTAT.....	6
A - LES DIFFÉRENTES FORMES DE VALORISATION DU BÂTI AGRICOLE.....	7
1. Restaurer ou rénover son patrimoine.....	7
2. Réhabiliter et/ou réaffecter son patrimoine	8
3. Concevoir et insérer de nouveaux bâtiments agricoles.....	8
4. Valoriser pour répondre à une demande sociétale.....	9
B - DES OUTILS DE GESTION MAL CONNUS ET DES INTERVENANTS MULTIPLES.....	10
1. Des outils de gestion et de protection.....	10
2. Les acteurs.....	12
II - PROPOSITIONS	16
A - CONNAISSANCE DES DISPONIBILITÉS DU BÂTI AGRICOLE ANCIEN.....	16
B - SENSIBILISER LES PARTICULIERS ET LES ÉLUS LOCAUX AUX OUTILS EXISTANTS	16
1. Concernant les particuliers	16
2. Concernant les élus locaux	17
3. La facilitation du recours aux conseils	18
C - FAVORISER UNE ARCHITECTURE DE QUALITÉ S'INSCRIVANT DANS LE MILIEU ENVIRONNANT.....	18
1. Encourager une architecture de qualité.....	18
2. Préconisations esthétiques du plan local d'urbanisme.....	19
D - VALORISER LE BÂTI AGRICOLE POUR L'HÉBERGEMENT DES SALARIÉS	20
E - LES AIDES FINANCIÈRES À UNE MEILLEURE VALORISATION DU BÂTI AGRICOLE.....	21
1. Maintenir à domicile des personnes âgées aux revenus modestes.....	21
2. Favoriser la conservation du bâti menaçant ruine	22

F - FACILITER LA REMISE EN ÉTAT DE BÂTIMENTS DE FERME EXPOSÉS AUX RISQUES DE CONFLITS DE VOISINAGE.....	22
CONCLUSION.....	23
Deuxième partie - Déclarations des groupes.....	25
ANNEXE A L'AVIS.....	43
SCRUTIN.....	43
RAPPORT - présenté au nom de la section de l'agriculture et de l'alimentation par M. Michel de Beaumesnil, rapporteur	II - 1
INTRODUCTION.....	5
I - UN BÂTI ANCIEN AGRICOLE AU CŒUR DU PATRIMOINE RURAL	6
A - RECONNAISSANCE TARDIVE DU PATRIMOINE RURAL : DU « PATRIMOINE NOBLE » AU « PATRIMOINE POPULAIRE »	6
1. Apparition lente de la notion de « patrimoine rural »	6
2. Reconstruction des campagnes et prise de conscience de la valeur du bâti rural	7
3. La reconnaissance officielle tardive	8
B - UN FORT ANCRAGE TERRITORIAL	9
1. 1 ^{re} enquête du ministère de l'Agriculture de 1966	9
2. Une identité fondée sur la diversité des matériaux	11
3. Porteur de mémoire collective	12
II - LA MODERNISATION DE L'AGRICULTURE ET SES IMPACTS SUR LE BÂTI.....	12
A - D'UN BÂTI ANCIEN DE CARACTÈRE AUX NOUVELLES CONSTRUCTIONS PLUS STANDARDISÉES	13
B - ÉVALUATION DE L'EXISTANT : UN PATRIMOINE MENACÉ ?	15
1. Un patrimoine réduit de moitié : recensement effectué en 1966 par le ministère de l'Agriculture	15
2. De nombreux bâtiments qui perdent leur usage agricole	16

III - DE NOUVELLES DEMANDES, DE NOUVELLES PERCEPTIONS DE LA RURALITÉ: LES INCIDENCES SUR LE BÂTI RURAL.....	17
A - ACHATS DES MAISONS DE CAMPAGNE ET PRESSION FONCIÈRE	18
B - UN FREIN À L'INSTALLATION POUR L'AGRICULTURE	19
C - AUGMENTATION DES CONFLITS D'USAGE DE L'ESPACE.....	20
D - RYTHME SOUTENU DES CONSTRUCTIONS AGRICOLES ACTUELLES.....	21
IV - DES OUTILS DE GESTION MAI. CONNUS ET DES INTERVENANTS MULTIPLES.....	22
A-DES OUTILS DE GESTION ET DE PROTECTION.....	22
1. Les documents d'urbanisme.....	22
2. Les Zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP).....	24
3. Les Opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH).....	25
4. Les OPAH de revitalisation rurale (OPAH-RR).....	25
5. Les procédures de classement et d'inscription	26
6. Le Programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole (PMPOA).....	27
7. Les financements de l'Union européenne.....	28
8. Les parcs naturels régionaux	30
9. Les Pôles d'excellence rurale (PER)	31
B - DES ACTEURS MULTIPLES.....	33
1. Les acteurs de la valorisation.....	33
2. Les intervenants en matière de conseil et d'orientation.....	37
3. L'action des régions et des départements	42
4. Les services de l'État.....	42
5. Les chambres d'agriculture	43
V - LA MISE EN VALEUR DU BÂTI AGRICOLE : UN ATOUT POUR LES TERRITOIRES	44
A - LES DIVERSES FORMES DE VALORISATION.....	44
1. La valorisation des bâtiments d'habitation.....	44
2. ... celle des bâtiments liés à l'exploitation agricole	45

B - DES VALORISATIONS POUR RÉPONDRE À UNE DEMANDE SOCIÉTALE	52
1. L'essor du tourisme en milieu rural.....	52
2. Une demande croissante en logements	57
3. Un retour à la « culture rurale ».....	62
VI - EXEMPLES DE MISE EN VALEUR DU BÂTI AGRICOLE.....	65
A - MISE EN VALEUR DE BÂTI AGRICOLE EN LOGEMENT EN ZONE PÉRIURBAINE : LA FERME DE GRAND'MAISON À LUMIGNY (SEINE-ET-MARNE)	65
B - ACCUEIL À LA FERME : L'AUBERGE DU CHÂTEAU DE PENIN DANS LE NORD-PAS-DE-CALAIS.	67
C - PATRIMOINE RURAL ET ÉNERGIE RENOUVELABLE : NAISSANCE D'UN MOULIN FOIENNE DANS LA BRIÈRE.....	69
D - RÉHABILITATION D'UN BÂTIMENT AGRICOLE EN SALLE D'ANIMATION DANS UNE COMMUNE DE 400 HABITANTS : LE GRAND COUVERT DES PERCHES, À ST HILAIRE SUR CHARLIEU (LOIRE)	70
1. Les principales étapes des travaux.....	70
2. Description du lieu	71
3. Les coûts et financements.....	71
4. Les partenaires non financiers.....	71
5. Les difficultés rencontrées.....	71
6. Le fonctionnement actuel	71
7. Les atouts et les retombées positives	72
E - LE CONTEXTE EN OUTRE-MER	72
1. Généralités.....	72
2. Exemples d'actions de réhabilitation du patrimoine :.....	73
CONCLUSION.....	75
ANNEXES.....	77
Annexe 1 : Liste des personnes rencontrées.....	79
Annexe 2 : Évolution du nombre et des surface des locaux non résidentiels.....	81
Annexe 3 : Évolution de la population active agricole et des structures agricoles.....	83
Annexe 4 : Locaux non résidentiels commencés, ventilés selon le département et le type d'ouvrage (bâtiments agricoles et de stockage)	85
Annexe 5 : Rappel de la liste des principaux acteurs et outils de la valorisation du bâti rural	87
TABLE DES SIGLES	91
LISTE DES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	93

Doc 31

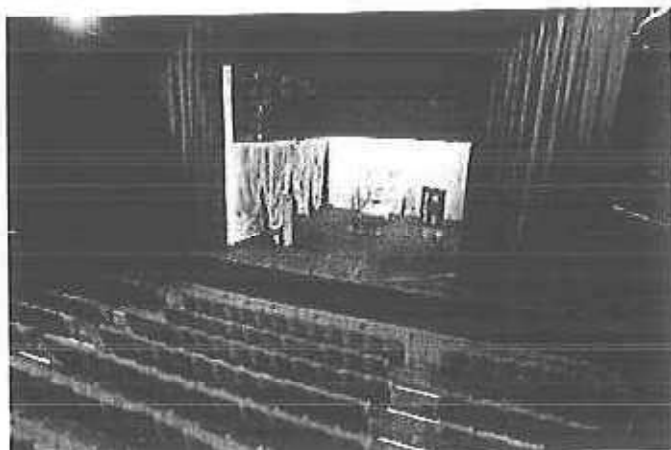
113

CULTURE

Vers une révision des établissements publics de coopération culturelle ?

H. Girard | A la une | France | Publié le 22/04/2011 | Mis à jour le 27/04/2011

Après le vade-mecum rédigé par le comité de liaison des établissements publics de coopération culturelle (EPCC), dont la Gazette s'est fait l'écho dans son numéro du 18 avril, un nouveau rapport, émanant, cette fois-ci, du ministère de la culture, vient nourrir le débat sur les modes de gestion des équipements culturels dans le cadre d'une politique partagée entre collectivités avec ou sans l'Etat.



[1]

Certaines scènes nationales pourraient être transformées en EPCC (ici, le Théâtre national Gérard Philippe, Centre dramatique national)

Dans ce document ⁽¹⁾ ⁽²⁾, publié le 13 avril, Michel Berthod, inspecteur général, invite l'Etat et les collectivités à « approfondir la réflexion sur les modes de gestion alternatifs au conventionnement pluriannuel avec opérateur de droit privé que sont la délégation de service public et l'établissement public. »

Le rapporteur préconise aussi ⁽³⁾ que les collectivités s'engagent « au cas par cas, dans la voie d'une transformation en EPCC sans l'Etat (ce qui ne veut pas forcément dire sans subvention de l'Etat) des opérateurs de spectacle vivant à caractère associatif dont le rayonnement dépasse la ville ou l'agglomération d'implantation, scènes conventionnées notamment ».

Nouveaux domaines pour les EPCC – D'une façon générale, Michel Berthod recommande aux collectivités d'élargir la gestion en EPCC aux domaines des enseignements artistiques, des musées, des bibliothèques, télévisions locales, comme à Issoudun. Autant de secteurs d'activités où ce mode de gestion reste largement minoritaire.

Ainsi, les départements sont encouragés à proposer, aux communes et intercommunalités, la mise en réseau et la mutualisation des moyens des établissements d'enseignement spécialisés (musique, théâtre, danse). Ces EPCC seraient alors employeurs des personnels communs et assisteraient les conseils généraux dans l'élaboration et la gestion des schémas départementaux d'enseignements artistiques.

Des équipements nationaux en EPCC – Par ailleurs, il souhaite que le ministère, « de concert avec les collectivités concernées » envisage la transformation des scènes nationales, centres dramatiques nationaux (CDN) et centres chorégraphiques nationaux (CCN) en EPCC. Perspective à laquelle les directeurs de ces équipements sont généralement hostiles.

113

Michel Berthod suggère enfin à l'Etat de « clairement identifier les enjeux nationaux qui justifient un engagement pérenne de l'Etat en faveur du service public culturel local, départemental ou régional » dans les domaines du patrimoine, de la création artistique et des industries culturelles. Son engagement dans les EPCC se fonderait sur ces enjeux. Pour l'auteur, cette réflexion croiserait une « meilleure définition des labels » octroyés par le ministère et des critères d'attribution.

« Un débat sur la coopération culturelle »

Après une première audition par la commission des affaires culturelles du Sénat le 30 mars pour présenter leur « vade-mecum ^[1] », les représentants du Comité de liaison des EPCC rencontreront à nouveau le 27 avril Ivan Renar, sénateur (groupe CRC) du Nord et Initiateur de la loi du 4 janvier 2002 créant les EPCC. Le 30 mars, Jacques Legendre, sénateur (UMP) du Nord avait clos l'audition du 30 mars en lançant à ses collègues : « nous ouvrons à nouveau le débat. Le père spirituel des EPCC est Ivan Renar, je lui proposerai donc de creuser la question et de poursuivre les contacts pour engager un débat devant notre commission afin de voir comment rendre les EPCC aussi efficaces que possible. » Des aménagements devraient donc être envisagés par le Sénat, sous forme de proposition de loi élaboré par Ivan Renar. D'ici là, des « Journées techniques » pourraient être organisées.

« Nous espérons qu'elles porteront non seulement sur les EPCC, mais aussi, plus globalement sur la coopération », précise Didier Salzgeber, animateur du comité de liaison. Avec le vade-mecum, nous avons voulu faire un travail de capitalisation, donner aux collectivités et aux professionnels des éléments de réflexion utilisables pour leurs propres projets. Au-delà, il s'agit aussi de poser la question de la coopération culturelle, qui ne se décrète pas ! La solution ne passe donc pas par une loi qui obligerait à coopérer, mais par de la pédagogie et la capacité à tirer des enseignements des expériences existantes.

»

Reste à savoir quel sera le calendrier parlementaire dans les mois à venir. Par ailleurs, pour lancer un débat global et transversal (Interdisciplinaire), le comité de liaison, groupement atypique, doit réfléchir à son positionnement par rapport aux autres organisations professionnelles sectorielles et faire valoir sa spécificité.

Verbatim

Didier Salzgeber, animateur du comité de liaison des EPCC

Partout où le directeur n'a pas mandat d'animer la coopération, l'établissement aurait sans doute dû choisir un autre statut juridique.

Nous n'avons pas l'exclusivité de la coopération. C'est parce que le comité de liaison réunit des établissements pour lesquels la coopération est centrale dans les projets, que nous pensons qu'il est important d'investir ce sujet. Autrement dit, nous faisons l'hypothèse que la coopération n'est plus uniquement une modalité, le fait de travailler ensemble constitue en tant que telle une orientation politique.

Frédéric Hoquard, directeur d'Arcadi, EPCC pour les arts de la scène et de l'image en Ile-de-France, qui assure le secrétariat général du comité de liaison

Les EPCC sont un outil de coopération culturelle territoriale, il faut les envisager comme tels. Il serait donc intéressant d'élaborer une proposition de loi dont l'exposé des motifs aborderait plus généralement les questions globales de coopération.

La perspective de la mise en œuvre de la réforme territoriale ne nous empêche pas de poser le débat avant 2014. Car soit l'élection présidentielle de 2012 se solde par la continuité politique, et nous aurons les schémas d'organisation des compétences et de mutualisation des services. Soit il y a une nouvelle orientation, et à ce moment-là, la question de la coopération sera, de toute façon, remise sur la table.

REFERENCES

- Rapport sur les établissements publics de coopération culturelle n° 2010-19

Extraits *Logramme "Territoires numériques"*

Dispositif "Services & Territoires"

Le *une* *bleue* Région Provence Alpes Côte d'Azur
Patrimoine culturel et valorisation, édité 2010.

Le champ patrimonial et l'appel à projet régional

A quoi s'applique le dispositif "Services & Territoires" « patrimoine culturel et valorisation »

Le dispositif s'applique aux projets de valorisation du patrimoine culturel (voir ci-dessous le champ patrimonial ciblé) mettant en œuvre les techniques ou numériques pour la conception, l'élaboration, l'utilisation ou le développement d'outils spécifiques.

Ces outils doivent permettre une valorisation au sens large du patrimoine concerné. Sont éligibles les projets visant à assurer aux territoires :

- une gestion nouvelle ou améliorée de leur patrimoine ;
- une diffusion d'informations et/ou de documentations patrimoniales en direction des publics ;
- une restitution numérique du patrimoine permettant l'exploration à distance ou la reconstruction d'un patrimoine ruiné, disparu, mal connu ou difficile d'accès (réalité augmentée) ;
- la mise à disposition de matériaux scientifiques, livres de droits ou réutilisables ;
- la mise à disposition de données culturelles brutes en vue d'une valorisation par des tiers (principe innovation ouverte via le partage de données publiques) ;
- la mise en œuvre d'actions pédagogiques en direction des publics et en particulier des publics scolaires.

Le champ patrimonial

D'après la convention de Faro sur la valeur du patrimoine culturel pour la société (Convention cadre du Conseil de l'Europe, 27 octobre 2005),

"Le patrimoine culturel constitue un ensemble de ressources héritées du passé que des personnes considèrent, par-delà le régime de propriété des biens, comme un reflet et une expression de leurs valeurs, croyances, savoirs et traditions en constante évolution. Cela inclut tous les aspects de l'environnement résultant de l'interaction dans le temps entre les personnes et les lieux".

Le patrimoine culturel visé dans le cadre du présent dispositif "Services & Territoires" recouvre les créations humaines ayant plus

Doc 32

de 10 ans d'âge (date terminus de création : 1975) localisés sur le territoire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Sont concernées :

- l'architecture et l'urbanisme,
- les sites archéologiques ouverts au public,
- les paysages construits, les aménagements de l'espace agricole,
- les objets d'art et le mobilier,
- les outils, instruments et machines industrielles,
- le patrimoine immatériel : chants et musiques traditionnelles, contes, récits, témoignages, captation de techniques et de savoir faire,
- les archives : documents écrits et iconographiques de toutes natures (dessins, plans, cartes, photographes), dans la limite du respect des délais légaux de communication au public.

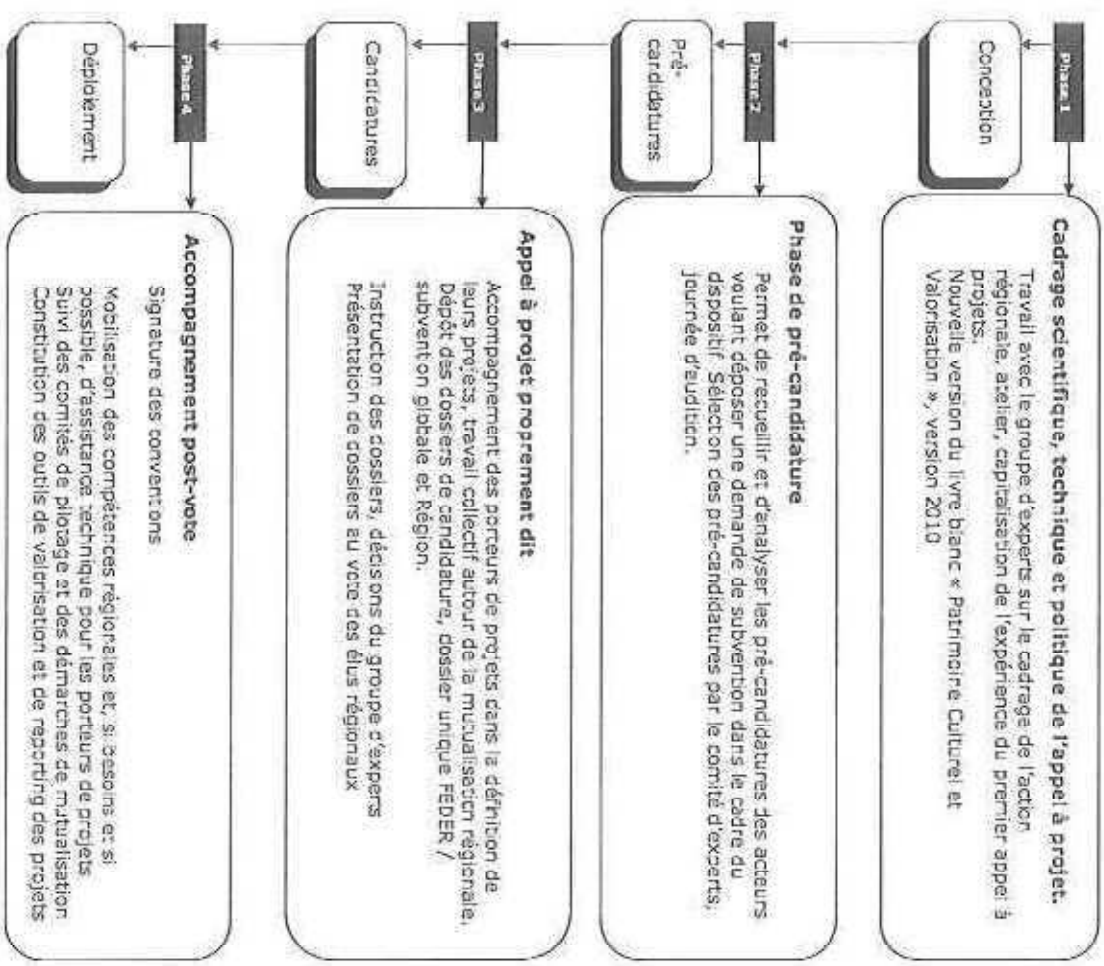
Les œuvres concernées peuvent être de propriété publique ou privée.

S'agissant des œuvres de propriété privée non ouvertes à la visite, le respect de la vie privée et de l'ensemble des droits de propriété devra être pris en compte : œuvres visibles depuis la rue, message avertissant clairement de la non ouverture au public, autorisation écrite du propriétaire indispensable pour publier des photographies de l'intérieur ou des parties extérieures non visibles depuis l'espace public.

Il est rappelé que les édifices et objets religieux antérieurs à 1905 sont, sauf exception, des propriétés publiques : les églises et chapelles appartiennent le plus souvent aux communes et les cathédrales à l'État.

Le présent dispositif ne s'applique pas au patrimoine naturel relevant de la bio diversité végétale et animale, des particularismes géologiques ou des paysages non aménagés par l'homme.

Le processus



Qui, quoi, comment et combien

Pour l'appel à projets 2010, un maximum de 15 pré-candidatures sera sélectionné et invité à présenter un dossier lors d'une audition. A l'issue des auditions, 10 pré-candidatures au maximum seront invitées à déposer des dossiers de demandes de subvention au titre du dispositif eServices & Territoires.

eServices & Territoires s'adresse à des acteurs locaux : communes, territoires de projets, Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) ou regroupements d'acteurs locaux et territoriaux.

Si le porteur de projet se présente seul, ce sera soit un territoire de projet (pays, agglomérations) soit un EPCI. Si l'égile d'une commune de communes, elle devra rassurer du soutien du territoire de projet concerné. Les communes doivent obtenir le soutien de leur intercommunalité ou territoire de projet.

Dans le cas d'un groupement de partenaires, un territoire de projet ou un EPCI devra obligatoirement faire partie du groupement.

En cas de groupement, le territoire de projet ou l'EPCI sera de préférence le chef de file du groupement, mais sans caractère d'obligation. Le chef de file est l'interlocuteur principal du comité d'experts et des services de la Région. Il est responsable de la coordination des travaux des partenaires et, en particulier, il s'engage à proposer une solution de remplacement en cas de défaillance d'un des partenaires du groupement.

Si le porteur de projet est une association, il doit obtenir le soutien d'un territoire de projet.

Qu'est-ce qui est finançable ?

- Le projet de numérisation lui-même, c'est à dire le projet de réalisation des fichiers et médias numériques.
- Le projet de mise en place d'un système d'information et de gestion documentaire (SIGD, éventuellement sous forme de base de données) permettant la gestion intelligente des fichiers et médias numériques dédiés au patrimoine et leur publication sur le web.
- Une action de valorisation de cas supports et médias numériques dans différents secteurs : culturel, éducatif (publics scolaires), touristique ou en termes d'animation territoriale.

Les points 1. et / ou 2. sont obligatoires. En matière de valorisation, la publication des fonds sur le web, ou d'une sous-partie éditorialisée des fonds, constitue un minimum.

Ce qui n'est pas finançable ?

- Tout projet concernant un patrimoine situé en dehors du territoire administratif de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- Les projets qui n'auraient pour objectif principal que d'aboutir à la commercialisation de produits dérivés.

Conditions financières:

La Région et l'Union européenne se réservent le droit en fonction des projets et de leur nombre de limiter l'enveloppe budgétaire allouée à chacun des projets. Le montant de l'intervention financière sera déterminé au regard de critères quantitatifs et qualitatifs avec le groupe d'experts.

L'intervention conjointe de la Région et de l'Europe sous forme de subvention est plafonnée à 80% maximum de l'assiette éligible du projet.

Les projets pourront intégrer des dépenses directement liées à la conception et développement du projet de numérisation.

La subvention Région sera payable, pour ce qui concerne le fonctionnement, à chacun des partenaires du consortium comme suit :

- 40 % de la subvention à la notification de la convention ;
- le versement d'un paiement intermédiaire de 20% à mi-parcours sera conditionné par la production d'un rapport d'activité intermédiaire - qui devra être validé par le comité de suivi - et la production d'un état récapitulatif des dépenses acquittées, certifié par la personne habilitée à engager la structure (nom, prénom, qualité et signature) ou par son délégué (joindre la délégation de signature) ;
- le versement du solde est conditionné par la production d'un rapport d'exécution, de la synthèse des évaluations prévues dans le projet, et d'un état récapitulatif des dépenses acquittées, certifié par le comptable.

Dans le cadre de l'investissement, les règles sont différentes. L'investissement ne peut, en effet, être mandaté que

1) sur production d'une facture acquittée avec obligation de fournir la copie des factures sur lesquelles doivent figurer les numéros de chèques bancaires liés aux achats effectués, avec les coordonnées bancaires sur lesquelles ont été payées le matériel et signature de la personne habilitée à engager la structure (nom, prénom, qualité

et signature) ou par son délégué (joindre la délégation de signature),

2) La production de la copie du compte bancaire sur lequel a été effectué le retrait de l'achat effectué,

3) La production d'un état récapitulatif global des achats effectués sur lequel seront mentionnés :

- la désignation du matériel acheté,
- le montant de l'achat (en TTC ou en HT),
- la date de l'achat,
- le numéro de facture auquel correspond l'achat,
- les références du paiement (mandat, virement, n° de chèque (si paiement par chèque) ou indication si paiement par carte bancaire (avec copie du coupon si possible de paiement)),
- les références bancaires (nom de l'établissement bancaire auprès duquel la structure émet un ordre de paiement du matériel).

Spécificités de la subvention FEDER

Les subventions FEDER sont attribuées après instruction spécifique des demandes par le Pôle Subvention globale FEDER au sein de la Région. Le versement de ces subventions se fait sur factures,

Critères d'éligibilité et de sélection des projets

Les critères généraux du dispositif eServices & Territoires

" Les projets soumis seront analysés par le comité technique, selon différents critères d'appréciation, hors la complétude des dossiers :

- la définition claire des objectifs et des résultats attendus pour chacun des partenaires privés et publics ;
- le caractère opérationnel du projet ;
- la prise en compte de l'animation et l'organisation mise en œuvre pour assurer la pérennité des dispositifs ;
- l'inscription dans les axes thématiques des appels à projets, ou l'opportunité du projet pour le développement du territoire concerné et son inscription dans les axes stratégiques des schémas locaux de développement numérique élaborés dans le cadre du programme Territoires Numériques 2004-2007 ;
- l'exemplarité du projet pour d'autres territoires de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et sa transférabilité ;

• la mutualisation par plusieurs territoires (groupement de commande publique) ;

• l'inscription dans un cadre régional technique de normalisation, d'échange de données et d'interopérabilité des systèmes qui sera défini en amont pour chacun des axes thématiques ;

• l'inscription dans un cadre stratégique régional défini en amont pour chacun des axes thématiques, avec des projets en harmonie avec les orientations et le cas échéant les plans d'actions sectoriels de la Région ;

• la pertinence et l'équilibre du partenariat public-privé ;

• la convention entre partenaires - si demandée par le comité technique lors de la soumission de la note de candidature ;

• l'organisation et le pilotage du projet "

Les critères spécifiques à la thématique de la numérisation du patrimoine et valorisation

Ces critères font l'objet d'une présentation technique et didactique précise dans la seconde partie du livre blanc.

Critères de contenu :

• Critère 1 - La qualité scientifique des contenus devra être garantie par un professionnel du patrimoine (conservateur, attaché de conservation, universitaire), qu'il soit membre de l'équipe-projet ou qu'il soit associé au projet en tant que consultant (obligatoire). Si le territoire candidat ne compte aucun professionnel du patrimoine parmi les agents territoriaux ou s'il s'avère impossible de solliciter une conservation départementale, la Région peut faciliter la recherche d'une expertise. Sa présence sera obligatoire lors des auditions.

• Critère 2 - Si le territoire a fait l'objet, en partie ou en totalité, d'une étude de l'inventaire général, le projet devra obligatoirement s'appuyer sur les dossiers d'inventaire (obligatoire).

• Critère 3 - En cas de recours à une documentation iconographique, celle-ci devra être réalisée par un professionnel de l'image (obligatoire). La commande publique à un artiste photographe (article 35 du Code des Marchés Publics) serait appréciée (facultatif).

Critères d'utilisation

• Critère 1 - Les porteurs de projet devront garantir être titulaires des droits d'exploitation des fonds utilisés, y compris

N62

sous sa forme numérique (obligatoire : voir fiche propriété intellectuelle).

- Critère 2 - Le maître d'ouvrage devra choisir un régime de licence permettant une large ouverture en matière d'usage pour les supports, médias et services numériques réalisés (obligatoire). Ce régime de licence pourra être celui des Creative Commons (<http://fr.creativecommons.org/>, fortement recommandé).
- Critère 3 - Les médias et supports, dont la numérisation est cofinancée par la Région, pourront faire l'objet d'une valorisation éducative (recommandé).
- Critère 4 - Les médias et support, dont la numérisation est cofinancée par la Région pourront être librement accessibles sur le web (fortement recommandé).

Critères techniques

- Critère 1 - Existence d'un système informatisé de gestion documentaire (SIGD, cf. fiche gestion documentaire) ou mise en œuvre d'un tel système dans le cadre du projet (obligatoire si le nombre de médias numériques créés est élevé).
- Critère 2 - Le système d'information choisi doit permettre un accès aux données documentaires comme aux supports et médias numériques (importation / exportations) en toute autonomie (obligatoire). Le système de gestion documentaire doit être largement configurable par l'utilisateur (obligatoire).
- Critère 3 - Respect des normes et standards (obligatoire).
- Critère 3 - Recherche systématique d'utilisation de standards ouverts et/ou de mutualisation possible entre collectivités territoriales et établissements publics (facultatif).
- Critère 4 - Mise en œuvre d'un processus d'exposition des données documentaires dans le cadre d'un entrepôt OAI (obligatoire). L'entrepôt doit reposer sur une structure de métadonnées définie à l'échelle régionale (obligatoire).
- Critère 5 - Les matériels informatiques mis en œuvre devront respecter des normes et critères d'éco-conditionnalité (obligatoire).
- Critère 6 - La qualité technique du système d'information et du projet devra être garantie par un professionnel de l'informatique ou / et des TIC, membre de l'équipe-projet. Sa présence sera obligatoire lors des audits (obligatoire).

Doc 33

1/1

Vingt espaces numériques « Louvre-Lens » vont être déployés dans les écoles primaires

lundi 21.11.2011 - La Voix du Nord

Juste avant le début de l'assemblée générale d'EURALENS, vendredi, une convention numérique spécifique a été signée. ...

Sont concernées la CALL, la Région, l'académic de Lille et la Caisse des dépôts. L'objectif ? Créer vingt espaces numériques qui seront en lien direct avec le centre de ressources du musée. C'est évidemment un effet dédié du Louvre-Lens.

Ainsi, vingt espaces numériques dédiés vont être installés dans les communes du bassin minier. Six d'entre elles sont déjà candidates pour accueillir un site. Le projet vise à permettre aux enfants des écoles d'avoir un accès internet dédié au centre de ressources du Louvre-Lens. L'enjeu vise à toucher un maximum d'élèves et de les inciter à travailler en direct avec le musée. Cela paraît tellement improbable qu'on a du mal à y croire mais c'est précisément ce qui va se produire. L'effet Louvre-Lens joue à plein et celui d'EURALENS pas moins. La communauté d'agglomération maître d'oeuvre, devait trouver un partenaire financier pour accompagner l'initiative et retenir l'attention de l'Éducation nationale. C'est chose faite dans les deux cas. C'est finalement la Caisse des dépôts et de consignations qui mettra principalement la main à la poche (1 M E au total). Dominique Mirada a expliqué que cette initiative pourrait rayonner assez vite sur le territoire français, « On me pose déjà beaucoup de questions en tout cas. » Jean-Pierre Kuchcida, Guy Delcourt et Daniel Percheron estiment que ce n'est qu'un juste retour des choses dans un territoire malmené depuis des lustres et qui mérite un effort soutenu. Le maire de Liévin a insisté sur le fait qu'il fallait arriver très vite au tout numérique, y compris avec les autres agglomérations : « Les conditions sont favorables et toutes les écoles doivent en bénéficier. » Quant à l'inspecteur d'académie, il a confirmé l'intention de la grande maison de faire entrer le numérique dans les établissements scolaires. Cette convention, précisément, est un début. Dans les faits, les partenaires s'engagent sur l'achat des matériels et sur les dépenses de fonctionnement. L'Éducation nationale voulait faire vivre l'école avec son temps. C'est le pari. •

Y. P.

Imprimer

doc 34

Publié sur www.numerama.com

le 29/03/2011

Internet et le service public en zone rurale : allié ou adversaire ? (MàJ)

Internet est-il un atout qui aide à leur désenclavement, ou un prétexte qui justifie la désertification des zones rurales par les services publics ? Alors que le gouvernement encourage le développement des services administratifs en ligne, le Parti Socialiste souhaite instaurer un "bouclier rural" notamment contre la tentation de remplacer les services de proximité par leur version numérique, "déshumanisée".

Mise à jour : la proposition de loi du groupe socialiste a été rejetée mardi après-midi par 318 voix contre 220.

Article du 21 mars 2011 - Le président du groupe socialiste à l'Assemblée Nationale et maire de Nantes, Jean-Marc Ayrault, a déposé le mois dernier une proposition de loi "pour l'instauration d'un bouclier rural au service des territoires d'avenir". Signé par l'ensemble des députés socialistes, le texte vise à revitaliser les campagnes, et pose en son article 1er le principe selon lequel "l'État garantit la proximité et l'égal accès des citoyens aux services publics, fondement de la cohésion sociale et territoriale de la République, sur l'ensemble du territoire".



L'opposition entend ainsi prendre le contre-pied d'une politique de rigueur budgétaire qui tend à amoindrir la présence de l'administration et des services hospitaliers de proximité dans les zones rurales. Une politique rendue possible notamment par les services publics accessibles sur Internet, et bientôt par la télémédecine que le gouvernement aimerait développer. En ce sens, le numérique semble être un allié des zones rurales, qu'il aide à désenclaver.

Cependant dans un rapport préparé au nom de la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, le député Germinal Peiro (PS) s'oppose à cette exploitation d'Internet comme prétexte au désengagement de l'Etat dans les campagnes.

"Les évolutions technologiques et informatiques propices au développement de l'administration électronique et des portails de service sur internet, comme la généralisation des moyens de transport individuels, conduisent le Gouvernement à alléger sans cesse depuis 2007 la présence administrative dans les espaces ruraux. Les réformes des cartes judiciaire, scolaire, sanitaire et militaire se sont inscrites dans cette logique d'abandons successifs", constate-t-il. Or, le député souhaite remettre en cause cette politique en notant que "le développement des procédures à distance et leur accessibilité demeure grandement lacunaire".

M. Peiro identifie trois problèmes pratiques : la "fracture numérique" qui empêche de recourir aux services à distance pour les foyers qui n'ont pas accès à Internet ou au haut-débit ; l'absence de certains des services publics en ligne ; et "la complexité des manipulations à réaliser" qui décourageraient les citoyens.

"Internet ne saurait être un blanc-seing donné à la concentration des agents publics dans les seuls espaces urbains. Ainsi, en 2009, 60 % des Français déclaraient n'avoir jamais effectué une démarche administrative en ligne", écrit le député. "Il n'existe aucun raisonnement juridique, ni aucune considération de fait, qui justifie que les citoyens résidant dans l'espace rural se trouvent contraints à des relations administratives déshumanisées se limitant à un site informatique", conclut-il.

165

« L'art, ça fait bizarre... »

Doc 35

Quand le Centre Pompidou mobile s'installe à Chaumont

INAUGURÉ PAR NICOLAS SARKOZY ET FRÉDÉRIC MITTERRAND LE 13 OCTOBRE, LE CENTRE POMPIDOU MOBILE EST UN MUSÉE ITINÉRANT QUI PERMET À TOUS LES PUBLICS, ET NOTAMMENT AUX PERSONNES ÉLOIGNÉES DE LA VIE CULTURELLE, DE RENCONTRER LES CHEFS-D'ŒUVRE DE L'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN. PREMIÈRE ÉTAPE À CHAUMONT, EN CHAMPAGNE-ARDENNE. REPORTAGE.

LORSQUE Alain Seban est nommé président du Centre Pompidou en 2007, un Français sur deux n'est jamais allé au musée. Alors il lui vient rapidement « une idée un peu folle », celle d'un Centre Pompidou... mobile. « C'est une première, assure-t-il : personne jusqu'ici n'a tenté ni même envisagé de présenter des chefs-d'œuvre de l'art moderne dans une structure mobile, démontable et transportable. » Particulièrement attentif aux questions de la démocratisation culturelle, Frédéric Mitterrand rappelle que « dans l'approche de l'art, il faut recréer la surprise, l'extraordinaire, l'événement, l'amusement, la fantaisie ». Aussi, après le succès de l'ouverture du Centre Pompidou Metz, l'« évolution permanente » que Georges Pompidou appelait de ses vœux prend ici la forme d'un étonnant chapiteau ambulancier. A l'occasion du 100^e anniversaire de la naissance de l'ancien président de la

République amateur d'art, ce nouvel équipement d'aménagement culturel du territoire s'est arrêté le 15 octobre, pour la première étape de son périple, à Chaumont.

SITUÉ à 100 kilomètres du musée d'art moderne le plus proche, celui de Troyes, la patrie de Bouchardon, sculpteur de Louis XV, accueille durant trois mois le Centre Pompidou mobile au cœur de l'ancien Quartier Foch en pleine réhabilitation. Dans le bus qui relie la gare à l'établissement, une petite dame assure qu'elle s'y rendra « plusieurs fois, avec des amis mais aussi avec ma petite-fille, parce qu'en plus c'est gratuit ! » Henri, le chauffeur aux lunettes noires, explique qu'« il est très fier que des grands noms viennent jusqu'à Chaumont ». En effet, une quinzaine d'œuvres signées Picasso, Klein ou Matisse attendent dans ce bâtiment à l'« aspect forain, espiègle, dans un

esprit barbe à papa et frites », selon Alain Seban. Son concepteur est un connaisseur : l'architecte Patrick Bouchain a déjà réalisé le théâtre équestre Zingaro à Aubervilliers ou encore le chapiteau de l'École nationale des arts du cirque. Selon lui, « ce petit musée modulable, transformable, mobile doit être une joie pour les populations locales ». Sur la structure rouge et bleue, quelques tubes métalliques visibles sur le toit « rappellent le bâtiment parisien conçu en 1972 par Renzo Piano et Richard Rogers ». Malgré cette structure de « cirque ambulancier », selon Frédéric Mitterrand, l'architecte précise qu'on y retrouve « la même hauteur de cimaise et un éclairage identique à ceux du Centre Pompidou ».

EN semaine jusqu'à 17h, le musée accueille les groupes scolaires avant de s'ouvrir au public le soir et en fin de



© CENTRE CULTUREL VOIRIE

CULTURE PARTAGÉE

■ Le « chapitre » du Centre Pompidou mobile installé dans un quartier en pleine réhabilitation de Chaumont

semaine. Dès le premier week-end, le responsable du site Fabien Gougeon s'enorgueillit d'avoir « reçu la visite de plus de 1500 personnes, un public familial et très varié ». Pour la première exposition, les œuvres ont été sélectionnées par la commissaire Emma Lavigne sur le thème de la couleur. « C'est la porte d'entrée dans l'art la plus évidente, concrète pour un enfant de 4 ans, mais aussi un thème de recherche très pointu en art contemporain. » Hakim, l'un des cinq comédiens présents, assure la médiation grâce à une tablette tactile qui pilote explications des œuvres et musiques d'ambiance. Pour certains élèves du lycée professionnel de Wassy, cet appareil semble être plus attirant que la gamme de jaunes or, orangé, safran, ou citron qui illuminent un portrait de Kupka. Sur la droite, la *Femme en bleu* de Picasso obtient un franc succès. Alexis, entièrement vêtu de noir et épinglé de symbole de tête de mort, semble très sensible à cette composition qu'il

« emporterait bien chez lui ». Un peu plus loin, les terminales parcourent la *Double métamorphose III* de Yaacov Agam. En se déplaçant ils découvrent stupéfaits les différentes images multicolores de cette structure qui se démultiplient suivant les perspectives. Pour Priscilla dont le pull bariolé offre la même ivresse à un daltonien, « ça, c'est vraiment cool, c'est ma préférée ».

L'ATMOSPHÈRE redevient plus calme devant une toile de Joseph Albers, dont l'abstraction laisse les adolescents un peu perplexes. Mais les conversations reprennent de plus belle devant le *Monochrome orange* de Klein qui considérerait les couleurs comme « des êtres vivants », de « véritables habitants de l'espace ». Jonathan est dubitatif. « Je ne sais pas quoi penser », dit-il. Formel, Émeric lui assène qu'« on s'en fiche, de toute façon ça sert à rien ». Il y a aussi ceux qui assurent pouvoir en

faire de même et que ce tableau est bien « la preuve que n'importe quoi peut finir dans un musée ». Lisa, leur délicate professeur d'arts plastiques, expliquera ensuite que chez les élèves, « les idées font doucement leur chemin même quand ils prétendent le contraire ». Elle affirmera aussi avoir été impressionnée par cette médiation ludique qui l'a rapprochée des œuvres et imprimé un respect silencieux aux adolescents. En effet, ils semblent impressionnés, même s'ils refuseront ensuite de l'admettre. Allongés sous une sculpture mobile de Calder, le calme règne; Hakim me souffle alors que « le lieu semble imposer cette réflexion profonde ». Peut-être est-ce également dû à cette « première émotion esthétique » ressentie par Élodie et Océane. « On regardait... » murmurent-elles, le regard encore rêveur. À la fin de la visite, sans s'en être réellement aperçus, les élèves se passionnent désormais pour les enjeux de l'art contemporain. Devant la sculpture multicolore de Nikki de Saint-Phalle, le débat fait rage. Il y a les pour et les contre. « Elle sert à quoi ? » revient de façon entêtante au sujet de cette vache bariolée...

DEHORS, Madhi et Kevin admettent que « c'est bien fait » même si « on voit pas vraiment l'intérêt ». Non sans bon sens, Madhi rappelle à ses camarades que « c'était quand même mieux que le banc de la cité »... Un enthousiasme mesuré certes mais une remarque positive sur laquelle leur professeur rebondit : « J'espère que les gens vont se déplacer, saisir la chance qui leur est offerte de découvrir ces chefs d'œuvre de l'art moderne ». Comme Guillaume, l'un des élèves du lycée professionnel, qui, avant de partir, à l'abri de sa casquette, vint me glisser dans l'oreille : « En fait, ça m'a surtout fait bizarre... » Mais, selon Baudelaire, « le beau » n'est-il pas « toujours bizarre » ?

Wistan Théron

■

167

Doc 36

1/1

La construction du Musée Soulages ne fait pas l'unanimité à Rodez

RODEZ [19.10.10] – A quelques jours du début de la construction du musée Pierre Soulages à Rodez, certains acteurs locaux semblent toujours réticents au projet. Le coût des travaux, 24 millions d'euros, à moitié financé par l'agglomération de Rodez, est fortement critiqué par les opposants.

Le 20 octobre 2010 Pierre Soulages posera la première pierre de son futur musée à Rodez, sa ville natale. Or selon l'AFP, à quelques jours du début des travaux certains habitants et élus locaux ne semblent toujours pas convaincus par cet ambitieux projet qui devrait coûter 24 millions d'euros. Les détracteurs considèrent que le musée impliquera un investissement trop important au regard des bénéfices qu'il générera. Ils redoutent que l'œuvre du « peintre de l'outrenoir » ne soit trop élitiste et n'attire qu'un nombre restreint de visiteurs.

Le musée doit accueillir la donation du peintre d'une partie de son œuvre à la ville de Rodez. Cette donation, qui comprendrait 250 oeuvres et 250 documents, est estimée selon le conservateur du musée, Benoît Ducron, à 40 millions d'euros. Elle comprend une vingtaine de toiles, une centaine de peintures sur papier, mais également une importante collection d'œuvres imprimées (eaux-fortes, lithographies, sérigraphies).

Une des principales opposantes municipales (UMP) au projet, Régine Taussat, considère que cette donation ne contient pas d'œuvres majeures et que le coût de ce projet est démesuré pour une ville qui ne compte que 27 000 habitants. Cette opinion semble partagée par une partie de la population : fin 2009 un sondage réalisé par un quotidien local, Centre-Presse, avait révélé que 85% des personnes interrogées estimaient l'investissement trop important.

Le musée devrait coûter 24 millions d'euros ; 12 millions assurés par l'agglomération de Rodez et le reste financé par l'Etat, la Région et le département. En revanche, le président de l'agglomération, Ludovic Mouly, pense que le musée deviendra rapidement « un outil de développement », le conservateur espère au moins 100 000 visiteurs annuels.

artclair.com

Mardi 10 novembre 2011 à 09h00

Castillonnès (47)

Le numérique et la 3D à Ciné 4

C'est chaussé de ces drôles de lunettes que le public de Ciné 4 peut désormais voir les films en 3D. PHOTO SÉBASTIEN MAURÉS

Mercredi soir, l'équipe de Ciné 4, réunie autour de son président Stéphane Delobel, a profité de la projection du très attendu « Les Aventures de Tintin : le secret de la licorne » pour inaugurer à la fois le passage au numérique et l'utilisation de la 3D. À l'entrée étaient ainsi distribuées les fameuses lunettes permettant de profiter de ce type de spectacle en pleine expansion.

Un nombreux public

Une évolution technologique qui attire un public nombreux, ainsi qu'en attestent les chiffres. Depuis ses travaux du mois de juin, Ciné 4 a ainsi enregistré une progression d'entrées de 12 % par rapport à la même période les années précédentes.

PUBLICITÉ

La présence de nombreux élus et d'un public toujours fidèle au fond de vous, Stéphane Delobel a ainsi tenu à remercier, avant la projection du film, tous ceux qui ont permis la concrétisation d'un projet essentiel pour la pérennité du cinéma.

Déjà trente ans

« Notre durée de vie, sans la mise en place du numérique, toucherait aujourd'hui à sa fin et nous devons pour cela remercier tous ceux qui, quelque part, nous permettant de poursuivre le rêve fou de Jean Marblou qui ouvrit, il y a presque trente ans, ce cinéma dans une zone rurale alors que toutes les salles fermaient », a ainsi expliqué celui-ci. Grâce au Centre national du cinéma (CNC) qui a financé 50 % de cette opération, au Conseil régional, au Conseil général, au Crédit agricole et à la municipalité qui a accepté de faire l'avance de trésorerie, Ciné 4 continue donc de détonner avec un équipement digne des salles des plus grandes villes.

Des travaux de rénovation

Pour continuer à attirer et satisfaire un public de fidèles, l'équipe de Ciné 4 prépare désormais la rénovation de la salle avec le soutien de la municipalité. Les fauteuils, la toile sur les murs, la moquette et la chaudière ont en effet presque trente ans, et doivent donc être changés afin d'assurer un meilleur confort et une plus grande fréquentation durant l'été.

Le coût global de ces travaux, estimé à 70 000 euros, devrait pouvoir bénéficier des mêmes aides que pour le numérique. En attendant le dépôt du dossier qui doit être effectué avant fin mars, le public peut profiter d'une grande qualité visuelle et sonore. Et, comme c'était le cas l'autre soir avec d'étranges lunettes, que Jean Marblou, pourtant visionnaire à bien des égards, n'avait certainement pas imaginé même dans ses rêves les plus fous.

© www.sudouest.fr 2011

DOC 37

169

NTIC

Les collectivités veulent éviter une fracture numérique

Euractiv.fr | Europe | Publié le 20/10/2010

Le haut débit, dont le financement demeure problématique, est l'une des priorités de l'UE. A l'occasion du plan de relance, la Commission européenne a affecté un milliard d'euros au développement du haut débit en Europe.

« Sans ressources pérennes, le développement des réseaux à très haut débit risque de créer de nouveaux clivages en France », a affirmé le président de l'Association des villes et collectivités pour les communications électroniques et l'audiovisuel (Avicca), Yves Rome, au cours du sixième colloque « Territoires et réseaux d'initiative publique » (TRIP), le 20 octobre.

Or, selon la Commission européenne, le développement de réseaux à haut débit est aujourd'hui vital pour la relance économique de l'Union. Fondé sur l'utilisation de la fibre optique, ce réseau doit être accessible à tous les citoyens. Mais de nombreuses zones géographiques jugées peu rentables n'attirent pas les investissements des opérateurs. Le FTTH (Fiber to the home, fibre jusqu'au foyer) reste encore inaccessible à de nombreuses régions.

Pour remédier à ce problème, la Commission a publié en septembre 2009 des lignes directrices qui autorisent et réglementent les aides publiques dans la constitution de « réseaux nouvelle génération » (NGA). De nombreuses collectivités territoriales françaises ont ainsi pu mettre sur pieds un projet afin de combler l'absence d'investissement des opérateurs. L'objectif est d'éviter une « fracture numérique » nationale et régionale.

Organisation des projets d'accès au haut débit

Depuis la loi Pintat, relative à la lutte contre la fracture numérique, chaque collectivité voulant développer un réseau NGA doit établir un schéma directeur d'aménagement numérique (SDAN). Il doit comprendre un état des lieux du territoire, une analyse du marché et un plan d'action. Aujourd'hui, 60 SDAN ont été répertoriés par la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (Datar).

Certains projets comme la mise en place d'un réseau aérien à haut débit dans la ville de Sainte-Anne en Guadeloupe seront dirigés entièrement par les pouvoirs publics. D'autres régions comme la Savoie ou la communauté urbaine du Grand Lyon ont choisi un partenariat public-privé, avec le développement d'un système de délégation de service public.

Le financement de ces projets reste cependant un problème pour les collectivités territoriales. Ces infrastructures coûtent cher et, selon l'Avicca, les moyens mis en place par le gouvernement français restent insuffisants.

Les ressources disponibles

Présent à la conférence, le ministre de l'Espace rural et de l'aménagement du territoire, Michel Mercier, a souligné l'engagement financier de l'Etat. Un milliard d'euros pris sur l'emprunt national est dédié entièrement au soutien des projets d'initiative publique. A cela s'ajoutent les six millions d'euros du fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT) débloqués pour aider les régions à financer leur schéma directeur. Enfin le ministre a annoncé le déblocage d'un milliard d'euros supplémentaire « pour faciliter l'investissement privé hors des zones très denses ».

Saluant cette initiative, le président de l'Avicca a néanmoins affirmé que ces ressources restaient

insuffisantes. Yves Rome a rappelé que le « simple passage » à la connexion haut débit des 1% de lignes concernées avait coûté un milliard d'euros.

2/2

L'aide européenne

« Le développement du numérique fait partie des priorités de l'Union européenne, a affirmé le maire de Saint-Anne en Guadeloupe, Blaise Aldo. Les collectivités ne doivent pas hésiter à avoir recours aux fonds européens pour soutenir leurs investissements dans le développement de réseaux à haut débit. »

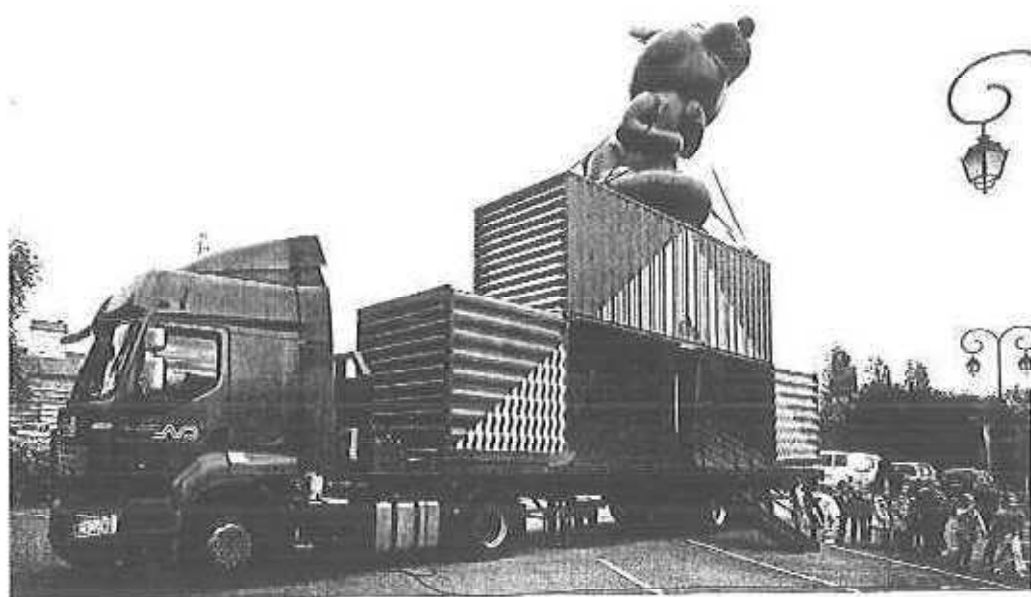
La Commission européenne a en effet affecté un milliard d'euros, relevant du fonds européen agricole pour le développement rural (Feader), pour le développement du numérique en Europe. « Une partie de ce montant sera utilisée pour déployer les infrastructures à haut débit dans les zones rurales », précise la Commission dans une communication publiée en septembre 2009.

Les zones urbaines peuvent avoir recours au fonds européen de développement régional (Feder) afin de compléter leur financement. Les règles établies lors de la Stratégie de Lisbonne ne sont pas encore totalement compatibles avec le FTTH. Elles sont en cours d'évolution. Les nouvelles dispositions prises par la Commission devraient permettre de soutenir plus efficacement le travail des collectivités territoriales.

« Nous devons en faire davantage pour assurer le déploiement et l'adoption du haut débit pour tous, à des vitesses accrues (...). Notre action doit surtout viser à promouvoir les mesures incitatives susceptibles d'encourager les investissements privés, complétés par des investissements publics bien ciblés », précise le rapport de la Commission sur la Stratégie numérique de l'Union.

171

Beau comme un camion



MARION VIGNAL

Dans la file d'attente qui vient de se former, une fillette à lunettes demande, un peu inquiète : « Ça fait peur ? » Tous attendent leur tour pour entrer dans « l'œuf ». C'est ainsi que ces élèves de primaire ont baptisé l'installation de l'artiste américain James Turrell à l'intérieur de laquelle l'enfant est plongé dans un halo de lumière aux couleurs changeantes. C'est l'une des œuvres les plus

Au moment où le Centre Pompidou mobile débute sa tournée en France, le Mumo, destiné à sensibiliser les enfants à l'art contemporain, vient lui aussi de se lancer sur les routes.

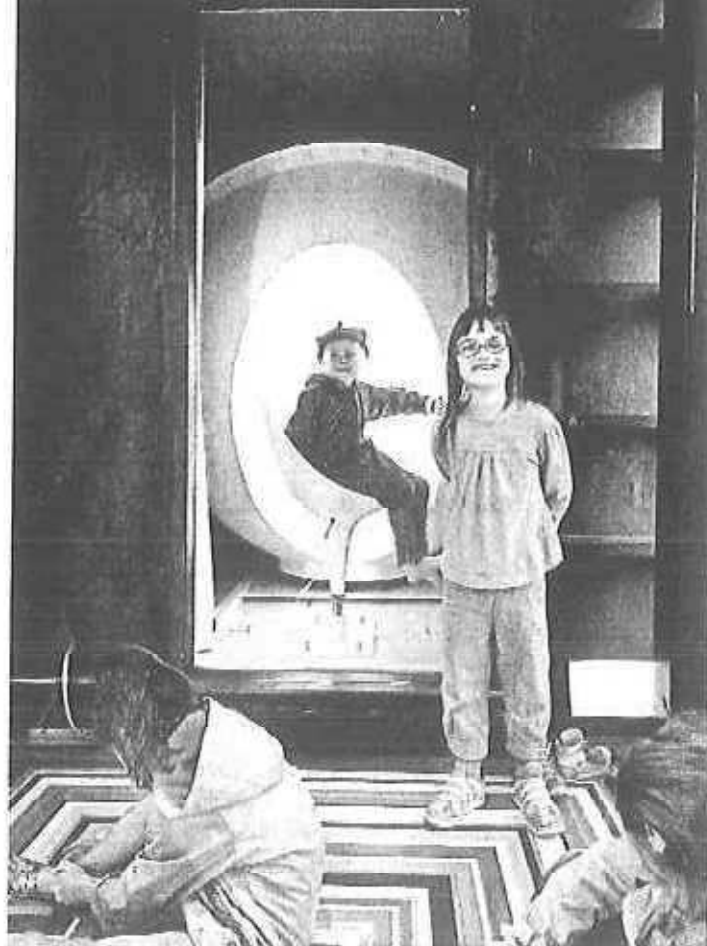
L'Express a suivi la première étape de son périple dans le Pas-de-Calais, avant son passage à la Fiac à Paris.

sensationnelles parmi la dizaine d'autres visibles dans l'étrange musée qui vient de débarquer sur le parking de Saint-Venant (Pas-de-Calais), petite ville paisible de maisons de brique rouge et de 1 000 habitants. Un grand jour pour Bernard Turpin, directeur de l'école Lamartine, premier établissement scolaire de France à accueillir le Mumo (Musée mobile). « D'habitude, c'est nous qui devons nous déplacer avec les enfants. Pour une fois, c'est l'art qui vient à nous. »

En fait de musée, un camion rutilant de 25 tonnes équipé de trois conteneurs modulables rayés ●●●

REPORTAGE PHOTO : ÉRIC FLOGNY - ALEPH POUR L'EXPRESS

N° 2145 L'EXPRESS 112 OCTOBRE 2011 | 141



... de blanc par Daniel Buren. Harnaché sur le toit, quatre mètres plus haut, un gros lapin rouge, comme échappé d'un film de Tex Avery, hoche la tête au gré du vent. « On dirait un cirque futuriste dans un road-movie », s'étonne Sophie, l'une des organisatrices, en découvrant le Mumo.

Un tour de France, avant de parcourir l'Afrique

L'engin imaginé par l'architecte Adam Kalkin, spécialiste des conteneurs habitables, vient juste d'arriver de Liverpool, où il a été conçu. Et s'apprête à traverser la France pendant trois mois, de Saint-Venant à Vaison-la-Romaine, avec un arrêt, à partir du 13 octobre, pendant la Fiac (20-23 octobre) dans les jardins des Plantes, puis des Tuileries, à Paris. Le lieu sera ouvert à tous les enfants entre 6 et 11 ans. En 2012, le camion rejoindra l'Afrique pour poursuivre son

périple. En tout, 60 écoles et 8 000 kilomètres l'attendent. Objectif : éveiller les plus jeunes à l'art contemporain.

« Il s'agit d'abord d'offrir une expérience à ceux qui ne vont pas au musée », précise Ingrid Brochard, instigatrice de ce projet hors norme. En l'espace d'un an seulement, cette jeune femme, venue du monde des affaires et spécialiste de l'art contemporain - elle a fondé la revue *Be Contemporary* et animé des émissions sur Direct 8 - a créé l'association L'Art à l'enfance, mis sur pied un fonds de dotation et réuni des mécènes influents, dont le groupe Bolloré ou la fondation PSA. Elle a aussi su convaincre 18 artistes, dont des peintures nommées James Turrell, Paul McCarthy ou Maurizio Cattelan, de produire une œuvre spécialement pour ce musée ambulant. L'idée s'est imposée à elle, à force de voir le monde de l'art en plein délire spéculatif. « J'avais besoin



IMAGINAIRE

Les enfants, seuls dans le camion, s'approprient les différentes œuvres (en haut à g., « l'œuf », installation lumineuse de James Turrell ; à dr., *La Sagesse du savoir*, de Chéri Samba, ci-dessus, *Le Baiser*, de Ghada Amer).

d'un projet qui ait du sens. J'ai passé une enfance à la campagne, près d'Amboise dans la Loire, loin des musées, raconte-t-elle. Petite, j'aurais adoré découvrir un endroit comme le Mumo. L'art peut changer notre regard. »

« 1 Français sur 2 n'est jamais allé au musée »

A bord du camion, les gamins exultent. Ils montent et descendent à toute allure l'escalier recouvert de lacets multicolores, puis s'affalent dans les poufs en fausse fourrure disposés à l'étage face à trois écrans vidéo. En s'asseyant, une petite fille s'écrie : « Mais c'est le paradis ! » A l'extérieur, d'autres attendent sagement leur tour sur le marchepied qui mène à un œillette à travers lequel une œuvre est visible. Oui, mais quoi ? Un à un, ils se penchent, observent et repartent sans mot dire en courant. « Je peux retourner voir le mystère ? » demande ...

3/15



CURIOSITÉ Le Mumo, camion-musée installé sur un parking, intrigue les enfants, peu habitués à l'art contemporain. Telle l'œuvre de Maurizio Cattelan, qu'ils doivent découvrir par un œilleton.

174



●●● un petit brun en jogging à Tony, le chauffeur du camion. Pour la grande majorité d'entre eux, c'est la première fois qu'ils visitent un musée. Comme le constate Alain Seban, directeur du Centre Pompidou et initiateur du Centre Pompidou mobile, qui va ouvrir ses portes dans quelques jours à Chaumont-sur-Marne (voir l'encadré) : « 1 Français sur 2 n'est jamais allé au musée. » « Il est temps d'agir, tempête Daniel Buren. La France s'apparente à une masse d'analphabètes visuels. On y apprend à lire, à écrire, mais pas

< CONCEPTION Nari Ward a investi l'escalier avec une composition de lacets. Objectif : apprendre qu'on peut créer à partir de choses simples.

à regarder. Les premiers à piger ce qu'il y a à piger dans mon travail, ce sont les enfants. » A l'évidence, « plus réceptifs que les adultes à l'émotion brute », affirment les pys du Mumo.

Une expérience interdite aux adultes

C'est une autre particularité de ce musée : les médiatrices ne sont pas des historiennes d'art, mais une psychanalyste de la petite enfance, Donatella Caprioglio, et sa fille, Olivia Agostini, une psychothérapeute qui assurera toutes les visites

Des chefs-d'œuvre sous toiles

Architecte du nomade, Patrick Bouchain a mené à bien le projet du Centre Pompidou mobile. Objectif : transporter une partie des collections dans les régions françaises. Première étape, Chaumont-sur-Marne, le 18 octobre. Explications.

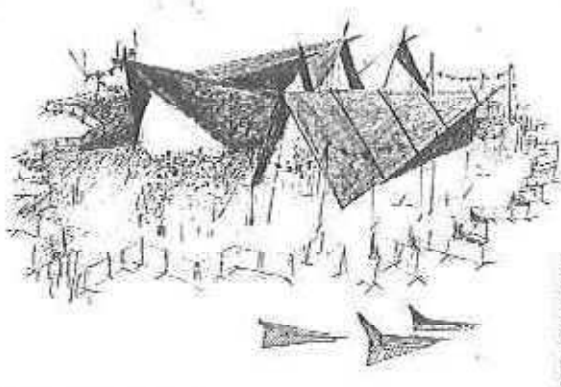
Comment le principe du chapiteau s'est-il imposé ?

> C'est d'abord une méthode de construction que je connais bien pour l'avoir plusieurs fois utilisée. C'est ensuite un choix économique. Mon projet n'a coûté que 2 millions d'euros. Soit un cinquième du Mobile Art de Zaha Hadid, d'ailleurs totalement impropre à l'accrochage et au voyage [définitivement installé, depuis avril 2011, sur le parvis de l'Institut du monde arabe, à Paris]. Les structures mobiles sont à la mode en ce moment, mais elles ont souvent une durée de vie très courte. Il faut pouvoir les transporter, les monter, les démonter et s'adapter à tout type de terrain. Or, le principe, éprouvé depuis trente ans, de la « tente de cocktail », était parfait pour cela. Le musée se déploie sous trois chapiteaux triangulaires de

couleurs primaires qui évoquent à la fois le cirque et Beaubourg. Je pense que les gens vont d'abord trouver cet objet bizarre. Mais ils vont ensuite pénétrer dans un sas et arriver dans un espace blanc, face à l'œuvre.

Le principe de la boîte blanche muséale est-il vraiment le plus adapté à la rencontre d'une œuvre d'art ?

> C'est en tout cas la façon la plus respectueuse de la présenter. Nous offrons aux visiteurs du Centre Pompidou mobile la même chose qu'à ceux d'un musée classique. Ici, chacun va pouvoir se confronter non pas à une image, mais à l'œuvre géniale d'un homme ou à la couleur d'un tableau. Je pense à cet enfant qui va rentrer chez lui et surprendre ses parents en leur disant qu'il a vu un Picasso dans le terrain vague à côté de sa cité. **Vous annoncez le Centre Pompidou mobile comme votre ultime construction. Pourquoi ?** > Avec ce projet, j'ai le sentiment d'avoir atteint l'acmé de ma vie d'architecte. Dans la culture foraine, les choses sont toujours un peu galvaudées. On ne sait pas bien si ce qu'on transporte est du cirque ou du théâtre. Le Centre Pompidou Mobile transporte, lui, l'ex-



DESIGN DE P. BOUCHAIN



NOMADE Le Centre Pompidou mobile sera la dernière construction de l'architecte Patrick Bouchain.

cellence. Les quatorze toiles présentées sont des chefs-d'œuvre signés Picasso, Braque, Chagall ou Matisse, décrochés des cimaises de Beaubourg et emmenés sur les routes. Par ailleurs, il ne s'agit pas de créer l'événement dans des grandes villes, mais d'aller dans ces petits bourgs qui ne seront jamais équipés d'une médiathèque, d'un musée ou d'un théâtre. Il est temps de sortir de l'idée archaïque, et financièrement dramatique, de la construction en dur. Grâce, notamment, aux progrès techniques de la toile, l'architecture peut devenir nomade. C'est la rencontre de l'économie, de la culture et de la technologie qui fera évoluer les choses. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR M. V.
www.centrepompidou.fr

de la tournée. Ces deux Italiennes sont décidées à tout faire pour préserver intact l'émerveillement de l'enfant. « Le Mumo, c'est d'abord une expérience pour eux. Nous sommes là pour les écouter, surtout pas pour les aider à comprendre », précise Donatella Caprioglio. D'ailleurs, le camion est interdit aux adultes. L'instituteur est prié de s'y rendre seul, avant ou après ses élèves. Jamais avec eux. Ce qui donne lieu, dans le monde professoral, à quelques angoisses et vexations, dont les enfants n'ont pas l'air de s'émouvoir. Pendant la visite, les médiatrices proposent aux élèves de dessiner ce qui leur passe par la tête. « Un matériel formidable pour observer leurs réactions à chaud, confie Olivia, et éventuellement pour étudier les différences culturelles entre les enfants de France et ceux d'Afrique. »

L'Afrique. Le Mumo a-t-il seulement sa place là-bas ? « Je me

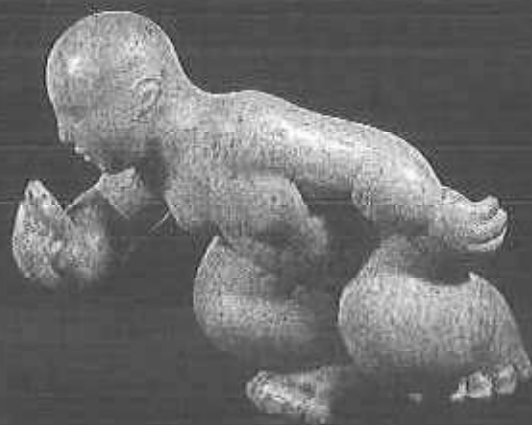


^ SIMPLICITÉ
La sensibilité des enfants s'allie au travail brut des artistes. Ici, Jim Lambie a recouvert le sol de rubans adhésifs multicolores.

suis posé longuement la question, répond Ingrid Brochard. Mais en discutant avec des instituteurs au Cameroun ou au Sénégal, tous m'ont conforté dans l'idée que ces nourritures de l'imaginaire leur étaient autant nécessaires. » La designer Florence Doléac, qui a conçu les poufs du Mumo (les Doudoucho), est, elle aussi, persuadée que « ce camion pochette-

surprise va les détacher de leur quotidien ». Enx pour qui art égale peinture ou sculpture, « vont prendre conscience qu'on peut créer avec des choses simples comme des lacets ou des rubans adhésifs. Savoir seulement que ça existe, que c'est possible, c'est fondamental à leur âge ». Pour l'architecte Patrick Bouchain, concepteur du Pompidou Mobile, il n'y a que deux façons d'apprendre : « l'expérience et le mimétisme. » Lui se souvient encore du choc éprouvé, très jeune, face à un dessin de Raoul Dufy au musée d'Art moderne de la ville de Paris : « J'ai aussitôt compris que je pouvais peut-être faire pareil. Ce fut un déclic. » A la sortie du camion, Loïc, 8 ans, un blondinet coupe en brosse, déclare sans ciller que, plus tard, il sera artiste. Ses parents ne sont pas au courant. Mais, c'est décidé, il le leur dira ce soir en rentrant à la maison. ● M. V. www.musee-mobile.fr

Exposition JP. DESCOMBES



G A L E R I E
M A R C I L H A C

du 7 octobre au 26 novembre / 8, rue Bonaparte, 75006, Paris
www.marcilhacgalerie.com